

PDZA

Plan de développement
de la zone agricole de la
MRC de Coaticook



Mot du préfet



Au courant des 16 derniers mois, la MRC a travaillé à l'élaboration de notre Plan de développement de la zone agricole (PDZA) en collaboration avec le milieu agricole. Reconfirmant la place importante de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans notre économie, nos communautés et nos paysages, le PDZA est l'affirmation que la MRC de Coaticook a à cœur le développement de son agriculture et des secteurs qui y sont complémentaires, comme notre foresterie et la transformation alimentaire.

Les entrepreneurs agricoles sont souvent des gens pragmatiques qui savent souvent déjà où ils veulent aller. À travers les nombreuses consultations (questionnaire, groupes de discussion, forum, etc.) nous avons tâché de regarder au loin avec eux pour mieux comprendre leurs aspirations pour leur entreprise et pour le secteur. À travers la mise en œuvre du PDZA, la MRC souhaite les aider à réaliser cette vision en les accompagnant et en faisant preuve de leadership.

C'est avec une grande fierté que je vous présente le PDZA de la MRC de Coaticook. Le but initial de l'exercice était d'identifier le sens du développement souhaité pour notre secteur agricole et de déterminer les actions prioritaires à poser pour la continuité du développement agricole de notre région. En plus d'avoir atteint ce but, la démarche a favorisé l'émergence d'un dialogue entre tous ceux qui s'y sont impliqués. Cette concertation sera une des pierres d'assises du développement agricole de notre territoire.

Le chantier du PDZA a bénéficié des énergies et du support de nombreux membres de la communauté agricole et des organisations régionales comme le MAPAQ, le MAMOT, l'UPA, l'AMFP et la CSHC. En plus de remercier ces organisations, nous remercions tout particulièrement nos concitoyens et concitoyennes qui se sont impliqués dans cette démarche pour en faire une planification à notre image.

J'invite donc toute la population de la MRC à prendre connaissance de ce document, à prendre part aux actions qui y sont proposées et à utiliser les outils qui découleront du PDZA pour que notre agriculture poursuive son rayonnement.



Jacques Madore
Préfet de la MRC de Coaticook

Comité directeur

Le comité directeur oriente l'élaboration du PDZA dans une dynamique de concertation.

- **M. Réjean Masson** – Maire de Martinville, président du comité directeur et du CCA de la MRC de Coaticook, producteur agricole de Martinville;
- **M. Jacques Madore** – Préfet de la MRC de Coaticook, maire de St-Malo, producteur forestier;
- **M. Gérard Duteau** – Maire de St-Herménégilde, membre du CCA de la MRC de Coaticook, membre du CCFP de la MRC de Coaticook, administrateur de UPA-Coaticook, producteur agricole de St-Herménégilde;
- **M. Rock Simard** – Conseiller municipal de Stanstead-Est, membre du CCA de la MRC de Coaticook, producteur agricole de Stanstead-Est;
- **M. Philipp Stirnimann** – Président UPA-Coaticook, membre du CCA de la MRC de Coaticook, producteur agricole de Ste-Edwidge-de-Clifton;
- **M. André Couture** – Administrateur du CIARC, commissaire à la CSHC, producteur agricole de Compton, administrateur de UPA-Coaticook;
- **Mme Diane Goyette** – Présidente des Comptonales, membre de la table de concertation agroalimentaire de la MRC de Coaticook, productrice agricole de Compton;
- **Mme Annie Lévesque** – Productrice agricole de Compton;
- **M. Jacques Blain** – Producteur agricole de Compton;
- **M. François Bourassa** – Président de UPA-Estrie;
- **Mme Nathalie Gobeil** – Responsable aménagement, environnement et faune pour UPA-Estrie;
- **Mme Dominique Désautels** – Conseillère à la vie syndicale affiliée à UPA-Coaticook;
- **M. Patrick Chalifour** – Conseiller en aménagement, développement rural et agrotourisme au MAPAQ-Estrie;
- **Mme Judith Côté** – Conseillère en aménagement au MAMOT-Estrie;
- **M. Jean-Paul Gendron** – Président de l'AMFE.
- **M. Dominick Faucher** – Directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Coaticook ;
- **M. Philippe Brault** – Aménagiste de la MRC de Coaticook ;
- **M. Étienne Lafortune** – Chargé de projet du PDZA de la MRC de Coaticook.

Liste des acronymes

AMFE	Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie
ARDA	Inventaire des terres du Canada
CCA	Comité consultatif agricole de la MRC de Coaticook
CCFP	Comité consultatif de la forêt privée de la MRC de Coaticook
CIARC	Centre d'initiative en agriculture de la région de Coaticook
CIBLE	Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie
CRIFA	Centre d'initiative et de formation en agriculture
COGESAF	Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François
CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
CRAAQ	Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec
CSHC	Commission scolaire des Hauts-Cantons
FADQ	La Financière agricole du Québec
IRDA	Institut de recherche et de développement en agroenvironnement
LPTAA	Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MRC	Municipalité régionale de comté
PDZA	Plan de développement de la zone agricole
PFNL	Produits forestiers non ligneux
ZAP	Zone agricole protégée

Contenu

Mot du préfet	2
Comité directeur	3
Liste des acronymes	4
Le portrait du secteur agricole et de la zone agricole de la MRC de Coaticook	8
1. Introduction au PDZA	9
1.1 Mise en contexte.....	9
1.2 Introduction – Planifications pour le secteur agricole.....	11
2. Portrait biophysique du territoire	13
2.1 Régions naturelles et topographie	13
2.2 Les sols de la MRC de Coaticook.....	17
2.3 Climat	23
2.4 Cours d'eau	29
3. Portrait de l'agriculture et des activités complémentaires	34
3.1 Chiffres d'affaires agricoles et nombre d'entreprises par production	34
3.2 Cartes présentant les usages agricoles.....	39
3.3 Productions animales	62
3.4 Productions végétales	71
3.5 Acériculture.....	79
3.6 Biologique	81
3.7 Intentions des producteurs agricoles	83
4. Friches	91
4.1 Méthodologie de l'identification des friches	91
4.2 Superficie en friche selon le potentiel identifié.....	92
4.3 Les friches des répondants au questionnaire	95
5. Patrimoine et paysage culturel de la zone agricole	97
5.1 Faits saillants	98
6. Main-d'œuvre agricole	101
7. Entreprises en transition : l'âge des producteurs agricoles et la relève	106
7.1 L'âge des producteurs en affaires	106
7.2 La relève.....	109
7.3 Information en provenance du questionnaire.....	115
8. Formation	117
9. Santé des agriculteurs et appréciation de la vie agricole	123
9.1 Fierté et appréciation de la vie agricole	126
10. Technologie de l'information et communication	129

11. Portrait de la transformation alimentaire.....	131
11.1 Transformation - Ce qu'en disent les répondants	139
12. Mise en marché.....	140
12.1 Mise en marché collective	140
12.2 Marchés publics.....	141
12.3 Autres canaux de mise en marché	141
12.4 Produits de la ferme et Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est.....	142
12.5 La mise en marché des répondants au questionnaire	142
13. Agrotourisme et tourisme gourmand	144
13.1 Portrait de l'agrotourisme chez les répondants au questionnaire	144
14. Portrait de la foresterie	147
14.1 Tendances observées grâce au questionnaire	153
15. L'aménagement de la zone agricole	156
15.1 Le Schéma d'aménagement.....	156
15.2 Grandes affectations.....	157
15.3 Zone agricole permanente et protégée.....	160
15.4 Les dispositions relatives aux odeurs	163
15.5 Fonction commerciale et industrielle à l'intérieur de la zone agricole permanente ...	165
15.6 Planification de la structure industrielle et commerciale dans le SADD	165
15.7 Commerces et industries situés en zone agricole permanente	166
15.8 Portrait de la réglementation.....	167
Le diagnostic.....	170
1. La démarche de diagnostic	171
Identification des priorités des participants	172
Réactions aux coupures de journaux	172
Identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces.....	172
Horaire des étapes de diagnostic	173
2. Diagnostic de la zone agricole et du secteur agricole de la MRC de Coaticook... 174	
Portrait biophysique du territoire.....	174
Aménagement de la zone agricole et réglementation, lotissement et accès aux terres ...	174
Patrimoines et paysages	177
Productions agricoles	180
Main-d'oeuvre.....	184
Relève et formation.....	186
Vitalité de la communauté agricole et santé des producteurs et de leurs familles.....	189
Technologies de l'information et communication	193
Transformation et mise en marché	193
Agrotourisme et tourisme gourmand	196
Foresterie	197
3. Conclusion du diagnostic.....	200

Le forum	202
1. Sélection des enjeux à traiter au forum.....	203
2. Formule et questions	204
Le Plan d'action	207
Introduction au plan d'action	208
Se doter d'outils.....	209
Outil #1 : Mettre en place un guichet unique en agriculture.....	209
Outil #2 : Participer au projet l'ARTERRE.....	210
Outil #3 : Analyser, promouvoir et bonifier les fonds locaux destinés au démarrage ou au développement des entreprises agricoles.....	211
Outil #4 : Mettre sur pied une table de concertation des communications agricoles	212
Outil #5 : Bonifier la banque d'opportunités de développement d'affaires	213
Outil #6 : Nouvelle demande en vertu de l'article 59 de la LPTAA	214
Actions (ce que nous ferons de nos outils)	215
Main-d'œuvre	215
Aménagement de la zone agricole et réglementation, lotissement et accès aux terres ...	217
Productions agricoles	219
Relève et formation.....	221
Vitalité de la communauté agricole et santé des producteurs et de leurs familles.....	223
Technologies de l'information et communication	227
Foresterie	228
Tableaux synthèse – Plan d'action du PDZA de la MRC de Coaticook.....	230
Introduction des tableaux synthèse	230
Les outils	231
Les actions	233
Annexe 1 : Communications.....	234
Annexe 2 : Le questionnaire	257

Le portrait du secteur agricole et de la zone agricole de la MRC de Coaticook

1. Introduction au PDZA

1.1 Mise en contexte

« J'espère que tous les paliers de gouvernement vont réaliser le pouvoir du secteur primaire: secteur agricole, secteur forestier, eau, mines, etc. Ça servira à régler les problématiques d'occupation du territoire, les villages qui se vident, etc. »

Producteur agricole de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Avec des revenus bruts de 250 M\$ annuellement¹, l'agriculture représente une part très importante de l'économie régionale de la MRC de Coaticook, et la vallée de Coaticook est un des secteurs les plus fertiles de l'Estrie. Dans la MRC de Coaticook, la zone agricole permanente, c'est-à-dire la zone caractérisée par une utilisation prioritaire du sol à des fins agricoles, couvre 116 713 ha, soit près de 87 % du territoire de la MRC, le taux le plus élevé en Estrie². De cette superficie, 40 643 ha sont activement cultivés ou servent de pâturage³. Par ailleurs, les activités des secteurs complémentaires ont aussi des retombées économiques majeures pour la région : le secteur de la transformation alimentaire a un revenu brut annuel estimé à 40 M\$ en 2010, le total des transactions en produits forestiers couverts par le plan conjoint représentaient en moyenne 7,1 M\$ par an pour les années entre 2008 et 2015. En ce qui concerne l'agrotourisme, le tourisme gourmand, l'hébergement à la ferme et plusieurs autres activités économiques en zone agricole ou en lien avec la zone agricole, les retombées sont plus difficiles à chiffrer. L'importance de leur impact ne devrait toutefois pas être négligée; les paysages agricoles et ce qu'ils ont à offrir aux curieux et aux gourmands participent grandement au rayonnement et à l'attrait régional.

Les visages de l'agriculture sur le territoire de la MRC de Coaticook sont diversifiés. Si le secteur laitier est souvent considéré comme le plus gros joueur, la région a développé d'autres secteurs qui jouissent d'une notoriété importante. On peut penser aux maraîchers, aux producteurs de fruits, aux producteurs en serre, aux producteurs d'arbres de Noël, aux éleveurs de toutes sortes (bovins, porcs, chèvres, truites, etc.), aux acériculteurs, et à plusieurs autres types de producteurs qui donnent vie au secteur agricole de la région. Les femmes représentent maintenant 27% des 1082 propriétaires d'exploitations agricoles de la MRC de Coaticook⁴.

1 MAPAQ, Nombre de déclarants et revenus par municipalité et par production (Données Préliminaires pour 2015).

2 MRC de Coaticook, Projet de SADD, année 2016, section 4.1 p.3.

3 Travail d'identification des superficies en cultures fait par Néogis en 2016 pour la MRC de Coaticook en utilisant les données géomatiques de la FADQ et les photos aériennes de 2007 et 2013.

4 Demande particulière à l'UPA, 6 juillet 2016, réponse de Madame Jasmine Maurice, secrétaire à l'UPA-Estrie.

Si la fonction agricole semble bien assise dans la MRC, elle subit néanmoins les pressions d'autres types d'activités. Le territoire agricole de la MRC a perdu environ 75 ha, soit environ 0,06 % de sa superficie entre 2000 et 2015⁵. Même parmi ceux qui utilisent la zone agricole pour sa vocation première qu'est l'agriculture, il y a des opinions divergentes sur l'utilisation qui doit en être faite, et les superficies limitées mènent à de la compétition pour avoir accès aux terres et faire naître et croître les entreprises. Par le schéma d'aménagement, la MRC de Coaticook a comme fonction d'encadrer la compétition des usages qui ont lieu en zone agricole dans le but de lui permettre de s'épanouir de manière durable et cohérente.

Dans le but de pérenniser les activités du secteur agricole, la MRC de Coaticook a entamé l'élaboration de son PDZA en janvier 2016. L'élaboration a eu lieu en suivant l'échéancier présenté ci-bas.

Figure 1.1 : Calendrier d'élaboration du PDZA

	01/16	02/16	03/16	04/16	05/16	06/16	07/16	08/16	09/16	10/16	11/16	12/16	01/17	02/17	03/17	04/17	05/17
Démarrage	■	■															
Portrait		■	■	■	■	■	■	■									
Diagnostic – Vision						■	■	■	■	■	■						
Plan d'action et modifications finales												■	■	■	■	■	■
Adoption par le conseil de la MRC																	■
Diffusion du sondage aux agriculteurs			■	■													
Forum												■					

■ : Rencontre du comité directeur

■ : Remise du travail au MAPAQ pour validation

⁵ MRC de Coaticook, Projet de SADD, 2016, section 4.1 p.3.

1.2 Introduction – Planifications pour le secteur agricole

Un plan de développement de la zone agricole (PDZA) est une démarche entreprise par une Municipalité régionale de comté (MRC) de concert avec les acteurs du milieu qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC et plus largement tout le secteur d'activité agricole. La démarche se décline généralement en deux parties, la première étant un portrait-diagnostic, la deuxième étant un plan d'action. Cette démarche a comme avantages de favoriser la concertation des secteurs agricoles et municipaux, de mettre en valeur l'agriculture régionale, de faire participer la population locale et les producteurs agricoles, d'enrichir les connaissances à propos milieu agricole local et de favoriser le développement des activités agricoles. Ces différents avantages de la démarche visent ultimement à améliorer la qualité de vie dans les collectivités. En somme, le PDZA se veut une planification territoriale visant à favoriser le développement du plein potentiel agricole d'une MRC par des actions locales et concrètes.

Un tel plan s'assure de positionner l'agriculture au centre des préoccupations de développement économique du milieu et favorise une conciliation entre les milieux urbains et ruraux. L'approbation et l'appropriation de la démarche par le milieu permettent de créer un outil reflétant ses besoins et la réalité du milieu pour une industrie agricole meilleure, durable et prospère, et ainsi développer le plein potentiel de notre territoire agricole avec respect et considérations pour les générations futures.

L'idée qu'une MRC doive se doter d'un plan de développement de sa zone agricole était dans les orientations provinciales en matière d'aménagement du territoire dès 2001⁶. De plus, le projet de *Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme* (LADTU) souligne l'importance de favoriser une démarche globale, cohérente et intégrée du développement du territoire. Le projet de loi suggère entre autres:

- d'assurer des opportunités adéquates de développement économique afin d'améliorer la qualité de vie et d'accroître la prospérité;
- d'assurer la protection, la mise en valeur et la pérennité du territoire et des activités agricoles et l'utilisation prioritaire de ce territoire à des fins agricoles;
- de contribuer à la conservation, à la protection et à la mise en valeur du patrimoine naturel, des sites et des immeubles historiques et patrimoniaux et des paysages;
- de contribuer à la protection et à la mise en valeur des ressources naturelles telles que l'eau et la forêt et de favoriser le maintien de la biodiversité.
- de contribuer aux efforts en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'efficacité énergétique.

⁶ MAPAQ, Plan de développement de la zone agricole, bilan des projets pilotes, 2011.

Vu sa vocation agricole, la région n'en est pas à sa première réflexion en lien avec l'agriculture. En 2004, le CLD de la MRC de Coaticook a commandé à la firme Agéco un portrait de l'évolution de la production agricole sur le territoire de la MRC de Coaticook. Par la suite, la MRC a organisé un forum agricole ayant pour but de « susciter une réflexion à l'égard des modèles et du développement de l'agriculture dans la région ». De cette démarche sont ressorties plusieurs conclusions, dont plusieurs sont encore d'actualité. Entre autres, la démarche a identifié des enjeux comme le manque de marge de manœuvre financière des entreprises agricoles, la méconnaissance de certaines réglementations, le manque de flexibilité des services de garde par rapport à la réalité agricole, la difficulté des transferts à la relève, la difficulté de trouver de la main-d'œuvre compétente et fiable, etc. Cette démarche a été une concertation du milieu à laquelle plusieurs membres de la communauté agricole encore actifs aujourd'hui ont participé à l'époque. Selon les recherches faites dans le cadre de la démarche actuelle, aucun plan d'action final n'avait été adopté suite à cette démarche.

Plusieurs années ont passé, et le gouvernement du Québec a fait un appel de candidatures pour octroyer des fonds pour les projets pilotes de Plans de développement de la zone agricole en 2008. Le but de ces démarches est de faciliter le développement et la pérennisation des activités agricoles et des autres activités ayant lieu en zone agricole protégée du territoire des MRC du Québec. La valorisation des nombreuses fonctions de l'agriculture est aussi au cœur de ces démarches.

Après les premières planifications prometteuses et des résultats concrets comme la première banque de terre qui a vu le jour dans la MRC de Brome-Missisquoi en 2012, d'autres appels de projets ont été mis de l'avant par le MAPAQ. Ayant préparé une candidature au printemps 2015, la MRC de Coaticook a reçu à l'automne 2015 une subvention permettant l'élaboration de son PDZA. La démarche a ensuite été démarrée en janvier 2016.

D'autres planifications touchant de près ou de loin le secteur agricole et les secteurs complémentaires ont eu lieu avant et après le forum de 2004. Ces nombreux travaux ont été arrimés au PDZA dans la mesure du possible. Une planification territoriale majeure est sans contredit le schéma d'aménagement qui donne une place stratégique à l'agriculture et à la foresterie dans la planification régionale.

2. Portrait biophysique du territoire

Si la science et la technologie repoussent constamment les limites de l'agriculture, et permettent la culture de plantes dans des substrats variés hors des champs, parfois en serres, parfois en ville, les cultures végétales restent principalement localisées en pleine terre et à l'extérieur sur le territoire de la MRC de Coaticook. Ce premier chapitre explorera les conditions géographiques encadrant les cultures.

2.1 Régions naturelles et topographie

La MRC de Coaticook s'insère dans les Appalaches, une ancienne chaîne de montagnes fortement plissée. Le territoire de la MRC se partage principalement dans deux régions naturelles, soit le plateau d'Estrie-Beauce dans la partie nord-ouest et les montagnes Blanches dans la section sud-est (Figure 2.1 : Régions naturelles de la MRC de Coaticook). Le Plateau d'Estrie-Beauce est caractérisé par des vallées et rivières à méandre (dont la rivière Coaticook qui coupe cette région du sud au nord) ainsi qu'un paysage principalement agricole. Pour sa part, la région naturelle des montagnes Blanches présente les monts Hereford (850m), Barnston (736m) et Pinnacle (675m) ainsi qu'une série de basses collines. Les superficies couvertes par chacune de ces deux régions naturelles présentent des caractéristiques apparentées au niveau des sols et du relief comme elles font partie de la même grande structure géologique. Cette distinction sera donc utile pour l'interprétation des caractères du secteur agricole.

La figure 2.2 présente les pentes de 15 % ou plus, donc où il y a une variation d'altitude de 15 mètres ou plus sur une distance horizontale de 100 mètres. À partir de 15 %, les pentes présentent un risque supérieur d'érosion, particulièrement pour les cultures annuelles. D'autres limitations s'ajoutent avec des gradients de pente plus élevés, comme des risques de renversement de machinerie. Sur le territoire de la MRC de Coaticook, 3,8% des superficies cultivées sont dans des pentes de 15% ou plus, incluant plusieurs plantations d'arbres de Noël.

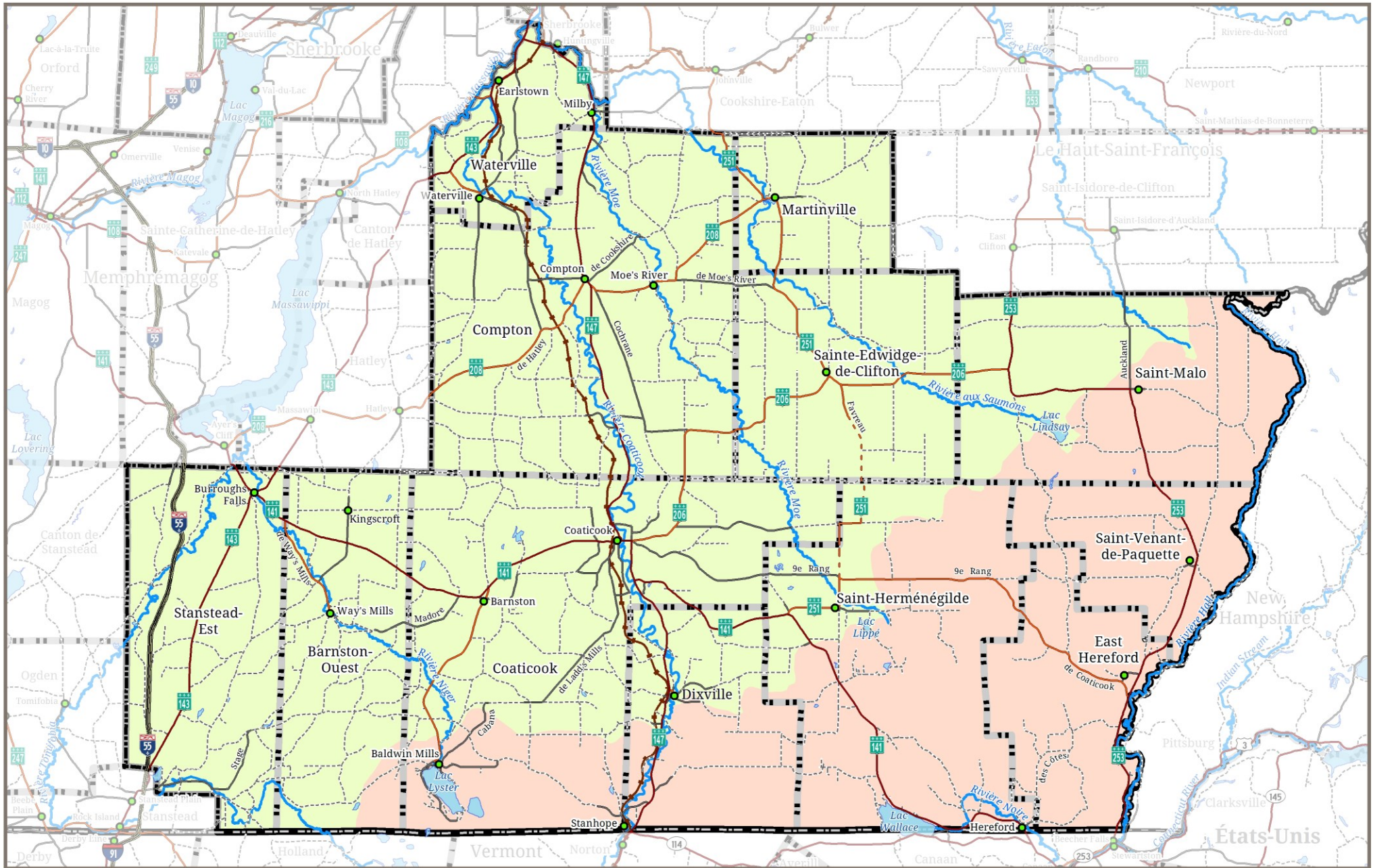
Dans la région naturelle des montagnes Blanches, les superficies forestières sont plus uniformes et représentent une plus grande proportion du territoire que sur le plateau d'Estrie-Beauce⁷. Comme le nom de la région le suggère, la région est plus montagneuse que la région du plateau, ce qui vient avec des caractéristiques moins favorables à l'agriculture. Entre autres, il y a plus de pentes (Figure 2.2 : Pentés fortes sur le territoire de la MRC de Coaticook), une moins grande proportion des sols sont favorables aux cultures permanentes (Figure 2.3 : Superficies occupées par les classes de sols 5 et 7 par municipalité, et proportion du territoire agricole par

⁷ Paysages Estriens, Caractérisation et évaluation des paysages de la MRC de Coaticook, 2009, p.6.

municipalité), il y a souvent du roc près de la surface du sol, les roches sont présentes en grande quantité ainsi que d'autres facteurs (voir Figure 2.5 : Sous-classes de sols (limitations) de la MRC de Coaticook selon l'Inventaire des terres du Canada (ARDA)). Dans cette région naturelle, les terres utilisées pour l'agriculture les plus élevées sont à 633 mètres d'altitude.

Pour sa part, le plateau d'Estrie-Beauce a une plus grande part de son territoire sous usage agricole. Les sols sont plus souvent propices aux cultures permanentes (Figure 2.3 : Superficies occupées par les classes de sols 5 et 7 par municipalité, et proportion du territoire agricole par municipalité), les pentes sont généralement plus faibles, les limitations à la culture peuvent être dues à des sols trop humides, des reliefs en vallons, le manque de fertilité des sols, les inondations et à d'autres facteurs (voir Figure 2.5 : Sous-classes de sols (limitations) de la MRC de Coaticook selon l'Inventaire des terres du Canada (ARDA)). En ce qui concerne spécifiquement les vallons, des pentes de 15% et plus sont une limitation pour l'agriculture, et cette région en comprend une bonne quantité dans les municipalités de Stanstead-Est, Barnston-Ouest et l'ouest de la municipalité de Coaticook. Les superficies en culture les plus basses sont à 144 mètres d'altitude, près de la jonction entre la rivière Aux Saumons et la rivière Massawippi à Waterville.

Figure 2.1 : Régions naturelles de la MRC de Coaticook



Limites administratives

- Municipalité
- MRC
- États-Unis
- État (É.-U.)
- Ville, village ou hameau

Transport

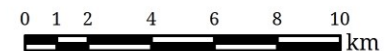
- Autoroute
- Route principale
- Route collectrice pavée
- Route collectrice non pavée
- Route locale pavée
- Route locale non pavée
- Voie ferrée

Hydrographie

- Rivière
- Plan d'eau

Régions naturelles

- Montagnes blanches
- Plateau d'Estrie-Beauce



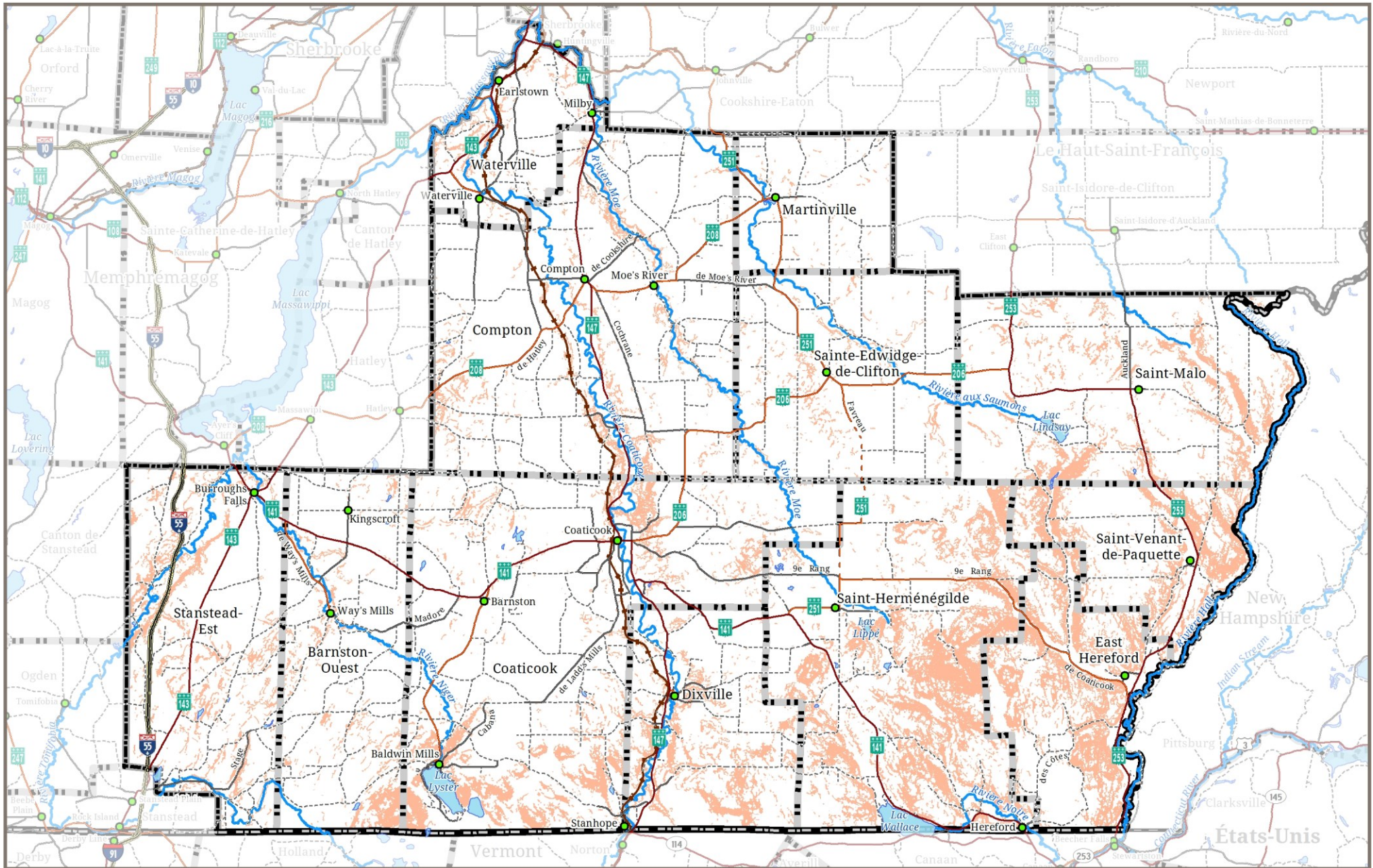
Échelle: 1:240 000

Projection: NAD83 MTM 7

Sources: Adresses Québec, Caractérisation et évaluation des paysages de la MRC de Coaticook réalisée par Chantal Prud'Homme, architecte paysagiste (2009)

Réalisation: Martin Mimeault, géomaticien

Figure 2.2 : Pentes fortes sur le territoire de la MRC de Coaticook



Limites administratives

- Municipalité
- MRC
- États-Unis
- État (É.-U.)
- Ville, village ou hameau

Transport

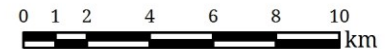
- Autoroute
- Route principale
- Route collectrice pavée
- Route collectrice non pavée
- Route locale pavée
- Route locale non pavée
- Voie ferrée

Hydrographie

- Rivière
- Plan d'eau

Pentes fortes

- Pente forte (15% et plus)



Échelle: 1:240 000

Projection: NAD83 MTM 7

Sources: Adresses Québec, Base de données topographiques du Québec (BDTQ) Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement (IRDA)

Réalisation: Martin Mimeault, géomaticien



2.2 Les sols de la MRC de Coaticook

À l'échelle d'une MRC, les classes et les sous-classes de sol sont de bons outils pour évaluer le potentiel général des sols. Les classes de potentiels de sols de l'Inventaire des sols canadiens (ARDA) servent à comparer les sols en fonction du niveau de rendement qui peut être espéré d'une parcelle agricole pour les grandes cultures après les modifications et amendements nécessaires. L'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) décrit les classes de sols comme suit :

« [...] Les sols des trois premières classes se prêtent aux cultures ordinaires à rendement continu, ceux de la 4e classe sont de fertilité médiocre pour l'agriculture à rendement continu, ceux de la 5e classe se prêtent uniquement au pâturage permanent des herbages et du foin, [...] tandis que les sols et les terrains de la 7e classe (qui comprend les affleurements rocheux et des étendues d'eau trop petites pour apparaître sur les cartes) ne se prêtent ni à l'agriculture, ni à la culture permanente des herbages. Les sols des quatre premières classes conviennent non seulement aux cultures de labour, mais aussi à la culture de plantes fourragères vivaces. Dans toutes les classes, les sols peuvent convenir à la forêt, à la faune et à la récréation. Pour les besoins du classement, les arbres fruitiers, les arbres ordinaires, les atocas, les bleuets et les plantes d'ornement qui exigent peu ou pas de culture n'entrent pas dans la définition des grandes cultures ordinaires [...] »⁸

Les titres des classes semblent souvent plus alarmants que la réalité sur le terrain; la MRC de Coaticook est une région agricole dynamique qui cultive beaucoup de sols de classes 3 et 4, soit respectivement des sols aux « facteurs limitatifs sérieux » et des sols aux « facteurs limitatifs très graves qui restreignent la gamme de cultures ». Il faut également garder en tête des notions d'échelles entre la carte et la réalité dans les champs; une grande superficie présentant un fort potentiel sur la carte risque de contenir quelques sections moins favorables, et des superficies présentant une classe de sol moins intéressante peuvent également contenir des secteurs de bon potentiel. Pour bien mettre les chiffres qui vont suivre en perspective, il faut mentionner que la zone agricole compte beaucoup de superficies forestières et que la zone agricole de la MRC de Coaticook représente seulement 13% de la zone agricole de l'Estrie en entier.

Les sous-classes de sols présentées à la figure 2.5 présentent la limitation la plus probable à un lieu déterminé. Par exemple, plusieurs secteurs de Saint-Malo présentent la sous-classe de sol

⁸ IRDA, Description des classes de potentiel agricole de l'ARDA, 2007, http://www.irda.qc.ca/assets/documents/P%C3%A9dologie/Desc_classe_arda.pdf.

Roc solide, ce qui laisse entendre que cette réalité (parfois reconnue régionalement sous le vocable de « cap de ledge ») est la limitation principale la plus probable dans ces secteurs.

Malgré la petite proportion de la zone agricole estrienne sur le territoire de la MRC de Coaticook, la région de Coaticook a sur son territoire 37 % des sols estriens de classe 2, soit les meilleurs qu'on trouve en Estrie (il n'y a pas de sols de classe 1 en Estrie). Le territoire de la MRC de Coaticook a également 19% des sols estriens permettant la culture permanente d'autres cultures que le fourrage et les arbres (classes 2-3-4). Finalement, la MRC compte pour 13% des superficies en classe 5 estriennes qui sont défavorables au labour, mais permettent de produire du fourrage de façon permanente, et permettent également certains travaux permettant une amélioration de la qualité des sols.

Le tableau suivant (Figure 2.3 : Superficies occupées par les classes de sols 5 et 7 par municipalité, et proportion du territoire agricole par municipalité) présente les municipalités en fonction des proportions de leur territoire en classes de sols 5 et 7, soit les moins favorables à l'agriculture qui ne permettent généralement pas le labour. Lorsqu'elles sont cultivées, ce sont des terres favorables à la culture permanente de fourrages, aux pacages, à la culture d'arbres de Noël ainsi que d'autres cultures du même type. Ces terrains sont situés en plus grande proportion dans la région naturelle des montagnes Blanches (voir Figure 2.1 : Régions naturelles de la MRC de Coaticook).

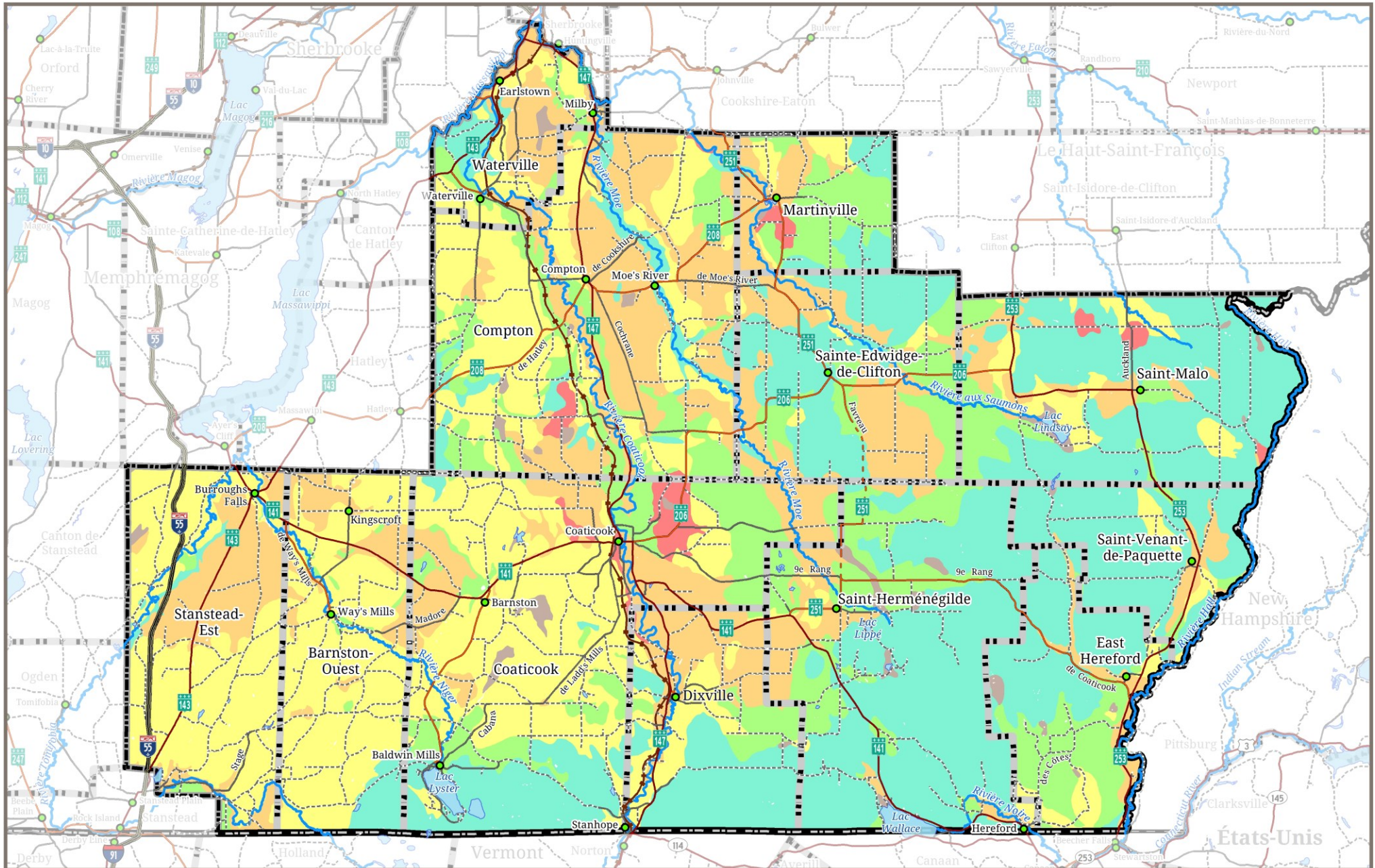
Figure 2.3 : Superficies occupées par les classes de sols 5 et 7 par municipalité, et proportion du territoire agricole par municipalité

Municipalité	Superficies de classes 5 et 7 (ha)	Proportion de la zone agricole protégée* ayant des sols de classes 5 et 7
Saint-Venant-de-Paquette (M)	4 827	82%
Saint-Herménégilde (M)	13 459	80%
East Hereford (M)	5 631	77%
Saint-Malo (M)	9 402	71%
Sainte-Edwidge-de-Clifton (CT)	6 310	62%
Dixville (M)	4 644	60%
Martinville (M)	2 688	56%
Coaticook (V)	9 414	42%
Waterville (V)	1 511	34%
Compton (M)	6 858	33%
Barnston-Ouest (M)	2 646	26%
Stanstead-Est (M)	1 853	16%
Total MRC Coaticook	69 243	51%

*Incluant tous les usages en zone agricole, dont les forêts.

Source : MAPAQ, Tableau ARDA_50K_MRC44, septembre 2009.

Figure 2.4 : Classes de sols (potentiel) de la MRC de Coaticook selon l'Inventaire des terres du Canada (ARDA)



Limites administratives

- Municipalité
- MRC
- États-Unis
- Etat (É.-U.)
- Ville, village ou hameau

Transport

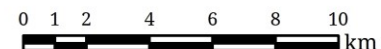
- Autoroute
- Route principale
- Route collective pavée
- Route collective non pavée
- Route locale pavée
- Route locale non pavée
- Voie ferrée

Hydrographie

- Rivière
- Plan d'eau

Inventaire des terres du Canada (ARDA)

- 2 - Limitations modérées
- 3 - Facteurs limitatifs sérieux
- 4 - Facteurs limitatifs très graves restreignant la gamme de cultures
- 5 - Facteurs limitatifs très sérieux restreignant l'exploitation à la culture de plantes fourragère vivaces maïs permettant des travaux d'amélioration
- 7 - Aucune possibilité pour la culture ou le pâturage permanent
- 0 - Sol organique

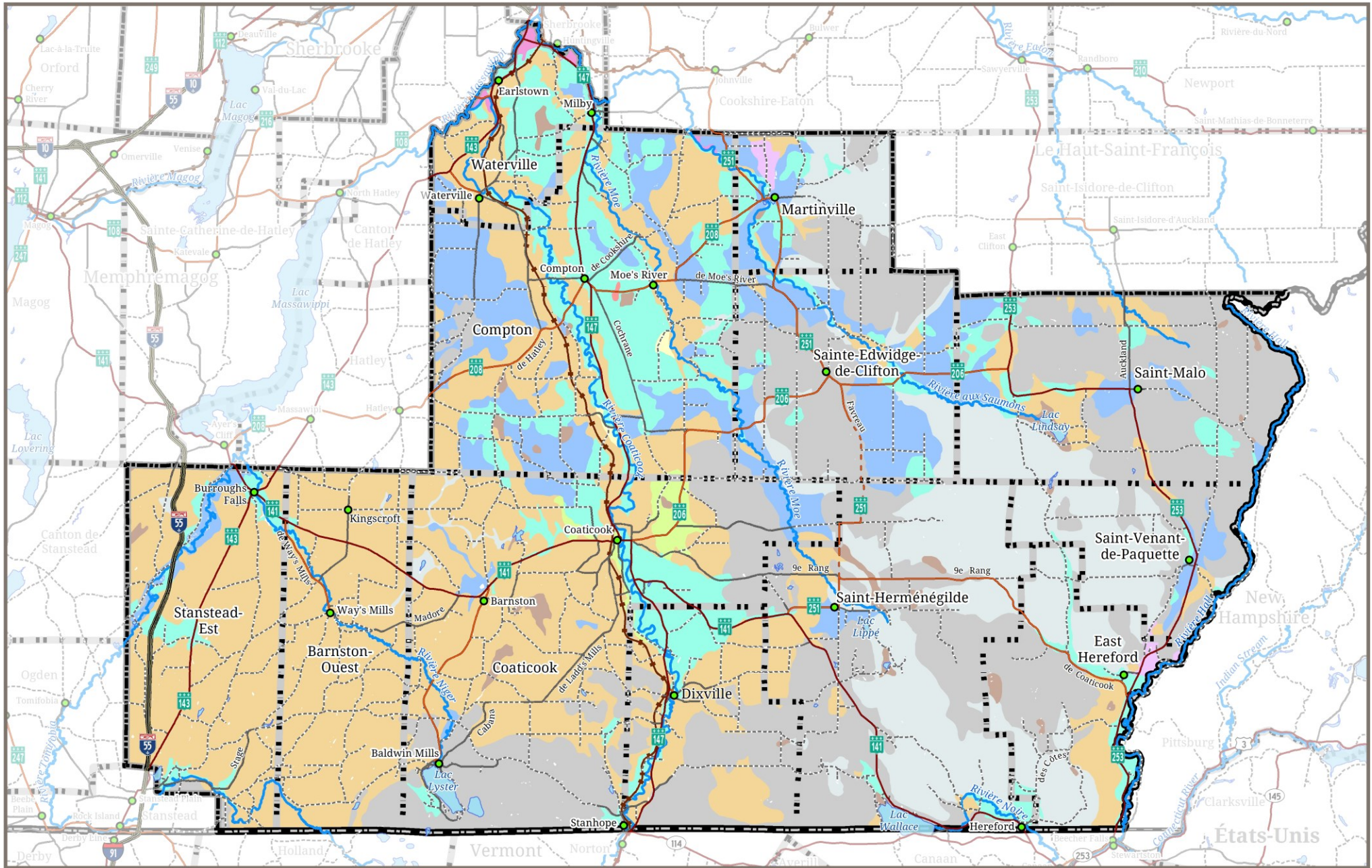


Échelle: 1:240 000

Projection: NAD83 MTM 7

Sources: Adresses Québec, Base de données topographiques du Québec (BDTQ) Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement (IRDA)
 Réalisation: Martin Mimeault, géomaticien

Figure 2.5 : Sous-classes de sols (limitations) de la MRC de Coaticook selon l'Inventaire des terres du Canada (ARDA)



Limites administratives

- Municipalité
- MRC
- États-Unis
- État (É.-U.)
- Ville, village ou hameau

Transport

- Autoroute
- Route principale
- Route collectrice pavée
- Route collectrice non pavée
- Route locale pavée
- Route locale non pavée
- Voie ferrée

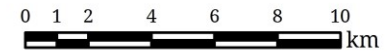
Hydrographie

- Rivière
- Plan d'eau

Limitations principales pour l'agriculture

- Basse fertilité
- Désavantages mineurs
- Ensemble de facteurs défavorables
- Érosion
- Inondations
- Manque d'humidité
- Relief

- Roc solide
- Sol organique
- Sol pierreux
- Surabondance d'eau



Échelle: 1:240 000

Projection: NAD83 MTM 7

Figure 2.6 : Classes de sol par municipalité (en hectares) sur toute la zone agricole (incluant les secteurs qui ne sont pas utilisés pour l'agriculture)

Municipalités	Classes des sols							Total
	2	3	4	5	7	0	non classé	
Saint-Malo (M)	192	1 608	1 849	2 798	6 603	181	78	13 309
Saint-Venant-de-Paquette (M)	-	524	478	932	3 896	13	14	5 856
East Hereford (M)	-	986	562	2 039	3 592	113	41	7 334
Saint-Herménégilde (M)	1	1 402	1 456	3 396	10 063	318	242	16 877
Dixville (M)	34	1 413	1 586	1 397	3 248	16	52	7 744
Coaticook (V)	549	5 411	6 372	5 292	4 122	282	332	22 360
Barnston-Ouest (M)	122	2 549	4 649	2 069	578	-	43	10 009
Stanstead-Est (M)	489	3 704	5 380	1 654	198	60	120	11 606
Sainte-Edwidge-de-Clifton (CT)	31	2 558	1 301	2 727	3 583	-	24	10 224
Martinville (M)	133	1 200	770	1 638	1 050	14	33	4 839
Compton (M)	261	6 018	7 397	4 264	2 594	189	107	20 831
Waterville (V)	237	1 174	1 409	870	640	87	66	4 483
Total MRC Coaticook	2 048	28 546	33 209	29 075	40 168	1 272	1 153	135 471
% MRC Coaticook	1,51	21,07	24,51	21,46	29,65	0,94	0,85	100,00

Source : MAPAQ, Tableau ARDA_50K_MRC44, 2015.

2.3 Climat

Différentes mesures peuvent être prises pour parler des conditions climatiques d'une région. Comme le climat et les événements météorologiques ont une influence majeure sur le potentiel d'une région et sur les événements pouvant mettre les cultures en danger, cette section explorera certaines de ces mesures et leurs liens avec l'agriculture de la région.

Au niveau des précipitations, la localisation de la MRC de Coaticook dans les Appalaches apporte des précipitations moyennes de l'ordre de 708 à 787 mm entre le 1^{er} avril et le 31 octobre⁹. Pour le meilleur et pour le pire, la région se classe donc dans les régions qui reçoivent plus de précipitations que la moyenne québécoise. Les nuages étant arrêtés par les montagnes, les secteurs plus en altitude reçoivent généralement un peu plus de précipitations que les secteurs de plus basse altitude¹⁰.

Étant une région au climat continental humide avec des hivers, les plantes et les activités aux champs sont arrêtées annuellement par la période hivernale. En moyenne, le dernier gel printanier a lieu entre le 11 mai et le 16 mai sur le territoire plus chaud de Compton-Stanstead-Est, et entre le 17 mai et le 23 mai pour le reste du territoire¹¹. Pour sa part, la première gelée automnale a en moyenne lieu entre le 20 septembre et le 5 octobre partout sur le territoire. La saison moyenne sans gel est d'entre 122 et 134 jours. La tendance actuelle va dans le sens d'un allongement de la saison sans gel dans notre région¹².

Quatre indices agroclimatiques souvent utilisés pour le secteur agricole sont les unités thermiques maïs (UTM), les degrés-jours, les zones de rusticité et la longueur de la période de croissance. Ces quatre mesures servent à choisir des espèces de plantes ou des variétés qui pourront s'accommoder au climat d'un lieu déterminé. Les UTM sont utilisées pour la culture du maïs, les degrés-jours pour les grandes cultures, la longueur de la saison de croissance végétale est utile dans les productions maraîchères alors que les zones de rusticités sont plus utilisées pour les plantes vivaces, dont certaines produisent des fruits.

La Financière agricole du Québec (FADQ) utilise une délimitation de zones d'UTM basée principalement sur les limites administratives des municipalités. La figure 2.7 présente les délimitations et les niveaux d'UTM à l'approche de la saison de culture 2016. Les UTM servent à baliser les régions où certaines cultures peuvent être assurées et à quel moment doivent être faits certains travaux (comme les semences) pour pouvoir se prévaloir de l'assurance. Les

9 Agrométéo Québec, CRAAQ, Moyenne du cumul des précipitations entre le 1^{er} avril et le 31 octobre (compilé de 1974 et 2003).

10 Idem.

11 Agrométéo Québec, CRAAQ, Moyenne de la date du dernier gel printanier (seuil 0°C, compilé de 1979 à 2008).

12 Agrométéo Québec, CRAAQ, Atlas agroclimatique du Québec, 2012.

délimitations sont basées sur leurs observations sur le terrain, sur les rendements, etc. Une carte similaire avec des gradients plus naturels aurait également pu être présentée, mais nous avons préféré nous calquer sur les chiffres de la FADQ comme cette carte pourrait être utile pour quelqu'un souhaitant démarrer de nouvelles cultures de maïs. Comme les zones et les critères d'admissibilité peuvent changer, l'information juste sera celle présentée par la Financière agricole, et non par le PDZA. Agriculture et agroalimentaire Canada présentent l'information sous forme de carrés de 10 km par 10 km avec des intervalles d'UTM moyens pour chaque secteur (Figure 2.8).

Le territoire de la MRC de Coaticook reçoit entre 2200 et 2550 UTM annuellement, ce qui en fait un territoire relativement chaud par rapport aux autres MRC estriennes. Le seul autre endroit estrien présentant 2550 UTM est Danville. Les secteurs le plus chauds de la MRC reçoivent environ la même quantité d'UTM que Shawinigan, Drummondville ou Lévis. Les sections plus froides reçoivent plutôt une quantité d'UTM similaire à ce qu'on peut observer à Montmagny, La Pocatière ou Thetford Mines¹³. Certaines régions du sud-ouest du Québec dépassent les 3 000 UTM, ce qui favorise de meilleurs rendements du maïs, alors que d'autres régions agricoles nordiques comme le nord de l'Abitibi atteignent à peine les 1 500 UTM¹⁴, ce qui limite la variété des cultures du maïs, mais permet tout de même l'élevage bovin et la culture des fourrages.

Pour sa part, la durée moyenne de la saison de croissance végétale représente le nombre de jours où la température moyenne est au-dessus de 5,5 °C. En moyenne, la durée est d'entre 200 et 207 jours pour la plupart du territoire de la MRC, à l'exception du secteur du Mont Hereford et d'une section de Saint-Venant-de-Paquette et de Saint-Malo qui profitent plutôt de 191 à 199 jours de croissance en moyenne.

Les zones de rusticité sont généralement mieux connues que les unités thermiques maïs de la population en général; les jardiniers choisissent leurs variétés de plantes vivaces en fonction de cette information. Selon la figure 2.9 (Zone de rusticité des plantes 1981-2010), les zones de rusticité dans les secteurs plus chauds sont de 5a, comme dans certains secteurs de Waterville, Compton et Stanstead-Est. Le reste de la MRC est principalement en zone 4b, avec certaines zones en altitude (et où il n'y a pas d'agriculture) en zone 4a.

Vu le grand nombre de paramètres climatiques, il est difficile de comparer et de dire que telle ou telle région ont des climats similaires. De façon très générale, le climat de la région naturelle des montagnes Blanches de la MRC de Coaticook a plusieurs points en commun avec le climat de la MRC du Haut-Saint-François ou de la région montagnaise de la MRC de Memphrémagog. Le climat de la région naturelle du Plateau d'Estrie-Beauce a plus de points en commun avec le

13 Atlas agroclimatique du Québec, CRAAQ, Moyenne du cumul des unités thermiques maïs (UTM) pour la période de 1979 à 2008. Carte produite en 2012.

14 Idem.

climat de la MRC du Val-Saint-François, de la Ville de Sherbrooke ou de l'est de la MRC de Memphrémagog. De façon générale, la MRC du Granit est plus froide que la MRC de Coaticook.

En ce qui concerne les produits forestiers non ligneux (PFNL), il est à noter que les sous-domaines bioclimatiques présents sur le territoire de la MRC de Coaticook sont l'érablière à bouleau jaune dans les zones plus froides et l'érablière à tilleul de l'est dans les secteurs plus chauds¹⁵. Les écosystèmes forestiers ont une influence sur les PFNL qu'une forêt peut produire.

L'expérience des producteurs sur le terrain est également un indicateur intéressant. Plusieurs producteurs parlent du « microclimat de Compton » pour décrire une zone plus chaude sur le territoire de Compton. En regard des cartes des unités thermiques maïs et des cartes de rusticité, il semble effectivement que Compton présente un climat plus chaud que d'autres régions de la MRC. Toutefois, Stanstead-Est et Waterville semblent aussi bénéficier du même climat favorable. Il serait intéressant de voir où et comment les producteurs agricoles nous suggèreraient de prendre les mesures pour démontrer l'existence du « microclimat de Compton ».

Les changements climatiques sont considérés comme un fait par la communauté scientifique qui souligne également qu'ils ont déjà et auront des effets profonds sur la société et l'environnement naturel¹⁶. Les secteurs agricole et forestier devront s'y adapter. Si une hausse des températures moyennes pouvait allonger les périodes de croissance, diminuer la quantité moyenne de nourriture devant être ingérée par les animaux de ferme pour se chauffer et diminuer la mortalité chez les jeunes de certaines espèces qui sont élevées à l'extérieur¹⁷, plusieurs désavantages sont aussi prévus. L'arrivée de nouvelles mauvaises herbes, maladies et parasites est également prévue. Des périodes de chaleurs accablantes pour les animaux de ferme sont également à prévoir, accompagnées de sécheresses et des inondations automnales¹⁸. L'allongement de la saison de culture risque de permettre la culture de céréales et protéagineux sur plusieurs terres, et des productions plus rentables risquent de faire augmenter la valeur des terres. Des étés plus chauds et plus longs risquent aussi de nécessiter des quantités plus importantes d'eau pour l'irrigation. Selon les experts en sciences atmosphériques, les hausses de températures moyennes les plus probables d'ici 2050 sont de

15 GROUPE DDM, Diversification économique, exploitation durable et mise en valeur de la forêt privée sur le territoire de la MRC de Coaticook – Portrait et plan de mise en oeuvre global. Document présenté au CLD de la MRC de Coaticook, 2014, 100 p.

16 Ouranos. Vers l'adaptation, des connaissances scientifiques de pointe pour mieux se préparer aux changements climatiques, 2015.

17 Agriculture et agroalimentaire Canada, *Incidence des changements climatiques sur l'agriculture au Canada*, 2015, <http://www.agr.gc.ca/fra/science-et-innovation/pratiques-agricoles/climat/perspectives-d-avenir/incidence-des-changements-climatiques-sur-l-agriculture-au-canada/?id=1329321987305>

18 Idem.

l'ordre de 2°C à 4°C, suivi de hausses de 4°C à 7°C entre 2050 et 2100¹⁹. Si ces périodes semblent très lointaines, l'espérance de vie actuelle des Québécois fera que la relève risque de connaître ces changements de son vivant et devra s'y adapter. Ces changements ont déjà lieu; l'augmentation des températures moyennes depuis 1950 serait d'entre 1°C et 3°C, et plusieurs producteurs se rappelleront d'hivers différents quand ils étaient jeunes.²⁰

19 Ouranos, *Vers l'adaptation, des connaissances scientifiques de pointe pour mieux se préparer aux changements climatiques*, 2015, <https://www.ouranos.ca/wp-content/uploads/2016/02/SyntheseResume.pdf>

20 Ouranos, *Vers l'adaptation, des connaissances scientifiques de pointe pour mieux se préparer aux changements climatiques*, 2015, <https://www.ouranos.ca/wp-content/uploads/2016/02/SyntheseResume.pdf>

Figure 2.7 : Unités thermiques maïs selon la Financière agricole – Territoire de la MRC de Coaticook

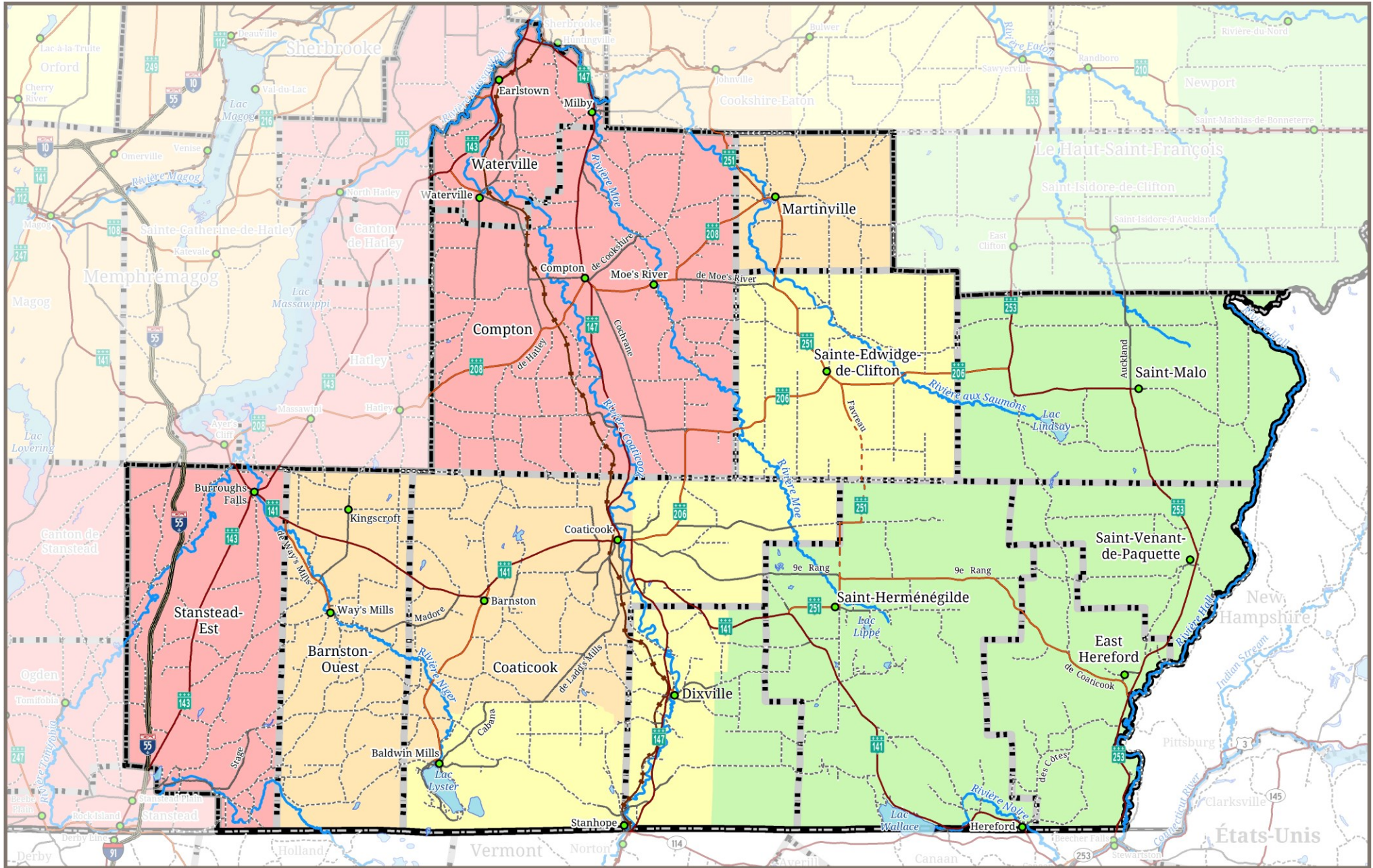
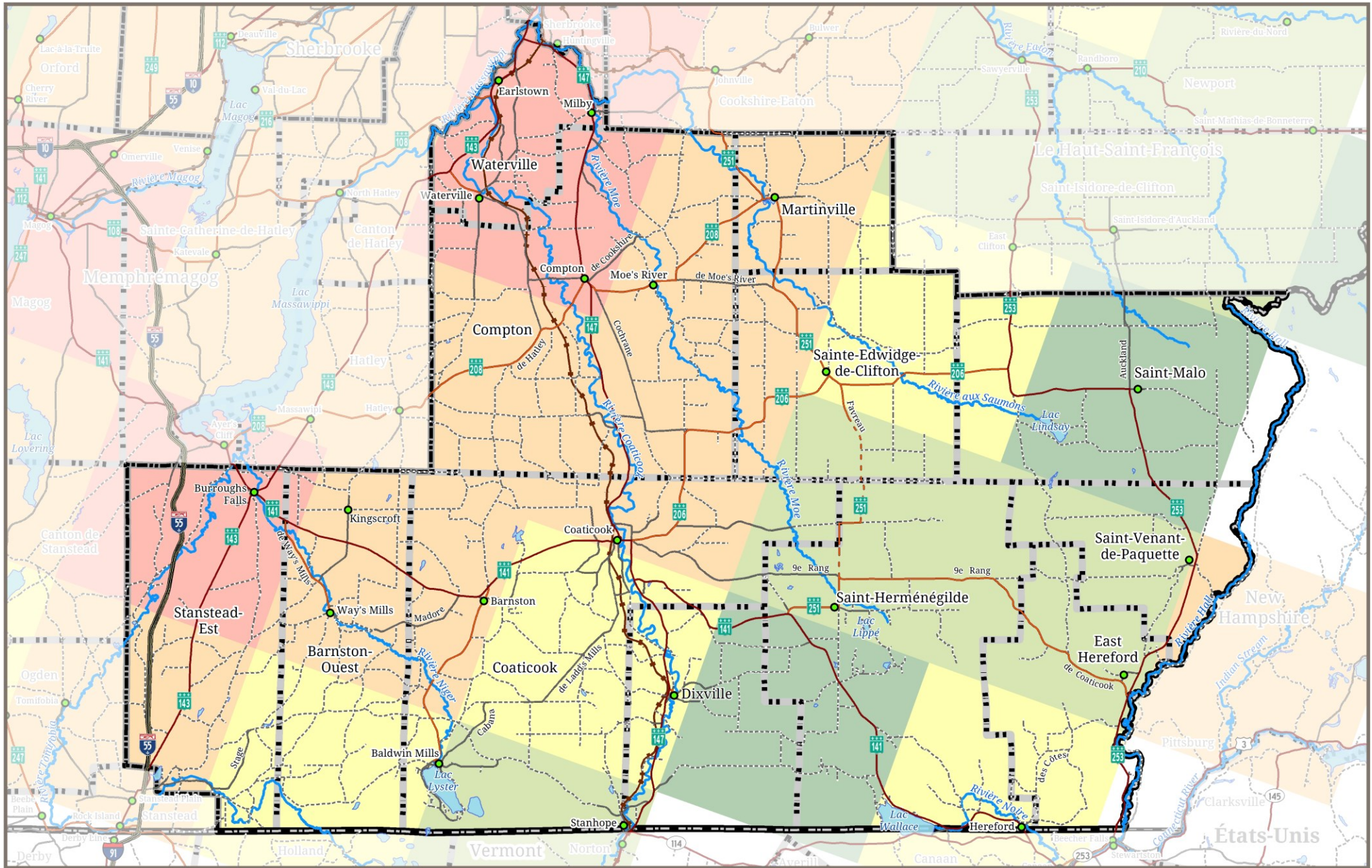


Figure 2.8 : Unités thermiques maïs – Agroclimat du Québec, Cumul des UTM attendus 8 années sur 10



Limites administratives

- Municipalité
- MRC
- États-Unis
- État (É.-U.)
- Ville, village ou hameau

Transport

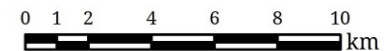
- Autoroute
- Route principale
- Route collectrice pavée
- Route collectrice non pavée
- Route locale pavée
- Route locale non pavée
- Voie ferrée

Hydrographie

- Rivière
- Plan d'eau

Unités thermiques de maïs (UTM)

- 2100 à 2200
- 2200 à 2300
- 2300 à 2400
- 2400 à 2500
- 2500 à 2600



Échelle: 1:240 000

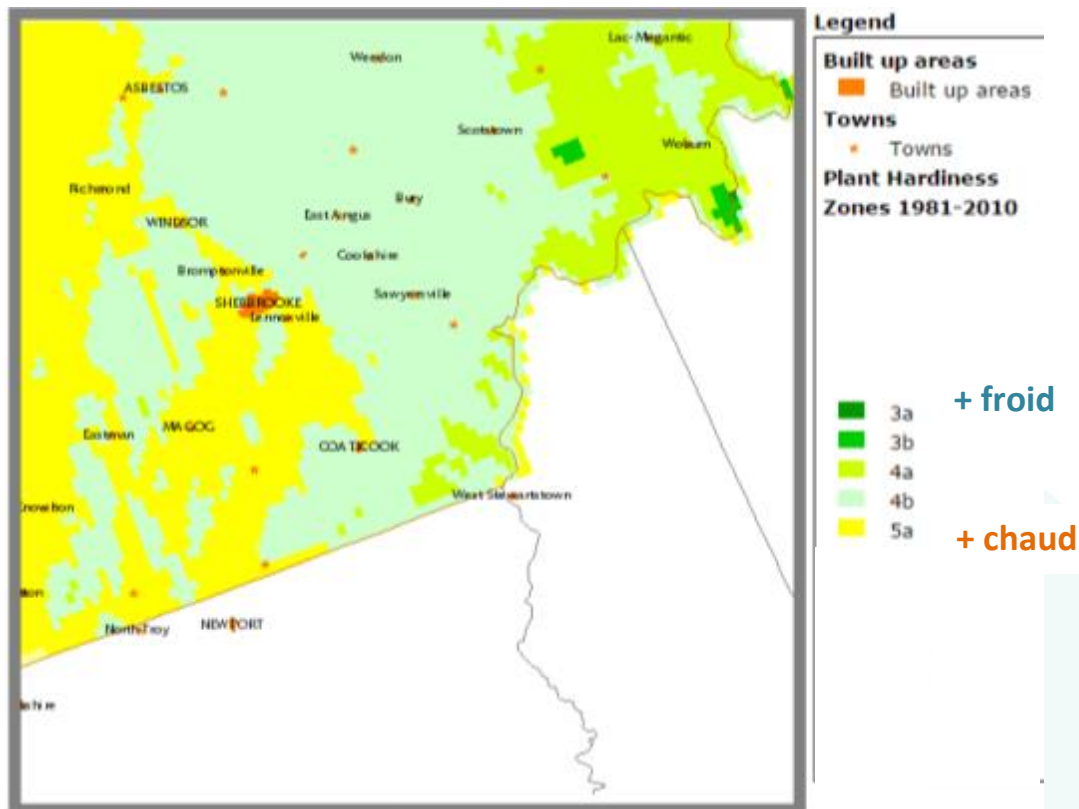
Projection: NAD83 MTM 7



Sources: Adresses Québec, Base de données topographiques du Québec (BDTQ) Agriculture et Agroalimentaire Canada

Réalisation: Martin Mimeault, géomaticien

Figure 2.9 : Zone de rusticité des plantes 1981-2010



Source : Ressources naturelles Canada, Rusticité des plantes 1981-2010, Cartographie interactive, 2016.

2.4 Cours d'eau

Les étendues d'eau couvrent environ 1 % du territoire, les principaux lacs (notamment les lacs Wallace, Lyster, Lindsay et Lippé) se trouvent en bordure ou en plein cœur de la région naturelle des montagnes Blanches. Le territoire de la MRC présente également quelques rivières (dont la Coaticook, la Niger, la Moe, la rivière aux Saumons), plusieurs ruisseaux (dont le plus connu est probablement le Ruisseau Pratt). Les milieux humides représentent également 3,2 % du territoire et sont répartis sur l'ensemble du territoire.

Les vallées des rivières ne sont pas toutes égales d'un point de vue agricole. La rivière Coaticook et la rivière Moe coulent à quelques kilomètres de distance, mais présentent des caractéristiques très différentes pour l'agriculture. La Coaticook est dans une large vallée qui est cultivée. Les inondations sont fréquentes dans les champs du fond de la vallée. De son côté, la rivière Moe est encaissée dans sa vallée pour une bonne partie de son cours, encadrée par des pentes abruptes qui se portent beaucoup moins bien à l'agriculture. Aux endroits où elle n'est

pas encadrée par des pentes fortes, le courant peut être très puissant pendant les crues occasionnant des inondations et des dommages sérieux à ce qui la borde.

Le territoire de la MRC de Coaticook est traversé par deux des trois rivières estriennes notées comme Zone d'intervention prioritaire pour le phosphore (ZIPP), soit la rivière Coaticook et la rivière Tomifobia²¹. Les ZIPP sont des bassins versants agricoles où des mesures sont suggérées et encouragées pour limiter l'érosion des sols qui transportent le phosphore dans les cours d'eau.

L'accroissement des superficies en cultures est interdit sur tout le territoire de la MRC comme toutes les municipalités de la MRC sont classées dans les listes de municipalités dans des bassins versants dégradés (Annexes II, III et V) au Règlement sur les exploitations agricoles (REA). Le Règlement de contrôle intérimaire de la MRC à propos de la protection et la mise en valeur des boisés encadre également les échanges de terres en culture sur une base de gestion des bassins versants, en fonction du couvert forestier.

La région a connu de nombreux problèmes d'inondation au courant des dernières années. Entre autres, le ruisseau Pratt, un ruisseau prenant sa source dans un bassin versant principalement agricole, a débordé dans le centre-ville de Coaticook en janvier 2014, occasionnant des dégâts matériels majeurs. Voir également la section *Projet de couverture de sol dans le bassin versant du Ruisseau Pratt*.

Certains producteurs agricoles riverains subissent également des inconvénients dus aux inondations. Entre autres, les propriétaires de l'entreprise la Joualvert ont subi des dommages importants à leurs cultures au printemps 2015. Suite à l'inondation et subséquemment à un épisode de grêle, les producteurs ont finalement réussi à livrer les légumes qu'ils s'étaient engagés à produire en faisant appel à la générosité de la population et d'autres producteurs affiliés à Équiterre²².

Le niveau d'eau des cours d'eau de la MRC de Coaticook est également influencé par 33 barrages. Ces derniers étaient encadrés jusqu'à récemment par le Centre d'expertise hydrique du Québec, ils sont maintenant sous la responsabilité du MDDELCC. Plusieurs ont des impacts de près ou de loin sur l'agriculture; certains servent à créer des réservoirs pour l'irrigation, d'autres sont nécessaires pour pratiquer l'aquaculture, certains ont permis la consolidation de la villégiature en bordure des lacs (ce qui a un impact sur les grandes affectations et les distances

21 MAPAQ, *L'Amélioration de la qualité de l'eau en milieu agricole, les ZIPP y veillent*, 2012.

22 Radio-Canada, Inondation : immense élan de solidarité pour deux agriculteurs de Coaticook, 16 novembre 2015, <http://ici.radio-canada.ca/regions/estrie/2015/11/16/003-inondation-coaticook-ferme-joualvert-elan-de-solidarite.shtml?isAutoPlay=1>

séparatrices en lien avec les odeurs), d'autres utilisées pour l'hydro-électricité sont contrôlées et occasionnent parfois des inondations lors d'entretiens des barrages.

« Il y a amélioration à apporter pour ce qui est de la gestion du barrage. Je vois un partenariat avec les agriculteurs pour évaluer le niveau d'inondations en aval et réduire les risques de pertes des cultures. Par exemple, il y a deux ans j'ai appelé lorsque la rivière commençait à inonder [dans mon champ] et ils ont pu réduire l'ouverture du barrage et ainsi empêcher l'inondation de faire des dégâts.»

Producteur agricole de Compton

La MRC de Coaticook fait aussi une analyse de l'eau de certains de ses cours d'eau dans le but d'en faire un suivi d'année en année. Afin d'avoir une indication sur la qualité de l'eau, trois paramètres sont principalement mesurés soit, la concentration en phosphore total, en matières en suspension et en coliformes fécaux. Ces paramètres ont été choisis parce qu'ils sont de bons indicateurs de la qualité de l'eau de surface et qu'ils risquent d'être influencés par la pollution urbaine, récréotouristique et agricole susceptible d'être présente sur le territoire à l'étude. Les données recueillies sont ensuite partagées avec le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) qui les compile et qui propose des actions pour une gestion intégrée sur tout le territoire du bassin versant de la rivière Saint-François et des rivières qui s'y jettent.

L'eau consommée par 92% des résidents de la MRC provient des eaux souterraines²³, soit par des puits domestiques ou par des puits municipaux. Seuls les 1600 citoyens de Waterville connectés au réseau d'aqueduc consomment de l'eau de surface provenant du lac Massawippi.

Depuis 2007, la MRC de Coaticook offre du financement par le biais de son Fonds de cours d'eau, afin de soutenir et stimuler la réalisation de projets structurants dont les actions auront un impact positif sur la ressource en eau de la région, soit au niveau de la qualité de l'eau, de la protection et de la restauration des écosystèmes aquatiques, de même que de la sécurité de la population. En 2016, le fonds a un budget annuel de 25 000\$. Les projets soumis lors des dernières éditions du programme ont principalement été des enrochements de bandes riveraines ayant pour objectif de limiter les dégâts localisés dus à l'érosion.

Projets visant la diminution des problématiques liées au du Ruisseau Pratt

Le Ruisseau Pratt étant un cours d'eau ayant un historique de débordement en plein centre-ville de Coaticook, différents projets ont été mis sur pied pour en limiter les effets négatifs, tant chez les producteurs agricoles que grâce à des infrastructures municipales.

23 MDDELCC, Répertoire des installations municipales de distribution d'eau potable, 2016.

Un projet a été mis de l'avant par le Club agroenvironnemental de l'Estrie pour valider les bienfaits de l'usage de cultures protégeant le sol. Au courant des 20 dernières années, la fragilité des sols et la hausse de popularité des cultures annuelles ont mené à une plus grande érosion et à des débits plus importants du ruisseau en période de fonte des neiges ou de fortes précipitations.

Le projet visait à informer les producteurs des mesures qu'ils peuvent mettre en œuvre pour participer à la résolution de ce problème (entre autres par les cultures de couverture de sol comme le trèfle, la vesce, ou le ray-grass) ainsi que les inciter à agir. Notons également que les agronomes du Club agroenvironnemental de l'Estrie suggèrent qu'en plus de présenter des avantages pour la gestion de l'eau sur le territoire, ces pratiques pourraient permettre d'améliorer les rendements agricoles²⁴.

La Ville de Coaticook évalue également la possibilité d'installer des bassins de rétention qui permettraient de limiter les volumes d'eau extrêmes lors des crues, limitant ainsi les débordements dans le centre-ville. Des travaux à la section urbaine du ruisseau Pratt ont également été faits pour faciliter le passage de l'eau et limiter l'accumulation d'eau lorsque les niveaux sont anormalement élevés.

Projet corridor de liberté

Au moment d'écrire ces lignes, la rivière Coaticook est sous la loupe de trois universités québécoises. Depuis l'automne dernier, la rivière Coaticook fait l'objet d'un projet de recherche d'envergure en hydrogéomorphologie, soit la science étudiant l'influence des cours d'eau sur la forme terrain. Ce projet vise à définir une zone inondable précise le long de la rivière Coaticook et de certains tributaires, de même qu'à établir l'espace dans lequel la rivière peut se déplacer naturellement et créer des méandres. On nomme l'espace nécessaire à la rivière pour inonder et éroder «l'espace de liberté de la rivière». Le projet de recherche vise à étudier et identifier les possibilités et les obstacles liés à l'intégration de l'approche par espace de liberté pour les organisations locales. Cette approche permettrait de garder cet espace le plus naturel possible afin de réduire les risques et les dommages dus à la rivière, tout en recréant des habitats propices pour la faune et la flore.

Simon Massé et Thomas Buffin-Bélangier de l'Université du Québec à Rimouski sont à la base de ce projet d'étude. L'étude permettra de recenser les particularités de la rivière Coaticook et de noter la présence d'indicateurs d'intérêt qui permettront de mieux comprendre la dynamique hydrique de la rivière Coaticook (érosion des berges, dépôt de sable, plaines de débordement, déplacement du cours d'eau, etc.). Ce projet de recherche mise sur une approche collaborative

²⁴ Club agroenvironnemental de l'Estrie,
Diminution du ruissellement et de l'érosion sur des sols sensibles particuliers à l'Estrie. Zone d'intervention ciblée: le bassin versant du Ruisseau Pratt, 2015.

avec le milieu. Afin que l'ensemble des participants puisse maîtriser les notions d'hydrogéomorphologie inhérentes à l'approche par espace de liberté, plusieurs organisations ont été rencontrées, soit les représentants des ministères régionaux concernés par le projet ainsi que le secteur agricole. Une présentation synthétisée du projet a également été réalisée dans les conseils municipaux de Dixville, Coaticook, Compton et Waterville à l'automne 2015. Par la suite, une série de trois rencontres réunissant tous les organismes est prévue entre le mois de mai 2016 et le printemps 2017 ont eu lieu.

Ce projet découle du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC) et est financé par le Fonds vert, avec la participation du ministère de la Sécurité publique. La MRC de Coaticook est également un partenaire financier de ce projet.

Ce projet est une réalisation de :

- L'Université du Québec à Rimouski
- L'Université Concordia
- L'Université du Québec à Trois-Rivières

En collaboration avec :

- Le COGESAF
- La MRC de Coaticook

3. Portrait de l'agriculture et des activités complémentaires

En 2015, le territoire de la MRC compte 559 entreprises agricoles enregistrés²⁵ qui se partagent 76 399 ha de superficie incluant aussi leurs érablières, leurs bâtiments agricoles, les friches, les terres à bois, etc. Un autre 3 892 ha appartiennent à 48 entreprises agricoles de l'extérieur de la MRC²⁶. Les superficies agricoles appartenant aux producteurs enregistrés sont donc de 80 291 ha, soit 59 % du territoire de la MRC de Coaticook.

En 2015, les productions végétales comptent pour 40 642,7 ha²⁷, incluant les pâturages naturels. Parallèlement, les producteurs de la région élèvent simultanément 16 065 vaches laitières et 6 203 bovins de boucherie, engraisent annuellement 203 296 porcs, possèdent 1 697 brebis et agnelles, sans oublier les 141 chèvres. Il y a également des élevages de truites d'ensemencement et de table, des veaux lourds, des volailles, etc. Comment ces productions ont-elles évolué dans les dernières années ? Où en est la région ? Ces questions seront explorées dans la présente section.

3.1 Chiffres d'affaires agricoles et nombre d'entreprises par production

Le revenu agricole annuel total des producteurs agricoles de la MRC de Coaticook a connu une croissance soutenue de 1993 à 2015 pour passer de 86 M\$ à 250M\$. La proportion que représentent ces revenus sur les revenus agricoles de l'Estrie est restée constante de 1993 à 2010; les revenus agricoles de la MRC de Coaticook représentant le tiers des revenus agricoles estriens pour l'ensemble de ces années. Le tableau suivant présente la distribution des revenus selon les types de productions.

25 MAPAQ, Répartition du nombre d'entreprises agricoles selon la strate de revenu total brut (Données préliminaires), 2015.

26 MAPAQ, Répartition du nombre de fermes selon les strates de revenus agricoles et la superficie occupée (Données préliminaires), 2015.

27 Travail de géomatique par Néogis (contrat donné par la MRC de Coaticook) et retravaillé par le MAPAQ. Travail d'identification et de classification produit en 2016 à partir de photos aériennes de 2007 et 2013.

Figure 3.1 : Nombre d'entreprises et revenus par source de revenus agricoles pour 2015

Source de revenu	Nombre d'exploitation	Revenu répartis	Revenu moyen par exploitation
Bovins laitiers et production laitière	215	134 529 000 \$	625 716 \$
Porcs	45	63 643 000 \$	1 414 289 \$
Bovins de boucherie	107	9 689 000 \$	90 551 \$
Poulets et dindons	7	3 372 000 \$	481 714 \$
Ovins	13	947 000 \$	72 846 \$
Chevaux	9	276 000 \$	30 667 \$
Caprins	6	142 000 \$	23 667 \$
Aquaculture en eau douce et en eau marine	3	C*	-
Apiculture	2	C	-
Oeufs	1	C	-
Autres volailles (canards, émeus, etc.)	1	C	-
Total Animale	373	214 737 000 \$	575 702 \$
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	131	9 485 000 \$	72 405 \$
Horticulture ornementale (arbres de Noël, gazon, etc.)	45	6 339 000 \$	140 867 \$
Acériculture	99	4 412 000 \$	44 566 \$
Fourrages	110	4 279 000 \$	38 900 \$
Autres légumes frais	21	2 427 000 \$	115 571 \$
Bois	92	1 742 000 \$	18 935 \$
Cultures abritées	11	1 497 000 \$	136 091 \$
Pommes	9	1 324 000 \$	147 111 \$
Autres fruits	15	737 000 \$	49 133 \$
Autres légumes de transformation	5	132 000 \$	26 400 \$
Bleuets nains	5	34 000 \$	6 800 \$
Pommes de terre	4	10 000 \$	2 500 \$
Total Végétale	372	32 417 000 \$	87 142 \$
Autre Source de Revenus	14	2 480 000 \$	177 143 \$
Total des revenus	-	249 634 000 \$	446 572 \$
Nbre d'exploitations	559	-	-

*Confidentiel : Certains revenus de secteurs de productions avec peu de producteurs sont confidentiels. Leurs revenus peuvent néanmoins être supérieurs à ceux des autres productions.

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires), 2015

Il est opportun de ne pas confondre les revenus présentés ici avec le bénéfice net; les chiffres présentés ici sont les ventes totales, et non pas ce qu'il reste dans l'entreprise (ou dans la poche du producteur) après les dépenses. La hausse des dépenses étant la première source de stress des producteurs agricoles ayant répondu à notre questionnaire aux producteurs agricoles, il faut remettre les hausses de revenus en perspective; si les dépenses augmentent plus vite que les revenus, des revenus supérieurs ne se traduiront pas en plus de marge de manœuvre pour les

entreprises agricoles. Les dépenses par secteurs ne sont toutefois pas disponibles, ce qui rend impossible d'avoir des revenus nets par secteur. Pour avoir un portrait plus juste de la situation des entreprises agricoles et de la santé financière du secteur agricole, il aurait également été intéressant de comparer les ratios d'endettement par secteur de production. Ces chiffres ne sont toutefois pas facilement disponibles. Étant accessibles, nous observerons toutefois les tendances pour les revenus bruts.

En analysant ces chiffres, il faut prendre en considération qu'une entreprise ou un secteur avec des revenus moins importants que les autres peut participer à l'économie régionale de façons différentes. Par exemple, une entreprise peut produire un produit particulier qui attire les clients de l'extérieur du territoire et qui favorise le tourisme gourmand et participe au rayonnement et à la renommée de notre production régionale. Ces revenus indirects ne sont pas calculés dans les revenus directs de l'entreprise, mais profitent de façon significative à la région. Par exemple, les études ontariennes à ce propos suggèrent que chaque dollar d'investi dans un marché public engendrent environ 2 dollars de plus de ventes dans les commerces autour du marché²⁸.

Une portion importante de ces revenus est investie dans des services financiers, des salaires, de la machinerie et des équipements agricoles, des intrants (fertilisants, pesticides, combustibles, etc.), des services vétérinaires et autres. Ces activités ont un impact important sur l'économie de la MRC de Coaticook par les sommes transigées auprès d'entreprises locales et par les emplois créés.

Les revenus sont dominés par les productions animales qui représentent 86 % du total, contre 13 % pour les productions végétales. Les productions laitières et porcines sont celles qui présentent les revenus les plus importants, soit pour respectivement 53 % et 25 % du revenu agricole régional. Les revenus par entreprise pour le laitier et le porcin ont été en hausse entre 2010 et 2015. Ayant en moyenne 625 716 \$ de revenus annuels par entreprise dans le bovin laitier en 2015 et 1 414 289 \$ de revenus annuels pour les entreprises porcines, ces entreprises ont un poids important dans la balance régionale.

Si les revenus sont différents entre les productions végétales et animales, le nombre d'entreprises est très similaire, avec respectivement 372 et 373 exploitations.

28 Association des Marchés publics du Québec, Guide de démarrage, 2009.

Figure 3.2 : Variation du nombre de producteurs, des revenus et des revenus moyens par entreprises pour différentes productions

Secteur de production	Variation % entre 2010-2015		
	Augmentation ou diminution du nombre de producteurs	Augmentation ou diminution des revenus	Variation du revenu moyen par entreprise
Lait	0%	33%	33%
Porcs	0%	94%	94%
Bovins de boucherie	-20%	6%	33%
Volailles	17%	25%	7%
Ovins	-38%	15%	85%
Chevaux	0%	-1%	-1%
Animal	-5%	44%	51%
Horticulture ornementale	2%	18%	15%
Céréales et protéagineux	12%	5%	-7%
Cultures abritées	22%	15%	-6%
Fourrages pour la vente	10%	24%	12%
Fruits	-6%	-3%	3%
Légumes	88%	41%	-25%
Végétal	49%	40%	-6%
Acériculture	9%	-6%	-14%
Total MRC Coaticook	0%	39%	39%

Les producteurs de veaux lourds, d'aquaculture et d'autres élevages présentaient des nombres confidentiels impossibles à comparer, ils ont donc été retirés du tableau. Notons que l'inflation pour le Québec de 2010 à 2015 est de 8,6 % (Institut de la statistique du Québec). Les productions ayant connu une augmentation du revenu par entreprise inférieure à l'inflation ont été indiquées en rouge, les productions ayant connu une augmentation du revenu par entreprise supérieur à l'inflation ont été indiquées en vert.

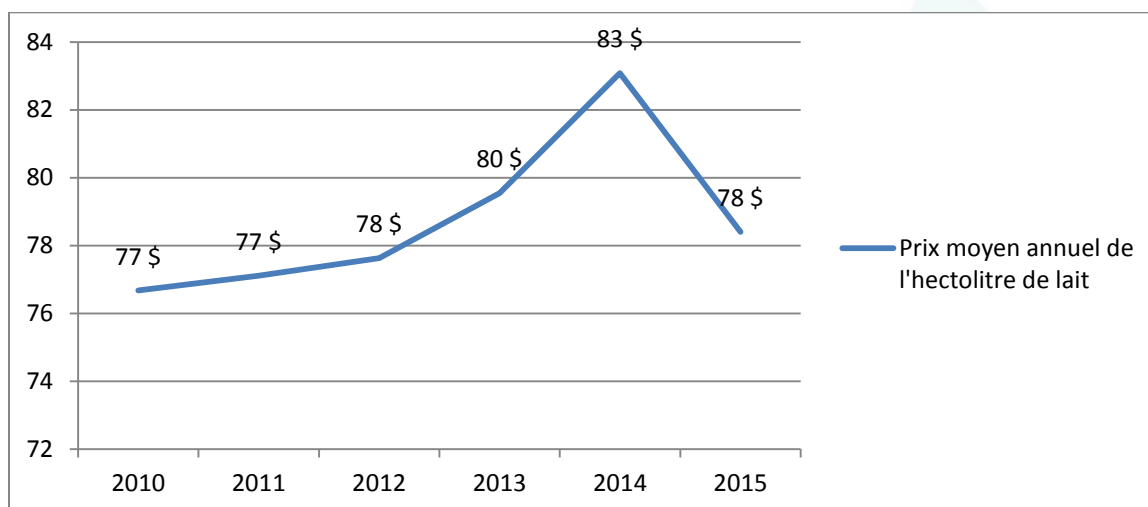
Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015)

En ce qui concerne les variations dans les productions, les revenus pour les productions animales ont augmenté de 51% alors que les productions végétales ont reculé de 6% (sans compter l'acériculture). Notons que les productions végétales ayant connu une hausse du revenu par entreprise au courant des cinq dernières années ne sont pas pour consommation alimentaire humaine, il s'agit des catégories incluant le foin, les arbres de Noël et le gazon. En ce qui concerne la production de légumes, le nombre de producteurs a explosé au courant des dernières années. Cette tendance à la hausse n'a pas été proportionnelle avec les revenus, ce qui explique que le recul du revenu moyen par entreprise.

Du côté des productions animales, la production porcine a connu une stagnation relative des revenus entre 2000 et 2010 pour finalement voir le chiffre d'affaires sectoriel doubler entre 2010 et 2015 (de 33M\$ à 64 M\$) alors que le nombre de producteurs est resté constant.

Du côté des bovins laitiers, la croissance des revenus du secteur a été soutenue et graduelle depuis 1993. En parallèle, on observe une baisse du nombre d'entreprises de bovins laitiers depuis 1993; la région a perdu environ 100 exploitations laitières dans les 22 dernières années. Un sommet du prix moyen de vente du lait a été atteint en 2014, et une baisse a été connue depuis. Une cause reconnue du recul du prix du lait est le phénomène récent de l'importation de volumes importants de lait diafiltré en provenance des États-Unis. Passant la frontière comme un concentré de protéines et évitant ainsi des tarifs douaniers, il est ensuite utilisé comme du lait dans la fabrication de produits fromagers au Canada, mettant une pression à la baisse sur le prix du lait. Le tableau suivant présente la variation du prix moyen de l'hectolitre de lait à composition moyenne sur les six dernières années.

Figure 3.3 : Prix moyen annuel de l'hectolitre de lait à composition moyenne

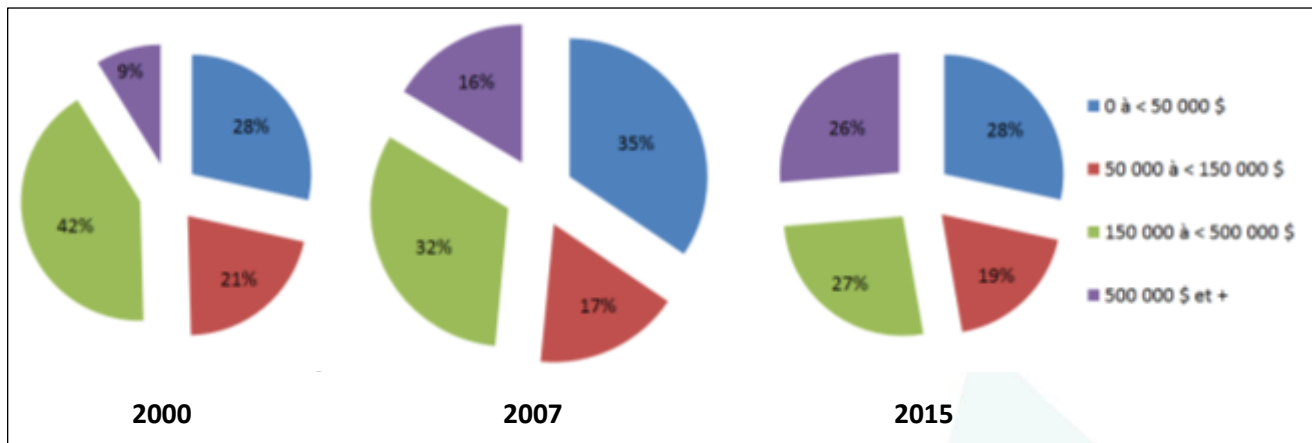


Source : Les Producteurs de lait du Québec, 2016.

Répartition du nombre d'entreprises agricoles selon la strate de revenus total brut

Le profil des entreprises agricoles de la MRC de Coaticook change avec le temps, entre autres au niveau des revenus totaux. La figure suivante présente la ventilation entre les classes de revenus agricoles.

Figure 3.4. : Répartition du nombre d'entreprises agricoles selon la strate de revenus total brut



Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015)

La proportion des entreprises ayant un revenu total brut de 500 000\$ et plus va en augmentant de façon marquée depuis 2000, alors que les entreprises de revenus intermédiaires (catégories couvrant de 50 000\$ à 500 000\$) voient leur proportion relative diminuer. L'augmentation de la taille moyenne des entreprises laitières et porcines joue probablement un rôle important dans ce changement. Dans une moindre mesure, l'inflation participe également à ce changement.

Parallèlement, 79,4 % des producteurs agricoles ayant répondu au questionnaire du PDZA disent que l'agriculture est leur revenu principal, contre 2,8 % pour qui l'agriculture est en voie de devenir le revenu principal et 17,8 % dont l'agriculture n'est pas le principal revenu et qui ne prévoit pas que cette activité devienne leur revenu principal à court terme. Finalement, 81% des répondants disant que l'agriculture n'est pas leur revenu principal et qu'elle ne le deviendra probablement pas à court terme ont des revenus bruts agricoles de 50 000\$ ou moins.

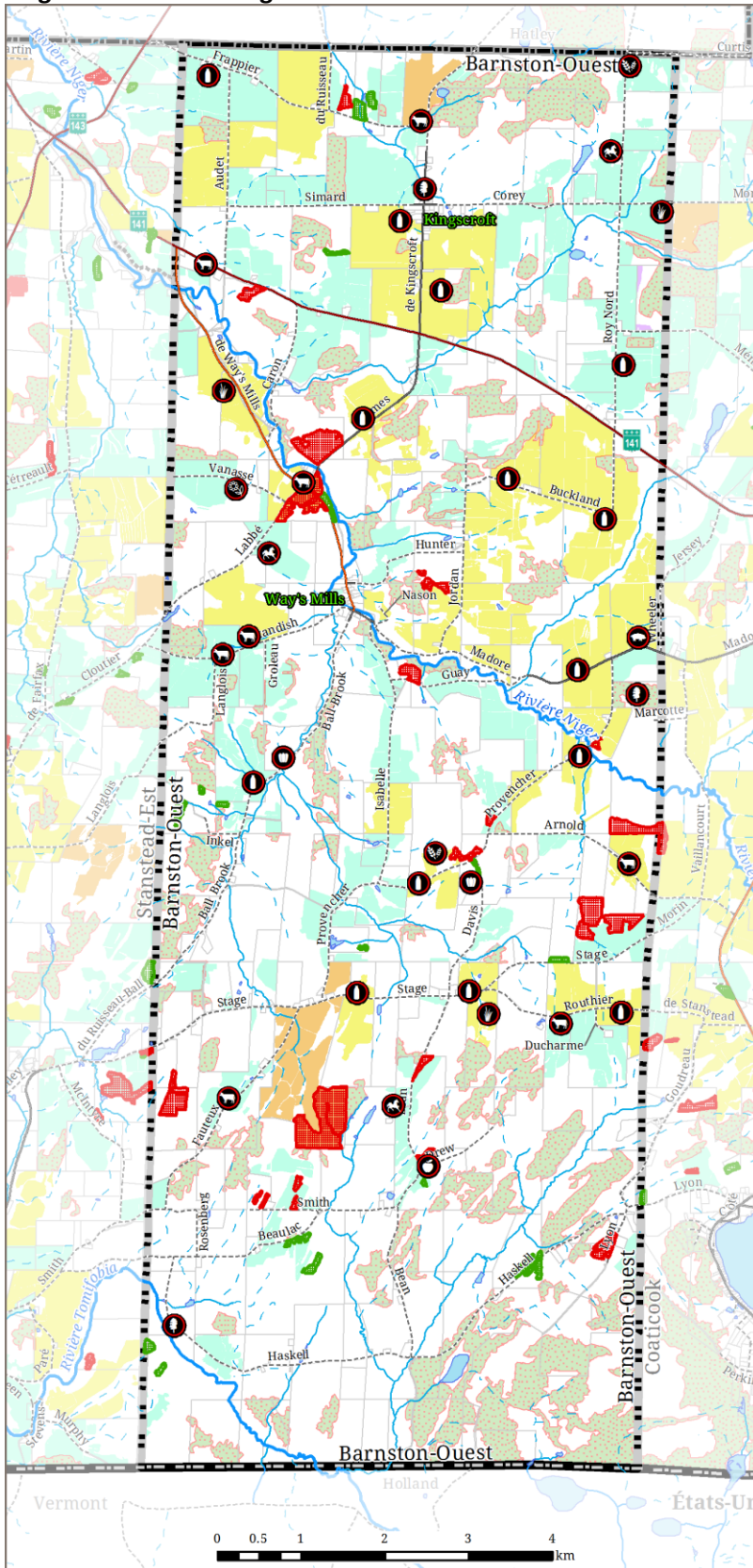
3.2 Cartes présentant les usages agricoles

*« Une image vaut mille mots »
Dicton populaire*

Cette section présente des cartes des différentes municipalités de la MRC de Coaticook et des tableaux incluant les superficies en culture en fonction des différentes utilisations agricoles notés le rôle d'évaluation de la MRC de Coaticook. Les cartes présentent également les friches identifiées dans le cadre du PDZA, la localisation des bâtiments de ferme selon les données préliminaires de l'enregistrement 2015 des entreprises agricoles au MAPAQ ainsi que la localisation des peuplements forestiers ayant un potentiel acéricole (érablières exploitées ou non).

Barnston-Ouest

Figure 3.5 : Portrait agricole de Barnston-Ouest



Légende

Limites administratives

- ▬ Municipalité
- ▬ MRC
- ▬ États-Unis
- Limite de propriété

Transport

- Autoroute
- Route principale
- Route collective pavée
- Route locale pavée
- Route locale non pavée

Hydrographie

- Rivière
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Friches

- Potentiel agricole
- Potentiel forestier

Érabières potentielles

- Érabière potentielle

Superficie cultivée selon la production associée à l'unité d'évaluation

- Élevage de bovins de boucherie
- Élevage de bovins laitiers
- Élevage de porcs
- Productions végétales
- Autres activités agricoles ou unité d'évaluation sans bâtiment agricole

Production principale

- Acériculture
- Autres légumes
- Bovins de boucherie
- Bovins laitiers et production laitière
- Chevaux
- Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains
- Fourrages
- Horticulture ornementale
- Pommes
- Porcs

Sources:
 Base de données topographiques du Québec (BDTQ),
 Néogis - Solutions géomatiques 2016,
 MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles
 (Données préliminaires) 2015,
 Inventaire écoforestier 4e décennal, MFFP 2016
 Rôle d'évaluation de la MRC de Coaticook 2016

Figure 3.6 : Barnston-Ouest, superficies agricoles au rôle d'évaluation foncière, friches et érablières potentielles

Type d'activité agricole selon le code d'utilisation principale de l'unité d'évaluation (rôle d'évaluation foncière)	Superficie en culture (ha)	Proportion des terres agricoles de la municipalité	Proportion de la superficie totale de la municipalité
Élevage de bovins de boucherie	146,8	5,0%	1,5%
Élevage de bovins laitiers	1174,8	40,0%	11,8%
Culture de légumes	12,0	0,4%	0,1%
Autres types de production végétale	2,6	0,1%	0,0%
Autres activités ou unité d'évaluation sans bâtiment agricole	1398,7	47,7%	14,0%
Superficies en culture sur des unités d'évaluation codées non agricoles	199,9	6,8%	2,0%
Total des superficies en culture	2934,8	-	29,4%
Superficie en friche	138,8	-	1,4%
Superficie des érablières potentielles	1144,6	-	11,5%

Sources : Néogis – Solutions géomatiques, 2016.

MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (données préliminaires) 2015.

Inventaire écoforestier 4^e décennal, MFFP, 2016.

Rôle d'évaluation de la MRC de Coaticook, 2016.

Voici quelques observations concernant la municipalité de Barnston-Ouest :

- Le sud de la municipalité est plus boisé et compte moins d'entreprises agricoles. Dans les Montagnes blanches, le sud de la municipalité présente toutefois plusieurs peuplements forestiers ayant un potentiel acéricole.
- De grands massifs d'érablières potentielles au sud de la municipalité.
- La municipalité de Barnston-Ouest est celle avec la plus grande proportion de son territoire en friche selon les travaux de géomatique de Néogis et du MAPAQ. La municipalité compte d'ailleurs certaines des plus grandes friches selon les identifications avec les photos aériennes. Toutefois, selon certaines observations faites ultérieurement grâce à Google Streets, il se pourrait que certaines de ces friches soient plutôt des pacages.

Figure 3.7 : Portrait agricole de Saint-Venant-de-Paquette et East Hereford

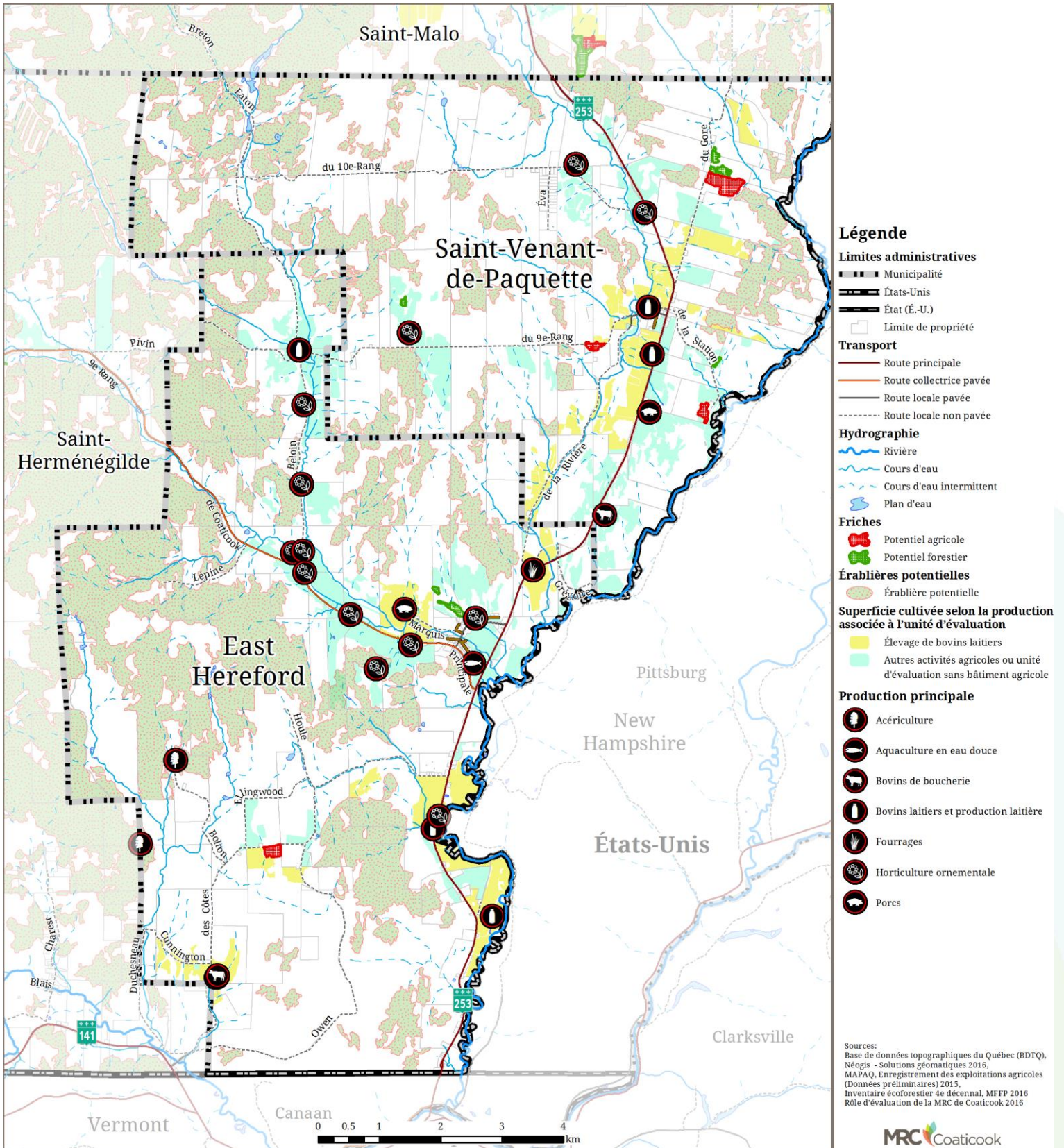


Figure 3.8 : East Hereford, superficies agricoles au rôle d'évaluation foncière, friches et érablières potentielles

Type d'activité agricole selon le code d'utilisation principale de l'unité d'évaluation (rôle d'évaluation foncière)	Superficie (ha)	Proportion des terres agricoles de la municipalité	Proportion de la superficie totale de la municipalité
Élevage de bovins laitiers	300,1	35,7%	4,1%
Autres activités ou unité d'évaluation sans bâtiment agricole	491,6	58,4%	6,7%
Superficies en culture sur des unités d'évaluation codées non agricoles	49,8	5,9%	0,7%
Total des superficies en culture	841,5	-	11,5%
Superficie en friche	8,9	-	0,1%
Superficie des érablières potentielles	2176,6	-	29,9%

Sources : Néogis – Solutions géomatiques, 2016.

MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (données préliminaires) 2015.

Inventaire écoforestier 4^e décennal, MFFP, 2016.

Rôle d'évaluation de la MRC de Coaticook, 2016.

Figure 3.9 : Saint-Venant-de-Paquette, superficies agricoles au rôle d'évaluation foncière, friches et érablières potentielles

Type d'activité agricole selon le code d'utilisation principale de l'unité d'évaluation (rôle d'évaluation foncière)	Superficie (ha)	Proportion des terres agricoles de la municipalité	Proportion de la superficie totale de la municipalité
Élevage de bovins laitiers	214,5	30,9%	3,7%
Autres activités ou unité d'évaluation sans bâtiment agricole	433,7	62,5%	7,4%
Superficies en culture sur des unités d'évaluation codées non agricoles	45,7	6,6%	0,8%
Total des superficies en culture	693,9	-	11,8%
Superficie en friche	27,5	-	0,5%
Superficie des érablières potentielles	1156,8	-	19,7%

Sources : Néogis – Solutions géomatiques, 2016.

MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (données préliminaires) 2015.

Inventaire écoforestier 4^e décennal, MFFP, 2016.

Rôle d'évaluation de la MRC de Coaticook, 2016.

Voici quelques observations concernant les municipalités d'East Hereford et de Saint-Venant-de-Paquette:

- Une grande proportion du territoire de ces deux municipalités est sous couvert forestier.
- Une grande proportion des forêts présente du potentiel acéricole. À East Hereford, 29,9 % du territoire présenterait un potentiel acéricole, contre 19,7 % à Saint-Venant-de-Paquette
- Les entreprises ayant l'étiquette « Horticulture ornementale » sont principalement des plantations d'arbres de Noël.
- Avec respectivement 11,5 % et 11,8 % de leur superficie en cultures, East Hereford et Saint-Venant-de-Paquette sont les deux municipalités de la MRC de Coaticook avec les plus faibles superficies en culture.
- East Hereford compte une des deux entreprises d'aquaculture de la MRC de Coaticook sur son territoire.

Martinville et Sainte-Edwidge-de-Clifton

Figure 3.10 : Portrait agricole de Martinville et Sainte-Edwidge-de-Clifton

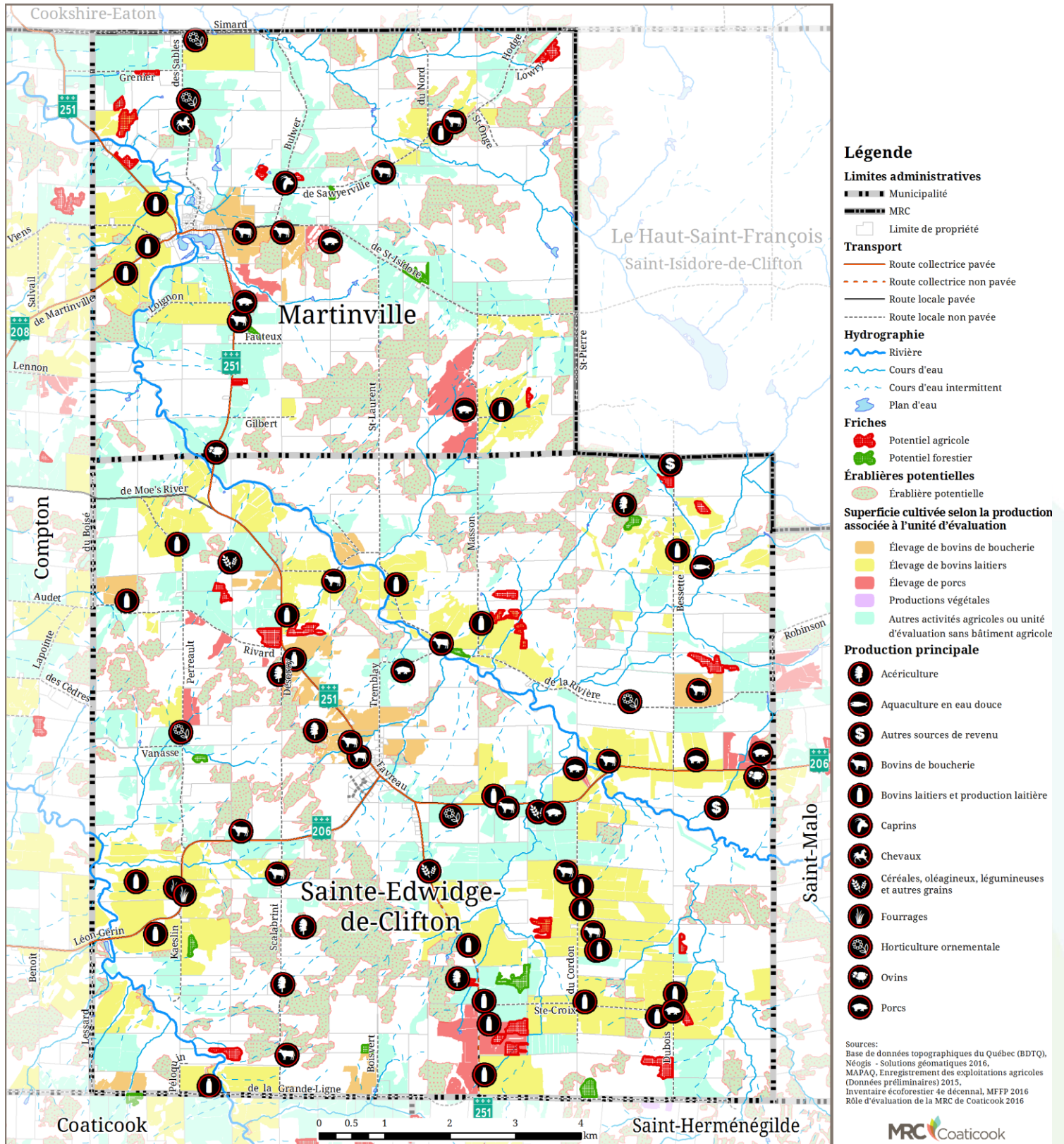


Figure 3.11 : Martinville, superficies agricoles au rôle d'évaluation foncière, friches et érablières potentielles

Type d'activité agricole selon le code d'utilisation principale de l'unité d'évaluation (rôle d'évaluation foncière)	Superficie (ha)	Proportion des terres agricoles de la municipalité	Proportion de la superficie totale de la municipalité
Élevage de bovins de boucherie	76,9	5,4%	1,6%
Élevage de bovins laitiers	426,2	30,0%	8,9%
Élevage de porcs	107,5	7,6%	2,2%
Élevage d'ovins	26,5	1,9%	0,6%
Élevage caprin	0,1	0,0%	0,0%
Culture de légumes	5,1	0,4%	0,1%
Autres activités ou unité d'évaluation sans bâtiment agricole	756,3	53,3%	15,7%
Superficies en culture sur des unités d'évaluation codées non agricoles	19,8	1,4%	0,4%
Total des superficies en culture	1418,4	-	29,5%
Superficie en friche	31,1	-	0,6%
Superficie des érablières potentielles	671,7	-	14,0%

Sources : Néogis – Solutions géomatiques, 2016.

MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (données préliminaires) 2015.

Inventaire écoforestier 4^e décennal, MFFP, 2016.

Rôle d'évaluation de la MRC de Coaticook, 2016.

Voici quelques observations concernant la municipalité de Martinville:

- En plus des productions les plus répandues, Martinville a des unités d'évaluation dont l'utilisation principale est l'élevage d'ovins et de caprins
- L'est de Martinville présente de nombreux peuplements forestiers avec un potentiel acéricole.

Figure 3.12 : Sainte-Edwidge-de-Clifton, superficies agricoles au rôle d'évaluation foncière, friches et érablières potentielles

Type d'activité agricole selon le code d'utilisation principale de l'unité d'évaluation (rôle d'évaluation foncière)	Superficie (ha)	Proportion des terres agricoles de la municipalité	Proportion de la superficie totale de la municipalité
Élevage de bovins de boucherie	265,7	8,0%	2,6%
Élevage de bovins laitiers	1631,4	49,4%	16,0%
Élevage de porcs	117,1	3,5%	1,1%
Élevage d'ovins	0,3	0,0%	0,0%
Culture de légumes	4,0	0,1%	0,0%
Production d'arbres de Noël	70,4	2,1%	0,7%
Autres activités ou unité d'évaluation sans bâtiment agricole	1139,4	34,5%	11,2%
Superficies en culture sur des unités d'évaluation codées non agricoles	73,2	2,2%	0,7%
Total des superficies en culture	3301,5	-	32,4%
Superficie en friche	102,5	-	1,0%
Superficie des érablières potentielles	1218,8	-	12,0%

Sources : Néogis – Solutions géomatiques, 2016.

MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (données préliminaires) 2015.

Inventaire écoforestier 4^e décennal, MFFP, 2016.

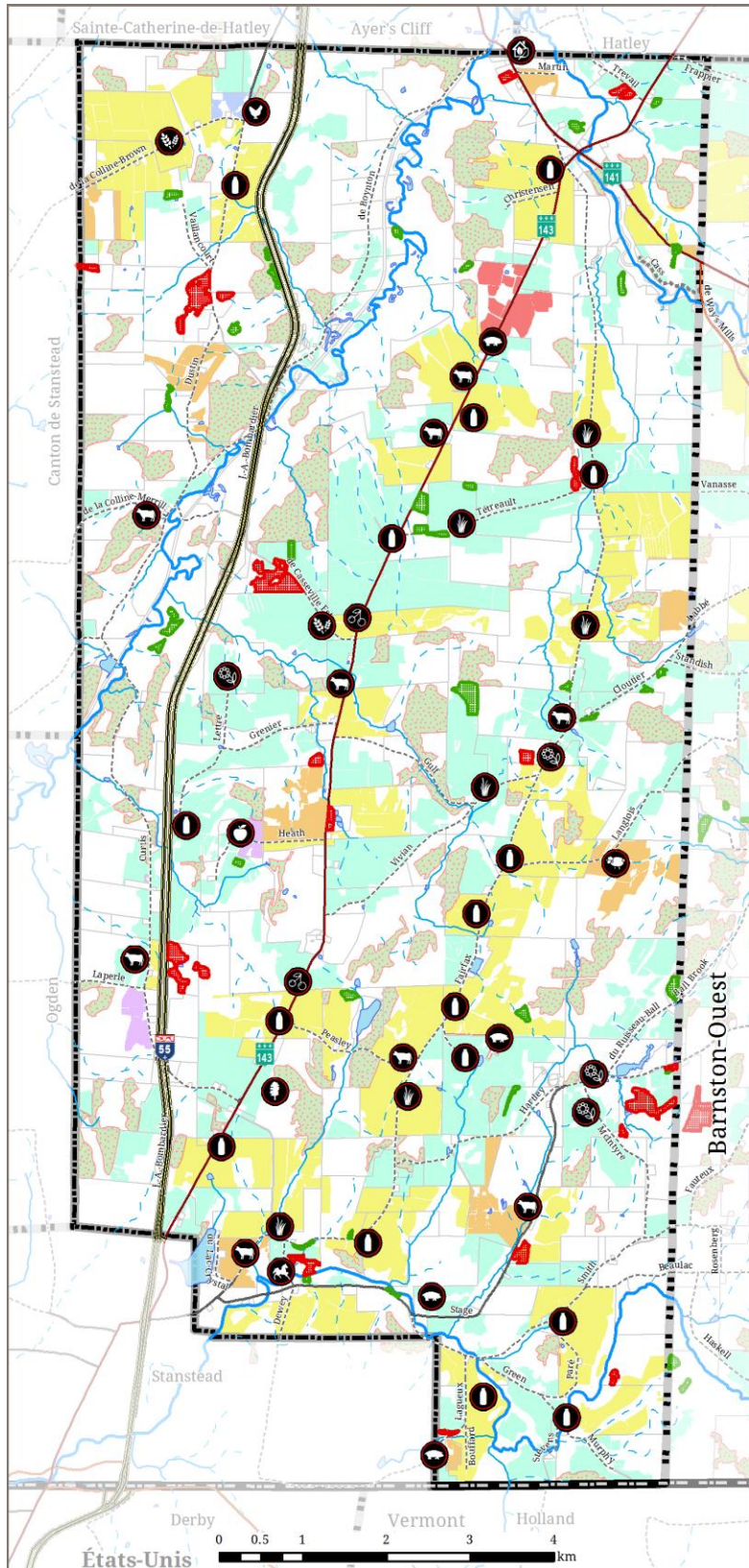
Rôle d'évaluation de la MRC de Coaticook, 2016.

Voici quelques observations concernant la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton:

- Sainte-Edwidge-de-Clifton compte une des deux entreprises d'aquaculture de la MRC de Coaticook sur son territoire.

Stanstead-Est

Figure 3.13 : Portrait agricole de Stanstead-Est



Légende

Limites administratives

- ▬ Municipalité
- ▬ MRC
- ▬ États-Unis
- ▬ Limite de propriété

Transport

- ▬ Autoroute
- ▬ Route principale
- ▬ Route collectrice pavée
- ▬ Route locale pavée
- ▬ Route locale non pavée

Hydrographie

- ▬ Rivière
- ▬ Cours d'eau
- ▬ Cours d'eau intermittent
- ▬ Plan d'eau

Friches

- ▬ Potentiel agricole
- ▬ Potentiel forestier

Érabières potentielles

- ▬ Érabière potentielle

Superficie cultivée selon la production associée à l'unité d'évaluation

- ▬ Élevage de bovins de boucherie
- ▬ Élevage de bovins laitiers
- ▬ Élevage de porcs
- ▬ Élevage de volailles et production d'oeufs
- ▬ Productions végétales
- ▬ Autres activités agricoles ou unité d'évaluation sans bâtiment agricole

Production principale

- ▬ Acériculture
- ▬ Autres fruits
- ▬ Bovins de boucherie
- ▬ Bovins laitiers
- ▬ Chevaux
- ▬ Cultures abritées
- ▬ Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains
- ▬ Fourrages
- ▬ Horticulture ornementale
- ▬ Ovins
- ▬ Pommes
- ▬ Porcs
- ▬ Poulets et dindons

Sources:
 Base de données topographiques du Québec (BDTQ),
 Néogis - Solutions géomatiques 2016,
 MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles
 (Données préliminaires) 2015,
 Inventaire écoforestier 4e décennal, MFFP 2016
 Rôle d'évaluation de la MRC de Coaticook 2016

Figure 3.14 : Stanstead-Est, superficies agricoles au rôle d'évaluation foncière, friches et érablières potentielles

Type d'activité agricole selon le code d'utilisation principale de l'unité d'évaluation (rôle d'évaluation foncière)	Superficie (ha)	Proportion des terres agricoles de la municipalité	Proportion de la superficie totale de la municipalité
Élevage de bovins de boucherie	225,6	5,3%	2,0%
Élevage de bovins laitiers	1617,3	37,9%	14,0%
Élevage de porcs	43,8	1,0%	0,4%
Élevage de volailles et œufs	10,1	0,2%	0,1%
Apiculture	10,6	0,2%	0,1%
Autres types de production végétale	26,3	0,6%	0,2%
Autres activités ou unité d'évaluation sans bâtiment agricole	2107,5	49,4%	18,3%
Superficies en culture sur des unités d'évaluation codées non agricoles	228,6	5,4%	2,0%
Total des superficies en culture	4269,8	-	37,0%
Superficie en friche	112,3	-	1,0%
Superficie des érablières potentielles	971,9	-	8,4%

Sources : Néogis – Solutions géomatiques, 2016.

MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (données préliminaires) 2015.

Inventaire écoforestier 4^e décennal, MFFP, 2016.

Rôle d'évaluation de la MRC de Coaticook, 2016.

Voici quelques observations concernant la municipalité de Stanstead-Est:

- Présence d'élevages de volailles
- Présence d'apiculture
- Présence de cultures abritées
- Présence d'ovins

Figure 3.15 : Portrait agricole de Saint-Herménégilde

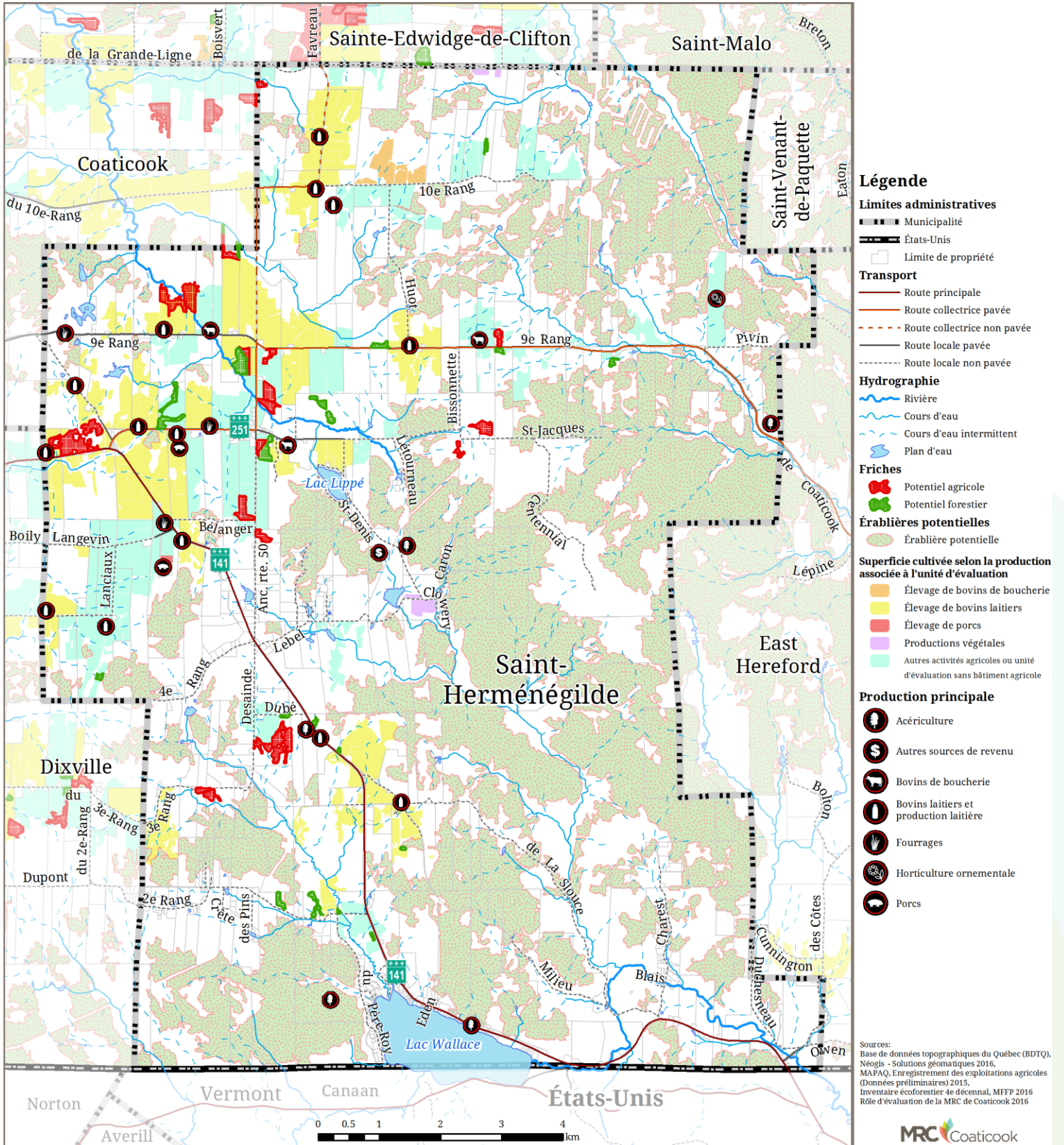


Figure 3.16 : Saint-Herménégilde, superficies agricoles au rôle d'évaluation foncière, friches et érablières potentielles

Type d'activité agricole selon le code d'utilisation principale de l'unité d'évaluation (rôle d'évaluation foncière)	Superficie (ha)	Proportion des terres agricoles de la municipalité	Proportion de la superficie totale de la municipalité
Élevage de bovins de boucherie	33,4	1,5%	0,2%
Élevage de bovins laitiers	1036,2	46,6%	6,2%
Élevage de porcs	2,2	0,1%	0,0%
Élevage d'équidés	49,7	2,2%	0,3%
Acériculture	0,2	0,0%	0,0%
Autres types de production végétale	15,6	0,7%	0,1%
Autres activités ou unité d'évaluation sans bâtiment agricole	916,7	41,3%	5,4%
Superficies en culture sur des unités d'évaluation codées non agricoles	167,7	7,5%	1,0%
Total des superficies en culture	2221,9	-	13,2%
Superficie en friche	135,4	-	0,8%
Superficie des érablières potentielles	5819,5	-	34,6%

Sources : Néogis – Solutions géomatiques, 2016.

MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (données préliminaires) 2015.

Inventaire écoforestier 4^e décennal, MFFP, 2016.

Rôle d'évaluation de la MRC de Coaticook, 2016.

Voici quelques observations concernant la municipalité de Saint-Herménégilde:

- Saint-Herménégilde est la municipalité de la MRC de Coaticook avec le plus grand potentiel acéricole. 34,6 % de la superficie est couverte d'érablières potentielles dont une certaine proportion est déjà en production.
- Les activités agricoles sont plus denses au nord-ouest de la municipalité.

Waterville

Figure 3.17 : Portrait agricole de Waterville

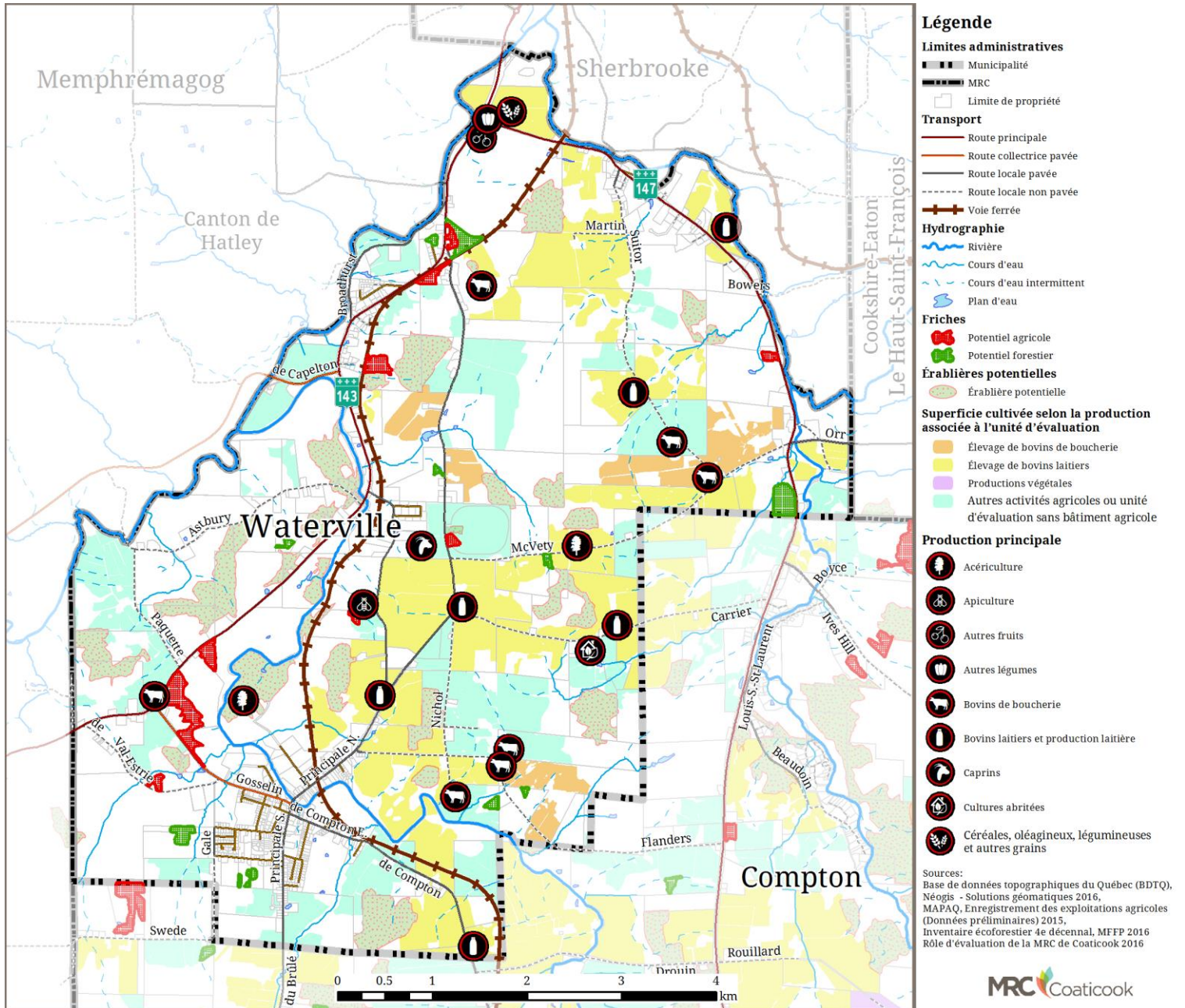


Figure 3.18 : Waterville, superficies agricoles au rôle d'évaluation foncière, friches et érablières potentielles

Type d'activité agricole selon le code d'utilisation principale de l'unité d'évaluation (rôle d'évaluation foncière)	Superficie (ha)	Proportion des terres agricoles de la municipalité	Proportion de la superficie totale de la municipalité
Élevage de bovins de boucherie	121,0	7,3%	2,7%
Élevage de bovins laitiers	702,4	42,2%	15,7%
Culture de fruits ou de noix	66,9	4,0%	1,5%
Terrain de pâture et de pacage	22,6	1,4%	0,5%
Autres activités ou unité d'évaluation sans bâtiment agricole	614,6	37,0%	13,7%
Superficies en culture sur des unités d'évaluation codées non agricoles	135,9	8,2%	3,0%
Total des superficies en culture	1663,4	-	37,2%
Superficie en friche	52,4	-	1,2%
Superficie des érablières potentielles	319,9	-	7,2%

Sources : Néogis – Solutions géomatiques, 2016.

MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (données préliminaires) 2015.

Inventaire écoforestier 4^e décennal, MFFP, 2016.

Rôle d'évaluation de la MRC de Coaticook, 2016.

Voici quelques observations concernant la municipalité de Waterville:

- Présence de cultures abritées
- Présence d'apiculture
- Présence de caprins
- 66,9 ha de municipalité ont la culture fruitière ou de noix comme principale utilisation selon le rôle d'évaluation

Compton

Figure 3.19 : Portrait agricole de Compton

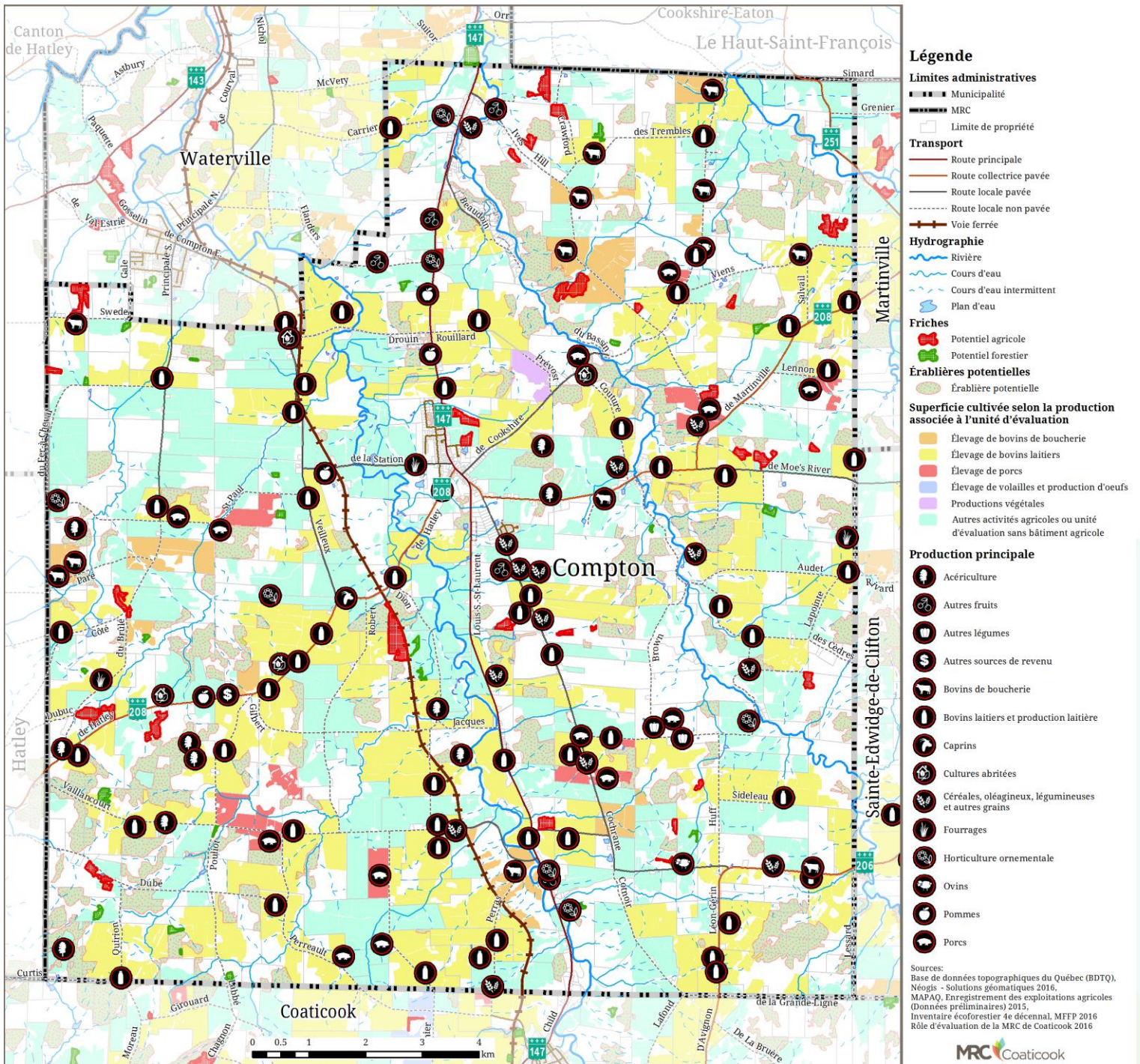


Figure 3.20 : Compton, superficies agricoles au rôle d'évaluation foncière, friches et érablières potentielles

Type d'activité agricole selon le code d'utilisation principale de l'unité d'évaluation (rôle d'évaluation foncière)	Superficie (ha)	Proportion des terres agricoles de la municipalité	Proportion de la superficie totale de la municipalité
Élevage de bovins de boucherie	432,9	4,1%	2,1%
Élevage de bovins laitiers	4593,9	43,2%	22,1%
Élevage de porcs	247,8	2,3%	1,2%
Élevage d'ovins	68,4	0,6%	0,3%
Élevage d'équidés	55,2	0,5%	0,3%
Élevage caprin	52,9	0,5%	0,3%
Acériculture	248,4	2,3%	1,2%
Culture de légumes	106,2	1,0%	0,5%
Culture de fruits ou de noix	128,2	1,2%	0,6%
Horticulture ornementale	0,6	0,0%	0,0%
Production d'arbres de Noël	42,9	0,4%	0,2%
Autres types de production végétale	35,9	0,3%	0,2%
Autres activités ou unité d'évaluation sans bâtiment agricole	4325,9	40,7%	20,8%
Superficies en culture sur des unités d'évaluation codées non agricoles	290,1	2,7%	1,4%
Total des superficies en culture	10629,3	-	51,2%
Superficie en friche	185,5	-	0,9%
Superficie des érablières potentielles	1806,5	-	8,7%

Sources : Néogis – Solutions géomatiques, 2016.

MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (données préliminaires) 2015.

Inventaire écoforestier 4^e décennal, MFFP, 2016.

Rôle d'évaluation de la MRC de Coaticook, 2016.

Voici quelques observations concernant la municipalité de Compton:

- Compton est la municipalité de la MRC de Coaticook avec la plus grande proportion de sols en culture.
- Les codes d'utilisation agricoles au rôle d'évaluation de Compton sont les plus diversifiés de la MRC de Coaticook, incluant des ovins, des caprins et des équidés.
- 106,2 ha de municipalité ont la culture légumière comme principale utilisation selon le rôle d'évaluation
- 128,3 ha de municipalité ont la culture fruitière ou de noix comme principale utilisation selon le rôle d'évaluation

Coaticook et Dixville

Figure 3.21 : Portrait agricole de Coaticook et Dixville

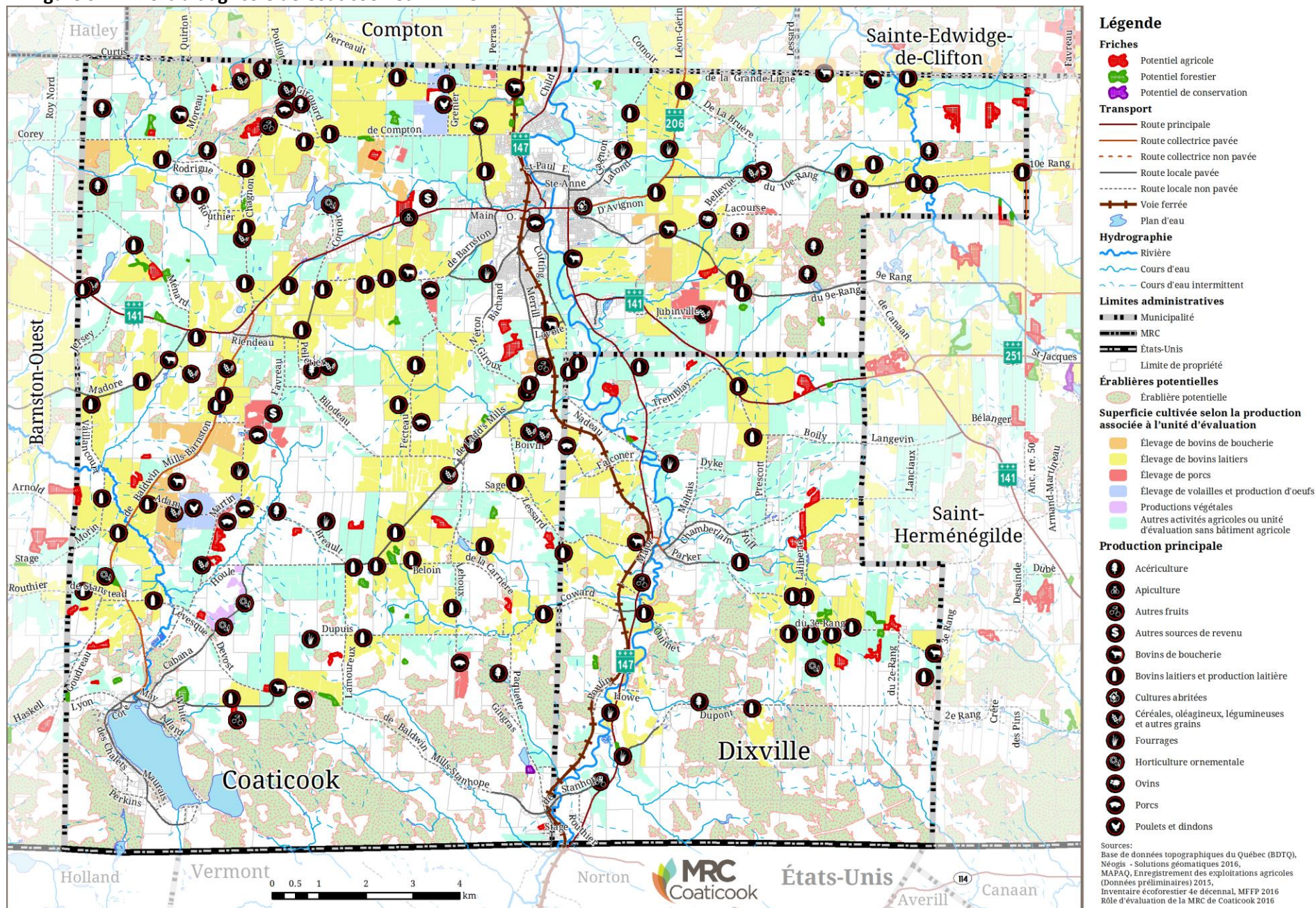


Figure 3.22 : Coaticook, superficies agricoles au rôle d'évaluation foncière, friches et érablières potentielles

Type d'activité agricole selon le code d'utilisation principale de l'unité d'évaluation (rôle d'évaluation foncière)	Superficie (ha)	Proportion des terres agricoles de la municipalité	Proportion de la superficie totale de la municipalité
Élevage de bovins de boucherie	294,1	3,4%	1,3%
Élevage de bovins laitiers	4113,0	47,8%	18,5%
Élevage de porcs	171,6	2,0%	0,8%
Élevage de volailles et œufs	123,8	1,4%	0,6%
Apiculture	4,4	0,1%	0,0%
Acériculture	199,8	2,3%	0,9%
Céréales, plantes oléagineuses et légumineuses	50,5	0,6%	0,2%
Production d'arbres de Noël	16,3	0,2%	0,1%
Autres types de production végétale	29,5	0,3%	0,1%
Autres activités ou unité d'évaluation sans bâtiment agricole	3292,3	38,2%	14,8%
Superficies en culture sur des unités d'évaluation codées non agricoles	313,9	3,6%	1,4%
Total des superficies en culture	8609,3	-	38,7%
Superficie en friche	162,0	-	0,7%
Superficie des érablières potentielles	2531,4	-	11,4%

Sources : Néogis – Solutions géomatiques, 2016.

MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (données préliminaires) 2015.

Inventaire écoforestier 4^e décennal, MFFP, 2016.

Rôle d'évaluation de la MRC de Coaticook, 2016.

Voici quelques observations concernant la municipalité de Coaticook :

- Coaticook présente une haute densité agricole
- Présence d'élevages de volailles
- Présence d'apiculture
- Présence d'ovins
- Forte concentration de peuplements à potentiel acéricole près du lac Lyster et du Petit lac Baldwin.

Figure 3.23 : Dixville, superficies agricoles au rôle d'évaluation foncière, friches et érablières potentielles

Type d'activité agricole selon le code d'utilisation principale de l'unité d'évaluation (rôle d'évaluation foncière)	Superficie (ha)	Proportion des terres agricoles de la municipalité	Proportion de la superficie totale de la municipalité
Élevage de bovins laitiers	887,0	43,4%	11,5%
Élevage de porcs	0,9	0,0%	0,0%
Autres activités ou unité d'évaluation sans bâtiment agricole	1079,0	52,8%	14,0%
Superficies en culture sur des unités d'évaluation codées non agricoles	76,5	3,7%	1,0%
Total des superficies en culture	2043,4	-	26,5%
Superficie en friche	53,4	-	0,7%
Superficie des érablières potentielles	1298,2	-	16,9%

Sources : Néogis – Solutions géomatiques, 2016.

MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (données préliminaires) 2015.

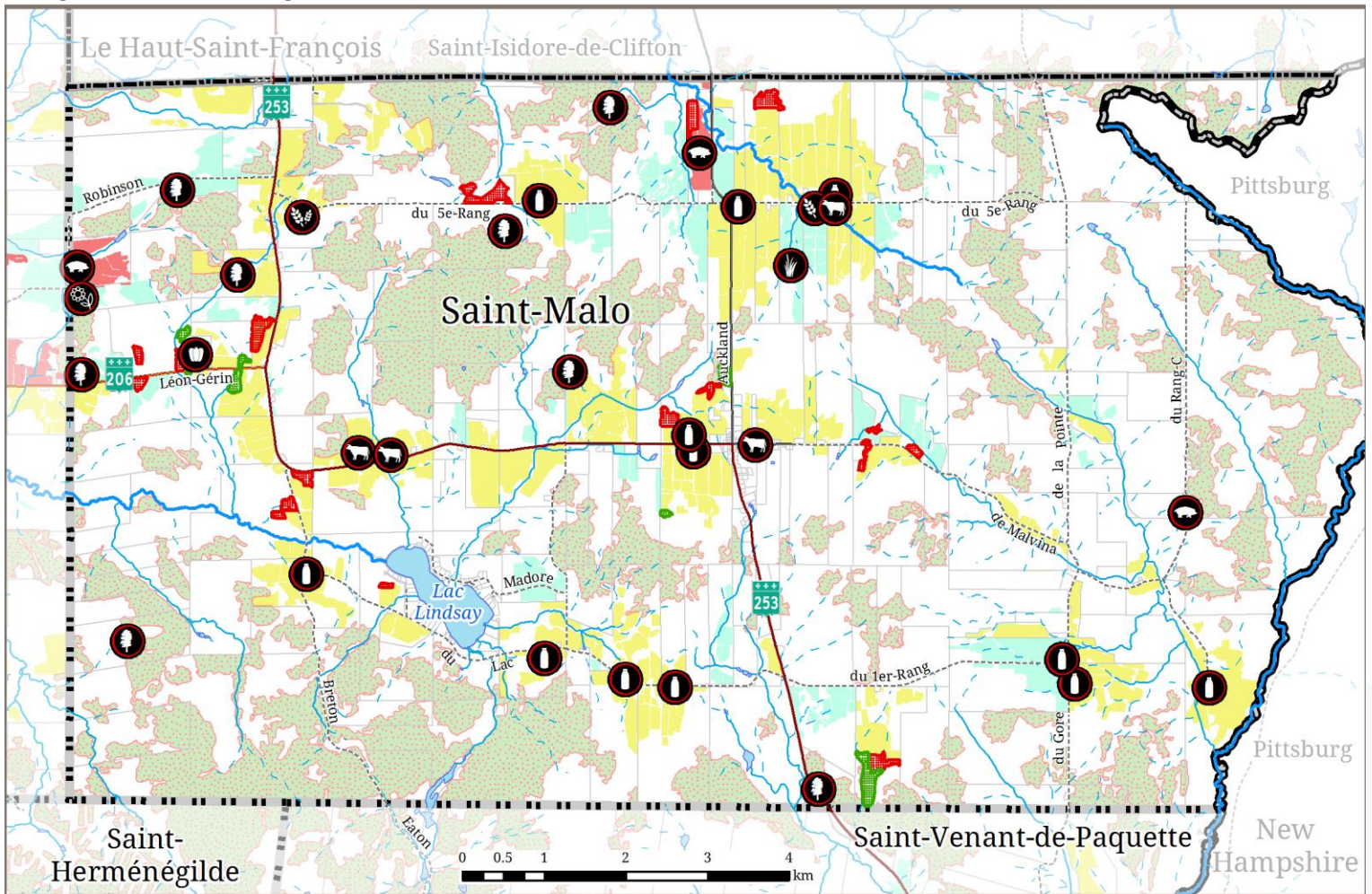
Inventaire écoforestier 4^e décennal, MFFP, 2016.

Rôle d'évaluation de la MRC de Coaticook, 2016.

Voici quelques observations concernant la municipalité de Dixville :

- Nombreux peuplements forestiers présentant un potentiel acéricole au sud de la municipalité
- Forte concentration d'entreprises laitières au sud-est du village.

Figure 3.24 : Portrait agricole de Saint-Malo



Légende

Limites administratives

- ▬ Municipalité
- ▬ MRC
- ▬ États-Unis
- Limite de propriété

Transport

- Route principale
- Route collectrice pavée
- Route locale pavée
- Route locale non pavée

Hydrographie

- Rivière
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau

Friches

- Potentiel agricole
- Potentiel forestier

Érablières potentielles

- Érablière potentielle

Superficie cultivée selon la production associée à l'unité d'évaluation

- Élevage de bovins de boucherie
- Élevage de bovins laitiers
- Élevage de porcs
- Autres activités agricoles

Production principale

- Acériculture
- Autres légumes
- Bovins de boucherie

- Bovins laitiers et production laitière
- Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains
- Fourrages
- Horticulture ornementale
- Porcs

Sources:

Base de données topographiques du Québec (BDTQ),
Néogis - Solutions géomatiques 2016,
MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles
(Données préliminaires) 2015,
Inventaire écoforestier 4e décennal, MFFP 2016
Rôle d'évaluation de la MRC de Coaticook 2016

Figure 3.25 : Saint-Malo, superficies agricoles au rôle d'évaluation foncière, friches et érablières potentielles

Type d'activité agricole selon le code d'utilisation principale de l'unité d'évaluation (rôle d'évaluation foncière)	Superficie (ha)	Proportion des terres agricoles de la municipalité	Proportion de la superficie totale de la municipalité
Élevage de bovins laitiers	1338,5	66,4%	10,1%
Élevage de porcs	50,6	2,5%	0,4%
Acériculture	1,2	0,1%	0,0%
Culture de légumes	3,2	0,2%	0,0%
Terrain de pâture et de pacage	12,2	0,6%	0,1%
Autres activités ou unité d'évaluation sans bâtiment agricole	470,9	23,4%	3,6%
Superficies en culture sur des unités d'évaluation codées non agricoles	138,9	6,9%	1,0%
Total des superficies en culture	2015,6	-	15,2%
Superficie en friche	73,8	-	0,6%
Superficie des érablières potentielles	3049,5	-	23,0%

Sources : Néogis – Solutions géomatiques, 2016.

MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (données préliminaires) 2015.

Inventaire écoforestier 4^e décennal, MFFP, 2016.

Rôle d'évaluation de la MRC de Coaticook, 2016.

Voici quelques observations concernant la municipalité de Saint-Malo :

- Nombreux peuplements forestiers à potentiel acéricole dispersés sur le territoire.

Totaux MRC de Coaticook

MRC de Coaticook

Type d'activité agricole selon le code d'utilisation principale de l'unité d'évaluation (rôle d'évaluation foncière)	Superficie (ha)	Proportion des terres agricoles de la municipalité	Proportion de la superficie totale de la municipalité
Élevage de bovins de boucherie	1596,3	3,9%	1,2%
Élevage de bovins laitiers	18035,2	44,4%	13,4%
Élevage de porcs	741,5	1,8%	0,5%
Élevage d'ovins	95,1	0,2%	0,1%
Élevage de volailles et œufs	133,9	0,3%	0,1%
Élevage d'équidés	104,9	0,3%	0,1%
Élevage caprin	53,0	0,1%	0,0%
Apiculture	15,0	0,0%	0,0%
Acériculture	449,6	1,1%	0,3%
Céréales, plantes oléagineuses et légumineuses	50,5	0,1%	0,0%
Culture de légumes	130,6	0,3%	0,1%
Culture de fruits ou de noix	195,1	0,5%	0,1%
Horticulture ornementale	0,6	0,0%	0,0%
Production d'arbres de Noël	129,5	0,3%	0,1%
Autres types de production végétale	110,0	0,3%	0,1%
Terrain de pâture et de pacage	34,8	0,1%	0,0%
Autres activités ou unité d'évaluation sans bâtiment agricole	17026,7	41,9%	12,6%
Superficies en culture sur des unités d'évaluation codées non agricoles	1740,1	4,3%	1,3%
Total des superficies en culture	40642,7	-	30,1%
Superficie en friche	1083,6	-	0,8%
Superficie des érablières potentielles	22165,5	-	16,4%

Sources : Néogis – Solutions géomatiques, 2016.

MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (données préliminaires) 2015.

Inventaire écoforestier 4^e décennal, MFFP, 2016.

Rôle d'évaluation de la MRC de Coaticook, 2016.

3.3 Productions animales

Les revenus bruts associés aux productions animales ainsi que les superficies qui y sont consacrées en font une réalité non négligeable du territoire de la MRC de Coaticook. Si les productions de bovins de boucherie et de porc sont très importantes en nombre d'entreprises et en revenus bruts, le secteur laitier est celui qui compte le plus grand nombre d'entreprises et le chiffre d'affaires sectoriel le plus élevé.

Au 29 avril 2016, l'organisation Les Producteurs de lait du Québec compte 193 fermes qui produisent du lait de vache²⁹ sur le territoire de la MRC de Coaticook, pour un total de 15 928 kilo-jour de quota et une moyenne de 82,5 kg-jour. Au prix actuel de 24 000 \$ du kilo-jour, la région a pour 382 M\$ de quota dans ses actifs, avec une moyenne de 2,0 M\$ de quota par entreprise laitière. Les entreprises de la région ont donc le droit de produire et de vendre plus de lait que la ferme québécoise moyenne qui possède un quota d'environ 56 kilos-jours. Quarante-trois fermes laitières peuvent être considérées comme d'une grande taille à l'échelle québécoise avec 100 kilos-jours de production ou plus et 5 unités possèdent entre 25 kilo-jour et le 10 kilo-jour minimum requis pour produire. La MRC compte également deux des 8 entreprises laitières biologiques de l'Estrie. Les incertitudes entourant le système de quota lié aux traités de libre-échange ont créé des inquiétudes au sein de la communauté agricole et des entreprises qui l'entourent.

« -Croyez-vous que dans 5 ans, votre entreprise sera dans une situation meilleure ou pire qu'elle l'est en ce moment?

- Tout dépend des quotas pour que les clients soient capables de nous payer. »

Échange avec un fournisseur aux producteurs agricoles

Comme le présentent les tableaux suivants, les 205 troupeaux laitiers du territoire de la MRC de Coaticook enregistrés auprès du MAPAQ incluait un total de 16 065 têtes en 2015. Le poids des fermes laitières de la MRC de Coaticook dans l'industrie laitière estrienne est en augmentation depuis 1993.

²⁹ Les Producteurs de lait du Québec, Mise à jour au 30 juin 2016, 193 producteurs laitiers sur le territoire de la MRC de Coaticook.

Figure 3.26 : Nombre de vaches laitières dans chaque catégorie de taille de troupeau

Troupeau (vaches)	Nbre de têtes							
	1993	1997	2000	2004	2007	2010	2015	
MRC de Coaticook	1-50	8 068	5 737	5 056	3 122	2 473	1 982	1 959
	51-75	3 970	4 819	4 792	4 827	4 898	4 668	4 542
	76-100	1 668	2 788	2 665	2 671	2 630	3 793	3 419
	101 et plus	1 206	2 872	3 299	5 841	6 074	5 507	6 145
	Total	14 912	16 216	15 812	16 461	16 075	15 950	16 065
Estrie	1-50	27 012	21 392	17 835	12 024	9 901	9 298	
	51-75	10 090	12 864	11 803	12 362	11 068	11 147	
	76-100	3 436	4 862	4 850	5 551	5 921	7 092	
	101 et plus	1 952	4 859	6 169	9 822	9 932	10 096	
	Total	42 490	43 977	40 657	39 759	36 822	37 633	

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Figure 3.27 : Nombre de fermes laitières dans chaque catégorie de taille de troupeau

Troupeau (vaches)	Nbre de déclarants							
	1993	1997	2000	2004	2007	2010	2015	
MRC de Coaticook	1-50	213	149	129	81	66	54	54
	51-75	65	79	78	76	77	75	72
	76-100	19	32	30	30	30	44	40
	101 et plus	10	21	25	39	39	33	39
	Total	307	281	262	226	212	206	205
Estrie	1-50	783	598	489	332	271	267	
	51-75	167	211	192	200	178	180	
	76-100	39	55	55	63	68	82	
	101 et plus	15	35	42	67	66	64	
	Total	1 004	899	778	662	583	593	

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Figure 3.28 : Poids de la MRC de Coaticook par rapport à l'Estrie dans le secteur laitier

Année	Proportion des vaches estriennes sur le territoire de la MRC de Coaticook	Proportion des fermes laitières estriennes sur le territoire de la MRC de Coaticook
	1993	35%
1997	37%	31%
2000	39%	34%
2004	41%	34%
2007	44%	36%
2010	42%	35%

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Comme le démontrent les figures 3.26 et 3.27, tant en Estrie que sur le territoire de la MRC de Coaticook, la taille des troupeaux augmente incontestablement à travers les années alors que le nombre de troupeaux diminue. Jusqu'à 2000, les troupeaux de 50 vaches représentent la catégorie de taille de troupeau comptant le plus grand nombre de vaches au total et le plus grand nombre de fermes laitières sur le territoire de la MRC de Coaticook. À partir de 2004, c'est la catégorie des troupeaux de 101 vaches et plus qui compte le plus grand nombre total de têtes. Tant au niveau du nombre de vaches que du nombre de fermes laitières incluses, la catégorie la plus constante est celle incluant les troupeaux de 51 à 75 vaches qui incluait déjà de nombreux producteurs en 1993. Cette catégorie semble rester en équilibre comme elle accueille les fermes en croissance qui franchissent le seuil de 50 vaches et laitières en laissant parallèlement partir des entreprises en croissance qui dépassent les 75 vaches. Encore en 2015, cette catégorie est celle qui compte le plus grand nombre de fermes laitières.

Comme le démontrent les tableaux précédents, le nombre de vaches laitières assez stable dans le temps sur le territoire de la MRC de Coaticook de pair avec un nombre de vaches laitières à la baisse en Estrie fait augmenter la part estrienne de la MRC de Coaticook en nombre de têtes. Parallèlement, le nombre d'entreprises laitières est à la baisse en Estrie et sur le territoire de la MRC de Coaticook, la tendance est toutefois moins marquée sur ce dernier territoire. Notons finalement que les vaches contemporaines sont plus performantes que celles de 1993, un nombre équivalent de vaches sur un territoire produira donc un volume de lait supérieur de nos jours qu'en 1993.

Au niveau de l'élevage porcin, la région a engraisé 203 296 porcs en 2015. Au moment de l'enregistrement des exploitations agricoles au MAPAQ, la région présentait un inventaire de 69 987 porcs à l'engraissement et de 6 518 truies.

Sur la période de 1993 à 2015, le nombre de maternités porcines a diminué de moitié tant sur le territoire de la MRC de Coaticook qu'en Estrie. Sur la même période de temps, le nombre de truies a augmenté pour atteindre un sommet en 2004 (8 110 truies sur le territoire de la MRC de Coaticook) et ensuite redescendre (6 518 truies sur le territoire de la MRC en 2015). La MRC estrienne ayant subi les plus importants changements à ce niveau est le Val-St-François passant de 4 725 truies en 2000 à 8 346 truies en 2004, pour ensuite redescendre à 2 874 truies en 2010.

Figure 3.29 : Évolution de la production porcine – Truies, nombre de têtes

Truies	Nbre de têtes						
	1993	1997	2000	2004	2007	2010	2015
MRC de Coaticook Truies	5 785	6 475	7 226	8 110	7 174	7 466	6 518
Estrie Truies	13 927	15 809	16 846	23 038	18 802	17 501	N.D.
% MRC/Estrie	42%	41%	43%	35%	38%	43%	N.D.

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Figure 3.30 : Évolution de la production porcine – Truies, nombre de déclarants

Truies	Nbre de déclarants						
	1993	1997	2000	2004	2007	2010	2015
MRC de Coaticook Truies	39	29	30	32	24	26	20
Estrie Truies	108	84	75	72	58	55	N.D.
% MRC/Estrie	36%	35%	40%	44%	41%	47%	N.D.

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

En ce qui concerne les porcs à l'engraissement, le nombre de déclarants est resté relativement constant dans le temps pour la MRC de Coaticook (autour de 40) alors que le nombre de porcs engraisés annuellement a plus que doublé entre 1993 et 2010, passant de 104 353 porcs en 1993 à 214 830 porcs en 2010, pour ensuite diminuer légèrement jusqu'à 203 296 porcs en 2015.

Figure 3.31 : Évolution de la production porcine, porcs à l'engraissement – Production annuelle

Porcs à l'engraissement	Nbre de têtes (production annuelle)						
	1993	1997	2000	2004	2007	2010	2015
MRC de Coaticook Porcs à l'engraissement	104 353	137 240	165 130	175 808	172 094	214 830	203 296
Estrie Porcs à l'engraissement	278 554	363 148	479 887	590 352	497 755	643 506	N.D.
	37%	38%	34%	30%	35%	33%	N.D.

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Figure 3.32 : Évolution de la production porcine, porcs à l'engraissement – Nombre de déclarants

Porcs à l'engraissement	Nbre de déclarants						
	1993	1997	2000	2004	2007	2010	2015
MRC de Coaticook Porcs à l'engraissement	39	37	36	40	37	41	40
Estrie Porcs à l'engraissement	103	106	108	112	98	132	N.D.
% MRC/Estrie	38%	35%	33%	36%	38%	31%	N.D.

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

En ce qui concerne les élevages de bovins de boucherie, les vaches de boucherie sont les plus présentes sur le territoire de la MRC de Coaticook en 2015 (voir figure 3.33) avec 4262 têtes. La moitié des éleveurs de vaches de boucherie ont moins de 26 têtes dans cette catégorie. Parmi les éleveurs de bovins d'engraissement (semi-finition et finition), 68 % des producteurs ont un troupeau de 25 têtes ou moins. À l'opposé, 14 % des producteurs ont plus de 75 bouvillons. Pour les années dont nous disposons de statistiques, la MRC de Coaticook se classe deuxième après le Haut-Saint-François en élevage de vaches de boucherie, en bovins d'engraissement en finition, semi-finition et finition.

Figure 3.33 : Élevage de bovins de boucherie sur le territoire de la MRC de Coaticook en 2015

Type de bovin de boucherie	Nbre de têtes	Nbre de déclarants
Vaches de boucherie	4 264	102
Bouvillons, semi et finition	1 939	28
Veaux lourds	C	1

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires), 2015.

Figure 3.34 : Évolution de la production de vaches de boucherie – Nombre de têtes par taille de troupeau

	Troupeau (vaches)	Nbre de têtes						
		1993	1997	2000	2004	2007	2010	2015
MRC de Coaticook	1-25	1 383	884	896	774	900	821	755
	26-50	1 549	1 410	1 480	1 432	1 363	1 521	945
	51-75	1 143	617	842	1 153	1 443	945	845
	76 et plus	811	1 788	1 263	1 517	1 766	1 760	1 719
	Total	4 886	4 699	4 481	4 876	5 472	5 047	4 264
Estrie	1-25	8 041	6 606	5 560	4 935	4 480	4 926	N.D.
	26-50	10 284	9 768	9 457	9 405	9 139	7 390	N.D.
	51-75	4 710	5 284	4 694	5 444	5 261	5 073	N.D.
	76 et plus	3 218	5 743	6 174	8 837	9 921	8 351	N.D.
	Total	26 253	27 401	25 885	28 621	28 801	25 740	N.D.

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Figure 3.35 : Évolution de la production de vaches de boucherie – Nombre de déclarants par taille de troupeau

	Troupeau (vaches)	Nbre de déclarants						
		1993	1997	2000	2004	2007	2010	2015
MRC de Coaticook	1-25	102	65	60	50	61	53	51
	26-50	42	41	41	39	38	43	25
	51-75	18	10	13	19	24	15	13
	76 et plus	7	18	12	14	15	16	13
	Total	169	134	126	122	138	127	102
Estrie	1-25	580	442	371	326	302	326	N.D.
	26-50	283	275	263	255	247	204	N.D.
	51-75	76	86	77	89	87	81	N.D.
	76 et plus	28	53	57	74	82	72	N.D.
	Total	967	856	768	744	718	683	N.D.

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Si la production de bovins d'élevage est restée relativement stable en Estrie entre 1993 et 2010, le nombre de têtes dans les élevages de la MRC de Coaticook a connu une baisse marquée dans la période de 1993 à 2000, passant 2 122 à 345 têtes pour ensuite rebondir graduellement jusqu'aux niveaux de 2015, soit 1 939 têtes. Le nombre de producteurs a suivi la même tendance.

Figure 3.36 : Évolution de la production bovins d'élevage en semi-finition et finition – Nombre de têtes par taille de troupeau

Troupeau (vaches)	Nbre de têtes							
	1993	1997	2000	2004	2007	2010	2015	
MRC Coaticook	1-10	138	109	45	47	64	53	25
	11-25	287	220	83	163	116	178	182
	26-50	293	322	217	C	170	290	C
	51-75	C	C	-	C	C	272	C
	76 et plus	C	C	-	C	C	1 081	1 472
	Total	2 122	1 749	345	765	1 448	1 874	1 939
Estrie	1-10	737	499	196	307	288	352	N.D.
	11-25	1 030	C	323	452	376	653	N.D.
	26-50	1 108	1 125	386	507	576	784	N.D.
	51-75	357	C	279	416	400	646	N.D.
	76 et plus	4 400	5 994	5 006	8 005	8 762	4 091	N.D.
	Total	7 632	8 587	6 190	9 687	10 402	6 526	N.D.

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Figure 3.37 : Évolution de la production bovins d'élevage en semi-finition et finition – Nombre de déclarants par taille de troupeau

Troupeau (vaches)	Nbre de déclarants							
	1993	1997	2000	2004	2007	2010	2015	
MRC Coaticook	1-10	34	24	7	13	18	11	9
	11-25	17	12	5	8	6	10	10
	26-50	9	9	6	3	5	8	2
	51-75	2	1	-	3	2	4	3
	76 et plus	5	3	-	1	4	4	4
	Total	67	49	18	28	35	37	28
Estrie	1-10	179	131	42	90	83	76	N.D.
	11-25	63	47	21	25	21	36	N.D.
	26-50	30	31	10	13	16	22	N.D.
	51-75	6	2	4	7	7	10	N.D.
	76 et plus	24	23	15	18	22	9	N.D.
	Total	302	234	92	153	149	153	N.D.

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Parmi les autres productions, on trouve entre autres 14 producteurs d'ovins qui possédaient 1697 brebis et agnelles au moment du recensement du MAPAQ, 14 producteurs caprins qui élevaient 141 chèvres en 2015 et 2 éleveurs de truites dont un produisant des truites de tables et d'ensemencement et un produisant seulement des truites d'ensemencement.

Les tableaux suivants présentent l'historique récent du nombre de têtes dans les troupeaux ovins et le nombre de troupeaux par classes de taille. En ce qui concerne la production ovine, le Val-St-François est la région la plus importante, avec environ le tiers de la production estrienne. En 2010, la MRC de Coaticook était 4^e dans cette production avec 2600 brebis et agnelles, après la MRC du Val St-François (11 826 brebis et agnelles), la MRC des Sources (4 820 brebis et agnelles) et la MRC du Haut-St-François (4 341 brebis et agnelles).

Figure 3.38. : Évolution de la production ovine : nombre de têtes par catégorie de troupeau

Troupeau (brebis & agnelles)	Nbre de têtes							
	1993	1997	2000	2004	2007	2010	2015	
MRC de Coaticook	moins de 100	329	261	145	556	C	446	171
	100 à 199	C	C	701	C	1 118	609	513
	200 à 399	C	1 038	C	1 243	-	C	C
	400 et plus	-	C	C	C	C	C	C
	Total	1 426	2 240	2 038	3 289	2 632	2 600	1 697
Etrie	moins de 100	2 066	2 003	2 034	2 361	2 425	2 759	N.D.
	100 à 199	1 566	1 535	1 609	4 169	4 187	4 001	N.D.
	200 à 399	1 865	1 935	2 055	4 460	4 549	4 909	N.D.
	400 et plus	4 245	6 326	8 116	10 539	12 592	15 433	N.D.
	Total	9 742	11 799	13 814	21 529	23 753	27 102	N.D.

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Figure 3.39. : Évolution de la production ovine : nombre de têtes par catégorie de troupeau

Troupeau (brebis & agnelles)	Nbre de déclarants							
	1993	1997	2000	2004	2007	2010	2015	
MRC Coaticook	moins de 100	12	8	4	9	14	12	7
	100 à 199	3	3	5	3	8	4	5
	200 à 399	2	4	3	5	-	1	2
	400 et plus	-	1	1	2	2	2	1
	Total	17	16	13	19	24	19	14
Etrie	moins de 100	50	55	44	43	56	58	N.D.
	100 à 199	11	11	12	29	31	27	N.D.
	200 à 399	7	7	8	17	16	17	N.D.
	400 et plus	6	9	10	15	14	18	N.D.
	Total	74	82	74	104	117	120	N.D.

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Les tableaux suivants présentent l'historique récent du nombre de têtes dans les troupeaux caprins et le nombre de troupeaux. Les statistiques démontrent un nombre de têtes en dents de scie sur le territoire de la MRC de Coaticook ainsi qu'en Estrie, avec une hausse marquée du nombre de producteurs caprins estriens entre 2004 et 2010.

Figure 3.40. : Évolution de la production caprine : nombre de têtes

	Chèvres	Nbre de têtes						
		1993	1997	2000	2004	2007	2010	2015
MRC Coaticook	Chèvres	114	C	C	666	124	400	141
Estrie	Chèvres	692	563	781	1 316	847	1 392	N.D.

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Figure 3.41. : Évolution de la production caprine : nombre de déclarants

	Chèvres	Nbre de déclarants						
		1993	1997	2000	2004	2007	2010	2015
MRC de Coaticook	Chèvres	8	3	3	6	6	13	14
Estrie	Chèvres	25	22	18	26	45	57	N.D.

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

L'unité animale (UA) est une mesure permettant de comparer les élevages les uns aux autres sur la base des rejets d'azote. Les animaux de ferme élevés sur le territoire de la MRC de Coaticook sont équivalents à 53 810 unités animales, ils produisent donc une quantité d'azote équivalente au même nombre de bovins. La figure 3.42

présente les unités animales par municipalité et par espèce. Les productions animales sont principalement concentrées sur les territoires des municipalités de Compton (26,0 % des UA) et de Coaticook (23,3 % des UA). Il y a donc près de la moitié des unités animales de la MRC de Coaticook sur un peu moins du tiers du territoire (31 %). Au niveau des espèces les plus représentées, on trouve le bovin laitier (27 430 UA), le porc (17 150 UA) et le bovin de boucherie (7 220 UA).

Unité animale (UA) : L'unité animale correspond au nombre d'animaux équivalant à un bovin adulte en ce qui concerne le rejet d'azote.
MDDELCC, Glossaire en ligne, 2016

Figure 3.42 : Unités animales par type d'animaux et par municipalité en 2015

Municipalité	Bovins de boucherie	Bovins laitiers	Caprins	Chevaux	Ovins	Porcs	Volailles, poulets, dindons	Autres volailles (canards, émeus, etc.)	Autres productions animales	Total	% des UA MRC de Coaticook
Barnston-Ouest	1410	1920	20	100	10	200	20	10	0	3690	6,9%
Coaticook	1460	6530	0	100	70	4040	360	0	0	12560	23,3%
Compton	1220	7700	40	190	120	4660	50	10	0	13990	26,0%
Dixville	230	1990	0	10	0	80	0	0	0	2310	4,3%
East Hereford	140	380	0	0	0	280	0	0	0	800	1,5%
Martinville	540	440	10	50	100	490	20	0	0	1650	3,1%
Sainte-Edwidge-de-Clifton	480	2420	10	60	50	2600	10	0	0	5630	10,5%
Saint-Herménégilde	150	2330	20	60	0	720	10	0	0	3290	6,1%
Saint-Malo	330	910	0	10	0	1140	10	0	0	2400	4,5%
Saint-Venant-de-Paquette	220	240	0	0	0	380	0	0	0	840	1,6%
Stanstead-Est	700	1740	10	80	10	2560	200	0	90	5390	10,0%
Waterville	340	830	30	10	30	0	20	0	0	1260	2,3%
Total général	7220	27430	140	670	390	17150	700	20	90	53810	
% par espèce	13,4%	51,0%	0,3%	1,2%	0,7%	31,9%	1,3%	0,0%	0,2%		100%

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

3.4 Productions végétales

Les productions végétales comptent pour beaucoup dans les paysages de la MRC de Coaticook. Le tableau suivant présente les superficies cultivées et en pâturage par municipalité.

Figure 3.43 : Superficie en productions végétales par municipalité

Municipalité	Superficie (ha)	Proportion des superficies cultivées ou en pâturage
Barnston-Ouest	2 934,8	7%
Coaticook	8 609,3	21%
Compton	10 629,3	26%
Dixville	2 043,4	5%
East Hereford	841,5	2%
Martinville	1 418,4	3%
Sainte-Edwidge-de-Clifton	3 301,5	8%
Saint-Herménégilde	2 221,9	5%
Saint-Malo	2 015,6	5%
Saint-Venant-de-Paquette	693,9	2%
Stanstead-Est	4 269,8	11%
Waterville	1 663,4	4%
Total général	40 642,7	

Source : Travail de géomatique par Néogis (contrat donné par la MRC de Coaticook) et retravaillé par le MAPAQ. Travail d'identification et de classification produit en 2016 à partir de photos aériennes de 2007 et 2013.

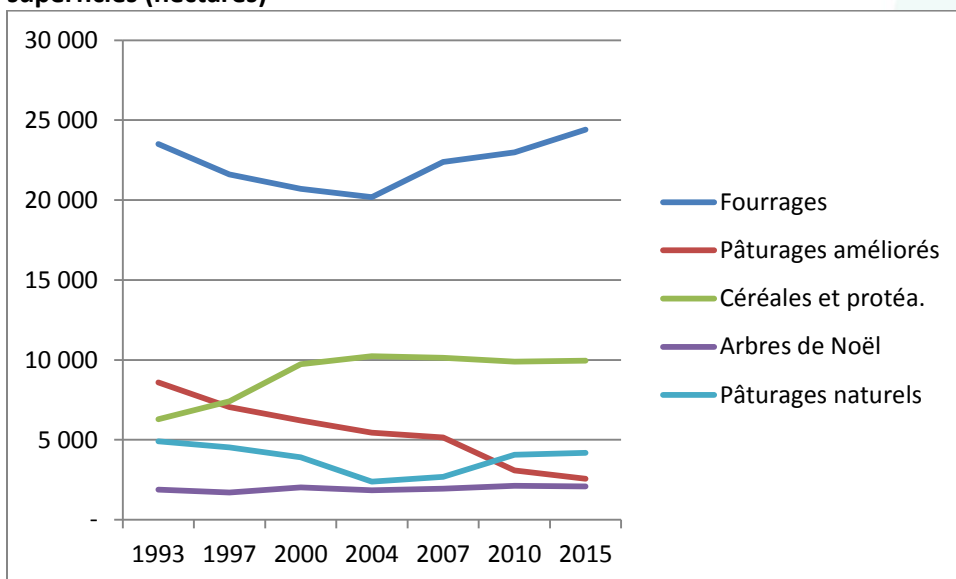
Les fourrages représentent la plus grande proportion des superficies en production végétale. Si ce type de production a connu une baisse assez marquée entre 1993 et 2004, le nombre de superficies en production a par la suite augmenté pour atteindre un sommet de 24 410 ha en 2015 (voir figure 3.44), soit 18 % du territoire total de la MRC de Coaticook. Les pâturages naturels (ou pacages) ont également vu leurs superficies diminuer jusqu'en 2014 pour remonter jusqu'à 4 197 ha en 2015, en ne dépassant toutefois pas leurs superficies de 1993. Pour leur part, les superficies cultivées en céréales et les protéagineux ont connu une hausse jusqu'autour de 2004 et se sont par la suite stabilisés autour de 10 000 ha, soit 7% du territoire de la MRC de Coaticook. Les pâturages améliorés ont pour leur part connu un déclin marqué sur toutes les années pour lesquelles nous avons des chiffres, de 8 587 ha en 1993 à 2 573 ha en 2015. Finalement, de leur côté, les plantations d'arbres de Noël ont fluctué en superficies autour de 2 000 ha sur toute la durée pour laquelle nous avons des chiffres.

Qu'en est-il du nombre de producteurs derrière ces superficies cultivées ? Le nombre de producteurs déclarant produire des fourrages, des céréales et protéagineux ainsi que des pâturages améliorés a chuté de manière marquée, la baisse la plus marquée étant pour le nombre de producteurs ayant des pâturages améliorés. Le nombre de producteurs utilisant des

pâturages naturels a également connu un creux de vague en 2004 pour remonter par la suite. Finalement, le nombre de producteurs déclarant des plantations de sapins de Noël a augmenté depuis 2004.

De manière générale, le producteur moyen de fourrages ou de céréales et protéagineux augmente la superficie qu'il cultive. D'environ 47 ha de fourrages par producteur en 1993, il produit pour environ 63 ha en 2015. La hausse est encore plus marquée pour les producteurs de céréales et protéagineux; d'environ 19 hectares par producteur en 1993, ils produisent maintenant en moyenne 42 hectares. Les pâturages améliorés sont en déclin aussi en matière de superficies par producteur les utilisant. Pour leur part, les superficies d'arbres de Noël et de pâturages naturels par producteur ont connu des fluctuations, mais sont de retour à leurs valeurs de 1993.

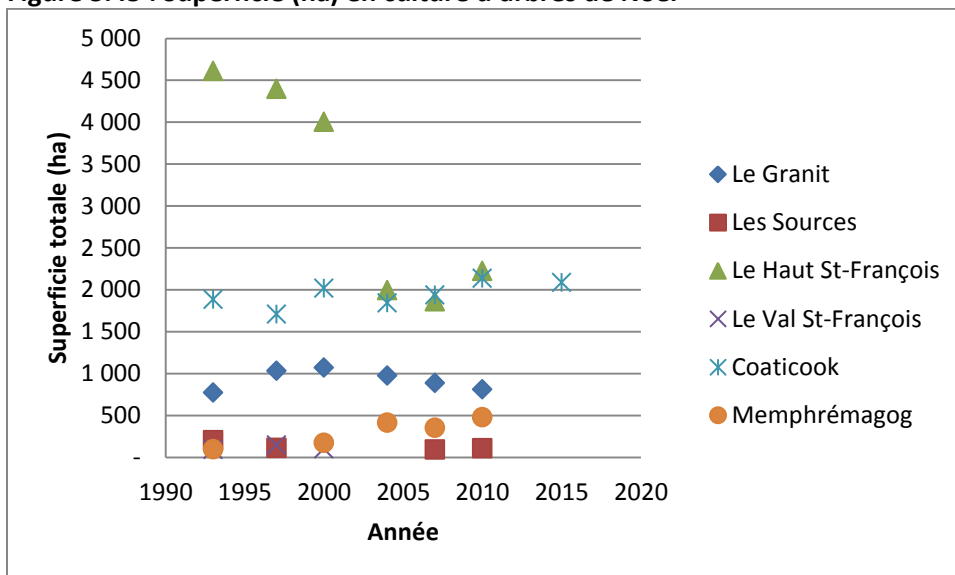
Figure 3.44 Superficies cultivées par année pour les cultures représentant les plus grandes superficies (hectares)



Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015)

La production d'arbres de Noël ayant chuté de moitié dans le Haut-Saint-François entre 2000 et 2005, la MRC de Coaticook et le Haut-Saint-François ont eu des superficies équivalentes d'arbres de Noël en 2005 et 2010.

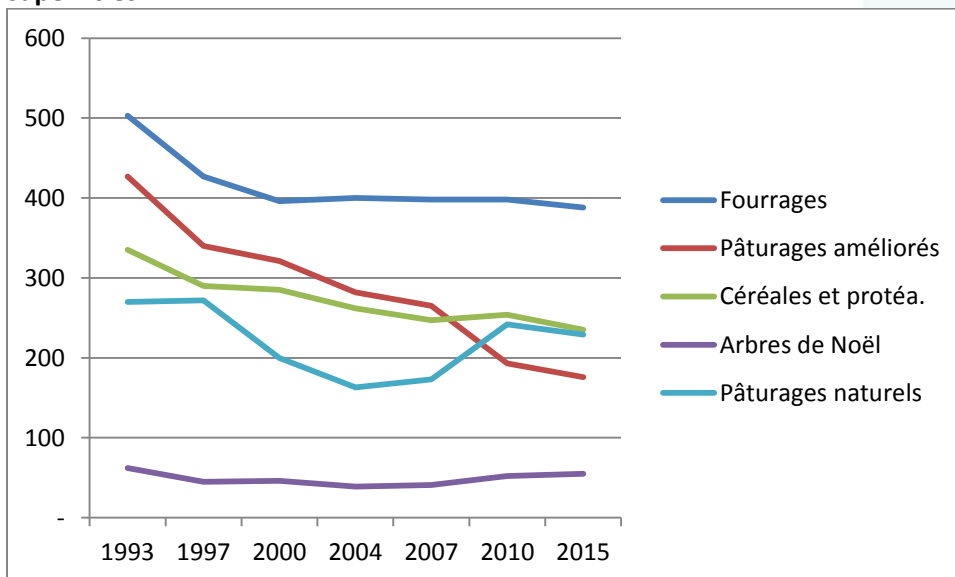
Figure 3.45 : Superficie (ha) en culture d'arbres de Noël



Plusieurs valeurs n'étaient pas disponibles, dont celles pour Sherbrooke.

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Figure 3.46 : Nombre de déclarants par année pour les cultures représentant les plus grandes superficies



Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015)

Depuis 1993, les productions maraîchères et fruitières ont connu des baisses de superficies en cultures. En regardant seulement les cinq dernières années, le maraîcher a vu ses superficies augmenter de 143 hectares à 159 hectares alors que le fruitier a connu une baisse de 138 ha à 112 hectares.

Le tableau suivant présente l'évolution de la production fruitière en Estrie. De 1993 à 2010, la MRC de Coaticook est celle avec la plus grande superficie en cultures fruitières parmi les MRC

estriennes. La diminution marquée de superficies fruitières sur le territoire de la MRC de Coaticook entre 1993 et 2000 est principalement causée par une diminution marquée du nombre d'hectares en pomiculture³⁰.

Figure 3.47 : Évolution de la production fruitière estrienne

MRC / Région	Superficie (en ha)					
	1993	1997	2000	2004	2007	2010
Le Granit	23,0	25,7	C	34,5	27,0	24,8
Les Sources	28,7	16,1	C	33,4	30,3	12,9
Le Haut Saint-François	66,5	46,4	52,3	25,0	20,6	29,8
Le Val Saint-François	50,6	32,2	C	15,2	14,6	35,0
Sherbrooke	36,0	55,3	65,4	40,9	34,5	25,3
Coaticook	197,2	156,5	122,2	123,8	115,6	138,2
Memphrémagog	78,8	52,1	77,0	60,0	42,7	65,8
Estrie	480,8	384,3	382,2	332,8	285,2	331,8
% MRC Coaticook/Estrie	41%	41%	32%	37%	41%	42%

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015)

Tout comme les cultures fruitières, le territoire de la MRC de Coaticook est celui avec les plus grandes superficies de cultures légumières en Estrie. La chute des superficies en culture entre 1993 et 2000 sur le territoire de la MRC de Coaticook a été principalement causée par la diminution des superficies en pomme de terre et en maïs sucré. Partant de 6 entreprises produisant des pommes de terre et 11 entreprises produisant du maïs sucré en 1993, ce nombre a chuté à une entreprise pour chacune des productions. En 2010, le nombre d'entreprises déclarant ces productions a remonté à respectivement 7 et 6 entreprises³¹.

Figure 3.48 : Évolution de la production légumière estrienne

MRC / Région	Superficie (en ha)					
	1993	1997	2000	2004	2007	2010
Le Granit	46,5	28,8	29,1	34,5	29,7	33,8
Les Sources	C	12,7	C	C	18,3	15,8
Le Haut Saint-François	112,4	125,2	128,8	125,8	107,6	96,0
Le Val Saint-François	C	7,8	8,7	15,0	C	22,9
Sherbrooke	C	15,2	C	C	C	5,4
Coaticook	211,3	199,8	137,3	215,9	180,2	142,5
Memphrémagog	63,2	53,6	35,1	13,9	12,0	16,9
Estrie	459,6	443,1	368,8	422,1	362,3	333,3
% MRC Coaticook/Estrie	46%	45%	37%	51%	50%	43%

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015)

30 MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

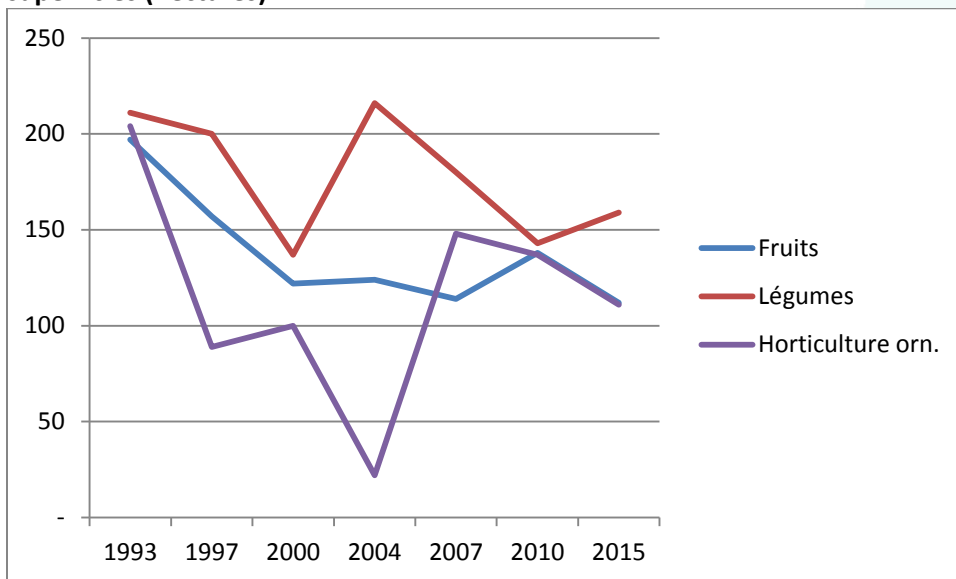
31 Idem.

Entre 1993 et 2000, les nombres de producteurs maraîchers et fruitiers ont baissé pour ensuite rebondir et remonter bien au-dessus des valeurs de 1993. Dans les cinq dernières années, le nombre de producteurs fruitiers a diminué de 34 à 30 alors que le nombre de producteurs maraîchers augmentait de 20 à 26.

Si on a vu certaines grandes cultures se concentrer au sein d'un moins grand nombre d'entreprises, le portrait est diamétralement opposé avec les cultures maraîchères et fruitières. Pour les producteurs fruitiers, les producteurs cultivaient en moyenne 8 ha par entreprise en 1993 pour voir les tailles moyennes des exploitations décroître graduellement pour arriver à 4 ha par exploitation en 2015. En général, même dynamique chez les maraîchers; après un sommet à 15 hectares par producteur en 1997 et 2000, la superficie moyenne des exploitations a chuté à 6 ha en moyenne en 2015. La popularité des nouveaux modèles d'agriculture sur petites superficies n'est probablement pas étrangère à ces changements assez radicaux.

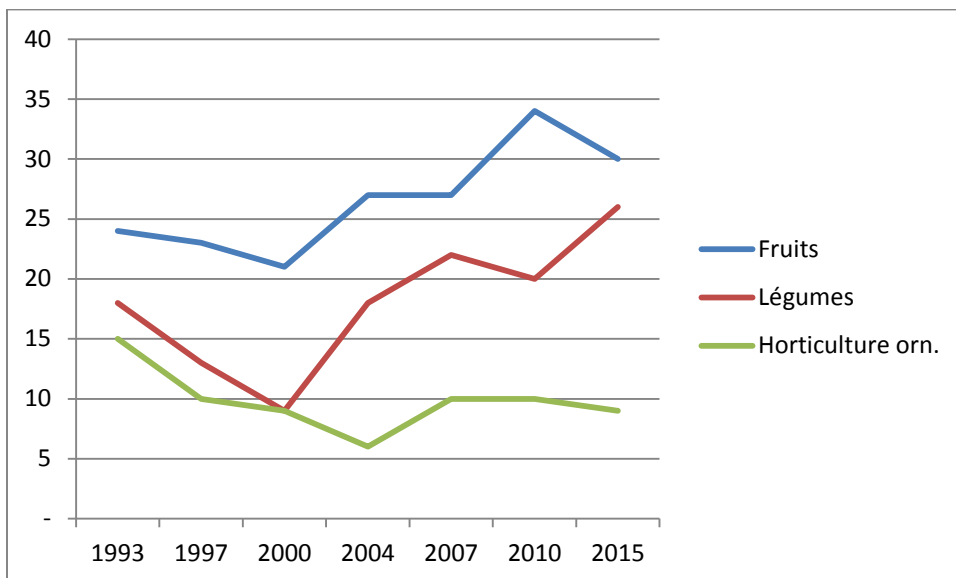
En ce qui concerne l'horticulture ornementale, elle a connu de telles fluctuations qu'il est difficile d'en tirer des conclusions.

Figure 3.49 Superficies cultivées par année pour les cultures représentant de plus petites superficies (hectares)



Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Figure 3.50 : Nombre de déclarants par année pour les cultures représentant de plus petites superficies



Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Du côté des cultures serricoles (cultures abritées), les superficies totales cultivées sur le territoire de la MRC de Coaticook est de retour en 2015 à des superficies similaires à celles cultivées en 1993-1997 (soit 1,5 ha) après un passage à 2,3 ha en 2007. La production de légumes de serre a été celle qui a fait bondir les chiffres temporairement, pour connaître une baisse dans les dix dernières années. Représentant 33 % des superficies des serres en production en 1993, l'horticulture ornementale n'a pas suivi la tendance à la hausse et représente maintenant 13 % du total des superficies en serres. Dans un horizon temporel plus court, les deux types de productions en serre ont connu des baisses dans les cinq dernières années.

Comme le présente le tableau suivant, la MRC de Coaticook arrive 4^e en Estrie en production serricole, après la MRC des Sources, Sherbrooke et la MRC de Memphrémagog.

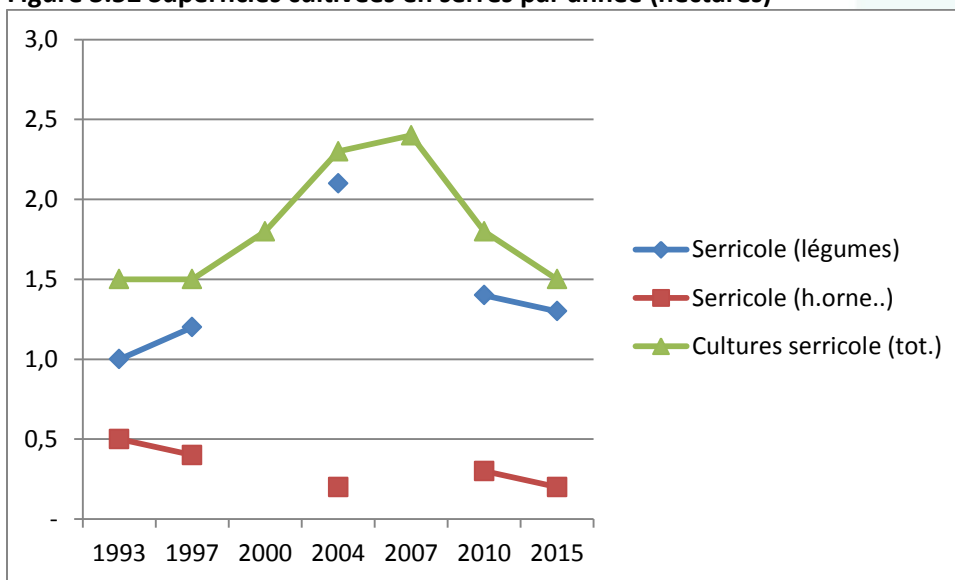
Figure 3.51 : Évolution de la production serricole estrienne

MRC / Région	Superficie (en m ²)					
	1993	1997	2000	2004	2007	2010
Le Granit	6 378,0	C	C	2 830,0	5 200,0	3 184,0
Les Sources	C	C	C	C	C	59 062,0
Le Haut Saint-François	29 549,0	24 719,0	5 261,0	6 358,0	C	6 553,0
Le Val Saint-François	C	2 895,0	C	C	1 600,0	4 761,0
Sherbrooke	C	C	C	42 769,0	48 400,0	39 657,0
Coaticook	14 992,0	15 405,0	18 230,0	23 286,0	23 500,0	17 548,0
Memphrémagog	26 067,0	17 548,0	22 392,0	17 928,0	15 300,0	20 211,0
Estrie	133 527,0	112 394,0	130 473,0	150 644,0	153 300,0	150 976,0
% MRC Coaticook/Estrie	11%	14%	14%	15%	15%	12%

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

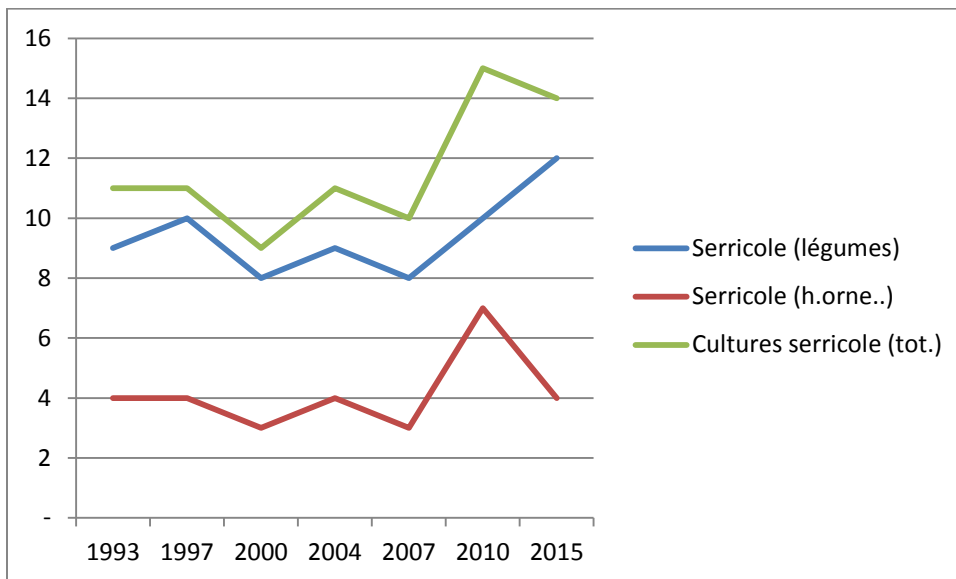
En ce qui concerne les variations du nombre de serriculteurs dans les cinq dernières années, l'horticulture ornementale a perdu 3 de ses 7 producteurs alors que le nombre de producteurs de légumes de serre est passé de 10 à 12. En terme de superficie par producteur, les producteurs cultivaient en moyenne 0,136 ha (1 360 m²) en 1993 et 1997, la valeur a augmenté jusqu'à 0,240 ha (2 400 m²) par producteur en 2007 pour redescendre à 0,107 ha (1 070 m²) en 2015.

Figure 3.52 Superficies cultivées en serres par année (hectares)



Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Figure 3.53 : Nombre de déclarants par année pour la serriculture



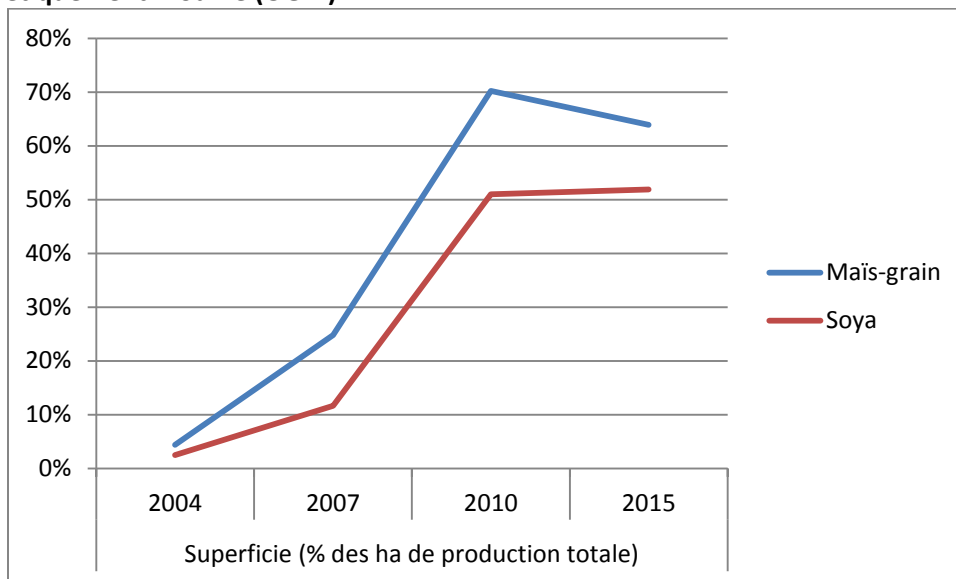
Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Organismes génétiquement modifiés

Au courant des dix dernières années, les organismes génétiquement modifiés (OGM) ont fait leur place rapidement parmi dans les grandes cultures destinées principalement à l'alimentation des animaux de ferme³². Le graphique suivant présente l'évolution de la proportion que prennent ces cultures pour le maïs-grain et le soya, les deux OGM listés par le MAPAQ sur le territoire de la MRC de Coaticook. La proportion des producteurs agricoles utilisant les OGM pour ces deux cultures a suivi la même tendance que la proportion des superficies cultivées.

³² Gouvernement du Québec, *Source d'information sur les organismes génétiquement modifiés*, <http://www.ogm.gouv.qc.ca>.

Figure 3.54 : Évolution de la proportion du soya et du maïs-grain produits étant génétiquement modifié (OGM)

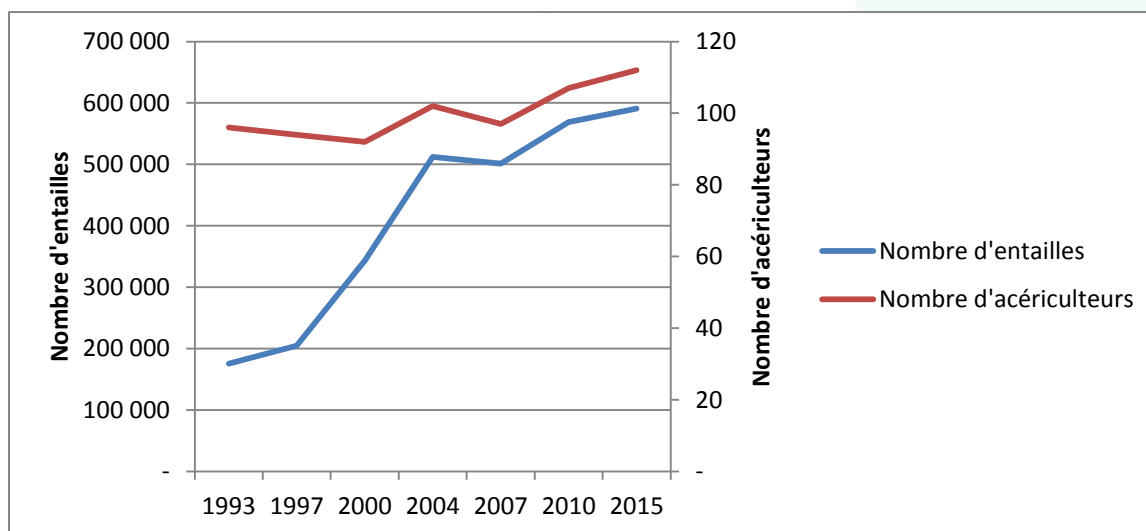


Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

3.5 Acériculture

Depuis 1993, le nombre d'entailles déclarées et d'hectares d'érablières exploités déclarés au MAPAQ ont plus que triplé. En 2015, il y aurait 112 producteurs acéricoles exploitant 591 019 entailles sur 3 734 ha d'érablières.

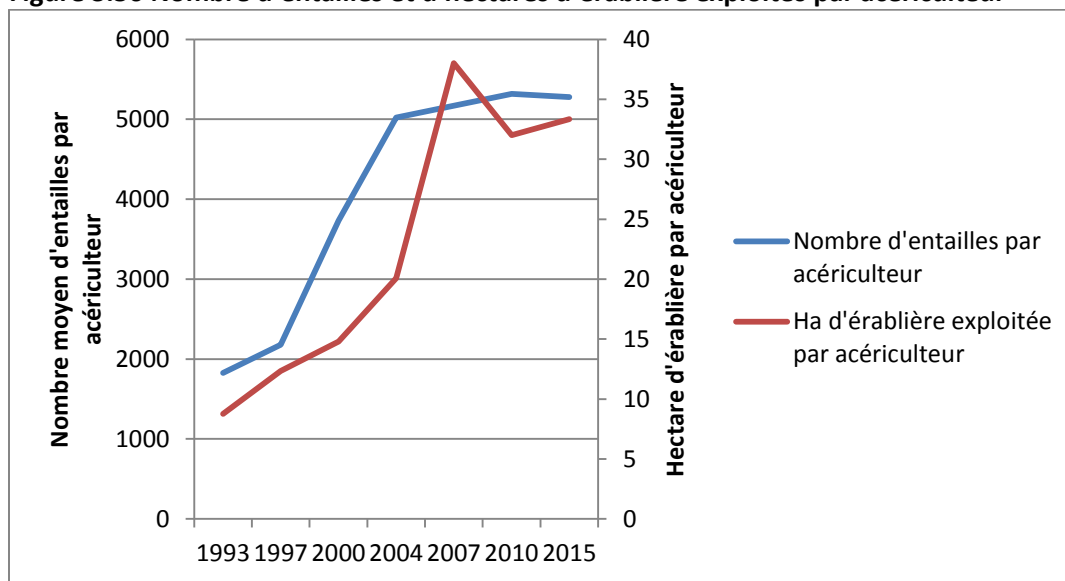
Figure 3.55 : Progression du nombre d'acériculteurs et d'entailles déclarées



Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Depuis 1993, la hausse du nombre d’entailles déclarées n’est pas proportionnelle à la hausse du nombre d’acériculteurs enregistrés. Le nombre d’entailles et d’hectares par producteur a beaucoup augmenté depuis 1993. La superficie a connu un recul important entre 2007 et 2010 alors que le nombre d’entailles continuait d’augmenter. Ces chiffres laissent croire que les exploitations se sont densifiées. Au cours des cinq dernières années, le nombre d’entailles par producteurs a connu une légère baisse.

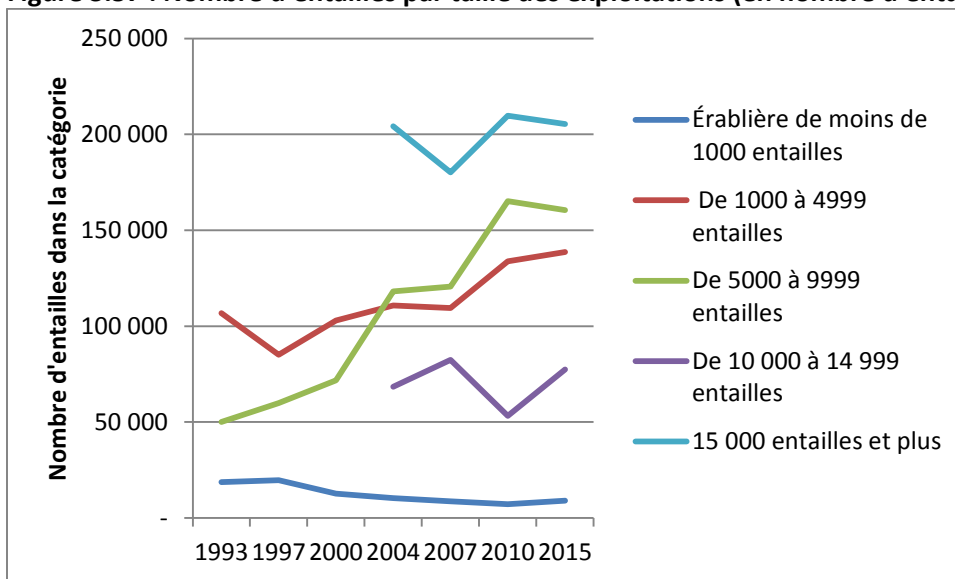
Figure 3.56 Nombre d’entailles et d’hectares d’érablière exploités par acériculteur



Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015). (La valeur de 1997 est une estimation du MAPAQ).

La figure suivante (Figure 3.57) présente l’évolution du nombre d’entailles dans chacune des catégories de tailles d’érablières (en nombre d’entailles). À partir de 2004, des exploitations de 10 000 entailles et plus ainsi que de 15 000 entailles et plus font leur apparition. De façon générale, les érablières de 1 000 entailles et moins connaissent un recul lent.

Figure 3.57 : Nombre d'entailles par taille des exploitations (en nombre d'entailles)



Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

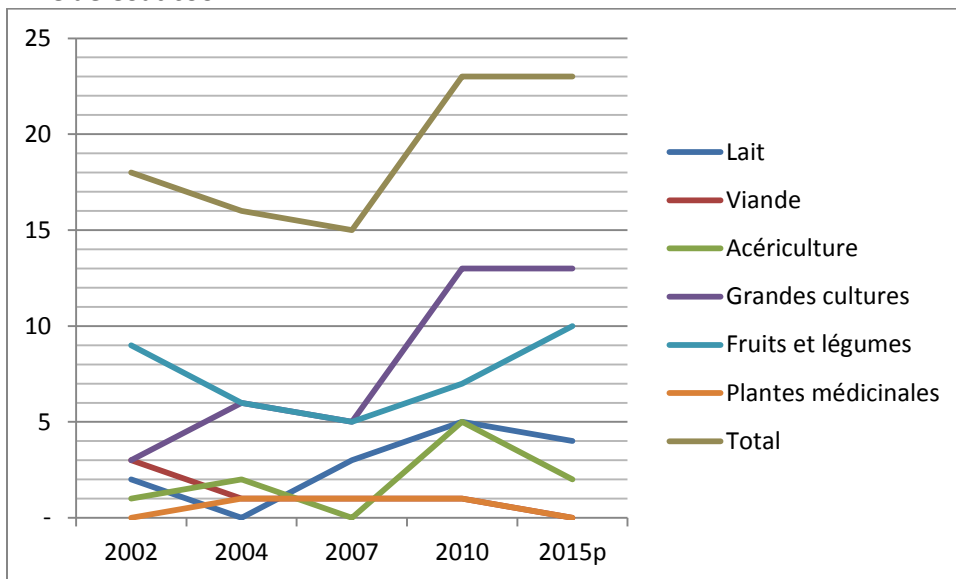
Réponses au questionnaire - Acériculture

Parmi les producteurs ayant répondu au questionnaire, environ 40% des répondants au questionnaire disent avoir une érablière, qu'elle soit exploitée ou non. Ces propriétaires disent posséder un total de 970 ha d'érablières. Environ 30 % des propriétaires d'érablières ayant répondu au questionnaire pourraient envisager de louer leur érablière pour que quelqu'un d'autre y opère une exploitation acéricole alors qu'environ 15 % des propriétaires d'érablières louent déjà.

3.6 Biologique

La production biologique gagne en popularité chez les Québécois, et plusieurs y voient une opportunité à être saisie. Le nombre de producteurs agricole certifié biologique a globalement diminué entre 2002 et 2007 pour ensuite remonter jusqu'au niveau actuel de 28 producteurs certifiés. Dans les cinq dernières années, les seules productions ayant connu des hausses sont les fruits et légumes. Parallèlement, le nombre de producteurs de grandes cultures est resté similaire. Finalement, les nombres de producteurs certifiés biologiques des autres secteurs ont tous diminué.

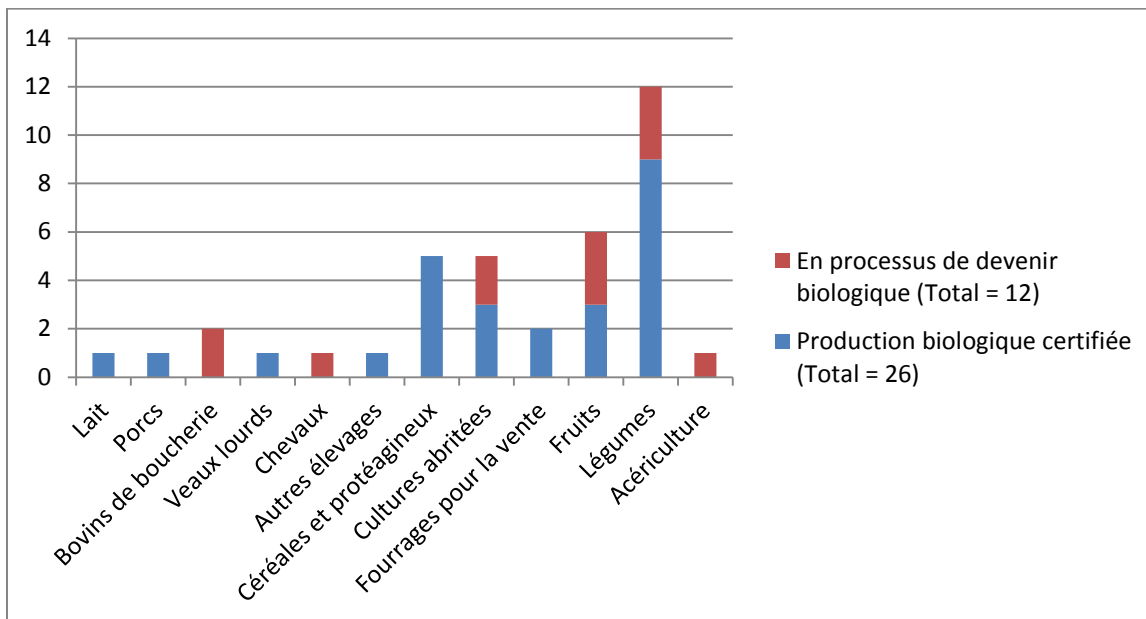
Figure 3.58 : Évolution du nombre de producteurs en régie biologique sur le territoire de la MRC de Coaticook.



Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015). Certaines valeurs ne sont pas disponibles.

Le graphique suivant présente le nombre de répondants au questionnaire détenant une certification de production biologique selon leur secteur de production. Les producteurs de fruits et de légumes biologiques ont particulièrement bien participé. Mentionnons qu'une proportion appréciable des répondants était en cours de certification, ce qui suggère qu'au-delà des producteurs présentés dans le graphique plus haut, une certaine quantité de producteurs opèrent déjà en régie biologique pour éventuellement être certifiés.

Figure 3.59 : Répondants au questionnaire certifiés biologiques ou en cours de certification



Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

3.7 Intentions des producteurs agricoles

« Vente à mon fils dans 5 à 10 ans »

Producteur agricole de Coaticook

Le questionnaire aux producteurs agricole a été une source d'information intéressante pour évaluer les aspirations des producteurs agricoles. La figure suivante (Figure 3.60) présente les scénarios envisagés par les producteurs selon les différents horizons de temps.

Figure 3.60 : Scénarios envisagés par les répondants au questionnaire

Horizon	Vendre en bloc	Vendre à la pièce (démantèlement par encan)	Louer vos terres	Rechercher une relève	Transférer l'entreprise à la relève	Transférer à forfait (intégration)	Expansion, achat de nouvelles terres	Expansion, location de nouvelles terres	Expansion, diversification des productions	Expansion, ajouter de nouvelles activités (transformation, etc.)	Demeurer identique	Nombre de scénarios par horizon de temps
0 à 5 ans	15	4	8	7	30	2	34	23	27	19	20	189
5 à 10 ans	4	2	2	5	25	4	21	3	9	4	9	88
10 à 15 ans	5	3	2	6	15	1	3	1	0	2	2	40
15 ans et plus	5	4	2	10	24	3	3	0	2	2	7	62
<i>Somme des réponses pour des horizons de temps déterminés</i>	29	13	14	28	94	10	61	27	38	27	38	
Ne sait pas	18	13	13	9	11	12	12	22	21	17	20	168
Ne s'applique pas	46	53	50	45	14	49	23	28	23	28	27	386

Nombre total de répondants à cette section : 177

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

Comme plusieurs, les producteurs ont plus de facilité à planifier à court terme qu'à long terme. À court terme, les projets sont assez variés, mais la croissance et le développement sont les alternatives les plus attrayantes pour les répondants au questionnaire. Les projets visant à accroître les superficies cultivables par achat ou par location sont les plus populaires, suivis de la diversification des productions ou des activités ayant lieu sur la ferme. À l'opposé, quelques répondants ont également dit songer vendre en bloc ou par encan.

À long terme, le scénario le plus populaire est celui de transférer à la relève. Dans les commentaires, plusieurs indiquent souhaiter transférer l'entreprise à leurs enfants.

Voici un échantillon des commentaires reçus des répondants exprimant des enjeux au niveau de l'avenir de leur entreprise :

« Première option - familiale: petite surface (minimum 10 acres, incluant un minimum de 5 acres de sol maraîcher) où nous pouvons aussi nous loger. Location à long terme (au moins 25 ans) avec ou sans option d'achat.

Deuxième option - communautaire: puisque le prix des terres est généralement exorbitant, nous pourrions être plusieurs à se partager une parcelle plus grande, lui donnant une vocation spécifique à durée illimitée (semblable au modèle de la ferme Cadet-Roussel). Location à long terme (au moins 25 ans) avec ou sans option d'achat. »

*Producteur de fruits et légumes
biologique*

« Acheter des terres contigües à notre entreprise et sinon déménager (vendre en bloc et tout refaire ailleurs) »

Productrice agricole de Martinville

« Soit pouvoir résider sur place ou vendre car il est impossible à long terme de consolider mon type d'entreprises sans résider sur place. La CPTAQ le comprend, mais déplore ne pas pouvoir agir. »

Producteur agricole de Martinville

« Intéressé à partager le territoire avec les citoyens. »

Producteur agricole de Saint-Malo

« Aussi longtemps que les [niveaux de rentabilité] en agriculture seront bas, aucune relève possible»

*Producteur de bovins de boucherie et
d'arbres de Noël*

« Aller vers agrotourisme, hébergement en forêt, location terrain de chasse et récréotourisme. »

Producteur agricole de Saint-Malo

Ces citations ne représentent pas la moyenne des répondants, mais expriment bien certaines problématiques identifiées par quelques répondants. Entre autres, plusieurs petits producteurs peinent à se trouver des terres à cultiver à un prix qui leur convienne et ils ont de la difficulté à habiter près de leur production.

[L'offre de terres et de bâtiments à vendre ou louer](#)

Dans une autre question plus spécifique à propos des locations de terres, environ 12% des producteurs ont répondu qu'ils étaient prêts à louer une portion de leurs terres à un autre producteur agricole (21 sur 175 répondants à la section). Environ 5 % des répondants se disent prêts à louer de très petites superficies à des maraîchers en démarrage en mettant à leur disposition environ 2 hectares. Des 21 producteurs agricoles qui songent louer des terres, 9 songent également à vendre de leurs terres, soit en totalité, soit en partie, dans les cinq

prochaines années (2016-2021). Le tableau suivant décrit les superficies qu'ils disent avoir de disponibles à la location.

Figure 3.61 : Superficies disponibles à la location chez les répondants au questionnaire (sur 175 répondants pour la section)

Type de superficie disponible à la location	Nombre d'opportunités
Moins de 5 hectares (moins de 12 acres) - Culture	8
Plus de 40 hectares (plus de 99 acres) - Culture	4
15 à 40 hectares (37 à 99 acres) – Pâturage	4
15 à 40 hectares (37 à 99 acres) – Culture	3
Plus de 40 hectares (plus de 99 acres) - Pâturage	2
Moins de 5 hectares (moins de 12 acres) - Pâturage	2
Moins de 5 hectares (moins de 12 acres) - Friche	2
5 à 15 hectares (12 à 37 acres) – Culture	2

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

Ces superficies disponibles à la location sont présentes sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook. Les entreprises auxquelles ces superficies sont associées sont à Coaticook (7), dans le secteur de Sainte-Edwidge-de-Clifton/Martinville (4), à Compton (3), à Stanstead-Est (2), à Waterville (2), à East Hereford/Saint-Venant-de-Paquette (1), à Saint-Herménégilde (1) et finalement à Saint-Malo (1). Une entreprise peut avoir plusieurs types de superficies à mettre en location.

Parallèlement aux locations, le questionnaire comprenait des questions spécifiques à propos de la vente de terrains. Parmi les répondants, 8 % disaient planifier vendre la totalité de leurs superficies dans les cinq prochaines années alors que 4 % songent à vendre seulement une partie de leurs terres. Les autres 88 % disent ne pas planifier vendre de terres dans les cinq prochaines années. Le tableau suivant présente les superficies et les types des différents espaces que les producteurs agricoles ayant répondu au questionnaire pensent mettre en vente. Comme pour les superficies qui risquent d'être disponibles à la location, les terres disponibles pour la vente sont présentes un peu partout sur le territoire. Les entreprises songeant à mettre ces superficies en vente sont situées à Coaticook (7), à Compton (3), à East-Hereford/Saint-Venant/Saint-Malo (3), à Stanstead-Est (3), à Sainte-Edwidge-de-Clifton (2), à Saint-Herménégilde (2) ainsi qu'à Martinville.

Figure 3.62 : Superficies que les répondants pensent vendre d'ici 5 ans

Superficie – Type	Répondants
Plus de 40 hectares (plus de 99 acres) - Culture	11
Plus de 40 hectares (plus de 99 acres) – Boisé	7
Plus de 40 hectares (plus de 99 acres) - Pâturage	6
Plus de 40 hectares (plus de 99 acres) – Friche	6
15 à 40 hectares (37 à 99 acres) – Culture	4
5 à 15 hectares (12 à 37 acres) – Boisé	3
15 à 40 hectares (37 à 99 acres) – Pâturage	3
Moins de 5 hectares (moins de 12 acres) - Boisé	2
5 à 15 hectares (12 à 37 acres) – Friche	2
Moins de 5 hectares (moins de 12 acres) - Pâturage	1
Moins de 5 hectares (moins de 12 acres) - Friche	1
5 à 15 hectares (12 à 37 acres) – Culture	1
5 à 15 hectares (12 à 37 acres) – Pâturage	1
15 à 40 hectares (37 à 99 acres) – Boisé	1

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

Des 21 entreprises qui pensent vendre des superficies dans les cinq prochaines années, 5 mentionnent avoir une relève travaillant déjà à temps plein sur l'entreprise ou confirmée, ce qui laisse croire que la vente se fera vers la relève. Dix producteurs agricoles indiquent n'avoir aucune relève et six ont une relève incertaine (jeunes enfants, incertitude de la part de la relève, etc.). Les répondants pensant vendre ont pour la plupart entre 56 et 75 ans.

Parmi les répondants au questionnaire qui comptent vendre la totalité de leurs superficies, et qui n'ont pas de relève implantée ou confirmée, on trouve entre autres plusieurs éleveurs de bovins de boucherie et de fourrage pour la vente/céréales et protéagineux (5 producteurs sur les 22 qui répondent à ces critères, donc 23 %), horticulture ornementale (4 producteurs sur 15 dans cette production, dont 27 %), éleveur de bovins laitiers (1 sur 84, donc 1%), et un céréales et protéagineux sans production animale (1 sur 13 répondant à ces critères 8 %).

Des producteurs agricoles ayant répondu au questionnaire, 22 des 177 répondants à la question ont également un ou des bâtiments agricoles à louer. Environ la moitié de ce nombre ne pense pas vendre ou louer des terres dans les cinq prochaines années, ils pensent donc seulement louer le bâtiment agricole.

La demande pour les terres

Le questionnaire a également permis d'avoir une idée des intentions de croissance des superficies cultivables pour les entreprises des répondants. Autour de 40 % des producteurs

ayant répondu souhaitent acheter ou louer des superficies cultivables dans les cinq prochaines années.

Figure 3.63 : Répondants à la recherche de superficies cultivables pour les besoins de leur entreprise

Recherche de terres	Nombre de répondants	Proportion
Oui, pour acheter ou louer selon la disponibilité	48	27%
Oui, pour acheter	16	9%
Oui, pour louer	9	5%
Non	105	59%

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016, calculs préliminaires (n = 178)

Le besoin de terres semble varier selon les municipalités. Le tableau suivant présente les municipalités en fonction de la proportion des répondants qui disaient se chercher des terres à cultiver. Ce sont les producteurs agricoles de Saint-Venant-de-Paquette et de Saint-Malo qui disent chercher des terres à louer ou à vendre en plus grande proportion par rapport au nombre de répondants de la même municipalité.

Figure 3.64 : Proportion des répondants à la recherche de terres à cultiver (par municipalité)

Municipalité	% des répondants de chaque municipalité cherchant des terres à acheter ou louer
Saint-Venant-de-Paquette	66,67%
Saint-Malo	55,56%
Autre (Agriculteur résidant hors MRC)	50,00%
Dixville	44,44%
Barnston-Ouest	40,00%
East Hereford	40,00%
Coaticook	39,47%
Compton	37,29%
Sainte-Herménégilde	35,71%
Stanstead-Est	35,71%
Martinville	33,33%
Sainte-Edwidge-de-Clifton	26,67%
Waterville	25,00%
MOYENNE	38,42%

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016 (n = 190)

Le tableau suivant présente l'information en fonction des productions principales des répondants au questionnaire. On pourra interpréter le tableau suivant de la sorte : 38,8 % des répondants au questionnaire ayant dit avoir les bovins laitiers comme production principale sont à la recherche de terres à acheter ou à louer. Les producteurs de bovins, de porcs, de céréales et

de protéagineux sont ceux qui sont les plus nombreux à songer acheter ou louer des terres dans les cinq prochaines années, suivi des producteurs de légumes.

Figure 3.65 : Proportion des répondants à la recherche de terres à cultiver (par production principale)

Production principale	% des répondants à la recherche de terres à louer ou acheter
Lait	38,8%
Bovins de boucherie	28,6%
Porcs	26,7%
Autre (veuillez préciser)	26,7%
Céréales et protéagineux (soya, maïs-grain, avoine, orge, blé, etc.)	26,1%
Légumes (pommes de terre, maïs sucré, citrouille, courge, carotte, betterave, asperge, etc.)	22,2%
Veaux lourds	20,0%
Chevaux	20,0%
Fourrages pour la vente	19,0%
Acériculture	15,4%
Cultures abritées (tomates, concombres, fleurs annuelles, etc.)	14,3%
Autres élevages (chèvres, cerfs, sangliers, lamas, etc.)	13,3%
Horticulture ornementale (arbres de Noël, gazon, plantes vivaces, fleurs, etc.)	11,8%
Fruits (pommier, fraisier, framboisier, bleuetier, vigne, etc.)	11,1%
Volailles	0,0%
Ovins	0,0%
Aquiculture	0,0%
MOYENNE	24,8%

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016 (n = 190)

Équilibre entre l'offre et la demande et prix des terres

Avec environ 12 % des répondants ayant des superficies à louer, 21 % ayant des superficies à vendre et près de 40 % étant prêt à louer ou acheter, il y a déjà l'ombre d'un déséquilibre entre ceux qui vendent et ceux qui achètent.

Il est important de tenir en compte que la relève qui n'est pas encore implantée et en recherche de terre ne fait pas partie des répondants au questionnaire. Leur nombre est difficile à évaluer, mais ils risquent de ne pas avoir le même poids de négociation que les producteurs déjà implantés dans la communauté agricole et ayant déjà des actifs importants. La question de la disponibilité des terres pour le démarrage ou la croissance des plus petites entreprises se pose.

Les tableaux suivants présentent la valeur des terres agricoles ainsi le pourcentage d'augmentation entre 2005 et 2015. Pour l'ensemble des années évaluées (2005, 2010 et 2015), les propriétés agricoles (terrains et bâtiments) représentent le tiers de la valeur des immobilisations imposables sur le territoire de la MRC de Coaticook.

Figure 3.66 : Valeurs et variation de la valeur des terrains agricoles entre 2005 et 2015

MUNICIPALITÉ	Valeur totale des terres agricoles 2005	Valeur totale des terres agricoles 2015	% de variation
Compton	100 015 500 \$	175 102 036 \$	75%
Coaticook	84 725 900 \$	134 041 982 \$	58%
Stanstead-Est	36 070 804 \$	59 998 644 \$	66%
Saint-Edwidge-de-Clifton	28 992 810 \$	54 854 979 \$	89%
Barnston-Ouest	21 992 548 \$	50 463 400 \$	129%
Saint-Herménégilde	17 784 000 \$	35 033 905 \$	97%
Saint-Malo	17 684 667 \$	31 821 868 \$	80%
Dixville	17 922 927 \$	30 409 365 \$	70%
Waterville	11 112 400 \$	29 196 996 \$	163%
Martinville	10 195 849 \$	19 401 660 \$	90%
East Hereford	6 341 678 \$	18 426 345 \$	191%
Saint-Venant-de-Paquette	5 569 720 \$	12 069 040 \$	117%
MRC COATICOOK	358 408 803 \$	650 820 220 \$	82%

Sources : MRC de Coaticook, Sommaire du rôle d'évaluation foncière des municipalités

La hausse du prix des terres est généralement considérée comme un obstacle au démarrage, au transfert ou à la croissance des entreprises agricoles.

4. Friches

*« Autrefois, c'était un pacage pour animaux. »
Producteur agricole de Coaticook*

Une friche agricole est un secteur qui a servi pour l'agriculture et qui est maintenant abandonné depuis au moins cinq ans. Comme la MRC de Coaticook est très dynamique au point de vue de son agriculture et que peu de terres sont disponibles, si ces superficies avaient effectivement un potentiel agricole, elles pourraient répondre à différents besoins :

- Les résultats du questionnaire pour les producteurs agricoles démontrent que beaucoup de producteurs se cherchent ou se chercheront plus de terres à cultiver à court terme. Un propriétaire pourrait donc les louer;
- La relève a de la difficulté à se trouver des terres agricoles pour démarrer des entreprises agricoles ces superficies pourraient être louées à long terme à des producteurs agricoles en démarrage;
- Certains propriétaires pourraient ne pas porter attention à ces superficies et à leur potentiel. Leur rappeler leur existence pourrait les encourager à les utiliser.

Dans le cadre de l'élaboration du PDZA, les questions suivantes ont été explorées :

- Quelle superficie représentent les friches sur le territoire de la MRC de Coaticook ?
- Pourquoi ces superficies de terres qui ont été cultivées ou utilisées comme pâturages sont maintenant en train de retourner à la forêt ?
- Ces lieux ont-ils encore un avenir agricole ?
- Si ce n'est pas le cas, quelles sont les meilleures utilisations qui peuvent être faites de ces terres, et comment encourager ces utilisations ?

Cette section vise à répondre à ces questions pour mieux suggérer des actions par rapport aux friches du territoire de la MRC de Coaticook.

4.1 Méthodologie de l'identification des friches

L'évaluation des superficies en friche a été faite par la firme Néogis Solutions Géomatiques à l'aide d'outils géomatiques (cartographie assistée par ordinateur). En comparant les photographies aériennes de 1979, 2000, 2007 et 2013, il a été possible d'identifier les superficies en culture ou en pâturage qui ont été délaissées au cours de la période de temps. Les photos aériennes du territoire de la MRC de Coaticook en entier ont été inspectées

méthodiquement et la délimitation des friches et des superficies en culture a été faite à une échelle de 1 :2000.

Pour être considérée comme une friche, une superficie devait répondre aux critères suivants :

- Être incluse dans la zone agricole;
- Avoir initialement une vocation agricole, ce qui a pu être constaté à l'aide de photographies aériennes antérieures;
- Aucune activité agricole (incluant le pâturage) ou forestière apparente, ni d'entretien visible depuis la date de référence, dans notre cas l'été 2007;
- Ne pas être une exploitation forestière;

Néogis s'est principalement concentré sur les friches de plus de 0,5 ha.

4.2 Superficie en friche selon le potentiel identifié

Selon le type de sol, la proximité d'autres superficies en culture, l'enclavement de la friche, sa présence dans un milieu humide, etc., les friches préalablement identifiées par NéoGis ont ensuite été validées et classées par le MAPAQ entre les catégories suivantes :

- Friches à potentiel agricole;
- Friches à potentiel forestier.

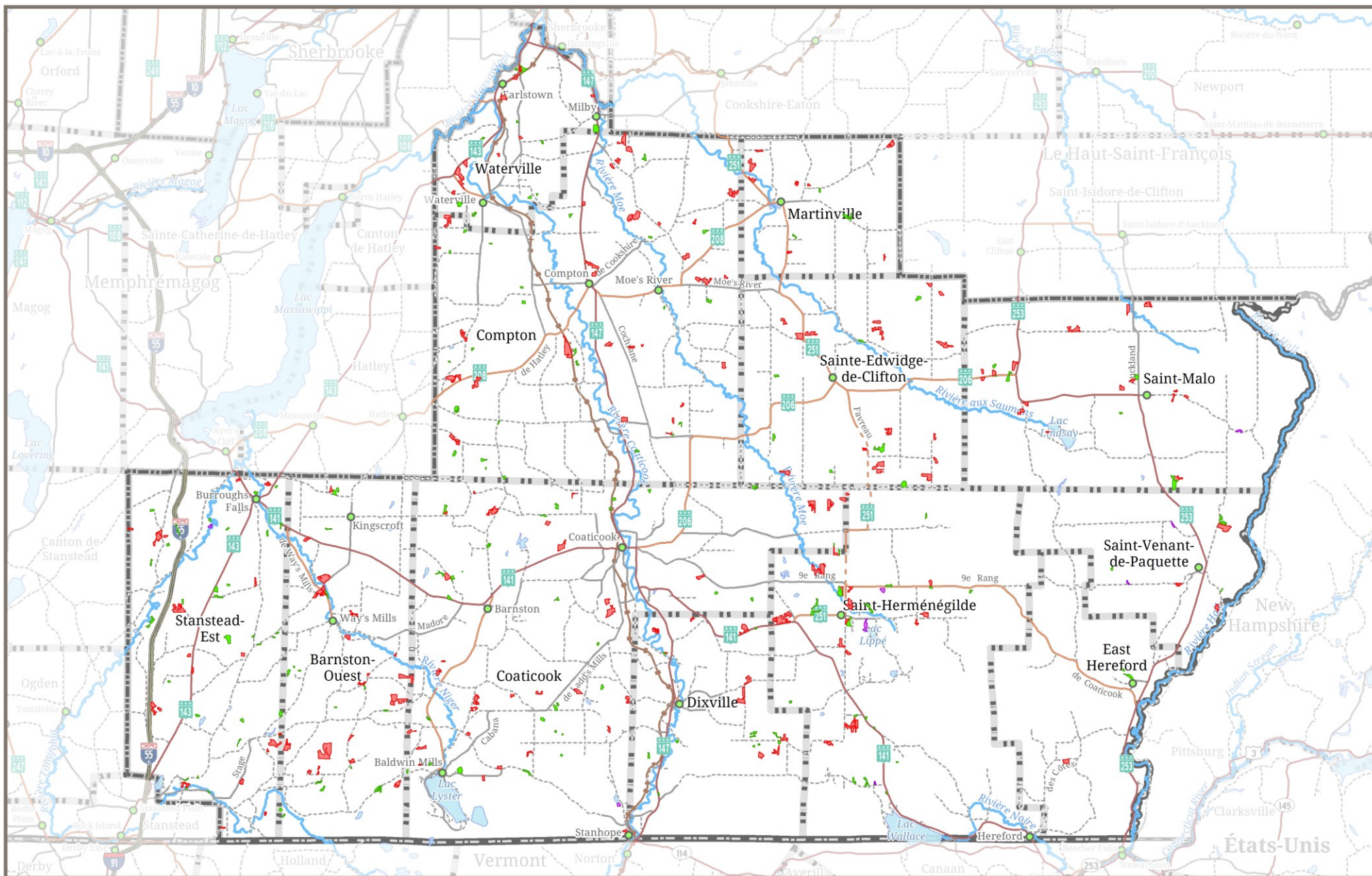
La MRC a ensuite identifié 8 friches (2 % de la superficie des friches) ayant un potentiel de conservation (secteur inondable, milieu humide, etc.).

La carte des friches (Figure 4.1) indique la localisation des friches. Elles sont dispersées relativement uniformément sur le territoire, étant toutefois moins présentes en secteur très montagneux où l'agriculture s'est peu ou pas développée.

Le tableau (Figure 4.2) présente les sommes de superficies selon les types de friches. La superficie moyenne des 401 friches identifiées est de 2,7 ha.

Les sections du diagnostic portant sur le portrait biophysique du territoire et sur les productions agricoles parlent des constats que nous avons faits à propos des friches à la suite d'appels téléphoniques à une dizaine de propriétaires. Les friches sur lesquelles nous nous sommes penchés étaient celles avec le plus grand potentiel par leur superficie, la facilité d'accès et les caractéristiques du sol.

Figure 4.1 : Friches sur le territoire de la MRC de Coaticook



Limites administratives

- Municipalité
- MRC
- États-Unis
- État (É.-U.)
- Ville, village ou hameau

Transport

- Autoroute
- Route principale
- Route collectrice pavée
- Route collectrice non pavée
- Route locale pavée
- Route locale non pavée
- Voie ferrée

Hydrographie

- Rivière
- Plan d'eau

Friches

- Potentiel agricole
- Potentiel forestier
- Potentiel de conservation



Échelle: 1:240 000

Projection: NAD83 MTM 7



Sources: Adresses Québec, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) Base de données topographiques du Québec
 Réalisation: Martin Mimeault, géomaticien

Figure 4.2 : Tableau de classement des friches après classements du MAPAQ et de la MRC de Coaticook

Municipalité	Potentiel agricole			Potentiel forestier			Potentiel de conservation			Total		
	Nombre	Sup (ha)	%	Nombre	Sup (ha)	%	Nombre	Sup (ha)	%	Nombre	Sup (ha)	%
Barnston-Ouest	27	114.9	15%	18	23.9	9%	0	0.0	0%	45	138.8	13%
Coaticook	33	113.4	14%	28	46.8	17%	1	1.8	11%	62	162.0	15%
Compton	36	152.7	19%	25	32.8	12%	0	0.0	0%	61	185.5	17%
Dixville	13	41.5	5%	11	11.9	4%	0	0.0	0%	24	53.4	5%
East Hereford	1	4.6	1%	2	4.4	2%	0	0.0	0%	3	8.9	1%
Martinville	10	24.5	3%	3	6.6	2%	0	0.0	0%	13	31.1	3%
Sainte-Edwidge-de-Clifton	22	79.5	10%	7	23.1	8%	0	0.0	0%	29	102.5	9%
Saint-Herménégilde	20	89.3	11%	20	37.0	13%	3	9.1	53%	43	135.4	13%
Saint-Malo	21	53.2	7%	7	18.6	7%	1	2.0	12%	29	73.8	7%
Saint-Venant-de-Paquette	3	18.7	2%	5	6.6	2%	2	2.2	13%	10	27.5	3%
Stanstead-Est	24	66.3	8%	35	44.0	16%	1	1.9	11%	60	112.3	10%
Waterville	9	30.4	4%	13	22.0	8%	0	0.0	0%	22	52.4	5%
Total général	219	788.9	73%	174	277.7	26%	8	17.0	2%	401	1083.6	

Source : Travail de géomatique par Néogis (contrat donné par la MRC de Coaticook) et retravaillé par le MAPAQ, classification des friches en potentiel agricole et forestier par le MAPAQ et classification des friches à potentiel de conservation par la MRC de Coaticook. Travail d'identification et de classification produit en 2016 à partir de photos aériennes de 2007 et 2013.

4.3 Les friches des répondants au questionnaire

*Questionné sur la raison derrière une friche sur son terrain :
« Qualité du sol, trop argileux »
Producteur agricole de Compton*

Dans le cadre du questionnaire envoyé aux producteurs agricoles, une section entière traitait des friches. Parmi les répondants, 38% ont indiqué avoir des friches, et 16 % ont indiqué avoir des friches de plus de 5 ha. Les raisons évoquées sont présentées au tableau suivant (Figure 4.3).

Figure 4.3 : Facteur contribuant à l'abandon des terres chez les répondants

Facteurs	Nombre de répondants	% des répondants faisant état de cette limitation
Mauvais drainage	35	51%
Très rocailleux	28	41%
Accès difficile (route, rivière, zone humide, enclave)	21	31%
Roc en surface, à découvert	15	22%
Ne sait pas / autre	14	21%
Trop petite superficie	13	19%
Éloignement	6	9%
Problème de cohabitation	3	4%
Infrastructure gênante	2	3%
Mauvaise exposition climatique	1	1%
Total de répondants ayant des friches	68	

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

Le questionnaire suggère également que les producteurs agricoles manquent peut-être d'information sur les alternatives qui s'offrent à eux pour mettre leurs friches en valeur. En effet, 40% des propriétaires ayant des friches étaient indécis et 24% avaient comme intention de laisser la nature faire son œuvre (Figure 4.4).

Figure 4.4 : Intentions des répondants concernant leurs friches

Intentions	Nombre de répondants	%
Indécis	27	40%
Remettre en culture (incluant plantation de sapins de Noël)	24	35 %
Ne rien faire (laisser aller la nature)	16	24 %
Reboiser	9	13 %
<i>Total de répondants ayant des friches</i>	68	

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

5. Patrimoine et paysage culturel de la zone agricole

« Cet inventaire s'inscrit dans les actions de la Politique de développement culturel de la MRC de Coaticook, qui a mis en lumière un territoire fortement marqué par des aménagements et des bâtiments liés au développement agricole. Ces granges-étables, écuries, laiteries, poulaillers, porcheries et hangars ponctuent les paysages de la MRC de Coaticook et constituent une facette importante de sa personnalité. Un recensement préalablement réalisé par la MRC de Coaticook a permis de dénombrer 182 bâtiments agricoles d'intérêt érigés au XIXe et au XXe siècle. »

Tiré de l'avant-propos de l'Inventaire des bâtiments et sites agricoles de la MRC de Coaticook

Une des régions laitières importantes du Québec, la MRC est connue pour la beauté de ses paysages faits de collines et de vallons. Dans la partie nord-ouest, le couvert boisé et forestier est morcelé par le paysage agricole. La large vallée de la rivière Coaticook qui traverse la MRC du sud au nord ainsi que les vallées secondaires et les lignes de crêtes qui les bordent permettent des dégagements sur des vues impressionnantes. La partie sud-est est quant à elle constituée d'une série de basses collines³³ et de lacs³⁴. Le couvert boisé et forestier se révèle plus uniforme et dense dans ce secteur des montagnes Blanches.

Le paysage est marqué par l'ambiance paysagère de campagne panoramique au centre dans la vallée de la rivière Coaticook et le caractère anglo-saxon. Le découpage cadastral typique qu'est le canton, le patrimoine bâti associé aux différentes confessions religieuses, les modèles architecturaux des bâtiments agricoles, les lisières boisées le long des chemins ou des champs, la présence de bâtiments en briques témoignent de l'héritage anglo-saxon et de l'influence américaine.

Parmi les bâtiments agricoles patrimoniaux les plus connus sur le territoire, on retrouve la Ferme-du-Plateau-de-Coaticook, construite en 1912 par Eugene Orson Baldwin et qui fut longtemps la plus longue grange d'Amérique du Nord avec ses 104 mètres de longueur. Le territoire de la MRC de Coaticook compte aussi trois granges rondes authentiques ainsi qu'une reconstitution de ces bâtiments qu'on associe au passé agricole des Cantons-de-l'Est.

La valeur patrimoniale de soixante bâtiments agricoles construits entre 1850 et 1950 a été établie par la firme Patri-Arch en 2008 dans l'Inventaire des bâtiments agricoles. Plus du tiers des bâtiments agricoles évalués ont reçu une cote « Exceptionnelle » dont deux sont maintenant

33 Mont Hereford (850m), mont Barnston (736m) et mont Pinnacle (675m).

34 Lac Wallace, lac Lyster, lac Lippé et le lac des Français.

démolis et la moitié a reçu la cote « Supérieure ». Le Rapport de l'inventaire des bâtiments agricoles a mené à la rédaction d'un guide de bonnes pratiques pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine agricole. Les douze fiches thématiques, composant le guide, décrivent les principes et les critères à respecter quant à l'implantation, aux matériaux, aux volumétries et aux composantes architecturales comme les portes, fenêtres, ponceaux, etc. lors de restauration, de rénovation, d'agrandissement ou d'ajout de bâtiment. Les bonnes pratiques de conservation du patrimoine bâti agricole ne reçoivent actuellement aucun incitatif financier et aucun des bâtiments de l'inventaire n'a fait l'objet, à ce jour, de projet de valorisation commerciale.

Soixante-deux des 85 cimetières de la MRC se trouvent en zone agricole. Les cimetières familiaux apparaissent souvent là où on s'y attend le moins. Certains sont situés à l'intérieur de champs cultivés ou de pâturage. Ils deviennent très vulnérables à une détérioration rapide due aux piétinements des animaux ou aux activités mécaniques agricoles. De plus, les propriétaires des terres agricoles ne possèdent pas les cimetières enclavés sur leurs terrains.

Seules les églises Baptiste de Moe's River, hameau de la Municipalité de Compton, et St. Barnabas à Milby, Ville de Waterville, se trouvent en zone agricole. Sur les 32 croix de chemin, 25 ont été érigées en zone agricole. Contrairement aux cimetières, les croix de chemin appartiennent presque toutes aux propriétaires terriens où elles sont situées.

Ouvrages du patrimoine du génie civil, les trois ponts couverts sont situés dans la zone agricole. Les ponts Eustis et Stratford-Drouin sont situés à l'extérieur des routes passantes. Eustis, ouvert de mai à novembre, enjambe la rivière Massawippi vers la Municipalité du Canton de Hatley et Stratford-Drouin, maintenant un lieu historique, se trouve sur le chemin Drouin. Le pont Milby est très bien conservé et traverse la rivière aux Saumons à partir de la route 147 près de l'église St. Barnabas.

5.1 Faits saillants

Grâce aux nombreuses actions de mise en valeur du patrimoine et des paysages tant en zone agricole qu'en milieu urbain les développements culturel et économique de la MRC sont maintenant intimement liés.

La richesse paysagère et patrimoniale de la zone agricole de la MRC se parcourt et s'observe par ces circuits et ces points de vue :

- La Voie des pionniers, une initiative de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook
- La tournée Paroles d'Outre-temps, une visite-découverte de dix cimetières patrimoniaux de Coaticook, dont huit en zone agricole, réalisée par la Ville de Coaticook

- Le Chemin des Cantons, qui traverse cinq municipalités de la MRC de Coaticook
- Les circuits Découverte de Coaticook et les sites d'intérêt de la région proposés notamment par la TCCC
- Les sentiers poétiques des Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette
- Les points de vue accessibles des sommets des monts Pinnacle (Coaticook) et Hereford (Saint-Herménégilde) ainsi que de la tour la Montagnaise (Saint-Malo).

La MRC a documenté le patrimoine bâti et étudié les unités de paysages :

- Inventaire du patrimoine agricole de la MRC de Coaticook réalisé par Patri-Arch (60 bâtiments);
- Douze fiches de bonnes pratiques en restauration des bâtiments patrimoniaux agricoles réalisées grâce aux données de l'inventaire du patrimoine agricole disponible sur le site web de la MRC;
- Caractérisation et évaluation des paysages de la MRC de Coaticook, à l'initiative de Paysages estriens;
- Cartographie participative sur les paysages culturels patrimoniaux, un exercice qui a permis d'identifier les paysages culturels patrimoniaux d'intérêt;
- Inventaire de 85 cimetières et 32 croix de chemin;

Figure 5.1 : Éléments patrimoniaux en zone agricole qui sont protégés vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*

Municipalité	Éléments patrimoniaux ayant le statut de « citation d'immeuble patrimonial »
Barnston-Ouest	Grange ronde Stanley-Holmes - 2001
Stanstead-Est	Hôtel de ville - 1988
Waterville	École Milby et Pont couvert Milby - 1992

Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Répertoire en ligne, 2016.

Figure 5.2 : Éléments patrimoniaux et archéologiques en zone agricole

Municipalité	Bâtiments agricoles	Granges rondes	Églises	Cimetières	Croix de chemin	Ponts couverts	Sites archéologiques
Barnston-Ouest	14	2		14	1		
Coaticook	7	1		11	3		2
Compton	12		1	9	4	1	3
Dixville	6			3	1		1
East Hereford	1			2	4		
Martinville	3			2			
Stanstead-Est	5			10			
Sainte-Edwidge	3				3		1
Saint-Herménégilde	1			4	2		
Saint-Malo	1				4		
Saint-Venant-de-Paquette	1				1		
Waterville	4		1	7	2	2	6
TOTAL	58	3	2	62	25	3	13

Source : MRC de Coaticook, compilation 2016.

En 2009, la MRC a signé la Charte des paysages estriens qui visait à :

- Promouvoir la protection du patrimoine paysager;
- Sensibiliser les intervenants à la valeur des paysages et à l'impact des interventions en matière d'aménagement du territoire;
- Favoriser la concertation en ce domaine.

6. Main-d'œuvre agricole

La MRC de Coaticook a de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre pour l'ensemble de ses secteurs d'activité, et l'agriculture n'y fait pas exception. Parmi les répondants au questionnaire, 48 % des entreprises agricoles ayant des besoins de main-d'œuvre disent avoir de la difficulté à recruter.

Les raisons identifiées par les producteurs sont variables. Les deux limitations les plus citées sont les horaires de travail ainsi que le caractère saisonnier ou temporaire des postes qu'ils offrent. Disponible, fiable, fidèle et expérimentée sont les mots qui reviennent le plus souvent pour qualifier la main-d'œuvre recherchée.

Certains ont trouvé de la main-d'œuvre à travers des réseaux comme WWOOF ou encore prennent des finissants en attente d'un autre emploi à la fin de leur diplôme en agriculture au CRIFA. D'autres aussi engagent des membres de la famille qui sont souvent considérés comme plus fiables et qui sont parfois aussi de la relève potentielle.

Certaines organisations et structures permettant d'avoir accès à de la main-d'œuvre sont déjà en place, et certaines sont bien connues comme le Centre d'emploi agricole de l'UPA et les programmes d'Emploi-Québec. Plus de 80% des producteurs agricoles ayant répondu au questionnaire connaissaient ces programmes, mais seulement autour de 20 % les utilisent.

Pour sa part, le programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) est beaucoup moins connu; moins de la moitié des producteurs agricoles ayant répondu au questionnaire connaissent ce programme. Toutefois, les répondants se servaient autant de ce programme que des deux autres mentionnés plus haut (environ 20%). Comme le nom du programme l'indique, le but de ce programme est de former des employés directement sur le lieu de travail. Cette façon de faire permet de recevoir de la main-d'œuvre sur la ferme, permettant parfois de la conserver au sein de l'entreprise après la formation. Cette démarche requiert du temps et de l'encadrement de la part du producteur agricole, mais il peut également permettre d'avoir accès à un retour d'impôt qui paie pour une partie du salaire versé.

En ce qui concerne la main-d'œuvre migrante, seulement 7 des répondants au questionnaire ont déjà embauché de la main-d'œuvre migrante. Toutefois, de ce nombre, 6 ont été satisfaits. Plusieurs conversations à ce propos avec des agriculteurs de la MRC (surtout maraîchers et producteurs d'arbres de Noël) permettent de constater que la réputation des travailleurs saisonniers provenant d'Amérique latine est très bonne sur le territoire de la MRC.

Lorsque questionné sur son intérêt pour une banque de terre, un producteur ayant de la difficulté à trouver de la main-d'œuvre a répondu à moitié à la blague :

« Est-ce que ce serait plutôt possible d'avoir une banque de Guatémaltèques? »

Cette anecdote illustre le besoin criant de main-d'œuvre ainsi qu'une ouverture vers de la main-d'œuvre ayant un visage différent, mais répondant aux besoins des producteurs de la région. Le potentiel d'utiliser de la main-d'œuvre migrante est fort étant donné que près du tiers des producteurs sondés s'intéressent à ce moyen d'avoir accès à de la main-d'œuvre.

D'autres entreprises font aussi affaire avec des nouveaux arrivants installés à Sherbrooke pour répondre à leurs besoins criants de main-d'œuvre. Un des enjeux reste le transport de la main-d'œuvre. L'arrivée de réfugiés syriens au début de 2016 et une visite d'un autobus d'immigrants pour le secteur manufacturier ont piqué la curiosité de certains producteurs agricoles qui souhaitent évaluer la possibilité d'engager des travailleurs agricoles nouvellement installés au Québec.

Entre 1985 et 1995, certains producteurs agricoles de la MRC de Coaticook se sont regroupés pour partager l'utilisation de main-d'œuvre de façon organisée par des principes ressemblant beaucoup aux actuelles coopératives d'utilisation de main-d'œuvre partagée (CUMO). Basée à Sherbrooke, la Compagnie des travailleurs agricoles a pris le relais en offrant des services similaires qui couvraient entre autres le territoire de la MRC de Coaticook et qui permettaient également aux producteurs agricoles de partager la main-d'œuvre. Cette dernière provenait souvent de Sherbrooke, et des programmes de transport étaient offerts pour faciliter le déplacement des travailleurs vers le travail à accomplir. L'organisation a fermé ses portes en 2010, après 16 ans d'opération, pour des raisons de manque de financement et de baisse importante du nombre d'emplois à pourvoir³⁵. Selon les propos du directeur de l'époque rapportés par La Tribune :

« [...] jusqu'en 2008, nous avons entre 400 et 450 postes à offrir par année, saisonniers et permanents, mais au cours des deux dernières années [d'opération], c'est davantage autour de 250 postes que nous avons »

Denis Veilleux, rapporté par La Tribune

D'autres initiatives ont vu le jour, dont un groupe de producteurs de la région de Coaticook qui ont partagé de la main-d'œuvre pour l'industrie laitière pendant un certain temps ou des particuliers offrant un service de remplacement.

Le secteur agricole emploie un nombre important de travailleurs. Dans le cadre du questionnaire aux producteurs agricoles, nous avons demandé aux producteurs agricoles d'énumérer les gens que faisait travailler leur entreprise agricole. Le tableau suivant présente les résultats à cette question.

35 La Tribune, *La Compagnie des travailleurs agricoles ferme ses portes*, 2010, <http://www.lapresse.ca/la-tribune/affaires/2010/06/01-4330072-la-compagnie-des-travailleurs-agricoles-ferme-ses-portes.php>

Figure 6.1 : Emplois au sein des entreprises des répondants au questionnaire.

Type d'emploi	Nombre d'employés
Propriétaires et actionnaires - Temps plein au moins la moitié de l'année	279
Employés (spécialisés ou non en agriculture) - Saisonniers (Temps plein ou partiel)	133
Employés (spécialisés ou non en agriculture) - Temps plein au moins la moitié de l'année	94
Employés (spécialisés ou non en agriculture) - Temps partiel au moins la moitié de l'année	94
Propriétaires et actionnaires - Saisonniers (Temps plein ou partiel)	59
Propriétaires et actionnaires - Temps partiel au moins la moitié de l'année	58
Relève n'ayant pas de parts de l'entreprise - Temps plein au moins la moitié de l'année	50
Relève n'ayant pas de parts de l'entreprise - Temps partiel au moins la moitié de l'année	42
Bénévoles - Saisonniers (Temps plein ou partiel)	41
Relève n'ayant pas de parts de l'entreprise - Saisonniers (Temps plein ou partiel)	37
Bénévoles - Temps partiel au moins la moitié de l'année	32
Bénévoles - Temps plein au moins la moitié de l'année	21
Personnel administratif n'ayant pas de parts de l'entreprise - Temps plein au moins la moitié de l'année	14
Personnel administratif n'ayant pas de parts de l'entreprise - Temps partiel au moins la moitié de l'année	12
Personnel administratif n'ayant pas de parts de l'entreprise - Saisonniers (Temps plein ou partiel)	3
Total	969
Échantillonnage	178 répondants

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

Figure 6.2 : Emplois au sein des entreprises des répondants au questionnaire

Type d'emploi	Nombre d'emplois
Temps plein au moins la moitié de l'année	458
Saisonniers (Temps plein ou partiel)	273
Temps partiel au moins la moitié de l'année	238
Total	969
178 répondants	

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

L'ensemble des répondants au questionnaire indiquent que leurs entreprises font travailler un total de 969 personnes, incluant 94 bénévoles. Comme certains sont saisonniers ou à temps partiel, il est possible qu'un certain nombre d'employés soient comptés plus d'une fois. Même s'il était hasardeux de faire une estimation du nombre d'emplois découlant directement du secteur agricole, il est toutefois réaliste de présumer que plus de 1000 emplois sont créés par le secteur. La catégorie la plus importante de travailleurs est celle des propriétaires travaillant au moins la moitié de l'année.

Compte tenu de la difficulté reconnue des producteurs à trouver et garder de la main-d'œuvre pour leur entreprise agricole, nous avons également tenté d'identifier les facteurs qui rendent l'embauche et la rétention difficile. Le tableau suivant expose les résultats.

Figure 6.3 : Raisons identifiées par les répondants au questionnaire pour expliquer la difficulté à trouver de la main-d'œuvre

Raison	%
Horaires de travail	23%
Caractère saisonnier / temporaire	22%
Salaire	18%
Tâches demandées	17%
Manque de formation / compétence de l'employé	15%
Mes exigences	6%

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

D'autres raisons rendant l'embauche et la rétention difficile proposées par les répondants sont la distance et le travail d'équipe. Plusieurs mentionnent également qu'à leur avis la jeune génération n'est pas aussi fiable, ponctuelle et motivée que les travailleurs d'autrefois.

*« Présentement nous avons les enfants donc le travail se fait très bien en famille! »
Productrice agricole de Stanstead-Est*

De quels moyens se servent les producteurs agricoles pour avoir accès à de la main-d'œuvre ? À part les 26 % de répondants qui disent recevoir des stagiaires, certains disent mettre des affichages au CRIFA (5), utiliser les petites annonces dans les journaux (4), recruter à l'aide des médias sociaux (4), de leur réseau de connaissances en général (4), par Place aux Jeunes Coaticook (2) et par le réseau WWOOF (1).

« Pour notre part, beaucoup de bouche-à-oreille et aussi nous prenons énormément de stagiaires donc ils veulent parfois rester à l'entreprise »

Productrice agricole de Compton

Sans que la question soit spécifiquement posée, deux répondants ont mentionné leur intérêt pour une Coopérative d'utilisation de main-d'œuvre partagée (CUMO). Dans les besoins pour des opérations à forfait, 19 disent être intéressés par une équipe de remplacement ou un opérateur complet. La difficulté à trouver de la main-d'œuvre profite probablement aux entreprises qui offrent des travaux à forfait. L'offre semble bonne sur le territoire de la MRC de Coaticook, peu de besoins semblent insatisfaits et beaucoup de producteurs font affaire avec des fournisseurs de travaux à forfait.

« Nous ne pouvons pas tout faire et comme il est difficile de trouver des employés qualifiés, nous confions certains projets à forfait. »

Producteur agricole de Dixville

« [Nous sommes à la recherche d'un] gérant de ferme porcine pour remplacement ou vacances. »

Producteur porcin

7. Entreprises en transition : l'âge des producteurs agricoles et la relève

« Je suis la relève. »

Membre de la relève qui a répondu au questionnaire

Au début du siècle dernier, la relève était généralement prise par les enfants mâles d'une famille de producteurs agricoles. Les temps ont changé et le visage de la relève plus varié, une proportion importante de la relève sur les bancs d'école est féminine et les relèves par des individus ne faisant pas partie du cercle familial sont de plus en plus fréquentes. Cette section explorera l'âge des producteurs actuels et le profil de ceux et celles qui sont déjà en train de reprendre le flambeau de l'agriculture de la région de Coaticook.

Qu'est-ce que la relève ? Le groupe d'âge généralement admis est de 16 à 39 ans. De façon générale, il est plus facile d'avoir de l'information sur la relève établie, soit celle qui possède déjà des actions dans une entreprise agricole comme ces producteurs agricoles font partie des statistiques compilées par le MAPAQ dans le cadre de l'enregistrement des exploitations agricoles.

7.1 L'âge des producteurs en affaires

La question de la relève doit se poser en parallèle à celle de l'âge des producteurs. Si la population agricole est vieillissante, qui cultivera le territoire agricole demain ? En 2010, le producteur agricole moyen de la MRC de Coaticook avait 49,5 ans, soit un peu plus jeune que le producteur moyen en Estrie, ayant pour sa part 50,3 ans³⁶. À cette époque, 78 % des producteurs agricoles avaient plus de 40 ans. Le tableau suivant présente le nombre de producteurs par groupe d'âge pour l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook en 2010. Prendre note qu'un membre de la relève travaillant pour l'entreprise, mais n'ayant pas de parts ne sera pas compté comme producteur agricole et n'apparaîtra pas dans les tableaux de cette section. Dans les prochains mois, la disponibilité de chiffres l'âge des producteurs pour 2015 permettra de mieux constater une tendance vers un rajeunissement ou un vieillissement de l'agriculteur moyen de la MRC de Coaticook.

36 Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles, Tableau *Âge des membres*, 2010.

Figure 7.1 : Proportion des producteurs par groupe d'âge en 2010 sur le territoire de la MRC de Coaticook

Groupes d'âge	Proportion
20 ans et moins	-
20 à < 30 ans	6,0%
30 à < 40 ans	13,8%
40 à < 50 ans	25,0%
50 à < 60 ans	32,1%
60 ans et plus	20,7%
Ne s'applique pas ou âge inconnu	2,3%

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles, 2010.

L'âge des producteurs variait également beaucoup selon les municipalités. Le tableau suivant présente l'âge moyen des producteurs selon la municipalité. Presque neuf ans séparent la moyenne d'âge des producteurs résidant où l'âge moyen des producteurs est le plus faible par rapport à la municipalité à l'âge moyen le plus élevé.

Figure 7.2 : Âge moyen des producteurs agricole par municipalité en 2010

Municipalité	Âge moyen des producteurs
Coaticook	47,4
Saint-Herménégilde	47,4
Dixville	47,5
Saint-Malo	47,8
Stanstead-Est	48,8
Sainte-Edwidge-de-Clifton	49,7
East Hereford	49,8
Martinville	50,1
Compton	51
Barnston-Ouest	52,4
Saint-Venant-de-Paquette	52,5
Waterville	56,1

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles, 2010.

L'âge moyen des producteurs varie aussi beaucoup en fonction des différentes productions. Le tableau suivant présente cette information pour 2010, en plus de la comparer aux valeurs estrieuses. Il y a un écart de 18 ans entre les catégories ayant la moyenne d'âge la plus élevée et la plus faible. La catégorie *Autres sources de revenus* implique que le revenu principal du membre n'est pas l'agriculture.

Figure 7.3 : Âge moyen des producteurs agricoles par production en 2010

Activité principale	Nombre total de membres (MRC)	Âge moyen des membres (MRC de Coaticook) (MRC)	Âge moyen des membres (Estrie)
Poulets et dindons	6	40	50,4
Pommes	10	42,8	36,8
Aquaculture	5	43,4	44
Porcs	85	45,1	45,3
Bovins laitiers et production laitière	471	47,6	48,2
Fourrages	54	47,8	51,4
Ovins	14	48,2	46,6
Cultures abritées	13	50,2	49,8
Acériculture	75	50,4	52,1
Autres légumes frais	11	50,6	48,6
Horticulture ornementale	45	51,1	52,9
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	59	53,6	52
Chevaux	6	54,8	53,1
Bovins de boucherie	121	55,3	53
Autres fruits	21	55,4	53
Autres sources de revenus	20	57,9	54,8
Oeufs	-	-	55
Apiculture	3	C*	41,5
Autres légumes de transformation	3	C	52,8
Caprins	3	C	41,5
Veaux lourds	2	C	47,9
Pommes de terre	1	C	58,4

*C : Confidentiel vu le faible nombre de producteurs dans cette catégorie.

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles, 2010.

Des chiffres plus récents (préliminaires), provenant de l'enregistrement des exploitations agricoles en 2015 au MAPAQ, indiquent que 65 % des entreprises agricoles de la MRC de Coaticook ne comptent que des actionnaires de plus de 40 ans, contre 31 % des entreprises incluant au moins un actionnaire de moins de 40 ans. Dixville est la seule municipalité où plus de la moitié des entreprises agricoles ont au moins un actionnaire de moins de 40 ans. À l'opposé, Stanstead-Est et Martinville ont seulement respectivement 17 % et 18 % de leurs entreprises agricoles ayant au moins un actionnaire de moins de 40 ans.

Figure 7.4 : Proportion des entreprises ayant ou non des actionnaires de moins de 40 ans en 2015.

Municipalité	Entreprises ayant au moins un actionnaire de moins de 40 ans	Entreprise dont tous les actionnaires ont 40 ans ou plus	Ne s'applique pas ou âge inconnu
Compton	31%	65%	4%
Coaticook	33%	64%	2%
Sainte-Edwidge-de-Clifton	29%	67%	3%
Stanstead-Est	17%	79%	4%
Barnston-Ouest	24%	76%	0%
Saint-Malo	44%	50%	6%
Saint-Herménégilde	48%	45%	6%
Dixville	58%	42%	0%
Martinville	18%	77%	5%
East Hereford	22%	78%	0%
Waterville	25%	75%	0%
Saint-Venant-de-Paquette	25%	63%	13%
MRC de Coaticook	31%	65%	3%

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires), 2015.

Les différents tableaux de cette section présentent l'âge des actionnaires des entreprises. Comme mentionné plus haut, la relève qui n'a pas encore de parts dans l'entreprise et qui a le statut d'employé ne comptera pas dans ces chiffres. Comme nous le verrons dans la section suivante, 72% des répondants au questionnaire envoyé aux producteurs agricoles³⁷ disaient avoir une relève à leur emploi sans que celle-ci possède de parts dans l'entreprise. Leur présence dans les tableaux d'âge aurait probablement fait diminuer les moyennes pour plusieurs productions où il est reconnu que la relève est présente et active, comme dans le secteur des bovins laitiers.

Plusieurs questions se posent en regard des différents tableaux présentés ici; si à 40 ans un actionnaire a encore beaucoup de temps devant lui, à quel moment devrait-il commencer sérieusement à penser à qui le remplacera ? Quand vendre des parts à la relève ? Est-ce que d'être actionnaire d'une exploitation agricole en jeune âge est une bonne façon d'apprendre la gestion courante et la planification à plus long terme d'une exploitation agricole ? La section suivante explorera davantage le portrait de la relève agricole.

7.2 La relève

Le plus récent enregistrement des exploitations agricoles au MAPAQ (2015) (données préliminaires) présente les proportions des entreprises déclarant avoir de la relève. Les faibles proportions des entreprises agricoles ayant de la relève sont alarmantes pour certains secteurs.

³⁷ MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016, (178 répondants).

Le tableau suivant suggère que la situation est particulièrement difficile pour les producteurs de fruits et légumes ainsi que les éleveurs de bovins de boucherie.

Figure 7.5 : Nombre et proportion des entreprises agricoles de la MRC de Coaticook déclarant avoir de la relève en 2015

Production	Nombre d'entreprises	Nombre d'entreprises qui déclarent avoir une relève	proportion des entreprises déclarant avoir de la relève
Bovins laitiers et production laitière	215	52	24,2%
Porcs	45	8	17,8%
Horticulture ornementale	45	7	15,6%
Bovins de boucherie	107	2	1,9%
Fruits et légumes	180	1	0,6%
Toutes les entreprises agricoles	559	92	16,5%

Ce tableau présente les chiffres pour les secteurs de productions pour lesquels les recoupements entre les tableaux de relève et de nombre de producteurs étaient possibles.

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires), 2015.

En 2010, le MAPAQ estimait que 25 % de la relève estrienne se trouvait sur le territoire de la MRC de Coaticook. Coaticook et Compton étaient les deux municipalités comptant la plus grande part de la relève estrienne avec respectivement 6,7 % et 5,2% de la relève de l'Estrie, soit respectivement 53 et 42 producteurs de moins de 40 ans³⁸. Ensemble, les deux municipalités comptaient pour 47,5 % de la relève de la MRC de Coaticook³⁹.

Comme le présente le tableau suivant, près du 3/4 de la relève établie possède plus de 50 % des parts de l'entreprise, ce qui suggère qu'elle a un rôle décisionnel de premier plan.

38 MAPAQ, Recensement de la relève établie, 2011.

39 Idem.

Figure 7.6 : Répartition de la relève agricole établie de la MRC de Coaticook selon le pourcentage de leurs parts dans l'entreprise en 2010

Parts	Proportion des parts appartenant à la relève	
Moins de 25 %	11,0 %	27,1 %
De 25 % à 49 %	16,1 %	
De 50 % à 74 %	50,2 %	73,0 %
De 75 % à 99 %	2,9 %	
100 %	19,9 %	

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2010.

Comme expliqué plus loin dans le chapitre sur la formation, le niveau de diplomation a une influence sur le niveau de connaissances et d'aptitudes ainsi que sur le financement accessible pour la relève. Le tableau suivant présente la répartition de la relève établie sur le territoire de la MRC de Coaticook selon le plus haut diplôme obtenu.

Figure 7.7 : Répartition de la relève agricole établie selon le plus haut diplôme obtenu (2010)

Plus haut diplôme	%
DEP	38,3 %
DEC	26,2 %
Aucun	12,8 %
DES	9,5 %
AEC	6,7 %
DEU	6,5 %

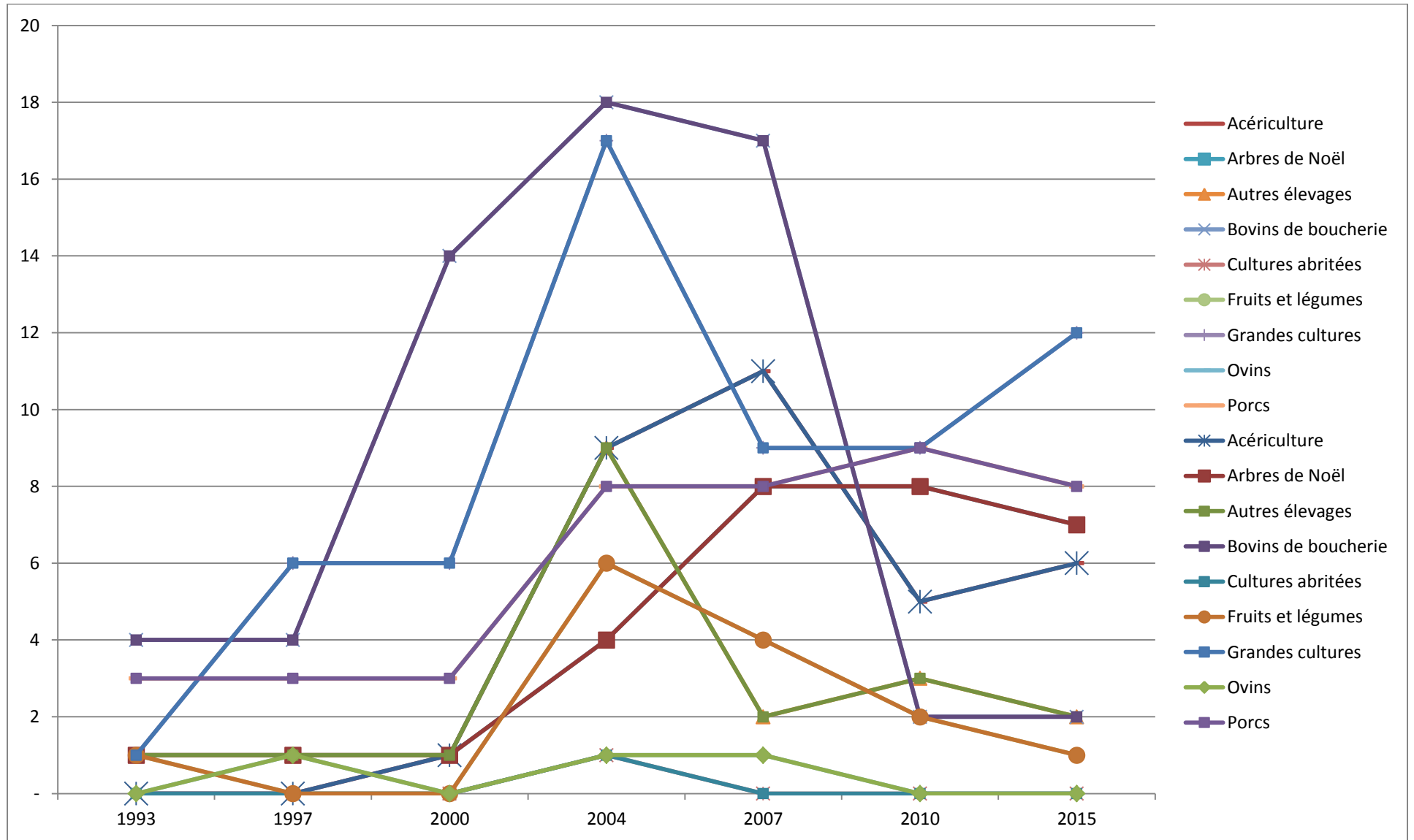
Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2011.

Les graphiques à la page suivante présentent l'évolution dans le temps des entreprises déclarant avoir de la relève selon les secteurs. Plusieurs productions ainsi que le total ont subi une croissance entre 1993 et 2004, pour ensuite diminuer très drastiquement. C'est notamment le cas des entreprises élevant des bovins de boucherie.

Les chiffres des graphiques à la page suivante doivent être interprétés avec prudence comme ils présentent des nombres absolus et non des proportions des entreprises déclarant avoir de la

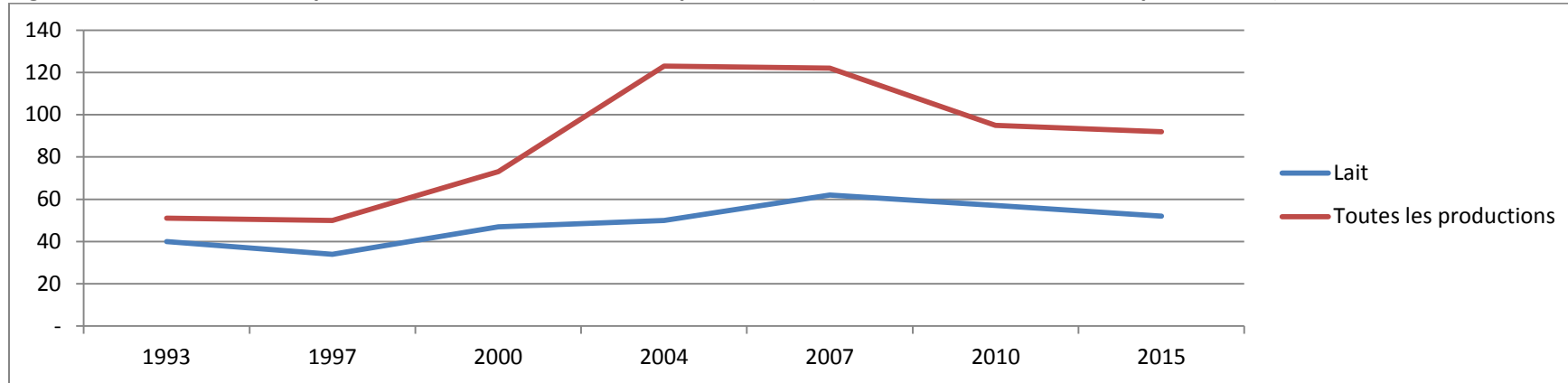
relève. Plusieurs entreprises sont également démarrées par la relève, entre autres chez les producteurs maraîchers et chez certains producteurs de fruits (voir section sur les productions végétales). Les chiffres présentés au tableau suivant laissent croire qu'il y a très peu de relève. Or le secteur inclut plusieurs nouvelles entreprises fondées par la relève.

Figure 7.8 : Nombre d'entreprises déclarant avoir une relève par secteur (excluant le bovin laitier et la somme des productions)



Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Figure 7.9 : Nombre d'entreprises déclarant avoir une relève par secteur (bovin laitier et la somme des productions)



Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Figure 7.10 : Nombre de producteurs qui déclarent avoir de la relève pour leur exploitation

Productions principale	1993	1997	2000	2004	2007	2010	2015
Acériculture	-	-	1	9	11	5	6
Arbres de Noël	1	1	1	4	8	8	7
Autres élevages	1	1	1	9	2	3	2
Bovins de boucherie	4	4	14	18	17	2	2
Cultures abritées	-	-	-	1	-	-	-
Fruits et légumes	1	-	-	6	4	2	1
Grandes cultures	1	6	6	17	9	9	12
Horticulture ornementale	-	-	-	-	-	-	-
Lait	40	34	47	50	62	57	52
Ovins	-	1	-	1	1	-	-
Porcs	3	3	3	8	8	9	8
Bois	-	-	-	-	-	-	2
Total	51	50	73	123	122	95	92

Source : MAPAQ, Enregistrement des exploitations agricoles (Données préliminaires pour 2015).

Deux travaux d'intérêt au sujet de de la relève du Québec ont été publiés dans la dernière année, présentant chacun un portrait de la relève agricole et des pistes d'actions pour faciliter l'établissement des agriculteurs de demain. En octobre 2015, la Fédération de la relève agricole (FRAQ, un syndicat spécialisé de l'UPA) a publié un mémoire nommé *Les aspirations et les besoins des jeunes qui nourriront le Québec de demain*. En avril 2016, était publié *À l'écoute de la relève agricole - Le vécu et les attentes des jeunes agriculteurs québécois*, une étude produite par Jean Pronovost à la demande du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Comme les deux textes regardent d'un œil différent l'agriculture et son avenir, le lecteur intéressé par la relève gagnera à comparer les conclusions des deux rapports.

7.3 Information en provenance du questionnaire

Curieusement, les résultats au questionnaire auquel des producteurs ont répondu dans le cadre de l'élaboration du PDZA sont plus optimistes. Plusieurs répondants (72 %) disaient avoir une relève à l'emploi de leur entreprise sans que cette dernière ait de parts de l'entreprise. Peut-être que plusieurs ont considéré leurs enfants comme de la relève même lorsque ces derniers sont jeunes et ne savent pas encore s'ils vont prendre la relève.

Figure 7.11 : Relève n'ayant pas de parts dans l'entreprise agricoles à l'emploi des entreprises des répondants

Type d'emploi	Nombre de membres de la relève à l'emploi
Temps plein au moins la moitié de l'année	50
Temps partiel au moins la moitié de l'année	42
Saisonniers (Temps plein ou partiel)	37
Total	129
<i>178 répondants</i>	

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

Pour les répondants qui ont indiqué avoir de la relève, les profils sont assez variés, mais les producteurs ont définitivement une préférence pour passer l'entreprise à leurs enfants (Voir tableaux suivants). Beaucoup d'entreprises ayant des propriétaires encore relativement jeunes ont indiqué avoir une relève incertaine en parlant de leurs enfants en bas âge.

Figure 7.12 : Situation par rapport à la relève de l'entreprise agricole du répondant

	Nombre de répondants
Relève incertaine	67
Aucune relève	42
Relève déjà à l'emploi à temps plein	40
Relève confirmée	28
Total	177

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

Figure 7.13 : Profil de la relève identifiée par les exploitants agricoles

	Progéniture	Membres de la famille élargie	Connaissances	Aucun lien avec l'entreprise
Relève active (déjà à l'emploi de l'entreprise à temps plein)	41	8	4	6
Relève confirmée	33	5	0	0
Relève incertaine (jeunes enfants, relève non apparentée, etc.)	61	23	19	19

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

En conclusion, la relève est assez diversifiée et certains secteurs de production, comme le secteur laitier, ont plus de facilité à trouver de la relève. Comme la relève est diversifiée, il sera souhaitable que les opportunités soient également diversifiées et que la relève puisse trouver des terres agricoles répondants à leurs besoins de démarrage ou des entreprises desquelles ils pourront prendre la relève.

8. Formation

« Nous allons chercher toutes les formations que nous croyons importantes pour l'avancement de notre entreprise. »

Producteur agricole de Dixville

La formation est un enjeu au niveau des ressources humaines dans plusieurs secteurs, et l'agriculture n'y échappe pas. Complexification des tâches, nouvelles technologies, compétition contre le monde entier pour plusieurs produits agricoles, la formation aide souvent à rester compétitif. De plus, plusieurs subventions importantes sont liées au niveau d'étude atteint : en 2016, pour un établissement à temps plein en agriculture, un finissant au DEP en agriculture recevra 20 000 \$ de subvention, contre 50 000 \$ pour les finissants au niveau collégial ou universitaire en agriculture⁴⁰. Cette section explore différents enjeux de formation, principalement à l'aide d'information acquise grâce au questionnaire aux producteurs agricoles.

« [Nous n'avons] aucune formation reconnue, mais mon conjoint a été élevé sur une ferme et je fais de la gestion dans mon autre travail sans avoir fait de formation pour la gestion. »

Productrice agricole de Compton

Plusieurs répondants au questionnaire ont appris le métier d'agriculteur sur le terrain. En effet, parmi nos répondants qui sont propriétaires d'entreprises agricoles, 54 % disent ne pas avoir suivi de cours en gestion agricole.

Au sein des entreprises des répondants au questionnaire, les niveaux d'études les plus élevés atteints sont assez variés. Pour 32 % des entreprises, il s'agit du niveau collégial (D.E.C., technique, A.E.C.). Les lieux de formation en agriculture de ce niveau dont il est le plus souvent question sont le Cégep de Sherbrooke (qui offre d'ailleurs les cours spécialisés en agriculture à Coaticook), l'ITA de Saint-Hyacinthe ainsi que le Campus MacDonald de l'Université McGill pour l'équivalent en anglais. Pour 18 % des répondants, le niveau d'étude le plus élevé au sein des actionnaires est le DEP. Pour plusieurs de cette catégorie, le lieu d'étude a été le CRIFA qui offre des cours spécifiques aux différentes productions agricoles. Pour 11% des répondants, aucun des propriétaires n'a terminé les études secondaires ou l'équivalent. Finalement, 18% des répondants disaient avoir un des actionnaires ayant reçu un diplôme d'une université. Au Québec, les formations universitaires spécifiques à l'agriculture sont offertes à l'Université Laval et à l'Université McGill. Plusieurs autres universités canadiennes offrent de la formation à ce niveau d'étude. Il faut prendre note que le niveau d'étude le plus élevé n'a pas nécessairement été atteint en agriculture ou dans un domaine connexe.

40 FADQ, *Appui financier à la relève agricole*, 2016

<http://www.fadq.qc.ca/appui-financier-a-la-releve-agricole/description/>.

« Ma conjointe, deuxième propriétaire, a un DEP comme secrétaire et commis-comptable. Mon fils fait actuellement un DEP en production animale et suivra peut-être dans le futur un DEP mécanique agricole. »

Producteur agricole de Coaticook

Figure 8.1 : Plus haut niveau de scolarité parmi les propriétaires/actionnaires de l'exploitation agricole du répondant

Niveau d'études	Nombre de répondants	%
Études collégiales (D.E.C)	46	26%
Études secondaires générales (D.E.S ou équivalent)	38	21%
Études professionnelles (D.E.P)	33	18%
Études de premier cycle universitaire (Baccalauréat, certificat, etc.)	25	14%
Aucun diplôme	19	11%
Attestation d'études collégiales (A.E.C)	11	6%
Études de deuxième cycle universitaire (Maîtrise, DESS, etc.)	5	3%
Études de troisième cycle universitaire (Doctorat, post-doctorat, etc.)	2	1%
Total de répondants	179	

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

Réponse sur les types de formations acquises en marge du système scolaire :

« Un paquet. »

Producteur agricole de St-Herménégilde

Un fait marquant pouvant ressortir des réponses au questionnaire : plusieurs producteurs agricoles utilisent beaucoup de formation en dehors des cadres académiques réguliers. Chez les répondants au questionnaire, 64 % disent avoir eux-mêmes suivi des cours liés à l'agriculture en dehors du cadre académique régulier en production, transformation ou commercialisation. La section des commentaires pour les types de formations suivies par les producteurs agricoles a été une des sections les plus largement commentées. Voici un échantillon des réponses :

« Formation de Valacta. »

Producteur agricole de Compton

« [Un cours sur la] gestion des ressources humaines. »

Producteur agricole de Coaticook

« [Un cours sur l'] hygiène et la salubrité. »

Producteur agricole de Compton

« [Un cours sur les] plan agroenvironnemental de fertilisation. »

Producteur agricole de Dixville

« [Un cours sur le] commerce sur la bourse. »

Producteur agricole de Sainte-Edwidge-de-Clifton

*« Formation de Lait canadien de qualité. »
Productrice agricole de Sainte-Edwidge-de-Clifton*

*« [Un cours sur la] culture du ginseng en milieu forestier. »
Producteur agricole de Saint-Malo*

*« [Des cours à propos des] sabots, lait, pesticides. »
Producteur agricole de East Hereford*

*« [Des cours à propos de l'] électricité, construction, manipulation sécuritaire de scie à chaîne. »
Producteur agricole de Martinville*

Mentionnons d'ailleurs la présence du collectif en formation agricole de l'Estrie qui offre des cours variés dans la région pour répondre aux besoins des producteurs agricoles pour de la formation ponctuelle en fonction des besoins des producteurs.

*« Nous avons besoin de formation dans toutes [les catégories de formation en lien avec l'agriculture], mais de façon ponctuelle avec la formation continue »
Productrice agricole de Compton*

Comme mentionné plus haut dans la section sur la main-d'œuvre, le programme apprentissage en milieu de travail (PAMT) permet l'apprentissage par compagnonnage. Cette formule est peu connue des producteurs agricoles, moins de la moitié des répondants au questionnaire connaissait le programme.

La MRC de Coaticook a la chance d'avoir un lieu de formation en agriculture sur son territoire. Formant les étudiants grâce aux terres mises à la disposition par le Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC), le cégep de Sherbrooke et le Centre de formation professionnelle de Coaticook (CRIFA) offrent respectivement des cours de niveau collégial et professionnels à Coaticook. Les étudiants en Gestion et technologies d'entreprise agricole (GTEA) au cégep de Sherbrooke suivent toutefois leurs cours généraux à Sherbrooke.

Pour l'année scolaire 2015-2016, le cégep de Sherbrooke a admis 32 étudiants en GTEA, dont seulement 22 % des inscrits provenaient directement du secondaire, ce qui peut laisser supposer que plusieurs ont des parcours atypiques. Pour sa part, le CRIFA a admis 86 étudiants dans les domaines agricoles pour l'année scolaire 2015-2016 (voir figure 8.3). Le nombre d'étudiants étant passé par le CRIFA et les programmes de niveau collégial au cégep de Sherbrooke est considérable (voir le tableau à la page suivante pour les admissions au CRIFA depuis l'année scolaire 1994-1995).

Dans le cadre du questionnaire aux producteurs agricoles, des questions visaient à connaître les besoins de formation qu'ils identifiaient pour eux ou d'autres employés de leur entreprise. La

figure 8.2 présente les résultats par rapport aux sujets intéressant les propriétaires ayant répondu au questionnaire.

Figure 8.2 : Sujet de formation et niveau de formation d'intérêt pour les entreprises des répondants.

Sujet de formation - Niveau de formation	Nombre de répondants ayant identifié le besoin
Formation en production animale - Reconnaissance des acquis	32
Formation en opérations forestières - Reconnaissance des acquis	30
Formation en mécanique agricole - Professionnel (DEP)	28
Formation en mécanique agricole - Reconnaissance des acquis	24
Formation en gestion / administration - Collégial (DEC/AEC)	22
Formation en production animale - Professionnel (DEP)	21
Formation en comptabilité - Professionnel (DEP)	18
Formation en gestion / administration - Reconnaissance des acquis	17
Formation en production horticole - Reconnaissance des acquis	17
Formation en comptabilité - Collégial (DEC/AEC)	16
Formation en comptabilité - Reconnaissance des acquis	15
Formation en acériculture - Reconnaissance des acquis	15
Formation en gestion / administration - Professionnel (DEP)	14
Formation en opérations forestières - Professionnel (DEP)	13
Formation en acériculture - Professionnel (DEP)	13
Formation en production animale - Collégial (DEC/AEC)	11
Formation en production horticole - Professionnel (DEP)	11
Formation en comptabilité – Universitaire	4
Formation en gestion / administration – Universitaire	3
Formation en production horticole - Collégial (DEC/AEC)	3
Formation en production animale – Universitaire	2
Formation en production horticole – Universitaire	2
Formation en mécanique agricole - Collégial (DEC/AEC)	2
Formation en acériculture - Collégial (DEC/AEC)	1
Formation en opérations forestières - Collégial (DEC/AEC)	0
Formation en opérations forestières – Universitaire	0
Formation en acériculture – Universitaire	0
Formation en mécanique agricole – Universitaire	0
Nombre de répondants ayant répondu à cette section	115
Nombre de répondants ayant ignoré cette question	73

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

Figure 8.3 : Inscriptions aux diplômes d'études professionnelles directement liés à l'agriculture offerts au CRIFA

PROGRAMMES	1994 -95	1995 -96	1996 -97	1997 -98	1998 -99	1999 -00	2000 -01	2001 -02	2002 -03	2003 -04	2004 -05	2005 -06	2006 -07	2007 -08	2008 -09	2009 -10	2011 -12	2012 -13	2013 -14	2014 -15	2015 -16
Horticulture jardinerie	18	18	27	26	28	30	26	21	19	22	24	15	19	10	10	15	10	20	16	11	12
Horticulture maraîchère	8	19	20	16	--	--	--	--	--												
Production horticole *	--	--	--	--	10	17	11	11	8	18	16	10	14	8	9	9	5	12	11	24	20
Mécanique agricole																					
1 ^{ère} année	13	13	15	17	16	9	15	8	13	15	15	7	8	7	8	10	9	12	12	13	11
2 ^{ème} année	4	9	8	13	10	15	6	11	6	11	14	13	7	7	4	7	8	10	9	11	11
Production animale **	36	25	43	45	42	41	50	49	34	19	27	28	22	26	21	25	13	10	25	28 Ck 8 Asb	22 10 C

Source : CRIFA

* Avant 1998-1999, le programme s'appelait Horticulture maraîchère

** Avant 2012-2013, offert en trois programmes : production bovine, production laitière et production porcine. La formation a été offerte à Asbestos (Asb) et à Coaticook (Ck) en 2014-2015, et le programme a été offert en concomitance (C) en 2015-2016. La concomitance implique que les étudiants continuaient leurs études secondaires en même temps que leur DEP.

Les niveaux d'étude intéressant le plus les producteurs agricoles ayant répondu au questionnaire sont le DEP, sous forme régulière ou en reconnaissance des acquis pour les domaines plus axés sur le terrain. En ce qui concerne l'administration et la gestion, les répondants ont préféré le niveau collégial. En général, les formations universitaires intéressent peu les répondants. Deux hypothèses expliquent peut-être ce fait : les universités offrant de la formation en agriculture sont loin et les producteurs ne souhaitent pas voir leur main-d'œuvre quitter pour se former et les producteurs ayant répondu ne voient peut-être pas l'utilité de la formation universitaire pour les opérations au sein de leur entreprise agricole. De plus, pour la relève ayant déjà une formation de niveau collégial en agriculture, il n'y a pas d'avantages à aller chercher la formation universitaire comme l'appui financier à la relève offert par la Financière Agricole est le même pour les deux niveaux d'études.

Les études à temps partiel pour les employés sont plus intéressantes pour les répondants que la formation à temps plein⁴¹, ce qui n'est pas surprenant dans la mesure où la main-d'œuvre est déjà difficile à trouver et à conserver. Perdre temporairement ou non un employé parti se former est un inconvénient à court et moyen terme, même s'il pourrait revenir avec des compétences et des connaissances utiles qui peuvent être bénéfiques à long terme.

« Les besoins de formation sont surtout pour les gestionnaires. Pour la main-d'œuvre, ce n'est pas nécessairement la formation qui importe, mais bien la volonté et la capacité de travailler physiquement »

Productrice agricole de Compton

Quelques producteurs (3) ont aussi souligné que la formation ne règle pas tous les problèmes des entreprises et que la capacité de travailler des longues heures dans des conditions difficiles importe également.

En plus de l'acquisition de connaissances, de compétences et d'attitudes pouvant être utiles au travail régulier sur la ferme, la formation mène à une ouverture à de nouvelles façons de faire permettant parfois une plus grande productivité et pouvant également permettre de développer de nouvelles activités, facilitant l'innovation.

« [Je recherche de la] formation sur d'autres genres de cultures émergentes qui vont fonctionner dans notre sol. »

Producteur agricole de Compton

41 MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016.

9. Santé des agriculteurs et appréciation de la vie agricole

« La personne humaine est la pierre angulaire de tout développement durable dans le domaine de l'agriculture et il importe par conséquent de préserver sa santé. »

Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des pêches, 1993

La société québécoise de pose de plus en plus de questions à propos de la santé de ses agriculteurs. Devant le constat qu'un producteur agricole sur deux est dans un état de détresse psychologique (pour un sur 5 dans la société québécoise en général)⁴² et que les agriculteurs et agricultrices représentent une part importante de la population de la MRC de Coaticook, les acteurs locaux du domaine de la santé se penchent sur la situation et préparent des actions particulières pour que les producteurs présentant des signes de détresse psychologique aient accès à des ressources d'aide qui conviennent à leurs besoins. Concrètement, les acteurs du milieu autour du *Comité priorité agriculteurs* préparent une formation spécifique aux gens qui sont en contact avec les agriculteurs et leur famille. Un projet d'atelier relié aux saines habitudes de vie est aussi prévu pour les étudiants en agriculture au niveau professionnel et collégial sur le territoire de la MRC de Coaticook. À plus long terme, les acteurs impliqués souhaitent développer une pratique d'intervention de proximité, entre autres en formant un employé du CIUSSS à la réalité agricole.

« Si on baissait ton salaire chaque année, ça jouerait-tu sur ton moral ? »

Producteur agricole cité dans Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec, 2006.

Le questionnaire aux producteurs agricoles a permis de mieux comprendre les facteurs de stress des producteurs agricoles. Le tableau suivant présente les facteurs de stress, ils sont classés en ordre du plus stressant au moins stressant pour la moyenne des producteurs agricoles. Les résultats sont comparables à ceux des autres producteurs agricoles québécois⁴³. La variance indique si le facteur de stress est plus ou moins partagé par l'ensemble de la population des agriculteurs. Une variance faible (bleu) indique que la plupart des producteurs agricoles ont un niveau de stress similaire, alors qu'une variance élevée (rouge) indique qu'il y a des différences plus marquées entre les producteurs agricoles. Le stress « Coût et incertitude des quotas » en est un bon exemple : certains producteurs vivent un stress important alors que d'autres qui n'ont pas de quota n'en sont pas affectés. Les tâches liées au bureau (paperasse, comptabilité, etc.) semblent être celles qui causent le plus de stress.

42 LAFLEUR Ginette et Marie-Alexia ALLARD, *Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec*, 2006.

43 Idem.

Figure 9.1 : Tableau des facteurs de stress des répondants au questionnaire, moyenne et variance

Facteur de stress	Moyenne (sur une échelle de 10)	Variance
Augmentation des dépenses	6,7	7,4
Paperasse	6,6	9,7
Diminution des revenus	6,5	8,6
Réglementation	6,2	8,8
Charge de travail	6,0	6,5
Imprévisibilité de la météo	6,0	8,2
Instabilité des marchés	6,0	9,1
Obligations environnementales	5,8	9,7
Obligations de performance	5,6	8,0
Endettement	5,5	8,9
Concurrence mondiale	5,2	10,1
Bris de machinerie	5,0	6,6
Conciliation travail / vie familiale et/ou personnelle	5,0	7,0
Maladie des animaux	4,4	11,3
Rareté de la main-d'œuvre compétente	4,2	9,8
Coûts et incertitude des quotas	3,8	13,8
Mise en marché, visibilité et clientèle	3,4	8,0
Transfert de la ferme	2,9	8,7
Difficulté à trouver de la relève	2,8	8,2
Relations avec les employés de la ferme	2,7	6,6
Relations avec les associés de la ferme	2,5	6,2
Relations avec les voisins	2,4	4,8

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

Parmi les répondants au questionnaire, 72 % disent être capables de se faire remplacer lorsqu'ils sont absents. Toutefois, plusieurs ont commenté et indiquent être en mesure de se faire remplacer seulement pour de courtes périodes de temps et pour certaines tâches. La prise de décision est souvent difficile à déléguer.

Réponse à la question « Y a-t-il dans votre entourage quelqu'un qui peut vous remplacer sur la ferme en cas de maladie, blessure, congé ou toute autre situation pouvant nécessiter plusieurs jours d'absence? » :

« J'ai répondu oui à la question, mais je ne suis pas le pilier physique le plus important de l'entreprise. Le « non » s'applique davantage lorsqu'il s'agit de mon mari. C'est souvent la situation en cas de remplacement; je ne peux faire le travail de mon mari et m'occuper de la famille. Les heures de garderie ne conviennent pas au domaine agricole. Cela aurait été un sujet pertinent dans le questionnaire : vie de famille, garderie, école et activités, etc. C'est un volet qui fait partie de la vie de la relève nouvellement établie avec de jeunes enfants, nous avons des contraintes différentes des citoyens. »

Productrice agricole de Coaticook

Les producteurs étaient aussi questionnés sur les gens vers qui ils se tournent pour parler librement de leurs préoccupations (voir tableau plus bas). La famille et les amis ressortent du lot, peu de producteurs seraient portés à se tourner vers une structure d'aide professionnelle et 5 % des répondants n'identifient personne à qui ils peuvent se confier.

Figure 9.2 : Vers qui les producteurs ayant répondu au questionnaire disent pouvoir se tourner s'ils doivent parler librement de leurs préoccupations.

Oreille attentive	n = 168
Famille	81 %
Amis	52 %
Voisins	15 %
Employés/conseillers	10 %
Structure d'aide professionnelle	8 %
Aucune	5 %

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

Le sujet des vacances a également été exploré. Plus de la moitié des répondants disent avoir pris plus de trois jours consécutifs de vacances dans la dernière année. Pour les autres, 25 % indiquent ne pas l'avoir fait dans les trois dernières années.

Figure 9.3: Moment des dernières vacances pour les répondants au questionnaire

Dernières vacances (plus de 3 jours consécutifs à l'extérieur de la ferme)	n = 168
Dans la dernière année	52 %
Les 3 dernières années	18 %
Les 5 dernières années	7 %
Les 10 dernières années	8 %
Pas depuis que je suis propriétaire / actionnaire (pas d'années associées)	10 %

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

Malgré les difficultés, les producteurs ayant répondu questionnaire disent majoritairement garder espoir. Du nombre, 60 % croient que leur entreprise sera dans une meilleure situation dans cinq ans, 16 % croient que leur entreprise sera dans la même situation, 21 % disent ne pas savoir et 2 % pensent que leur entreprise sera dans une très mauvaise situation.

Les répondants encourageraient fortement quelqu'un voulant se lancer en agriculture dans 44 % des cas, l'encourageraient légèrement dans 18 % des cas, seraient neutres dans 24 %. Dans 12 % des cas, les répondants décourageraient quelqu'un voulant se lancer en agriculture.

9.1 Fierté et appréciation de la vie agricole

Le questionnaire présentait aussi des questions visant à comprendre la satisfaction des producteurs par rapport à la vie dans un contexte rural et agricole (voir tableau suivant). Il en ressort que les producteurs agricoles ayant répondu au questionnaire sont généralement insatisfaits de la reconnaissance par la société du travail qu'ils font.

Figure 9.4 : Satisfaction des agriculteurs par rapport à 3 éléments de la vie agricole

Éléments sur lesquels évaluer sa satisfaction	Moyenne des évaluations (sur un total de 10)
Sentiment de solidarité au sein de la communauté rurale	5,7
Qualité de votre vie sociale	6,1
Reconnaissance par la société du travail de producteur agricole	4,8

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

Le tableau suivant présente les résultats du questionnaire à propos des sources de fierté des producteurs agricoles. Le fait d'avoir bâti une entreprise ressort du lot avec une forte moyenne et une faible variance, indiquant que les producteurs agricoles ayant répondu au questionnaire se ressemblent plus sur ce point que sur d'autres et qu'ils sont généralement fiers d'avoir bâti une entreprise.

Figure 9.5 : Source de fierté chez les répondants au questionnaire

Source de fierté	Moyenne (sur 10)	Variance
Avoir bâti une entreprise	7,91	4,29
Préserver l'environnement par des techniques de culture appropriées	7,54	4,58
Nourrir la population	7,48	5,91
La performance de mon entreprise	7,39	4,23
Le style de vie agricole	7,39	4,78
Protéger les paysages, le patrimoine et les traditions par l'agriculture	7,24	5,67
Participer à l'économie de ma région (dont la création d'emplois)	6,48	6,57
La reconnaissance qu'ont les gens pour mon entreprise	6,47	6,41

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

Les producteurs pouvaient aussi s'exprimer sur leurs fiertés personnelles en dehors des choix proposés. Voici un échantillon des réponses :

« J'ai participé à la reconnaissance du troupeau de vaches Holstein BERAUTEC qui est devenu maître-éleveur. »

Producteur agricole de Compton

« Favoriser le bien-être animal. »

Productrice agricole de Martinville

“To pass on this passion to future generations”

Producteur agricole de Compton

« Je suis fier d'avoir su transmettre mon amour et ma passion pour l'agriculture et la nature à mes enfants et petits-enfants »

Productrice agricole de Dixville

« Mettre en marché un produit authentique, différencié et miser sur le contact client de proximité »

Producteur agricole de Compton

« Nous sommes très fiers de démarrer notre entreprise. Les questions ci-haut ne sont pas encore applicables. »

Productrice agricole de Waterville

« Les agriculteurs sont des gens honnêtes, travailleurs, persévérants, bons gestionnaires, disponibles sept jours sur sept »

Producteur agricole de Sainte-Edwidge-de-Clifton

« To raise my sons on the farm.”

Productrice agricole de Compton

*« Voir plus mes enfants grandir que la gardienne ! »
Productrice agricole de Saint-Malo*

*« Aider les gens à se soigner autrement... »
Productrice d'herbes médicinales*

*« La continuité de la ferme familiale. 3e génération dans mon cas »
Producteur agricole de Compton*

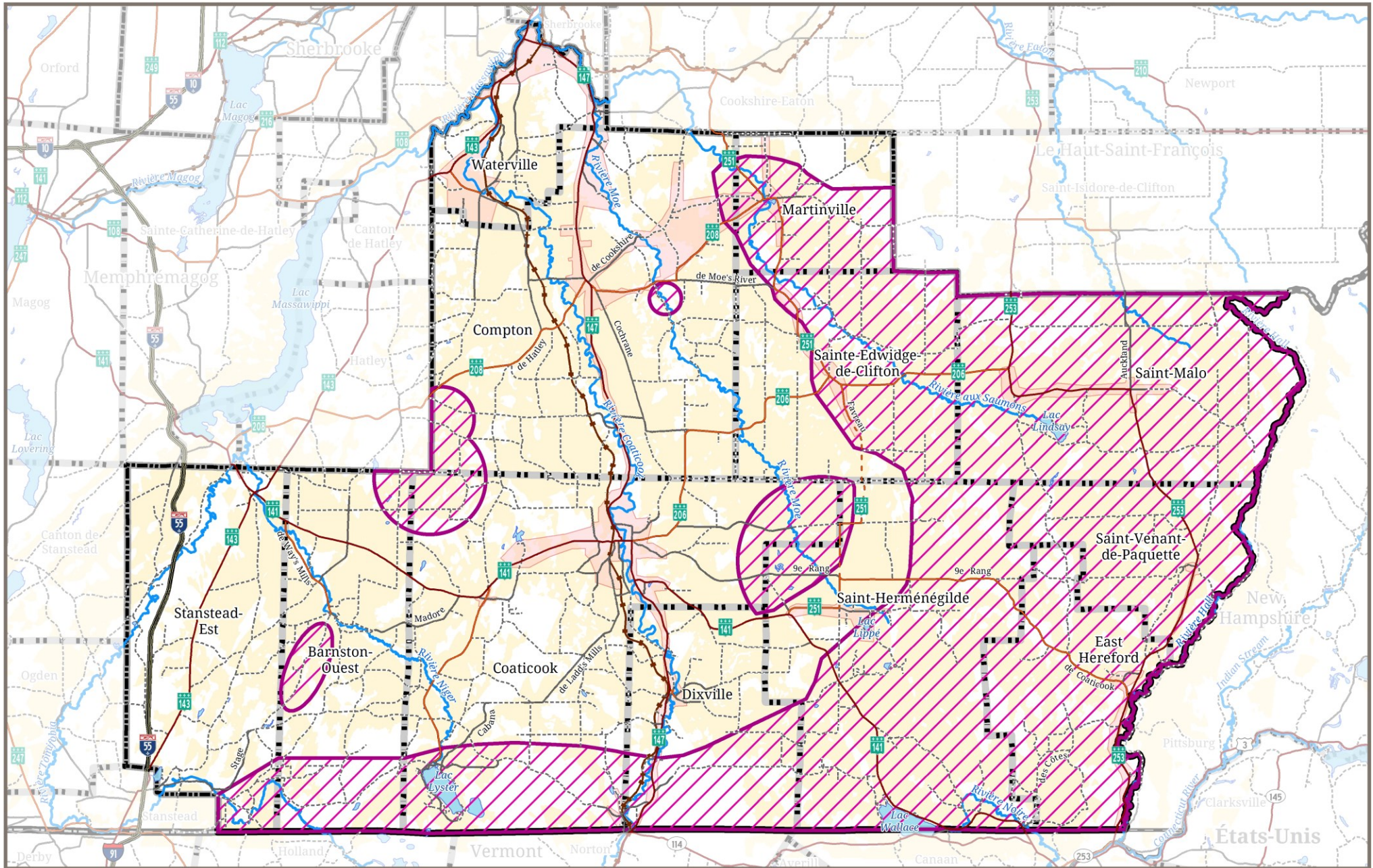
*« De communiquer la passion de notre mode de vie qu'est mon métier avec tous les gens
que je côtoie. »
Producteur agricole de Coaticook*

10. Technologie de l'information et communication

L'accès aux moyens de communication équivalents à ceux de leur compétition est un enjeu pour les entreprises. Être facilement en contact avec les clients et les fournisseurs de services même en étant loin de la ligne de téléphonie fixe; avoir accès à une connexion Internet permettant de suivre de la formation en direct en ligne; être en contact à distance avec des appareils automatisés sur la ferme; voilà quelques exemples des avantages fournis par les moyens de communication modernes.

Comme le présente la carte suivante, le territoire de la MRC de Coaticook n'est couvert qu'à moitié par un réseau cellulaire fiable. Pour sa part, le service Internet de Xittel qui couvre beaucoup de secteurs ruraux n'est toutefois pas considéré comme fiable par plusieurs usagers. En plus de désavantager les entreprises agricoles déjà présentes, ces réalités peuvent être un frein à l'installation de nouvelles entreprises.

Figure 10.1 : Couverture pour la téléphonie cellulaire et Internet haute vitesse sur le territoire de la MRC de Coaticook



Limites administratives

- Municipalité
- MRC
- États-Unis
- État (É.-U.)

Transport

- Autoroute
- Route principale
- Route collectrice pavée
- Route collectrice non pavée
- Route locale pavée
- Route locale non pavée
- Voie ferrée

Hydrographie

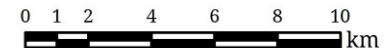
- Rivière
- Plan d'eau

Desserte Internet

- Couverture Internet théorique de Xittel
- Zone câblée (coaxial)

Desserte cellulaire

- Réception cellulaire faible ou inexistante



Échelle: 1:240 000

Projection: NAD83 MTM 7

Sources: Adresses Québec, Xittel, Vidéotron
 Base de Données Topographiques du Québec (BDTQ)

Réalisation: Martin Mimeault, géomaticien



Dans le cadre du questionnaire produit par la MRC, les producteurs ont été questionnés sur leur utilisation des outils technologiques (Voir figure 10.2). Plus de 80% des répondants disent utiliser Internet et des logiciels sur ordinateur pour leur entreprise agricole. Le téléphone intelligent est une technologie en demande, 56 % des répondants disent s'en servir et un autre 10 % ne l'utilise pas encore, mais seraient intéressés. Notons que la couverture du réseau cellulaire peut être un facteur limitant à l'utilisation de cette technologie. Finalement, 18% des producteurs agricoles disent ne pas se servir d'un répondeur.

Figure 10.2 : Utilisation des outils technologiques par les répondants au questionnaire

Utilisation d'outils technologiques			
Ordinateur (chiffrier, traitement de texte, logiciels agricoles)	Oui	144	83%
	Non	27	16%
	Non, mais intéressé	2	1%
	<i>Total</i>	<i>173</i>	
Internet	Oui	146	84%
	Non	25	14%
	Non, mais intéressé	2	1%
	<i>Total</i>	<i>173</i>	
Répondeur	Oui	141	82%
	Non	30	18%
	<i>Total</i>	<i>171</i>	
Téléphone intelligent	Oui	94	56%
	Non	57	34%
	Non, mais intéressé	17	10%
	<i>Total</i>	<i>168</i>	

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

11. Portrait de la transformation alimentaire

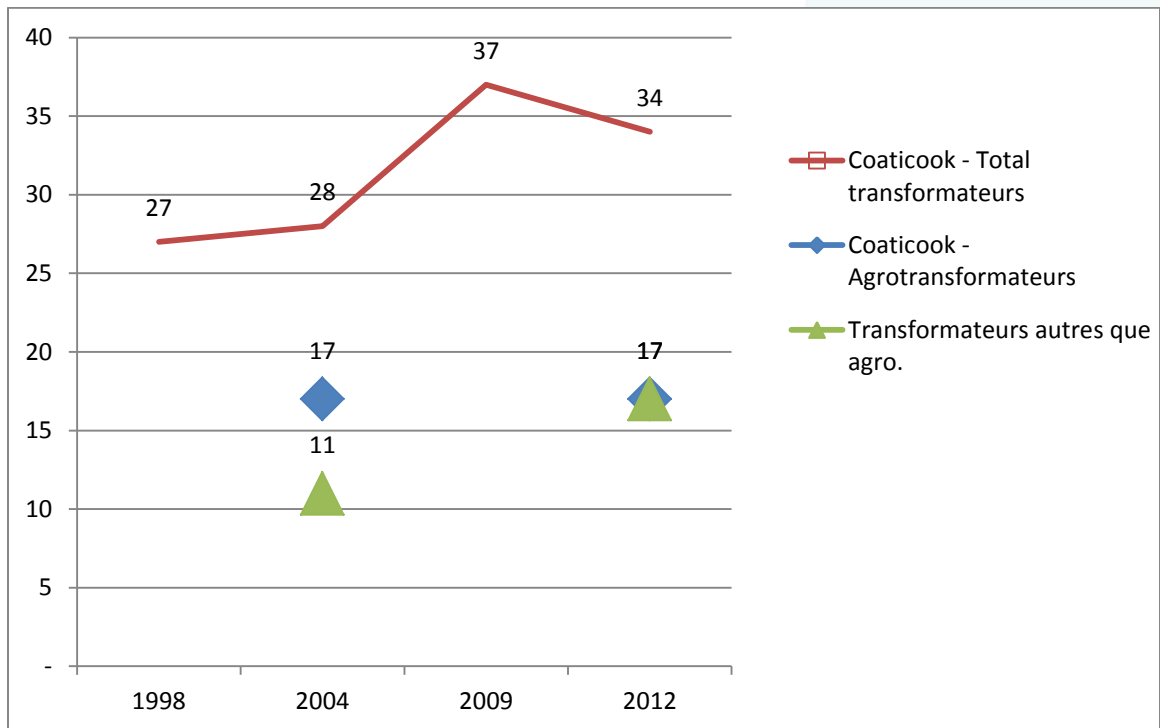
En 2012, la MRC de Coaticook avait 34 entreprises de transformation alimentaire sur son territoire sur un total de 197 en Estrie. Nous évaluons qu'en 2012, ce secteur génère 250 emplois permanents (± 50 emplois) sur le territoire de la MRC, pour un revenu brut sectoriel estimé à 40 M\$ (± 10 M\$). Comparativement pour la même période, on peut évaluer les revenus bruts de la transformation estrienne à 150 M\$ (± 50 M\$) et ainsi que 1750 emplois associés (± 600 emplois).

Les domaines de transformation sont diversifiés, mais la transformation des fruits et légumes présente le plus grand nombre d'entreprises. Toutefois, la transformation des produits laitiers est le secteur qui représente le plus grand nombre d'emplois permanents.

En 2012, 17 entreprises sont déclarées comme agrotransformatrices sur les 34 entreprises faisant de la transformation, ce qui indique que la transformation est faite en utilisant des produits d'une entreprise agricole appartenant au même propriétaire et dont les produits transformés sont vendus à un revendeur (ex. : grossiste). Les produits de la ferme transformés sur place et vendus seulement à la ferme ne sont pas compris dans ces chiffres et seront plutôt comptés dans les revenus et les emplois agricoles. Cette transformation à la ferme est toutefois importante sur notre territoire.

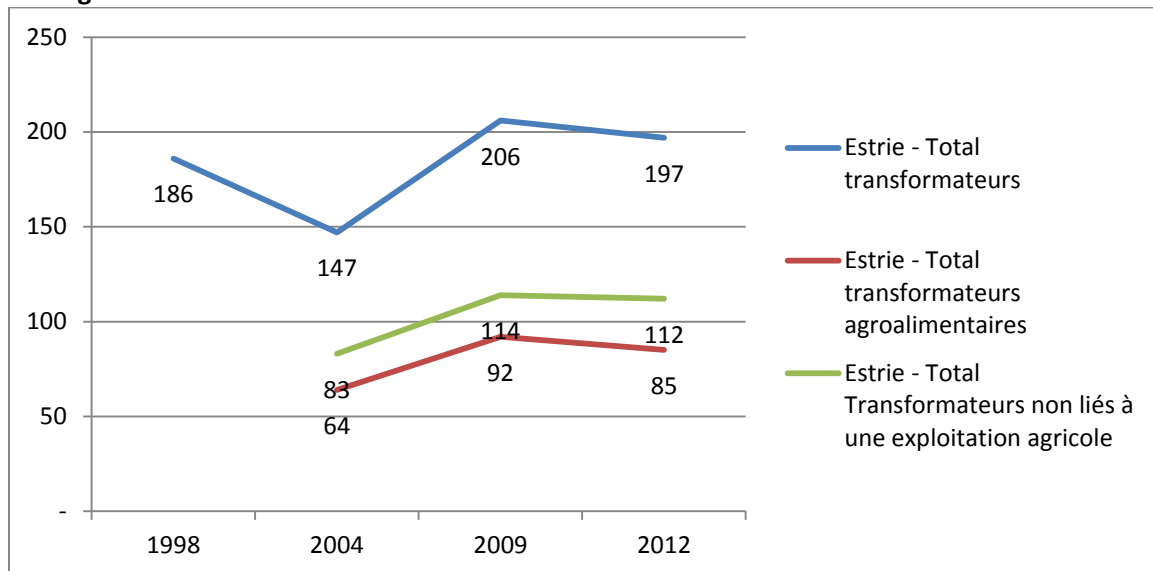
Le nombre d'exploitations faisant de la transformation sur la ferme est resté le même entre 2009 et 2012 alors que le nombre d'entreprises faisant de la transformation alimentaire sans être lié à une exploitation agricole a augmenté de 11 à 17, soit une hausse de 54%. Le portrait estrien est similaire, le secteur de la transformation a subi une hausse de 34 % de son nombre d'entreprises; les transformateurs qui ne sont pas agrotransformateurs ont connu une hausse de leur nombre de l'ordre de 34 % et les agrotransformateurs ont bénéficié d'une hausse de 33% (voir figure 11.1). Différence à noter : en Estrie, le nombre d'agrotransformateurs était inférieur au nombre des autres transformateurs lors des trois années de référence, alors que pour la MRC de Coaticook, pour les deux années de référence, on a un nombre supérieur ou égal. L'importance relative de l'agrotransformation (en nombre d'entreprises y prenant part) est donc plus importante ici qu'ailleurs en Estrie.

Figure 11.1 : Transformateurs alimentaires – MRC de Coaticook



Source : MAPAQ, Tableaux Alimentation_PDZA_MRC_44 , 2012

Figure 11.2 : Transformateurs alimentaires - Estrie



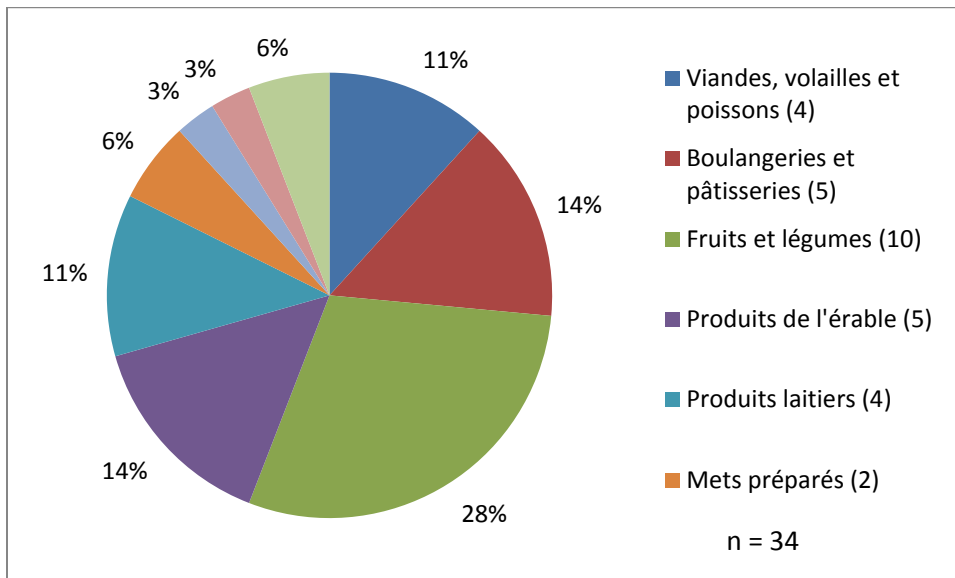
Source : MAPAQ, Tableaux Alimentation_PDZA_MRC_44 , 2012

La figure 11.3 présente le nombre d'entreprises de transformation présentes par secteur d'activité. En 1998, en 2004 et en 2012, l'activité la plus fréquente était la transformation des légumes. On peut remarquer une grande variation dans le nombre d'entreprises de ce secteur, ce qui s'explique peut-être par la variation du nombre d'entreprises produisant des légumes sur la même période. Le secteur de transformation surpassant les fruits et légumes en 2004 est la transformation des produits de l'érable.

Lorsque les chiffres sectoriels sont comparés à ceux de l'Estrie (Figure 11.2), on remarque que la MRC de Coaticook perd tranquillement du terrain au niveau du nombre d'entreprises en transformation par rapport à l'Estrie. Malgré de grandes variations à beaucoup de niveaux, certaines tendances peuvent être relevées:

- Une bonne proportion des transformateurs de fruits et légumes de l'Estrie se trouve sur le territoire de la MRC de Coaticook. En 2012, la MRC avait plus du tiers de transformateurs de fruits et légumes de l'Estrie;
- Une bonne proportion des transformateurs de produits laitiers de l'Estrie se trouve sur le territoire de la MRC de Coaticook. En 2012, la MRC avait le quart des transformateurs de produits laitiers de l'Estrie;
- Le nombre de transformateurs de boissons alcoolisées de la MRC diminue alors que le nombre régional augmente à un rythme constant. Alors que le nombre de transformateurs a augmenté de façon constante de 6 transformateurs en 1998 à 12 en 2012. Ce nombre a oscillé entre 2 et 3 transformateurs pour terminer à une entreprise de transformation sur le territoire de la MRC en 2012.

Figure 11.3 : Proportion du nombre de transformateurs par secteur d'activité en 2012



Source : MAPAQ, Tableaux Alimentation_PDZA_MRC_44 , 2012

Figure 11.4 : Évolution du nombre de transformateurs par secteur d'activité

Secteur d'activités	1998	2004	2009	2012
Viandes, volailles et poissons	6	3	6	4
Boulangeries et pâtisseries	-	3	1	5
Fruits et légumes	9	6	16	10
Produits de l'érable	5	7	4	5
Produits laitiers	2	3	5	4
Mets préparés	nd	-	2	2
Boissons alcoolisées	2	2	3	1
Produits du miel	1	1	-	1
Autre (café, thé, épices, chocolat, etc.)	2	3	-	2
Café, thé, épices	nd	nd	nd	-
Céréales et oléagineux	nd	nd	nd	2
Autres produits d'origine végétale	nd	nd	nd	-
Chocolat et confiseries	nd	nd	nd	-
Total	27	28	37	34

Source : MAPAQ, Tableaux Alimentation_PDZA_MRC_44 , 2012

Figure 11.5 Proportion des entreprises de transformation estriennes présentes sur le territoire de la MRC de Coaticook, par secteur d'activité

Secteur d'activités	1998	2004	2009	2012
Viandes, volailles et poissons	18,2%	11,5%	16,7%	11,1%
Boulangeries et pâtisseries	0,0%	12,5%	3,8%	16,7%
Fruits et légumes	40,9%	35,3%	33,3%	34,5%
Produits de l'érable	8,2%	22,6%	8,5%	18,5%
Produits laitiers	20,0%	30,0%	33,3%	25,0%
Mets préparés	nd	0,0%	18,2%	15,4%
Boissons alcoolisées	33,3%	25,0%	30,0%	8,3%
Produits du miel	11,1%	16,7%	0,0%	16,7%
Autre (café, thé, épices, chocolat, etc.)	11,1%	14,3%	0,0%	7,1%
Café, thé, épices	nd	nd	nd	0,0%
Céréales et oléagineux	nd	nd	nd	25,0%
Autres produits d'origine végétale	nd	nd	nd	0,0%
Chocolat et confiseries	nd	nd	nd	0,0%
Total	14,5%	19,1%	18,0%	17,3%

Source : MAPAQ, Tableaux Alimentation_PDZA_MRC_44 , 2012.

La très grande majorité (94%) des entreprises de transformation présentes sur le territoire de la MRC de Coaticook ont moins de 10 employés (Voir figure 11.6). Si aucun chiffre ne présente cette réalité, il est réaliste de supposer qu'une bonne proportion de ces entreprises font partie de la catégorie des entreprises de transformation alimentaire artisanale (voir glossaire). Seulement deux entreprises de transformation présentes sur le territoire sont plus grandes. Toutefois, 6 entreprises dans la catégorie « non disponible » rendent l'interprétation difficile.

Figure 11.6 : Nombre d'entreprises selon le nombre d'employés (permanents)

Intervalle du nombre d'employés	2004	2012
1-4	17	22
5-9	3	10
10-19	1	1
20-49	1	-
50-99	-	-
100-249	-	1
Non disponible	6	-
Total	28	34

Source : MAPAQ, Tableaux Alimentation_PDZA_MRC_44 , 2012

Figure 11.7 : Nombre d'entreprises et nombre d'emplois en transformation alimentaire

	1998	2004	2009	2012
Entreprises	27	28	37	34
Emplois permanents	48	85	nd	240
Emplois saisonniers	81	102	nd	nd
Total emplois	129	187	nd	nd

Source : MAPAQ, Tableaux Alimentation_PDZA_MRC_44 , 2012

La hausse du nombre d'employés permanents dans le secteur de la transformation entre 1998 et 2012 a été plus marquée sur le territoire de la MRC de Coaticook (500%) que sur le territoire estrien en général (137%), ce dont il faut se réjouir. La hausse la plus marquée a été dans la transformation des produits laitiers qui représentait plus de la moitié des emplois permanents dans le secteur de la transformation en 2012. En 2012, c'est d'ailleurs 14% des emplois permanents en transformation de l'Estrie qui étaient situés dans des entreprises de notre région. Comme les chiffres par rapport aux emplois saisonniers ne sont pas disponibles après 2004, il est difficile d'identifier une tendance à ce niveau. Sans avoir documenté le problème dans le cadre du portrait, il serait intéressant de valider si la difficulté d'avoir accès à de la main-d'œuvre affecte également le secteur de la transformation alimentaire.

Figure 11.8 : Nombre d'employés permanents par secteur de transformation - MRC de Coaticook

Secteur d'activités	1998	2004	2012
Produits laitiers	21	32	126
Viandes, volailles et poissons	6	6	21
Boulangeries et pâtisseries	-	12	18
Produits de l'érable	5	10	14
Café, thé, épices	-	-	-
Fruits et légumes	6	12	29
Autres produits d'origine végétale	8	11	-
Chocolat et confiseries	-	-	-
Mets préparés	-	-	8
Céréales et oléagineux	-	-	18
Boissons alcoolisées	1	2	4
Produits du miel	1	-	2
Total	48	85	240

Source : MAPAQ, Tableaux Alimentation_PDZA_MRC_44 , 2012

Figure 11.9 : Nombre d'entreprises de transformation alimentaire de la MRC de Coaticook et de l'Estrie selon le chiffre d'affaires

Intervalle du montant des ventes	MRC Coaticook		Estrie	
	2004	2012	2004	2012
Année				
Moins de 100 000 \$	13	15	58	72
100 000 \$ à 499 999 \$	8	10	43	74
500 000 \$ à 999 999 \$	-	4	12	20
1 000 000 \$ à 2 999 999 \$		3		13
3 000 000 \$ à 4 999 999 \$	2	-	17	5
5 000 000 \$ à 9 999 999 \$	1	1	2	8
10 000 000 \$ à 24 999 999 \$	-	1	3	1
25 000 000 \$ à 49 999 999 \$	-	-	1	2
50 000 000 \$ à 99 999 999 \$	-	-	1	2
Non disponible	4	-	10	-
Total	28	34	147	197

Source : MAPAQ, Tableaux Alimentation_PDZA_MRC_44 , 2012

En ce qui concerne les certifications biologiques chez les transformateurs, le nombre absolu n'a pas augmenté entre 2004 et 2012, le nombre d'entreprises de transformation certifiées a même diminué proportionnellement au nombre de transformateurs.

Figure 11.10 : Nombre de transformateurs certifiés biologiques

Transformateur certifié biologique	2004	2012
Oui	4	4
Non	24	30
Total	28	34

Source : MAPAQ, Tableaux Alimentation_PDZA_MRC_44 , 2012

Via sa charte *Complexe industriel régional de Coaticook*, la Ville de Coaticook a mis sur pied un incubateur d'entreprises de transformation alimentaire en 2012. Quatre espaces de 400 pi² ont pour vocation d'accueillir les entreprises en démarrage. En date du 12 juillet 2016, BioBon Coaticook (transformateur alimentaire de végé-pâtés) y loue depuis l'ouverture un espace représentant environ 50% de la superficie du complexe. Différentes entreprises se sont succédé dans les autres locaux et il semble difficile pour l'instant de combler les espaces vacants avec des transformateurs alimentaires.

Un projet complémentaire à celui de l'incubateur d'entreprises de transformation alimentaire de Coaticook est en train de voir le jour à Compton. Dans le bâtiment qui accueillait l'école privée *Les Arbrisseaux*, monsieur Denis Loubier et madame Jacqueline Salois développent le projet *La Cité Verte*. Ayant une grande cuisine commerciale répondant aux normes du MAPAQ, le bâtiment pourrait héberger de grands groupes en permettant également la transformation

alimentaire. Le projet génère beaucoup d’engouement; plusieurs organisations sont intéressées à s’y joindre.

11.1 Transformation - Ce qu’en disent les répondants

Proportionnellement au nombre de répondants, peu ont dit faire de la transformation alimentaire sur la ferme. Sur les 179 personnes ayant répondu à la question, seulement 22 producteurs ont dit faire de la transformation. De ce nombre, 14 disent transformer eux-mêmes l’ensemble des produits transformés qu’ils vendent, contre 6 qui transforment seulement une partie des produits transformés qu’ils vendent et finalement 2 producteurs qui n’ont pas donné de détails à ce sujet. Pour 18 des 22 répondants, la transformation se fait entièrement sur l’exploitation agricole, pour 2 répondants la transformation se fait entièrement à l’extérieur et finalement pour 2 répondants, la transformation a lieu en partie sur leur exploitation agricole.

Onze producteurs agricoles ont dit ne pas faire de transformation, mais souhaitent en faire, alors que 145 répondants n’en font pas et ne se disent pas intéressés.

Figure 11.11 : Secteur de transformation et nombre de répondants au questionnaire s’y adonnant (sur 22 transformateurs)

Secteurs de transformation des répondants	Nombre de répondants
Fruits et légumes	8
Produits de l’érable	7
Viandes, volailles et poissons	3
Boissons alcoolisées	3
Boulangeries et pâtisseries	1
Autres produits d’origine végétale	1
Céréales et oléagineux	1
Produits du miel	1
Mets préparés	1
Produits laitiers	1

Source : MAPAQ, Tableaux Alimentation_PDZA_MRC_44 , 2012

Parmi les freins à la transformation alimentaire suggérés, le nombre de contraintes réglementaires est celui qui a été nommé le plus de fois (5), suivi du manque de ressources financières (3) et du manque de temps (3). Finalement, le manque de ressources humaines a été la contrainte la moins évoquée (2).

Environ le tiers de nos répondants étant des transformateurs disent avoir recours à de l’aide extérieure dans leur transformation, comme un boucher ou un œnologue. Les activités de transformation ont cours à longueur d’année chez 10 des 22 répondants faisant de la transformation.

12. Mise en marché

Comme nous avons pu l'observer dans les sections précédentes, la région de Coaticook produit de nombreux produits agricoles ainsi que différents produits alimentaires transformés. Vu la grande diversité des produits agricoles produits, les canaux de mise en marché sont très variés. Que ce soit par la vente à des grossistes, les circuits courts, la mise en marché collective, les marchés publics, la vente d'animaux dans des encans, l'autocueillette, la vente de foins ou d'animaux à d'autres producteurs, etc., certains biens restent dans la région alors que d'autres en sortent.

La MRC de Coaticook est particulièrement bien située. À proximité de Sherbrooke, elle bénéficie d'un grand bassin de population très près, sans compter la population locale et les nombreux touristes de passage. Elle est également connectée au reste du réseau autoroutier québécois grâce à la nouvelle autoroute A-410 qui relie le nord de la MRC à l'A-10 et à l'A-55. L'A-55 passe également sur le territoire de la MRC, à l'extrême ouest, reliant le réseau routier québécois au réseau américain. Une voie ferrée reliant le Canada aux États-Unis coupe également la MRC en deux dans l'axe nord-sud, mais il semblerait que peu de produits agricoles de la région utilisent cette voie de sortie de la région.

De plus en plus de consommateurs se questionnent sur le chemin parcouru par les aliments de la terre à l'assiette. Le chemin est parfois long, et termine parfois ailleurs que dans l'assiette dans la mesure où certains produits agricoles peuvent servir d'autres usages que l'alimentation humaine (horticulture ornementale, élevage de chevaux, peaux d'animaux à fourrure, laine, usage cutané de plantes médicinales, etc.). La longueur du chemin parcouru par l'aliment et le nombre d'intermédiaires influence souvent la fraîcheur du produit pour le consommateur ainsi que les revenus qui en sont tirés par le producteur. Cette section explorera différents modèles de mise en marché écoulant les produits agricoles de la MRC de Coaticook.

12.1 Mise en marché collective

En valeurs absolues transigées, le mode de mise en marché le plus important sur le territoire de la MRC de Coaticook est la mise en marché collective. Le lait de vache, le sirop d'érable en vrac (contenants de plus de 5 litres et plus), les œufs (sauf certaines exceptions) et les poulets (productions de plus de 100 poulets) sont soumis aux systèmes de quotas. Pour bien comprendre l'importance relative de ce type de mise en marché, voir la section sur les revenus agricoles par secteur.

Une mise en marché alternative du lait est faite par la laiterie La Pinte de Ayer's Cliff (MRC de Memphrémagog). Au 30 juin 2016, l'entreprise s'approvisionne auprès de la ferme Lencrest de Coaticook pour son lait de vache Jersey et auprès de la ferme Beaudoin de Compton pour son lait biologique. Embouteillés dans des bouteilles de verre réutilisables, les produits de l'entreprise sont distribués dans 28 points de vente en Estrie et dans l'est de la Montérégie.

12.2 Marchés publics

Si les valeurs qui y sont transigées sont plus modestes que celles partagées dans le cadre des systèmes de quotas, ils créent des événements rassembleurs dans les communautés où ils ont lieu et permettent la rencontre du producteur et du consommateur. Deux marchés publics ont lieu sur le territoire en 2015 et en 2016, soit à Compton et à Coaticook. Les producteurs de la région participent également à des marchés à l'extérieur de la MRC, comme à North Hatley, Stanstead ou Lennoxville, qui sont des marchés populaires auprès des producteurs de la région. Une étude ontarienne à ce propos suggère que chaque dollar d'investi dans un marché public engendre environ 2 dollars de plus de ventes dans les commerces autour du marché⁴⁴.

12.3 Autres canaux de mise en marché

Sans entrer dans les fins détails, voici une liste non exhaustive d'autres canaux de mise en marché utilisés par les producteurs de MRC de Coaticook :

- Exportation vers les États-Unis :
 - Foin pour les chevaux de la Nouvelle-Angleterre;
 - Mise en marché par la coopérative américaine Deep Root Organic Coop;
- Vente d'un producteur à un autre producteur (animaux de ferme, ingrédients pour la transformation agroalimentaire, vente à un autre producteur qui fera une autre mise en marché, etc.);
- Distributeurs, thérapeutes, boutiques, pharmacies (plantes médicinales);
- Vente de produits alcoolisés à la Société des alcools du Québec (SAQ);
- Encans :
 - Encans d'animaux vivants, dont l'encan de Sawyerville;
 - Encan pour les fourrures d'animaux;
- Marché de solidarité régional;
- Grossistes;
- Viandes sélectionnées des Cantons (bouillons sans hormones et sans antibiotiques)
- Vente au HRI (Secteurs hôtelier, restauration et institutionnel)
- Marché Jean-Talon à Montréal;

44 Association des Marchés publics du Québec, Guide de démarrage, 2009.

- Acheteurs de grain détenant un permis et ayant payé le cautionnement (en date du 21 juillet 2016 pour la période 2016-2017 : 3 à Compton, 2 à Coaticook), Détenteurs de permis de classement de grain en date du 14 juin 2016 pour la période 2015-2016 (2 à Compton et 2 à Coaticook). D'autres entreprises dans le secteur du grain sont également actives près de la MRC de Coaticook, à Cookshire-Eaton et à Hatley.
- Mise en marché faite par l'intégrateur (présent entre autres dans le secteur porcin)
- Circuits courts variés :
 - Bouche à oreilles dans le voisinage et la famille;
 - Paniers équitables/Agriculture soutenue par la communauté;
 - Kiosques à la ferme, dont certains en libre-service (ex. : Abri Végétal);
 - Autocueillette;
 - Vente directe au client par la poste (ex. : La Ferme les Broussailles);

12.4 Produits de la ferme et Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est

Deux organisations ont en commun de faire la promotion des produits locaux : Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est et Produits de la ferme.com. Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est est un projet du Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE) visant la commercialisation et la promotion des produits estriens dans les épicerie de la région. Le logo permet d'identifier facilement les produits régionaux lors des achats.



Pour sa part, Produits de la ferme.com est une plateforme pour la promotion de l'agrotourisme et de l'agroalimentaire, dans la région de Coaticook. Elle regroupe une quarantaine d'entreprises qui œuvrent dans l'agroalimentaire et l'agrotourisme sur le territoire de la MRC. Étant une initiative de la Table de concertation agricole et agroalimentaire (un comité consultatif de la MRC de Coaticook), les actions autour de la plate-forme Web visent également la concertation du milieu ainsi que le réseautage. Le site Web sert de carte de visite pour plusieurs petites entreprises agroalimentaires de la région qui n'entretiennent pas toujours un autre site Web.

12.5 La mise en marché des répondants au questionnaire

Les producteurs agricoles ayant répondu au questionnaire permettent d'avoir une idée de l'importance relative des différents types de mise en marché. Le tableau suivant présente les résultats. En ce qui concerne les répondants, nous pouvons constater l'importance particulière de la mise en marché collective et des kiosques ou boutiques à la ferme. Les marchés publics

(dont celui de Compton) et le circuit conventionnel ont également une place importante dans la mise en marché des producteurs de la MRC de Coaticook ayant répondu au questionnaire.

Figure 12.1 : Mise en marché des répondants au questionnaire

Type de mise en marché	Nombre de répondants
Mise en marché collective (lait, œufs, sirop, etc.)	95
Marché du vrac (ex.: grains)*	40
Kiosque ou boutique à la ferme	25
Marché public de Compton	14
Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.)	14
Site Internet	13
Autocueillette	11
Marché de solidarité	7
Contrat avec un intégrateur	5
Marché public d'Ayer's Cliff	4
Marché Locavore de Racine	3
Marché public de North Hatley	3
Marché public de Coaticook	2
Panier équitable/fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC)	2
Marché public de Stanstead	1
<i>Nombre de répondants à la section</i>	145

*Les cultures commerciales (grains) sont également gérées grâce à un Plan conjoint.

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

Les producteurs étaient également questionnés sur leur intérêt pour l'utilisation de nouveaux canaux de mise en marché. Comme très peu de producteurs ont indiqué être intéressés par de nouveaux canaux, les réponses laissent croire que les producteurs sont déjà bien informés des possibilités qui s'offrent à eux, ou encore qu'ils sont déjà bien occupés avec les modes de mise en marché qu'ils utilisent déjà. En effet, plusieurs producteurs de légumes et de fruits et plusieurs agrotransformateurs utilisent déjà un très grand nombre de canaux de mise en marché. Par exemple, 10 % des répondants disaient utiliser plus de 3 des canaux de mise en marché proposés dans le questionnaire. À l'extrême opposé, 58 % disaient n'utiliser qu'un seul type de mise en marché. Pour les producteurs qui n'utilisaient qu'un type de mise en marché, la mise en marché collective est la plus fréquente.

13. Agrotourisme et tourisme gourmand

La région est reconnue pour ses paysages et pour plusieurs de ses produits agroalimentaires, ce qui facilite l'agrotourisme et le tourisme gourmand. Distinguons premièrement ces deux termes :

Agrotourisme : « L'agrotourisme est une activité touristique complémentaire de l'agriculture et a lieu sur une exploitation agricole. Elle met en relation des producteurs agricoles et des touristes ou des excursionnistes. Cette activité permet à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production par l'accueil et l'information que leur réserve leur hôte. »

(Site Web MAPAQ, *Agrotourisme et tourisme gourmand*, 2016)

Tourisme gourmand : « Le tourisme gourmand permet de découvrir une région à partir des expériences culinaires distinctives ainsi que des activités agrotouristiques et bioalimentaires qui mettent en valeur le savoir-faire de ses artisans. Il permet d'apprécier les produits et les plats qui sont propres à la région. »

(Site Web MAPAQ, *Agrotourisme et tourisme gourmand*, 2016)

Les deux activités sont donc intimement liées dans la mesure où le tourisme gourmand régional attire les touristes dans les fermes qui proposent de l'agrotourisme. En contrepartie, le tourisme gourmand de la région de Coaticook profite grandement d'entreprises ouvrant ses portes et permettant de profiter du contact de l'agriculture de la région. De plus, soulignons que l'agrotourisme n'est pas nécessairement reliée à une denrée alimentaire; un producteur d'arbres de Noël ou de cèdres pourrait mettre sur pied des activités agrotouristiques.

13.1 Portrait de l'agrotourisme chez les répondants au questionnaire

Si peu des répondants pratiquent actuellement l'agrotourisme, un nombre important de producteurs s'y intéressent, plus particulièrement aux visites de l'entreprise agricole avec animation et interprétation. C'est d'ailleurs l'activité la plus largement représentée chez les répondants au questionnaire comme 10 producteurs pratiquent cette activité, contre deux qui disent proposer de l'autocueillette et deux qui n'ont pas indiqué le type d'agrotourisme pratiqué chez eux.

Figure 13.1 : Présence d'activités agrotouristiques chez les producteurs agricoles et intention face à ces activités

Activités agrotouristiques	Nombre de répondants	Intentions	Nombres de répondants
Oui	14	Oui et désire continuer avec cette activité	14
		Oui, mais envisage de délaisser ce volet de l'entreprise	2
Non	150	Non et pas intéressé	130
		Non, mais intéressé par les visites d'entreprise agricole avec animation et interprétation	22
		Non, mais intéressé par les activités de restauration (ex.: table champêtre)	8
		Non, mais intéressé par l'hébergement à la ferme	7
<i>Total de réponses à cette section</i>			<i>181</i>

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

Plusieurs producteurs indiquent être conscients qu'ils ne profitent pas au maximum des opportunités que représente l'agrotourisme. Du nombre, une grande proportion est à l'aise avec ce fait. Parmi les facteurs qui limitent les producteurs dans l'adoption ou le développement de l'agrotourisme, les contraintes réglementaires et le manque de ressources financières sont les plus mentionnés.

Figure 13.2 : Impression des producteurs d'exploiter le plein potentiel de l'agrotourisme, et limitation identifiée

Sentiment d'exploiter le plein potentiel de l'agrotourisme	Raison identifiée	Nombre de répondants
Oui		1
Non	Non et ça me convient ainsi	18
	Non, trop de contraintes réglementaires	9
	Non, par manque de ressources financières	8
	Non, par manque de temps	6
	Non, par manque de ressources humaines	5
<i>Nombre de répondants à cette question</i>		<i>37</i>

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

Moins du sixième des répondants au questionnaire ayant une entreprise agrotouristique sont actifs à l'année. Parmi les répondants qui disent songer à mettre fin à leur activité

agrotouristique, les raisons évoquées sont le manque de temps (1) et le manque de ressources financières (1).

Certains répondants ont ajouté des commentaires présentant des idées de leurs projets et des défis auxquels ils font face dans la mise sur pied d'activités agrotouristiques.

« Je suis intéressé, mais sans résider sur place, c'est un peu hasardeux de divulguer au public que nous avons des [produits agricoles faciles à voler] sans surveillance, comme un [commerce] non-surveillé. Nous avons déjà eu suffisamment de vol sans publiciser notre emplacement! »

Producteur agricole en production végétale

« Peut-être pour du camping sauvage et la chasse »

Producteur agricole de Compton

« Faut ajouter à la zone A 930 (N.D.L.R.: une zone de Coaticook) 'hébergement touristique' et il y a des frais élevés pour commencer cette activité.»

Producteur agricole de Coaticook

14. Portrait de la foresterie

En février 2014, le Groupe DDM remettait à la MRC de Coaticook un rapport nommé *Diversification économique, exploitation durable et mise en valeur de la forêt privée sur le territoire de la MRC de Coaticook, Portrait et plan de mise en œuvre global*. Ce document est sans contredit une source d'information bien documentée et à laquelle il est possible de se référer pour avoir un portrait exhaustif du secteur forestier. La section du portrait du PDZA à propos de la foresterie dressera un portrait sommaire de la forêt et de son exploitation sur le territoire de la MRC de Coaticook en prenant en compte les travaux du groupe DDM, des résultats du questionnaire aux producteurs agricoles, de la documentation produite autour de la démarche de Mobilisation des bois de l'Estrie ainsi que d'autres sources.

Le couvert forestier représente plus de la moitié de la superficie de la MRC de Coaticook avec 87 524 ha, soit 65% du territoire. Le tableau à la suite de ce paragraphe présente le couvert forestier par municipalité de la MRC. La majorité des boisés aménagés de 4 ha et plus appartient à environ 700 petits propriétaires, le reste appartient à 3 grands propriétaires possédant 10% du territoire forestier, ainsi que 0,001% étant en tenure publique⁴⁵. La superficie médiane des propriétés forestières appartenant à des producteurs forestiers reconnus par l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie (AMFE) s'établit à près de 50 hectares, alors que la médiane des propriétés forestières de quatre hectares et plus, est de 21,5 hectares de boisé par propriété (moyenne de 31 hectares)⁴⁶.

⁴⁵ GROUPE DDM, *Diversification économique, exploitation durable et mise en valeur de la forêt privée sur le territoire de la MRC de Coaticook – Portrait et plan de mise en œuvre global*, 2014, Document présenté au CLD de la MRC de Coaticook, 100 p.

⁴⁶ Source : AMFE, Données internes, décembre 2014.

Figure 14.1 : Superficie et proportion du couvert forestier par municipalité

Municipalité	Superficie totale (ha)	Superficie forestière (ha)	Couvert forestier (%)
Barnston-Ouest	9 985	5 882	59
Coaticook	22 274	9 982	45
Compton	20 763	8 176	39
Dixville	7 698	4 635	60
East Hereford	7 262	5 715	79
Martinville	4 824	2 739	57
Stanstead East	11 537	5 977	52
Sainte-Edwidge-de-Clifton	10 180	5 887	58
Saint-Herménégilde	16 824	12 285	73
Saint-Malo	13 236	9 831	74
Saint-Venant-de-Paquette	5 850	4 440	76
Waterville	4 470	1 831	41

Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelle, Système d'information écoforestière (SIEF), 4^e inventaire.

En considérant les unités d'évaluation d'une superficie de quatre hectares et plus en couvert forestier productif, la MRC affiche un potentiel d'environ 2 099 propriétaires forestiers. De 2000 à 2015, 450 propriétaires ont fait une demande de permis d'abattage d'arbres auprès de la MRC, soit environ 21 % des propriétaires forestiers potentiels. Leurs boisés représentent 28 880 hectares, soit 36 % du couvert forestier productif. Si le territoire est dynamique d'un point de vue forestier, le secteur pourrait encore se développer.

Les peuplements sont jeunes et à prédominance feuillue, comme ce qu'on trouve en général en Estrie⁴⁷. Les essences les plus présentes sont les érables rouges, les érables à sucre et les sapins baumiers. Les essences plus tardives dans la croissance des forêts, comme les autres résineux et les feuillus nobles sont sous-représentés, entre autres parce que les forêts du territoire de la MRC sont plutôt jeunes et que ces essences apparaissent généralement plus tard dans les successions d'essences alors que les forêts vieillissent.

De 2008 à 2015, le total des transactions est de 56,8 M\$ avec une moyenne annuelle de 7,1 M\$. Les producteurs ont reçu en moyenne annuelle 1,7 M\$ pour le bois à pâte et 3,8 M\$ pour le bois de sciage pour un total de 5,5 M\$. Les transporteurs de bois ont reçu en moyenne annuelle plus de 1,4 M\$ pour livrer ces volumes⁴⁸. À ces montants, il faut ajouter les revenus de vente de bois de chauffage et la valeur du chauffage au bois pour le propriétaire forestier qui produit son bois de chauffage pour son propre usage. Ces impacts ont probablement une valeur économique importante, ils ne peuvent toutefois pas être facilement comptabilisés.

⁴⁷ Idem.

⁴⁸ Source : Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, données internes, 2016.

« Nous exécutons une récolte sélective des tiges et exécutons un nettoyage des arbres morts ou chétifs afin de faire notre bois de chauffage »

Producteur agricole de Compton

De 2008 à 2015, la moyenne annuelle des prélèvements est de 46 500 mètres cubes solides (mcs) de bois destiné au secteur de la pâte et 70 600 mcs destinés au secteur du sciage pour un total de 117 100 mcs. En moyenne, plus de 250 propriétaires forestiers annuellement ont produit ce volume⁴⁹.

Pour bien camper l'importance de la production forestière sur le territoire de la MRC de Coaticook, on constate que sur l'ensemble du territoire estrien, avec 12% de la superficie forestière productive, la MRC de Coaticook a contribué à 21% de la mise en marché totale et se situe au deuxième rang en 2015 après la MRC du Haut-St-François qui a vendu 32% du bois mis en marché⁵⁰ (Voir figure 14.2). En prenant en compte qu'ils représentent 10% des propriétaires forestiers de l'Estrie, il est évident que les propriétaires forestiers de la MRC de Coaticook sont très actifs.

49 Idem.

50 Syndicat des Producteurs de bois du Sud du Québec, Rapport annuel, 2015.

Figure 14.2 : Livraisons de bois par MRC pour le territoire de l'Estrie en 2015

MRC	Pâtes		Sciage		Livraisons totales			Superficie forestière productive	
	mcs	Nbr producteurs ayant livré	mcs	Nbr producteurs ayant livré	mcs	Nbr producteurs ayant livré	% des mcs Estrie	ha	% de Estrie
Coaticook	44440	119	74920	245	119360	278	21%	82270	12%
Le Granit	18960	68	94440	382	113400	401	20%	133560	19%
Le Haut-Saint-François	47500	130	134170	383	181670	417	32%	172420	25%
Le Val-Saint-François	26390	73	38470	102	64860	145	11%	126010	18%
Les Sources	8530	34	31890	112	40420	119	7%	51040	7%
Memphrémagog	21740	62	18630	65	40370	97	7%	93050	14%
Sherbrooke	6030	20	4770	25	10800	38	2%	26770	4%
Total estrien	173590	449	397290	1223	570880	1374	100%	685120	100%

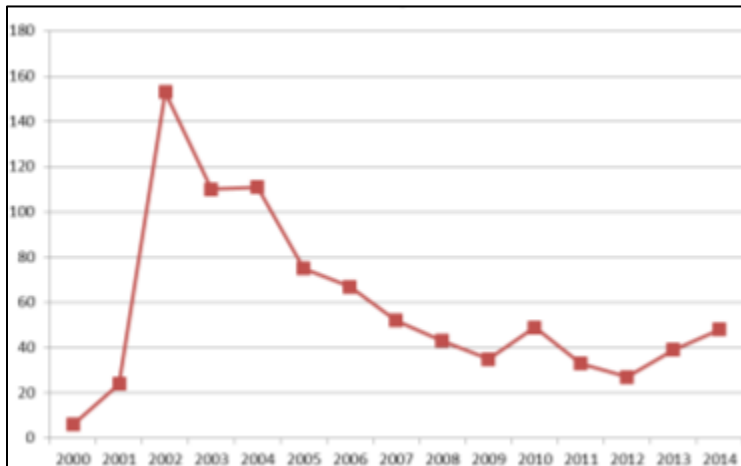
Source : Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, Rapport annuel, 2015.

En 2014, 46% des producteurs forestiers du territoire sont membres du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec (SPFSQ) qui gère le plan conjoint pour le bois de pâtes feuillu. Le bois de sciage n'est pas mis en marché grâce à un plan conjoint. Le sud du Québec, bénéficie d'une localisation intéressante, soit à proximité de l'usine de Domtar qui achète une partie du bois de pâtes, ainsi que la proximité des États-Unis qui a importé en moyenne 30 230 mcs de bois du sud du Québec par an au courant des cinq dernières années.

Comme les producteurs de bois présents sur le territoire de la MRC de Coaticook (incluant Aménagement forestier et agricole des Sommets) doivent faire affaire avec le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec dans le cadre du plan conjoint, les producteurs forestiers du Sud du Québec, la localisation de la MRC de Coaticook par rapport aux marchés est un avantage. L'usine Domtar de Windsor achète des volumes importants de bois à pâte.

Pour pouvoir faire une coupe importante, les producteurs forestiers doivent avoir un permis de la MRC de Coaticook. La figure 14.3 montre l'évolution des permis d'abattage d'arbres émis par la MRC depuis 2000. On remarque une diminution du nombre de permis émis après 2004, ce qui s'expliquerait en partie par la chute des prix dans le bois d'œuvre résineux.

Figure 14.3 : Évolution du nombre de permis d'abattage d'arbres émis par la MRC de 2000 à 2014



Source : MRC de Coaticook, Projet de Schéma d'aménagement et de développement durable, 2016.

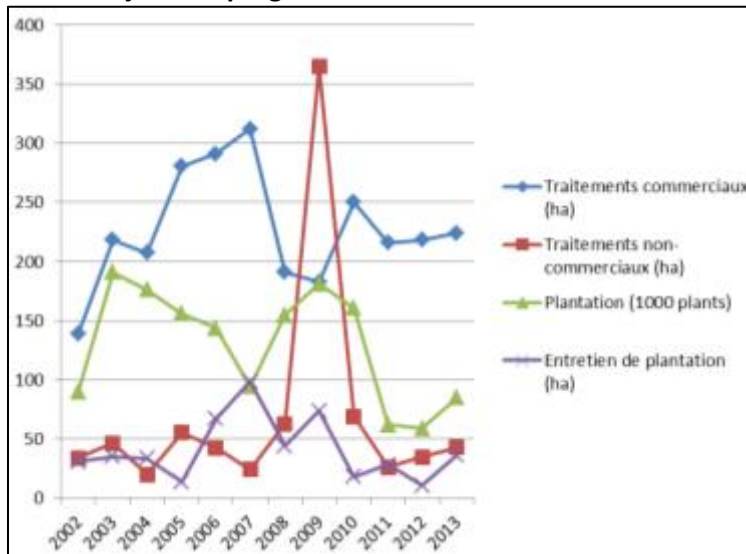
Sur le territoire de la MRC de Coaticook, 214 propriétaires forestiers avaient obtenu une certification FSC (Forest Stewardship Council) en 2014, ce qui représente 21 % du territoire forestier de la MRC (comparativement à un taux de certification d'environ 30 % de la superficie forestière pour l'ensemble de l'Estrie).

Une initiative particulière sur le territoire de la MRC de Coaticook est la Forêt communautaire Hereford. Découlant d'un don à la communauté de l'essentiel de la superficie par la famille Tillotson, la forêt a comme vocation d'être gérée par et pour la communauté. Les 5 600 ha de la

propriété (principalement sous couvert forestier) servent maintenant à la restauration et conservation forestière, au vélo de montagne, à la randonnée, au ski hors-piste, à la chasse et à d'autres activités. Forêt Hereford est le plus grand propriétaire foncier de la MRC de Coaticook⁵¹.

Sur le territoire estrien, l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie (AMFE) a un rôle de concertation entre les différents acteurs de la forêt privée. L'AMFE coordonne le Plan de protection et de mise en valeur de la forêt privée pour le territoire de l'Estrie. Elle soutient également techniquement et financièrement la protection et la mise en valeur de la forêt privée par l'entremise du Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées, un programme du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. La figure suivante présente les superficies pour lesquelles les travaux ont été subventionnés sur le territoire de la MRC de Coaticook ainsi que le nombre de plants subventionnés entre 2002 et 2013.

Figure 14.4 : Compilation des données sur les producteurs forestiers et les activités sylvicoles ayant fait l'objet d'un programme d'aide



Source : AMFE, Données internes, décembre 2014.

Un autre acteur important dans le secteur forestier sur le territoire de la MRC de Coaticook est Aménagement forestier et agricole des Sommets. Le groupement forestier fournit entre autres des services de planification d'aménagement forestier, d'aménagement de voiries forestières, des travaux de mise en valeur, de plantation, de récolte, etc. L'AFA des Sommets a comme territoire toute la MRC de Coaticook, la partie est de la MRC de Memphrémagog ainsi que la partie ouest de la MRC du Haut-Saint-François. L'actionnariat de l'entreprise est composé de propriétaires forestiers utilisant les services. D'autres fournisseurs de travaux en forêt et de

⁵¹ Forêt communautaire Hereford, Site Web consulté le 15 juin 2016, <http://forethereford.org/fr/a-propos/index.php>

conseils sont aussi présents sur le territoire, mais AFA des Sommets est le joueur le plus important.

En conclusion, étant consciente de l'importance de la forêt comme source de revenus pour la région et comme une partie importante de l'utilisation du sol et des paysages, une partie du nouveau schéma d'aménagement vise la forêt. Les portraits de la forêt et de l'aménagement forestier permettent de dégager quelques constats qui encadrent les objectifs et les stratégies énoncés dans le SADD:

- La forêt et les ressources forestières représentent une richesse économique et paysagère importante au sein de la MRC de Coaticook;
- La tenure essentiellement privée des ressources, le nombre élevé de petits propriétaires, la jeunesse relative des peuplements forestiers et le taux encore assez faible de certification FSC posent des défis pour une approche intégrée de l'exploitation;
- Néanmoins, les producteurs forestiers font preuve de dynamisme, comme en témoigne le volume de bois produit;
- La taille des propriétés et la pluralité des propriétaires offrent un potentiel de diversification d'activités forestières menées à petite échelle dans un esprit de développement durable.

14.1 Tendances observées grâce au questionnaire

Le questionnaire envoyé aux producteurs agricoles dans le cadre de l'élaboration du PDZA a également mené à de l'information intéressante au niveau de l'exploitation forestière, considérant que plus des $\frac{3}{4}$ des agriculteurs ayant répondu au questionnaire disent avoir un lot boisé de 4 ha ou plus. En additionnant les lots boisés des répondants au questionnaire du PDZA, on arrive à plus de 10 600 ha de forêts (incluant environ 10% d'érablières), ce qui représente environ le dixième des forêts de la MRC.

Plus de la moitié des répondants au questionnaire qui a été envoyé aux producteurs agricoles disent l'exploiter pour la récolte de bois. Près d'un répondant sur 5 dit aussi aménager son lot boisé pour les loisirs comme la chasse ou le VTT. Un peu plus de la moitié des répondants disent aussi avoir des proportions de leur terrain qui n'est pas aménagé, où ils laissent la nature faire son œuvre. La récolte de bois semble donc un objectif important pour les producteurs agricoles, qui se servent également de leur terre à bois pour d'autres usages.

Parmi les 150 répondants au questionnaire disant avoir des superficies boisées, près du tiers affirment avoir exploité ou aménagé leur forêt dans la dernière année, et plus de la moitié l'a fait dans les cinq dernières années. Des répondants au questionnaire, 53 % disent avoir le statut de producteur forestier. En moyenne, les producteurs agricoles sont donc assez dynamiques par rapport à leurs superficies forestières.

Moins du tiers des répondants au questionnaire ayant un lot boisé disent avoir un plan d'aménagement pour leur forêt. Des propriétaires ayant un plan d'aménagement, 80% de nos répondants l'ont fait faire par Aménagement forestier et agricole des Sommets (voir annexe X, Q#Y), le groupement forestier couvrant l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook. Peu importe quels sont les objectifs de l'espace boisé et vers qui ils se tournent pour faire faire leur plan d'aménagement, une plus forte présence de plan d'aménagement pourrait améliorer le rendement de la forêt.

Les deux objectifs d'aménagement ayant suscité le plus d'intérêt auprès de répondants au questionnaire sont l'aménagement pour la conservation (moyenne de 6/10), suivi de l'aménagement pour la coupe du bois (moyenne de 5,4/10). Les aménagements pour la chasse, les PFNL et les loisirs intéressaient les producteurs dans une moins grande mesure.

*En réaction à l'idée d'avoir un plan d'aménagement visant la conservation pour son boisé :
« Il se conserve tout seul.»*

Productrice agricole de Coaticook

L'opportunité de chasser sur les terrains boisés est déjà souvent saisie par les répondants au questionnaire. De leur nombre, 37 % disent déjà louer leurs terres à bois pour la chasse, et 16 % disent qu'ils pourraient envisager de le faire⁵². Pour les 47 % restants qui ne souhaitent pas laisser chasser quelqu'un d'autre chez eux, certains chassent eux-mêmes et ne comptent pas laisser leur territoire.

En plus du bois et du gibier, les forêts estriennes produisent différents produits forestiers non ligneux (PFNL) ayant une certaine valeur et poussant souvent sans impliquer beaucoup de travail de la part du propriétaire forestier. Parmi les PFNL bien connus et en demande, il y a les champignons, certaines plantes médicinales pouvant être utilisées en herboristerie traditionnelle ou dans la fabrication de produits pharmaceutiques, les têtes de violon (matteucie fougère-à-l'autruche), l'if du Canada, des parties d'autres arbres entrant dans la production d'huiles essentielles, etc. Même si la place que prennent ces produits dans les discussions sur les tendances émergentes a été en hausse dans les dernières années, ce mouvement n'est encore que très peu visible sur le terrain. Seulement 2 des 157 producteurs ayant répondu à cette question disent déjà exploiter le potentiel des PFNL, alors qu'un autre répondant au questionnaire démarre un projet sur sa terre à bois. Un peu plus du quart des répondants souhaiteraient en faire l'exploitation ou la culture ce qui présente un potentiel de diversification des activités liées aux superficies boisées. En contrepartie, encore 72% des producteurs agricoles sondés ne souhaitent pas faire l'exploitation des PFNL.

⁵² MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016.

Les producteurs ayant répondu au questionnaire font face à certaines limitations dans l'exploitation de leur boisé. Certains manquent de temps et attendent d'en avoir plus pour exploiter la forêt ou même pour se faire une tête sur la question (48% des propriétaires forestiers), d'autres estiment que le prix du bois est trop faible (29%), et une certaine proportion indique aussi que l'exploitation forestière n'est simplement pas dans leurs objectifs (23%). Il ne semble pas y avoir de limitation au niveau des exécutants comme moins de 1% des répondants disent ne pas avoir trouvé d'exécutant. La réglementation semble également être un désagrément mineur pour les agriculteurs étant également producteurs forestiers, alors que seulement 7% estiment que la réglementation est trop contraignante. Certains ont également de la difficulté à atteindre leurs lots boisés.

*« Les espèces présentant un potentiel de coupes chez moi sont très peu en demande »
Producteur agricole de Compton*

15. L'aménagement de la zone agricole

Qu'elles soient agricoles ou non, les différentes activités sont encadrées par des zones auxquelles d'appliquent des règlements particuliers en provenance des différents paliers gouvernementaux. Ayant une influence majeure sur l'agriculture de la MRC de Coaticook, les impacts sur l'agriculture de certaines de ces réglementations seront décrits dans ce chapitre.

15.1 Le Schéma d'aménagement

Un des documents centraux régissant les activités des MRC du Québec est le schéma d'aménagement. Chaque MRC a son schéma d'aménagement, un document qui a pour but d'encadrer les activités ayant lieu sur le territoire. Le schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC est le document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire. Le SADD permet de coordonner les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des municipalités concernées, le gouvernement, ses ministères et ses mandataires. C'est un outil qui est, avant tout, un document d'intention formulé et conçu de manière à faire ressortir une vision régionale du développement durable (MAMOT, 2010). Par la suite, les décisions qui sont prises collectivement au sein du conseil de la MRC ruissellent ensuite vers les réglementations municipales qui devront faire concorder leurs règlements d'urbanismes et autres réglementations.

Dans une MRC à caractère agricole comme la MRC de Coaticook, le schéma d'aménagement a un rôle primordial dans l'encadrement des activités agricoles. Le but est d'assurer le développement et la pérennité de l'agriculture en limitant les conflits d'usage avec le voisinage et en limitant les problématiques environnementales. La planification régionale ne peut pas négliger de prendre en compte le secteur agricole comme ce dernier participe à la création d'un bon nombre d'emplois, à la diversification économique de la région, au maintien des services à la population, ainsi qu'à la valorisation des ressources, des potentiels et des savoir-faire locaux. L'agriculture a également la capacité de favoriser la biodiversité et d'offrir des paysages humanisés, ouverts et diversifiés qui stimulent l'attractivité et l'occupation dynamique du territoire.

La MRC de Coaticook est en processus d'adoption de son nouveau SADD. L'élaboration du PDZA se fera en prenant en considération le dernier schéma d'aménagement dans la mesure où il est actuellement ce qui oriente l'aménagement spatial et la réglementation municipale depuis l'an 2000. Toutefois, la planification se fera en utilisant les dispositions du SADD, le nouveau schéma d'aménagement qui sera probablement en vigueur de 2016 à 2031. L'adoption du PDZA permettra de bonifier la planification de l'agriculture en complément du SADD qui encadre déjà

des aspects de l'agriculture. Les objectifs généraux du projet de SADD qui sont en lien avec l'agriculture sont les suivants⁵³:

- Assurer la protection de l'environnement humain et naturel, notamment la ressource « eau » dans une optique de durabilité;
- Offrir des milieux de vie durable, de qualité et adaptés aux caractéristiques de notre territoire et de la population par une gestion rationnelle de l'espace urbain et rural;
- Protéger, développer et mettre en valeur les richesses naturelles, patrimoniales, paysagères et culturelles afin de renforcer l'attractivité de la région de Coaticook, pour l'enrichissement de la qualité de vie des résidents et le développement touristique;
- Renforcer le dynamisme des exploitations et activités agricoles, mettre en valeur la forêt et maintenir la pérennité du territoire agricole tout en tenant compte des particularités de notre milieu agricole;
- Préserver et mettre en valeur les paysages de la MRC de Coaticook par une intégration harmonieuse et cohérente des implantations et des usages.

Comme ces objectifs sont des objectifs identifiés comme les priorités régionales, le PDZA sera développé pour s'harmoniser avec ces derniers. De manière plus précise, les enjeux suivants ont été identifiés spécifiquement au secteur agricole et seront explorés au courant de l'élaboration du PDZA :

- Pérennité de l'agriculture aux abords des milieux de vie;
- Dynamisme et multifonctionnalité de la zone agricole;
- Importance de l'agroalimentaire et de l'agrotourisme;
- Gestion souple des odeurs agricoles;
- Développement d'une agriculture environnementalement durable.

Le second chapitre fera l'exploration des éléments d'aménagement à prendre en considération dans l'élaboration du PDZA de la MRC de Coaticook.

15.2 Grandes affectations

« Une grande affectation doit tracer un portrait de la vocation actuelle d'un territoire ou encore celle vers laquelle on désire tendre dans le futur. Elle est établie à partir des potentiels et des contraintes du milieu. »

Guide de prise de décisions du MAMOT

En matière d'aménagement du territoire et urbanisme, une affectation est l'attribution, d'une utilisation, d'une fonction ou d'une vocation déterminée à une partie du territoire (MAMOT,

⁵³ MRC de Coaticook, Projet de Schéma d'aménagement et de développement durable, 2016, section 3.5, p.2.

2010). L'affectation du territoire est une partie intégrante du concept d'organisation spatiale d'une MRC. C'est d'ailleurs grâce aux grandes affectations que la planification est faite pour répondre aux besoins d'une collectivité en matière d'espace agricoles, forestiers, de conservation des ressources naturelles, des espaces résidentiels, commerciaux et industriels.

La MRC doit obligatoirement délimiter les grandes affectations du territoire. Cela constitue le geste territorial le plus significatif à l'intérieur du schéma d'aménagement. Ce découpage du territoire permettra subséquemment de déterminer les activités actuelles ou souhaitées. Dans le Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) qui entrera en vigueur au courant de 2016, il existe neuf grandes affectations du territoire présentées dans le tableau plus bas. Les cases en vert indiquent les affectations présentes en zone agricole protégée.

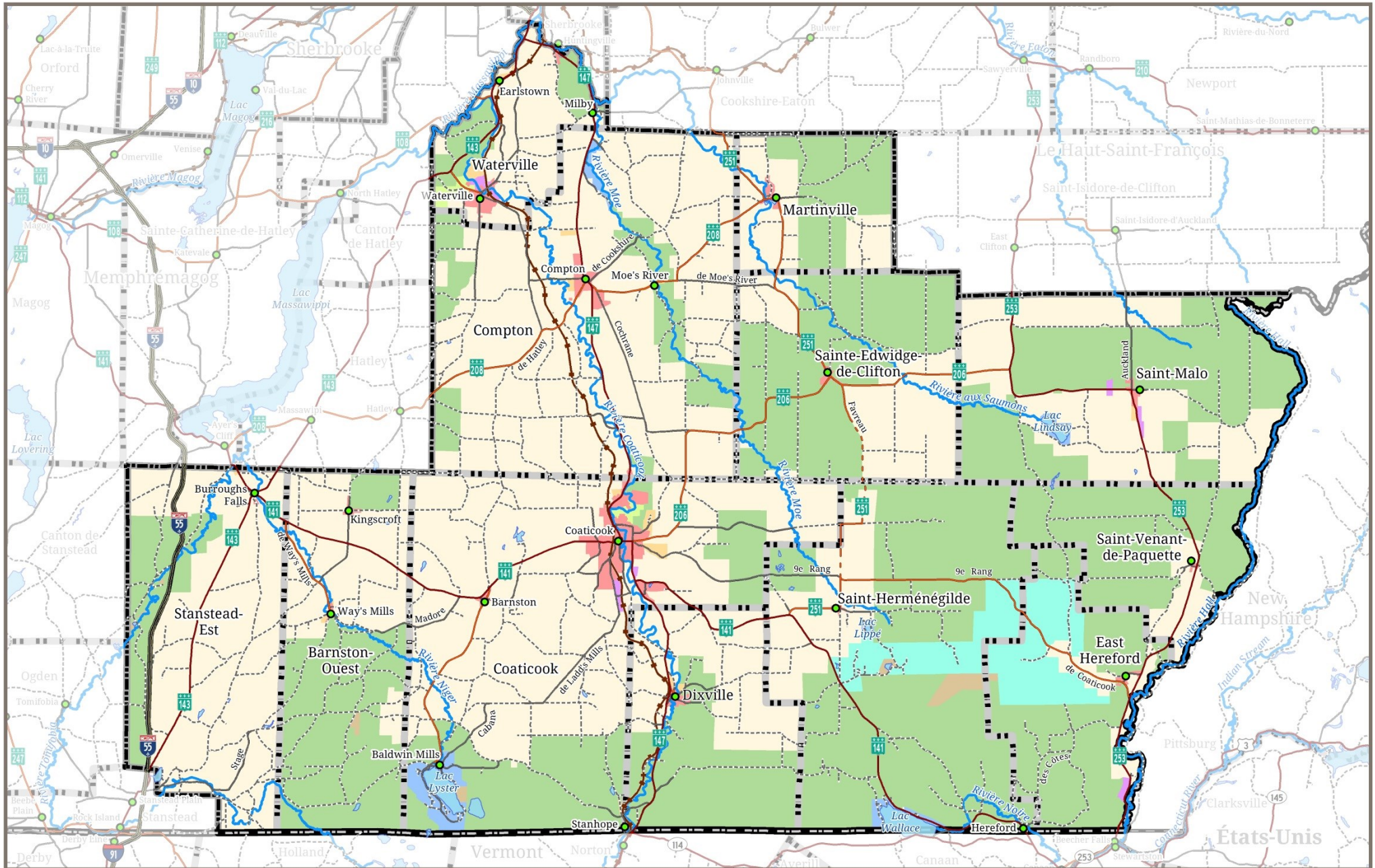
Figure 15.1 : grandes affectations du territoire et proportion du territoire total de la MRC de Coaticook

Grandes affectation du territoire	Proportion de la MRC de Coaticook (%)
0. Agricole (AGR)	51,3
1. Conservation naturelle (CN)	0,3
2. Forestière (F)	42,8
3. Habitation basse densité (HBD)	0,3
4. Industrielle et commerciale (IND-C)	0,1
5. Récréative (REC)	0,2
6. Récréoforestière (RF)	2,7
7. Urbaine (URB)	1,2
8. Villégiature (V)	1

Source :MRC de Coaticook, Projet de schéma d'aménagement et de développement durable, 2016.

La carte plus bas (Figure 14.2) présente la répartition des affectations du territoire.

Figure 15.2 : Grandes affectations au Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de Coaticook



Limites administratives

- Municipalité
- MRC
- États-Unis
- État (É.-U.)
- Ville, village ou hameau

Transport

- Autoroute
- Route principale
- Route collectrice pavée
- Route collectrice non pavée
- Route locale pavée
- Route locale non pavée
- Voie ferrée

Hydrographie

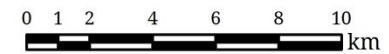
- Rivière
- Plan d'eau

Affectations du territoire

- Agricole
- Conservation naturelle
- Forestière
- Habitation basse densité
- Industrielle et commerciale
- Récréative
- Récréoforestière

Urbaine

- Urbaine
- Villégiature



Échelle: 1:240 000

Projection: NAD83 MTM 7

Sources: Adresses Québec, Base de données topographiques du Québec (BDTQ) Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement (IRDA)

Réalisation: Martin Mimeault, géomaticien



15.3 Zone agricole permanente et protégée

Le territoire québécois présente une superposition de plusieurs zonages ayant de l'influence sur l'agriculture; zonage municipal, grandes affectations au niveau de la MRC, et zone agricole protégée en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA) au niveau provincial. Cette section explorera la zone agricole protégée, un territoire couvrant la plus grande partie de la MRC de Coaticook et où se passent des activités importantes pour la région, créant des emplois, contribuant au dynamisme régional et générant des revenus pour les municipalités. Il n'est donc pas étonnant qu'elle soit au cœur des préoccupations des décideurs et des citoyens.

Évolution de la zone agricole permanente

L'agriculture est le fer-de-lance de l'économie de la MRC, et la vallée de Coaticook est un des secteurs les plus fertiles de la région. Aujourd'hui, la zone agricole permanente, c'est-à-dire la zone caractérisée par une utilisation prioritaire du sol à des fins agricoles, couvre 116 713 ha, soit près de 87 % du territoire de la MRC, le taux le plus élevé en Estrie. La MRC de Coaticook est toujours une région très largement agricole et forestière. Environ 33 % de la zone agricole permanente, c'est-à-dire la zone caractérisée par une utilisation prioritaire du sol à des fins agricoles, est effectivement utilisé pour l'agriculture. Le territoire agricole exploité se trouve surtout dans la partie ouest de la MRC. La forêt productive couvre environ 59 % (79 932 ha) du territoire de la MRC. La forêt est l'occupation du sol dominante dans toutes les municipalités de la MRC, exception faite de Coaticook (48 %), Waterville (42 %) et Compton (39 %), où le couvert forestier est inférieur à 50 %. Le territoire forestier occupe plus intensément la partie est de la MRC. Cette situation démontre encore l'importance de l'agriculture sur le territoire de la MRC.

Dynamisme du territoire et taux d'occupation de la zone agricole permanente

Si la fonction agricole semble bien assise dans la MRC, elle subit néanmoins les pressions d'autres types d'activités. La zone agricole de la MRC a perdu environ 75 ha, soit environ 0,06 % de sa superficie entre 2000 et 2015. En 2012, huit demandes d'exclusion à la zone agricole ont été présentées en bloc à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). De ce nombre, cinq ont été acceptées et intégrées au schéma de 2000. Ces demandes d'exclusion ont généralement été recommandées conjointement par le Comité d'aménagement et le Comité consultatif agricole.

Les limites des périmètres d'urbanisation actuels sont presque toujours superposées aux limites de la zone agricole permanente, ce qui soumet celle-ci aux pressions du développement urbain.

La MRC souhaite planifier l'expansion des périmètres d'urbanisation de manière à assurer la pérennité du territoire agricole en sélectionnant notamment des sites moins susceptibles de compromettre la protection du territoire et des activités agricoles. D'ailleurs, la MRC souhaite protéger le potentiel d'exploitation agricole et favoriser le maintien, l'adaptation, le développement des exploitations agricoles. Il s'agit également de maintenir les activités agricoles à proximité des secteurs jugés moins compatibles avec l'agriculture, notamment les secteurs urbains qui constituent les principaux milieux de vie.

En effet, si la proximité d'usages différents peut parfois poser des problèmes de cohabitation harmonieuse, elle présente parfois aussi de riches possibilités de synergie. L'agriculture de proximité désigne les activités agricoles pratiquées tout près des marchés desservis et donc des milieux de vie. Cette forme d'agriculture réduit la distance de la terre à la table et favorise la sécurité alimentaire en facilitant l'accès à des produits sains et frais. Elle est souvent le fait de petits producteurs et semble connaître une forte croissance dans la MRC.

Dynamisme et multifonctionnalité de la zone agricole

Il y a deux problématiques distinctes qui pourraient nuire au dynamisme agricole dans la MRC. D'une part, la zone agricole se dépeuple. La consolidation des fermes et la diminution du nombre d'exploitations ont pour effet de créer un exode rural vers les villes centres. D'autre part, l'augmentation de la valeur des fermes complexifie la relève agricole familiale et le coût des terres et des établissements agricoles impose un fardeau économique.

En revanche, plusieurs facteurs favorisent une fonction agricole forte et dynamique dans la région. La MRC de Coaticook affiche non seulement la couverture agricole la plus vaste en Estrie (près de 88 % du territoire), mais aussi le taux d'occupation le plus élevé (71 % en 2011), c'est-à-dire la proportion de la zone agricole permanente totale détenue par des producteurs agricoles. Enfin, le taux d'exploitation, soit la proportion du territoire effectivement exploité à des fins agricoles, s'élève à 33 %.

En effet, il y a de nombreux usages commerciaux et industriels en zone agricole permanente. Plusieurs de ces usages, sans être agricoles aux termes de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA), ont tout à fait leur place en zone agricole. La transformation alimentaire est en forte croissance depuis quelques années (en hausse de 32 % entre 2004 et 2009). Cette transformation se fait dans une large mesure par les producteurs agricoles (près de 61 %) et principalement dans le secteur de la culture maraîchère. Le Schéma d'aménagement reconnaît régionalement ces usages qui, par leur portée ou leur localisation, génèrent une valeur ajoutée pour la MRC, tant sur le plan économique que sur le plan culturel et social. Cette reconnaissance est toujours faite dans un esprit de cohabitation harmonieuse des usages et d'occupation dynamique du territoire. Il reste qu'il est indispensable de soutenir l'activité

agricole en protégeant les bons sols agricoles, car de l'avis de tous, l'agriculture est à la base de l'activité économique de la MRC⁵⁴.

Le SADD propose également de permettre l'implantation d'industries non reliées à l'agriculture, mais compatibles avec celle-ci dans la zone agricole permanente et permettre l'implantation d'industries de première transformation des ressources agricoles et forestières en zone agricole permanente par la définition d'une politique relative à ce sujet. Il reste que les établissements d'élevage et les lieux d'entreposage des déjections animales ne sont permis qu'en zone agricole permanente.

Quant au développement récréotouristique, le SADD entend permettre l'implantation de commerces à vocation touristique reliés à l'agriculture et à la forêt dans les affectations situées en zone agricole permanente. Par contre, ces implantations devront respecter certaines dispositions. L'agriculture est, aujourd'hui encore, un des piliers de la vitalité économique de la MRC et la zone agricole permanente occupe toujours la très grande partie du territoire de la MRC.

Fonction résidentielle en zone agricole

En 2012, huit demandes d'exclusion ont été présentées en bloc à la CPTAQ. De ce nombre, cinq ont été acceptées et intégrées au schéma d'aménagement en vigueur. En ce qui concerne les trois autres, seule Coaticook a obtenu une réponse favorable. Depuis 2012, la Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ) a autorisé le retrait de la zone agricole d'une superficie équivalant à 15 % de la superficie totale visée par les demandes d'exclusion présentées par la MRC.

Dans le cadre du questionnaire envoyé aux producteurs agricoles, la MRC a demandé aux agriculteurs s'ils avaient eu des problématiques avec le voisinage. Il en ressort que 70% des répondants disent ne pas avoir eu de problèmes depuis longtemps, sinon jamais. Pour ceux qui ont eu des problématiques avec le voisinage, les odeurs semblent le facteur de conflit le plus important ex aequo avec les dommages dans les champs dont ils subissent eux-mêmes les conséquences.

54 MRC de Coaticook, Schéma d'aménagement régional, mise à jour 2016, chapitre 5 p.17.

Figure 15.3 : Absence ou présence de problématiques de voisinage entre les producteurs agricoles ayant répondu au questionnaire et les autres citoyens

Présence et type de problème de voisinage	Nombre de répondants	%
Non, jamais	97	55%
Non, pas récemment	29	16%
Non, pas depuis longtemps	26	15%
Oui, au niveau des odeurs	13	7%
Oui, au niveau du dommage dans les champs	12	7%
Oui, au niveau du partage de la route	11	6%
Oui, au niveau des bruits	9	5%
Oui, au niveau de la propreté des chemins	7	4%
Oui, au niveau des poussières	6	3%
Autre (veuillez préciser)	6	3%
Oui, au niveau de l'usage des pesticides	5	3%
Total de répondants	176	

Source : MRC de Coaticook, questionnaire aux producteurs agricoles, 2016

15.4 Les dispositions relatives aux odeurs

Objectifs et stratégies du SADD pour la gestion des odeurs

La MRC de Coaticook affiche un faible taux de croissance démographique, soit 2,9 % entre 1996 à 2011, comparativement à un taux de 10,7 % pour l'ensemble de l'Estrie. Cela signifie que le poids démographique de la population de la MRC de Coaticook a constamment diminué au cours de cette période. Certaines caractéristiques de la MRC sont favorables au développement urbain, d'autres en revanche, constituent des obstacles, par exemple : les limites des périmètres d'urbanisation actuels qui se superposent presque toujours aux limites de la zone agricole permanente et qui présentent, par conséquent, des défis sur le plan de la compatibilité des usages agricoles et résidentiels pour ce qui est des odeurs, par exemple.

Gestion souple des odeurs agricoles

La gestion des odeurs causées par les activités agricoles, et tout particulièrement par les élevages à forte charge d'odeur, s'inscrit dans la volonté de favoriser une cohabitation harmonieuse entre la fonction agricole, le milieu de vie des résidents, les activités récréotouristiques et la villégiature. Ensemble, ces activités façonnent et définissent l'identité singulière de la MRC de Coaticook. La question des odeurs d'origine agricole se pose évidemment avec plus d'acuité à proximité des périmètres d'urbanisation et des zones de villégiature. Et le choix des outils revêt une importance capitale dans la MRC de Coaticook dont

l'économie dépend largement de l'agriculture. Une méthode « mur-à-mur » pourrait inutilement devenir une contrainte à l'agriculture en raison du découpage trop précis des aires soumises à une affectation « agricole restreinte » (lot par lot), surtout compte tenu de l'importance économique de l'agriculture pour la MRC.

Conformément aux orientations gouvernementales, la MRC doit obligatoirement réglementer à deux niveaux pour assurer la cohabitation harmonieuse des activités agricoles et non agricoles.

Outil réglementaire obligatoire : distances séparatrices

La MRC doit obligatoirement définir des distances séparatrices, c'est-à-dire les distances qui séparent les activités agricoles (installations d'élevage, lieux d'entreposage et d'épandage des fumiers) des habitations, des immeubles protégés et des périmètres d'urbanisation. Depuis l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement révisé en 2000, différentes mesures exceptionnelles ont été mises sur pied pour protéger les activités agricoles dans l'application des distances séparatrices, rendant très complexe l'application de la réglementation et accroissant le risque d'erreurs. De plus, il est à noter que les municipalités peuvent, quant à elles, aller plus loin et utiliser les pouvoirs qui leur sont conférés en vertu de l'article 52 de la *Loi sur les compétences municipales* (LCM) pour régir l'épandage des déjections animales.

Outil réglementaire facultatif : zonage de production

La MRC peut aussi recourir au zonage de production qui vise essentiellement à contrôler, à restreindre et même à interdire les productions animales à forte charge d'odeur dans certaines zones. Dans le schéma de 2000, le zonage de production a été géré au moyen des grandes affectations du territoire, et plus précisément par les affectations de type « restreintes » qui autorisent les activités agricoles, mais prohibent les élevages à forte charge d'odeur (élevage de suidés ou famille des porcs, gallinacés ou famille des poules, anatidés ou famille des oies et finalement animaux à fourrure). Le zonage de production peut tenir compte de divers paramètres, comme les particularités du milieu ou les vents dominants. Ce type de zonage peut devenir très complexe et difficile d'application. La gestion par affectation restreinte du schéma de 2000 aurait le même impact sur les producteurs que l'imposition d'une zone tampon de 2 km autour des périmètres d'urbanisation. Or, à travers le SADD, la MRC juge qu'elle n'est pas justifiée. C'est d'ailleurs pourquoi les nouveaux objectifs et stratégies du SADD tiennent compte de ces enjeux, et que la MRC propose d'utiliser les moyens mis à sa disposition pour établir un cadre à la fois clair et souple de gestion des odeurs d'origine agricole. L'application d'un rayon uniforme autour des périmètres d'urbanisation et des zones de villégiature permettrait de simplifier le calcul de ces distances dans l'optique d'en faciliter l'application. Cette modification est prévue au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) 2016-2031.

Les objectifs du SADD se résument alors à :

a) Favoriser une cohabitation harmonieuse entre la zone agricole et les milieux bâtis. En réduisant le nombre de périmètres d'urbanisation, engendrant par le fait même une réduction de pression qu'exerce le milieu urbain sur l'agriculture. En effet, les affectations « habitation de basse densité » (HBD) n'assujettiront pas les producteurs agricoles à des normes aussi strictes que celles des périmètres d'urbanisation.

b) Favoriser une cohabitation harmonieuse entre les usages à l'intérieur de la zone agricole pour favoriser une cohabitation harmonieuse entre les usages à l'intérieur des secteurs ruraux où l'on trouve des activités agricoles tout en créant un cadre propice au maintien et au développement des activités et des exploitations agricoles.

15.5 Fonction commerciale et industrielle à l'intérieur de la zone agricole permanente

Dans le schéma d'aménagement de 2000, la fonction commerciale du territoire de la MRC de Coaticook ne faisait pas l'objet d'orientations ou d'objectifs distincts, mais était plutôt traitée sous d'autres rubriques, notamment celle de l'urbanisation et du développement urbain. L'idée générale était de favoriser la fonction commerciale et les services à caractère régional dans les zones urbaines sans compromettre la vitalité des cœurs villageois qui s'appuie sur le maintien de commerces et de services de proximité plus locaux.

Dans la MRC de Coaticook, la Ville de Coaticook est le cœur commercial, et celui-ci doit faire face à la concurrence de Sherbrooke et de Magog. De plus, le maintien des commerces et des services de proximité dans les villages et les petites villes est compromis par l'attrait des grands détaillants régionaux, par la montée du commerce électronique et par la faible croissance démographique. Le dynamisme commercial pourrait donc dépendre de la capacité de la MRC de favoriser l'achat local, d'attirer de nouveaux résidents (fonction résidentielle), des travailleurs (fonction industrielle) et davantage de visiteurs (fonction récréotouristique).

15.6 Planification de la structure industrielle et commerciale dans le SADD

Un des objectifs du SADD est d'encadrer convenablement les commerces et industries à l'extérieur des aires d'affectation urbaine (URB) et industrielle et commerciale (IND-C). Plusieurs usages, sans être agricoles aux termes de la LPTAA, ont tout à fait leur place en zone agricole permanente comme des scieries, des meuneries ou encore des vendeurs ou réparateurs de machineries agricoles. Cependant, certains usages sont moins compatibles, mais protégés par des droits acquis. Advenant que l'un de ces usages cesse, il y a fort à parier que le changement

d'usage souhaité soit commercial ou industriel. La réalité est qu'il est difficile de réagir rapidement à ces situations (une demande d'autorisation pour un usage autre qu'agricole en zone agricole additionnée d'une modification au schéma d'aménagement).

15.7 Commerces et industries situés en zone agricole permanente

Les corridors commerciaux et industriels régionaux déstructurés (CCIRD) situés en zone agricole permanente déstructurée ont été identifiés dans le SADD. Ces corridors font partie de la stratégie de planification de la structure industrielle et commerciale du SADD. Ces corridors sont des affectations du sol au sens de la LAU, ils sont donc juxtaposés à une affectation du territoire. Ces corridors ont comme dénominateur commun d'être déstructurés, c'est-à-dire qu'ils ont un ou des usages situés en zone agricole permanente autorisés par la CPTAQ (autorisation pour un usage autre qu'agricole) et qu'ils sont partiellement ou en totalité des îlots déstructurés en vertu de la LPTAA (chapitre P-41.1). Parallèlement, la MRC a mis sur pied une liste de critères permettant et encadrant la requalification de grands bâtiments dérogatoires sans avoir d'impact négatif sur l'agriculture. Cette approche a été utilisée pour le bâtiment de l'ancienne école privée *Les Arbrisseaux* à Compton.

Pour leur part, les très petites entreprises (TPE) sont de plus en plus présentes sur le territoire et, ces commerces ou industries se retrouvent dans une description d'usages de commerces de services personnels, artistiques et professionnels ou des micro-industries artisanales. Le SADD fait le pari que ces usages doivent être tolérés et mis en valeur sur notre territoire.

15.8 Portrait de la réglementation

Plusieurs activités dans le cadre agricole ou forestier sont encadrées par des réglementations au niveau municipal ou au niveau de la MRC, nécessitant parfois des permis. Des questions à ce propos faisaient partie du questionnaire envoyé aux producteurs agricoles. Les producteurs devaient identifier à qui faire une demande de permis pour :

- Le creusage d'un fossé;
- Le creusage d'un cours d'eau;
- L'installation de drains de surface (fossé, rigoles, etc.);
- L'abattage d'arbres;
- L'installation d'un ponceau.

Il en est ressorti qu'il y a une certaine confusion à savoir vers qui les producteurs doivent se tourner pour les différents travaux. Souvent, ces questions sont complexes et nécessitent l'évaluation de plusieurs critères pour pouvoir identifier les enjeux autour des travaux et identifier qui s'en occupe (MRC, municipalité, MDDELCC, etc.), et ensuite voir si un permis est requis. La question posée dans le questionnaire n'était pas réaliste dans la mesure où il manquait trop d'information pour pouvoir identifier correctement vers qui se tourner pour la plupart des travaux.

Dans le cas des installations de drains de surface (fossés, rigoles, etc.), plusieurs répondants ont noté qu'ils ne savaient pas à qui demander le permis, d'autres ont ajouté une colonne « Personne ». Effectivement, pour ce genre de travaux, les producteurs n'ont pas besoin de permis si les fossés ou les drains ne se déversent pas dans un cours d'eau.

Soulignons qu'il est important de valider auprès de l'inspecteur régional la nature d'un cours d'eau ou d'un fossé avant d'entreprendre des travaux. Des fossés peuvent ressembler à des cours d'eau et vice-versa. Les travaux dans les cours d'eau nécessitent un certificat d'autorisation du MDDELCC.

La sous-section suivante explique la réglementation encadrant les coupes forestières, incluant des articles à propos des coupes visant la mise en culture.

Règlement visant la protection et la mise en valeur des boisés

Entre autres suite au rapport de DDM, le conseil de la MRC de Coaticook a adopté un règlement de contrôle intérimaire sur la protection et la mise en valeur des boisés le 17 février 2016 et est entré en vigueur à l'hiver 2016. Ce règlement édicte les normes visant la protection et la mise en

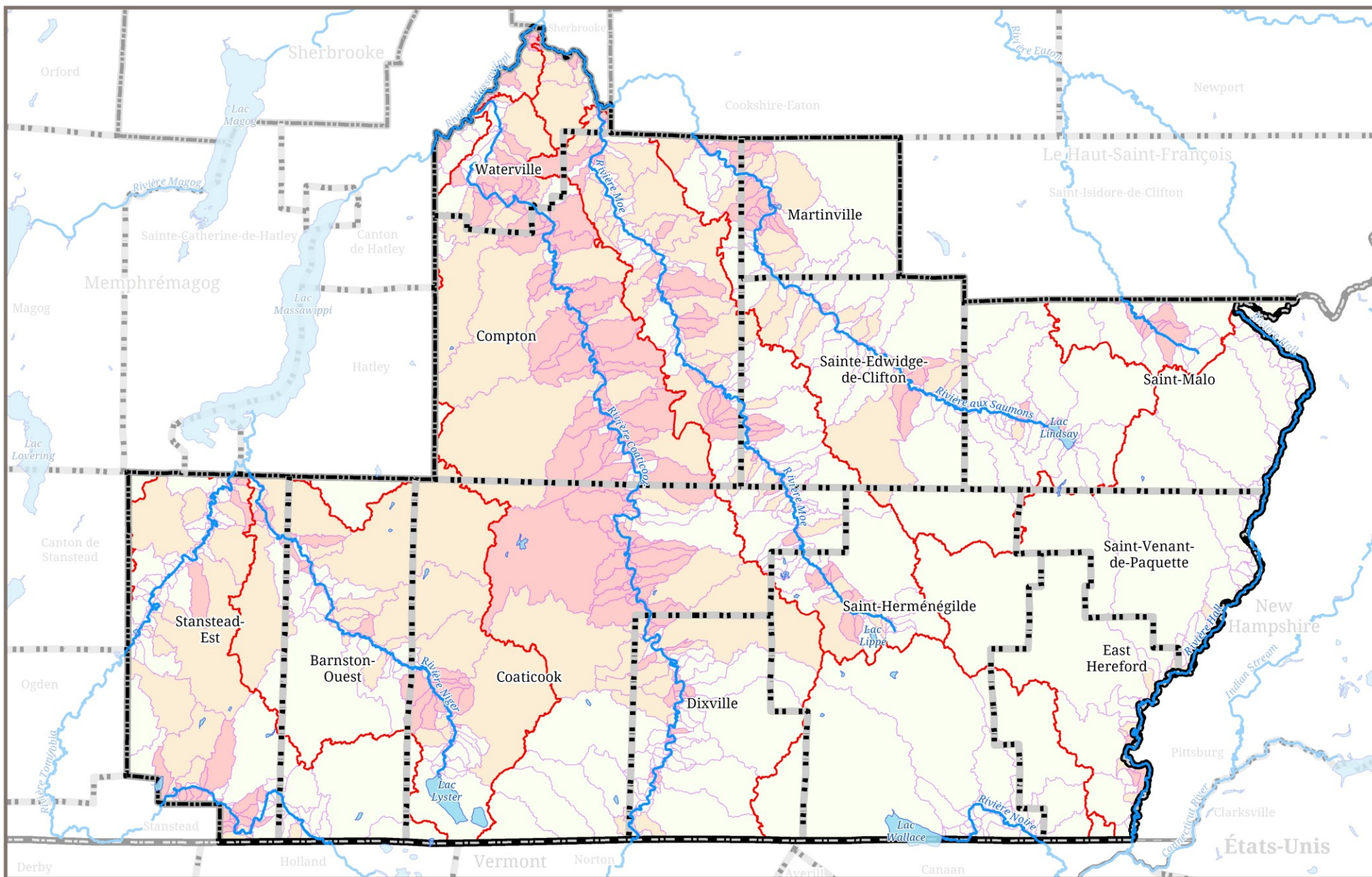
valeur des boisés de la MRC. Le responsable de l'application de ce règlement est l'inspecteur régional de la MRC. Tout avis de récolte doit être signifié à la MRC, ainsi que toute demande de certificat d'autorisation doit être présentée à l'inspecteur régional. Le nouveau règlement peut être trouvé en entier sur le site Web de la MRC de Coaticook.

Cette réglementation inclut des considérations entourant l'abattage d'arbres à des fins de mise en culture (article. 20-21). Le règlement indique que les producteurs agricoles reconnus comme tels par la *Loi sur les producteurs agricoles* peuvent abattre des arbres sur plus d'un hectare pour mettre la superficie en culture sur présentation d'une évaluation agronomique, des autorisations du MDDELCC si applicables. De plus, la superficie doit :

- Être comprise dans un bassin versant de niveau quatre dans lequel se situe la mise en culture possède plus de 50% de couvert forestier; OU
- Le bassin versant de niveau quatre identifié à l'annexe B dans lequel se situe la mise en culture possède entre 50% et 30% de couvert forestier. Dans ces conditions, la parcelle mise en culture doit être échangée pour une autre parcelle à reboiser de superficie équivalente selon les modalités d'échange de parcelles et de reboisement prévus à l'article 21.

La carte suivante présente les proportions de couvert forestier par bassins versants de niveau 4.

Figure 15.4 : Bassins versants de niveau 4



Le diagnostic

1. La démarche de diagnostic

Plusieurs démarches parallèles ont permis de dresser un diagnostic pour le PDZA. Premièrement, des faits ont été extraits du portrait et ont été classés comme des forces, des faiblesses, des opportunités ou des menaces. Ensuite, des commentaires ont été extraits des questionnaires qui ont été envoyés aux 550 entreprises agricoles de notre territoire. Des réflexions, opinions et commentaires provenant des rencontres de diagnostic ont également été utilisés, tout comme des conclusions de rencontres informelles ayant eu lieu dans le cadre de l'élaboration du PDZA depuis janvier 2016. Comme les rencontres de diagnostic n'ont pas été couvertes dans la section du portrait, la prochaine section expliquera brièvement en quoi elles consistaient.

Dans l'optique d'aller chercher les opinions des premiers concernés par le PDZA, nous avons mis sur pied ou participé à des rencontres où le rôle central était tenu par les producteurs agricoles, les étudiants ou des représentants des différents intérêts autour de la forêt. Les rencontres avec des étudiants ont duré 2 heures, la rencontre présentée par Tillotson a duré 4 heures, les autres rencontres ont toutes duré 3 heures.

Les rencontres présentées par la MRC de Coaticook étaient principalement structurées autour de trois activités :

1. L'identification des enjeux prioritaires selon les perceptions des participants;
2. Des opinions et des réactions à propos de coupures de journaux faisant état de certaines actualités, des changements au monde agricole, des réalités régionales;
3. L'identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces entourant l'agriculture dans la région de Coaticook.

De plus, une demande de la part de *Tillotson Community Foundation* nous a permis de rassembler des producteurs en lien avec les productions animales de petite taille ou à haute valeur ajoutée pour participer à l'approche Wealthworks (voir www.wealthworks.org). Des conclusions de cette rencontre font également partie du diagnostic.

Identification des priorités des participants

Cette activité a été l'activité centrale des rencontres présentées par la MRC de Coaticook. Le but était d'identifier les priorités pour les gens rencontrés, et comprendre les raisons derrière cette priorisation. Les participants étaient encadrés dans les discussions pour essayer de toucher des sujets variés. Certains sujets étaient proposés dans le document d'invitation, les participants étaient également invités à nous faire part de thèmes qui les touchaient qui n'étaient pas initialement proposés.

Les thèmes qui faisaient le plus parler et qui suscitaient le plus d'intérêt étaient notés sur un tableau ou sur une grande feuille, des liens entre les thèmes étaient notés, et les participants étaient invités à voter pour les thèmes qui étaient les plus porteurs à leur avis. Un rappel que la démarche de PDZA se doit d'être locale et concrète était également fait pour limiter d'emmener au forum des enjeux sur lesquels il sera difficile d'avoir de l'emprise au niveau local, comme la gestion de l'offre dans le secteur des bovins laitiers. Ces enjeux pouvaient toutefois trouver leurs places dans les menaces et les opportunités.

Réactions aux coupures de journaux

Le but de cette activité était sensiblement le même que celle de l'identification des priorités, en étant toutefois près de l'actualité et dans un contexte plus réaliste et moins académique. Cette approche a été particulièrement intéressante avec les étudiants.

Plusieurs coupures de journaux provenaient de *La Terre de chez nous* et des journaux locaux comme *Le Progrès de Coaticook*. D'autres documents provenaient de la correspondance du Groupe Conseil Agricole de Coaticook, de l'Ordre national du Mérite agricole, d'appel à la participation d'une consultation du CIARC.

Les thèmes des textes étaient variés, mais traitaient entre autres du biologique, des démarches locales en agrotourisme et en tourisme gourmand, de patrimoine bâti agricole et de valorisation possible, de formation agricole, d'agroenvironnement et de changements climatiques.

Identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces

Classique dans les planifications stratégiques, cette activité a été considérée comme trop théorique pour plusieurs participants. Parfois, les producteurs étaient biaisés par leurs propres intérêts par rapport à ceux des autres producteurs ou des autres citoyens. Les deux approches précédentes ont mieux permis de couvrir les sujets d'intérêt.

Pendant les rencontres, les participants ont toutefois identifié plusieurs forces, faiblesses, opportunités et menaces qui ont été incluses dans le diagnostic.

Horaire des étapes de diagnostic

Les rencontres de diagnostic ont eu lieu suivant l'horaire suivant:

Figure 1.1 : Rencontres de diagnostic

Groupe visé	Date	Nombre de participants présents
Producteurs agricoles (Productions prioritaires : laitier, porcin, avicole, bœuf, grandes cultures, etc.)	12 octobre 2016	4
Étudiants en Gestion des technologies d'entreprises agricoles, 1 ^{ère} année	14 octobre 2016	20
Producteurs agricoles (Productions prioritaires : maraîcher, fruitier, petits élevages, acériculture, agrotransformation, agrotourisme, etc.)	17 octobre 2016	7
Étudiants en Gestion des technologies d'entreprises agricoles, 2 ^e et 3 ^e année	20 octobre 2016	10
Relève en implantation	24 octobre	8
À la demande de la Fondation Tillotson : Productions animales de petite taille /haute valeur ajoutée	25 octobre	4
Représentants de la forêt	1 ^{er} novembre	5
Fournisseurs de produits et services, acteurs locaux et régionaux	Rencontres individuelles du 12 octobre au 10 novembre	12
Comité directeur	10 novembre	12
TOTAL		82

2. Diagnostic de la zone agricole et du secteur agricole de la MRC de Coaticook

Portrait biophysique du territoire

Forces

- En moyenne, les sols du territoire de la MRC de Coaticook se comparent avantageusement aux sols des autres MRC estriennes.
 - 37% des sols estriens de classe 2, soit la meilleure classe présente en Estrie.
 - 19% des sols estriens permettant la culture permanente d'autres cultures que le fourrage et les arbres (classes 2,3 et 4)
- La région naturelle du plateau d'Estrie-Beauce, majoritaire sur notre territoire, est plus favorable à l'agriculture que la région des montagnes Blanches, entre autres par les dénivelés que par les types de sols.
- Les conditions climatiques et les types de sols variés permettent une variété de productions sur le territoire.
- De manière générale, le climat de la MRC se compare avantageusement à celui des autres MRC estriennes.
 - Plus de précipitations que la moyenne québécoise.
 - Entre 2200 et 2550 UTM annuellement, ce qui en fait un territoire relativement chaud et propice à la culture du maïs par rapport aux autres MRC estriennes.

Faiblesses

- Certains étudiants qui sont aussi producteurs trouvent difficile de trouver l'information juste pour développer leurs projets.

Menaces

- Les sols pentus peuvent être problématiques pour l'érosion.

Aménagement de la zone agricole et réglementation, lotissement et accès aux terres

Forces

- L'approche de la MRC en ce qui a trait à la mise en valeur des forêts est considéré comme un exemple à suivre dans le secteur forestier, tant par la démarche de concertation que du règlement qui en a résulté.
- Les étudiants en agriculture voient d'un bon œil et disent comprendre l'importance d'avoir un cadre réglementaire encadrant les nombreuses facettes de l'agriculture.
- 70% des répondants disent ne pas avoir eu de problèmes de cohabitation avec le voisinage depuis longtemps, sinon jamais.
- La MRC de Coaticook offre du financement afin de stimuler la réalisation de projets structurants dont les actions auront un effet positif sur la ressource qu'est l'eau.

Faiblesses

- Confusion réglementaire :
 - Au Québec, environ 50 % de la population est analphabète fonctionnelle. La vie agricole d'il y a 50 ou 60 ans ne favorisait pas toujours la littéracie et plusieurs producteurs d'un âge avancé ne disposent pas nécessairement des connaissances et des compétences de lecture et de compréhension de texte pour bien comprendre les règlements, les normes et autres documents du genre. Les producteurs ne sont pas à blâmer, les textes sont souvent compliqués au point où les employés responsables de les appliquer ne s'entendent pas sur l'interprétation.
 - La Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et les règlements qui en découlent (dont le Règlement sur les exploitations agricoles, ou REA) sont des textes particulièrement difficiles à interpréter.
- De plus, les terres agricoles de petite taille sont très rares, et lorsqu'elles existent, elles sont hors de prix comme elles peuvent également être intéressantes pour les villégiateurs.
- Des participants aux rencontres identifiaient une iniquité entre les styles de productions; la Financière agricole du Québec offre des taux d'intérêt beaucoup plus bas aux secteurs agricoles ayant des quotas et d'autres actifs de haute valeur à mettre en garantie. Si la hausse de la valeur des terres et l'inflation sont prises en considération, ils ont l'impression que les plus gros producteurs sont finalement subventionnés pour grossir. Cette dynamique fait augmenter la valeur des terres agricoles et les rend inaccessibles aux entreprises en démarrage avec des projets moins conventionnels qui pourraient également profiter à la région sur le plan de l'agrotourisme et de l'agrotransformation.
- La municipalité de Saint-Herménégilde a été identifiée par la direction de la santé publique comme un lieu où les produits frais sont difficiles d'accès.
- La banque d'opportunités agricoles de la MRC n'est pas encore mise de l'avant et les étudiants n'en connaissent pas l'existence. Un peu comme les banques de terres, la banque d'opportunité a pour objectif de mettre en contact les gens qui cherchent un lieu où installer leur entreprise agricole et des gens qui ont des superficies à vendre, à louer ou à prêter gratuitement.
- Des intervenants et des citoyens sont inquiets de la gestion des berges en territoire agricole. Certains soulignent que les empierrements des berges ne font que repousser les problèmes en aval ou en amont.
- Les producteurs agricoles sont irrités et dérangés par les nombreux intervenants. « *En agriculture, tout le monde veut nous dire quoi faire.* »

Opportunités

- Suite à une identification des réglementations dont l'application est particulièrement ardue, essayer de s'assurer qu'une documentation incluant des exemples et des schémas soit accessible.

- Les inspecteurs sur le terrain avec une vision positive pourraient les aider à certains niveaux. Une façon de penser à développer : comment rendre un projet réalisable plutôt que de rapidement essayer d’assumer que le projet est irréalisable.

Menaces

- Plusieurs discussions avec les producteurs en lien avec les friches et lors des rencontres de diagnostic permettent de constater que plusieurs producteurs évitent volontairement de faire part de leurs projets et les mettent de l’avant sans trop se renseigner de peur d’être découragés, ralentis ou simplement arrêtés dans leur mise en œuvre. Plusieurs se disent désolés qu’un certain nombre de producteurs se sentent obligés de travailler de la sorte. De nombreuses histoires circulent où des demandes d’autorisations pour des choses simples se sont transformées en la réalisation d’autres problèmes plus graves de la part des autorités qui ont finalement donné des amendes ou obligé à des travaux de réparations très dispendieux. Les cadres réglementaires à tous les niveaux étant complexes et semblant parfois en contradictions les uns avec les autres, plusieurs producteurs se recommandent mutuellement de passer sous silence opérations nécessitant normalement un encadrement réglementaire pour éviter de s’embourber dans des démarches sans fin et coûteuses.
 - Les exemples l’illustrant sont malheureusement nombreux et laissent souvent les producteurs sur l’impression que l’honnêteté ne paie pas.
 - Malheureusement, ce genre de pratique met les producteurs à risque de se faire mettre en infraction, ce qui peut avoir des conséquences financières graves et mettre en péril des entreprises.
 - Les producteurs déclarant leurs travaux et respectant la réglementation vivent parfois des frustrations ou du découragement à l’égard de leurs pairs qui passent outre.
 - Selon plusieurs producteurs rencontrés, « La réglementation étouffe l’innovation. »
 - D’autres indiquent également que « Si tu parles de ce que tu fais, tu te fais mettre des bâtons dans les roues. Plus que de l’aide.» En parlant de toutes les contraintes réglementaires, une productrice mentionnait « Quand il va juste me rester à dealer avec Mère Nature, je vais être aux anges » et disait aussi « mon domaine c’est l’agriculture, pas la paperasse. »
- La CPTAQ empêche généralement de morceler les terres de la zone agricole en unités plus petites que 100 ha, alors que plusieurs producteurs se chercheraient des terres d’environ 20 ha pour leur projet.
- Problèmes récurrents d’inondations sur notre territoire. Les inondations occasionnent souvent des dommages matériels en milieu urbain (Ruisseau Pratt) ainsi qu’aux cultures ou aux terrains agricoles. Des sommes substantielles sont investies annuellement pour tenter de garder la rivière au même endroit, souvent en déplaçant le problème en amont ou en aval.

- L'achat de propriétés à potentiel agricoles par des villégiateurs est considéré par plusieurs comme une menace pour l'agriculture. Souvent, ils sont à la recherche des propriétés relativement petites qui sont également recherchées pour les petits projets de démarrage agricole. Les villégiateurs ont souvent plus de moyens, sont finalement ceux qui achètent les terres et poussent la valeur des terrains à la hausse. Les producteurs agricoles sont souvent inquiets que les habitants de la zone agricole qui ne sont pas producteurs se plaignent des inconvénients d'habiter dans un secteur agricole exploité dont les odeurs et le bruit.
- Ce qu'un participant aux rencontres appelait les « usines laitières » changent le paysage rural en consolidant les entreprises agricoles et en vidant les rangs des gens qui y habitaient jadis, changeant profondément les aspects sociaux dans les rangs. « Avant, on avait des voisins... »
- Plusieurs producteurs estiment que les autorités ayant le pouvoir d'exproprier ne donnent pas une valeur raisonnable à leurs yeux pour les superficies expropriées. Aux yeux de certains, la propriété privée en a perdu son sens.
- Certaines démarches pour avoir accès à de l'aide ou à des services sont jugées longues et complexes au point où les producteurs se débrouillent autrement (ex : avoir accès à de la terre pour remplir des trous après des pluies abondantes).

Classement variable selon les points de vue

- Au niveau du marché des terres, beaucoup d'acheteurs et peu de vendeurs. Les vendeurs ont de bons prix. Toutefois, beaucoup s'entendent pour dire que les terres sont souvent vendues à des prix qui n'ont pas de lien avec la valeur agronomique des terres, ce qui est un enjeu pour le financement et pour la rentabilisation des entreprises. Alors que les prix des intrants agricoles tendent à augmenter, que le prix de vente des produits agricoles progresse peu pour le producteur agricole.
- La zone agricole de la MRC a perdu environ 75 ha entre 2000 et 2015, soit environ 0,06 % de sa superficie. Le territoire agricole semble donc bien protégé. L'élargissement du périmètre urbain dans certaines municipalités peu peuplées pourrait toutefois faciliter l'implantation de nouveaux citoyens qui mèneraient à une plus grande vitalité.
- Il semble que les problèmes de voisinages vont dans les deux sens; les types de problèmes plus souvent vécus sont les odeurs (questionnaires), les dommages dans les champs (questionnaire), le partage de la route (rencontres de diagnostic) et les chasseurs qui ne demandent pas la permission pour avoir accès aux terres (rencontres de diagnostic).

Patrimoines et paysages

Forces

- Les paysages de la MRC sont reconnus pour leur beauté.
- Grâce aux nombreuses actions de mise en valeur du patrimoine et des paysages tant en zone agricole qu'en milieu urbain les développements culturels et économiques de la MRC sont maintenant intimement liés.

- Les bâtiments agricoles patrimoniaux et les paysages d'intérêt ont été relevés. Pour les paysages, il y a eu une démarche citoyenne ainsi qu'une démarche faite par une entreprise spécialisée.
- De nombreux circuits et points de vue permettent de profiter de la richesse patrimoniale et paysagère de la zone agricole de la MRC de Coaticook.
- Sont répertoriés dans la zone agricole : 60 bâtiments agricoles patrimoniaux d'intérêt, 64 cimetières et 30 croix de chemin.
- Des guides de bonnes pratiques ont été créés et sont à la disposition des producteurs agricoles désirant conserver et mettre en valeur leur patrimoine.
- La MRC a signé la Charte des Paysages estriens.
- Plusieurs producteurs agricoles se reconnaissent comment les premiers usagers des paysages agricoles.
- Beaucoup de producteurs sont conscients de l'influence de leur agriculture sur le paysage : « Le paysage, c'est nous autres qui le faisons. »
- Plusieurs organismes culturels de la MRC font la promotion du patrimoine bâti agricole et des paysages de la MRC.
- L'entente de développement culturel de la MRC de 2016 propose un accompagnement pour les municipalités permettant une priorisation des actions de mise en valeur des paysages et une évaluation des coûts, le tout dans une dynamique de concertation.
- La Ferme-du-Plateau-de-Coaticook est un exemple intéressant de mise en valeur du patrimoine agricole. La grange patrimoniale a été convertie en étable de formation appartenant au CIARC. Si la grange est ainsi gardée en fonction et mise en valeur dans un contexte agricole, le CIARC a entamé une réflexion sur la vocation du bâtiment. Les impératifs d'être à la fine pointe des technologies dans les institutions d'enseignement font partie des considérations.

Faiblesses

- Faute de ressources et à cause des contraintes pour les producteurs agricoles, des bâtiments agricoles d'intérêt patrimonial sont perdus chaque année. Aucun suivi précis n'est toutefois fait.
- La plupart des producteurs agricoles ne connaissent pas l'existence des fiches de bonnes pratiques en matière de patrimoine agricole.
- Peu de stratégies concrètes facilitant la mise en valeur des paysages et du patrimoine agricole. (Planification du territoire en fonction du potentiel de développement économique, mars 2014)
- Manque d'intégration entre les différents circuits et initiatives mettant en valeur les paysages et le patrimoine. (Planification du territoire en fonction du potentiel de développement économique, mars 2014)
- Absence de consensus sur les priorités en matière de valorisation des paysages et du patrimoine bâti agricole.
- La signature de la Charte des paysages estriens n'a généré aucune action spécifique.

- Plusieurs producteurs agricoles et forestiers sont irrités par les commentaires et les suggestions à propos de leur agriculture et des paysages. Un partageait ses impressions en indiquant que « Quand on va à Montréal, si on le trouve laid le bâtiment de 90 étages, si on leur dit quoi faire avec, ils vont nous dire “Vas donc ch--- !” »

Opportunités

- Le sujet du patrimoine bâti a suscité des réactions variées. Plusieurs producteurs disent ne pas être attachés à ces bâtiments comme ils peuvent être dangereux, ils sont parfois coûteux à assurer, les maintenir en bon état ou les rénover mène à des taxes municipales plus élevées, ils sont rarement aux normes actuelles et sont souvent difficilement transformables pour répondre aux besoins modernes. Vu le manque d'aide pour les garder debout et en bon état, le fait de démolir ces installations vétustes semble souvent inévitable, même pour ceux qui sont sensibles à leur valeur paysagère et à leur valeur historique.
- Une productrice proposait un moyen de toucher les autres citoyens : « *C'est par nos paysages qu'on va réussir à aller chercher la sensibilité des autres citoyens par rapport à notre agriculture.* »
- Apprendre collectivement à apprécier la diversité du paysage agricole. Entre autres, voir la prospérité agricole à travers les installations agricoles modernes, les balles enrobées et d'autres signes qui ne sont pas traditionnellement comme faisant partie du paysage agricole idyllique.
- Pour nourrir les réflexions sur des pistes de solutions, les participants ont pu réagir à un article de *La Terre de chez nous*⁵⁵ sur l'hébergement sur la paille dans une optique de mise en valeur du patrimoine agricole. Certains y ont vu un moyen d'investir des sommes élevées qui, de leur avis, serait plus rentable ailleurs sur la ferme, alors que d'autres y ont vu un réel potentiel pour leur entreprise et pour la région. Ceux qui y voyaient une opportunité disaient toutefois que les nombreuses réglementations risquaient de rendre ce genre d'idée très difficile à réaliser de façon rentable. L'optique du tourisme d'aventure est à explorer.

Menaces

- Il n'existe aucun incitatif financier municipal, provincial et fédéral quant à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine bâti agricole. Un producteur indiquait : « *On prend soin de nos installations avec les moyens qu'on a, et on a zéro aide.* » Un autre soulignait que pour garder une vieille grange, « il faut VRAIMENT vouloir la garder. »
- L'inutilisation du patrimoine bâti agricole est une menace pour leur conservation.
- Certains éléments du paysage comme les petites zones boisées, les champs de petite taille et les tas de roche sont à risque de disparaître du paysage pour des raisons de productivité.

⁵⁵ *Dormir sur la paille des Jardins D'Arlington*, La Terre de chez nous, 8 juillet 2016, <http://www.laterre.ca/actualites/dormir-paille-jardins-darlington.php>

Productions agricoles

Forces

- Les retombées économiques de l'agriculture sont majeures pour la région
 - Chiffre d'affaires du secteur agricole d'environ 250 M\$ en 2015.
 - La MRC de Coaticook produit pour 1/3 des revenus agricoles estriens sur l'équivalent de 1/8 du territoire estrien.
 - Les 178 répondants à la question à propos de la main-d'œuvre au questionnaire disent embaucher un total de 969 personnes (temps plein, temps partiel, saisonniers, bénévoles, etc.)
- Pour les 5 prochaines années, la majorité des entreprises ayant répondu au questionnaire songent à mettre de l'avant des projets d'expansion comme l'achat de nouvelles terres ou le développement de nouvelles activités.
- Sur l'ensemble des années à venir, la majorité des entreprises songent à transférer à la relève.
- La région a été un berceau de la production biologique au Canada, entre autres grâce au travail des propriétaires de la Ferme Sanders.
- Les matières fertilisantes provenant des porcheries semblent facilement trouver preneur chez les autres producteurs.
- Peu de friches agricoles, et les friches présentent souvent des limitations expliquant l'état de friche. Les propriétaires des quelques friches ayant réellement un potentiel agricole ont la plupart du temps un plan pour tirer parti de leur friche à court-moyen terme.
- Une production laitière très présente. Environ la moitié des revenus agricoles et 193 entreprises à la fin de 2015. Les producteurs laitiers consomment beaucoup de produits et de services localement, ils ont la réputation d'avoir un impact économique majeur dans la région de Coaticook. Les répercussions sont positives pour le développement d'autres productions agricoles qui bénéficient ainsi des services agricoles disponibles.
- La production laitière par entreprise est supérieure à la moyenne québécoise (82,5 kg-jour contre 56 kg-jour).
- Un secteur porcin présentant le quart des revenus agricoles. Le secteur a connu une croissance marquée dans les 23 dernières années.
- Des entreprises diversifiées pour les autres productions.
- Une production acéricole qui se consolide.

Faiblesse

- Les chiffres démontrent que notre agriculture régionale reste très influencée par les soubresauts de l'économie. Opportunité : devenir plus autarciques ?
- Les revenus élevés des productions laitières et porcines conventionnelles éludent l'importance des autres productions qui profitent aussi grandement à l'économie régionale.

- Plusieurs entreprises souhaitent se développer en diversifiant leur production ou en ajoutant un aspect de transformation ou d'agrotourisme à leur entreprise. Plusieurs indiquent que les cadres réglementaires sont souvent complexes à un point où ils se retiennent de mettre leurs aspirations en action.
- Les outils de financement sont dispersés et ne sont pas synchronisés, ce qui rend la recherche de financement complexe et étalée sur des périodes de temps souvent incompatibles avec les réalités des saisons en agriculture.
- Le territoire de la MRC est traversé par deux des trois rivières estriennes notées comme Zone d'intervention prioritaire pour le phosphore (ZIPP), soit la rivière Coaticook et la rivière Tomifobia.
- Selon le Groupe conseil agricole de Coaticook, le bénéfice annuel pour les cultures est négatif avec -33 768\$. Plusieurs entreprises agricoles de notre région produiraient donc leurs cultures à perte. Les rendements à l'hectare seraient l'enjeu principal.
- Certains producteurs estiment également qu'il y a actuellement trop de conseillers par rapport au nombre de producteurs. Les plus sceptiques disent ne pas espérer de réel aide des conseillers, ils espèrent surtout que les conseillers ne nuisent pas à leurs projets. Ce genre de réflexion démontre que le lien de confiance est brisé pour certains entre les producteurs agricoles et le para-agricole.
- 54% des répondants au questionnaire disent ne pas avoir suivi de formation en gestion agricole.
- 3,8% des superficies cultivées sont dans des pentes de 15% ou plus.
- Le CIARC offre un service d'incubateur pour entreprises maraîchères. Malheureusement, sur les 13 incubés, seulement une productrice s'est installée sur notre territoire. Le manque de terres de petite taille est souvent mis en cause.

Opportunité

- Une productrice a proposé l'intérêt d'être le plus autosuffisant possible comme région pour limiter l'impact des fluctuations économiques extérieures et pour garder le plus de la valeur créée localement. Sa réflexion s'appliquait aux produits vendus vers les consommateurs ainsi qu'aux produits agricoles qui sont échangés entre producteurs, comme les produits d'alimentation animale.
- L'exploration de nouvelles pratiques en agroenvironnement pourrait limiter les problématiques d'érosion (cultures de couvertures de sols) dans notre contexte pentu.
- Le nombre de producteurs de boissons alcoolisées est en décroissance sur notre territoire, alors qu'il croît en moyenne en Estrie.
- Produire la bonne chose au bon endroit. Les changements aux régimes d'assurance-récolte risquent de favoriser les bonnes cultures au bon endroit. Un producteur indigné par des cultures qu'il estimait faites pour recevoir des indemnités indiquait que « Si c'est une terre pour le foin, fais du foin ou fais des céréales, mais pas du maïs ! »
- Certains étudiants pensent qu'il faut sensibiliser le secteur agricole au fait que certains types d'agriculture permettent des revenus intéressants malgré des petites superficies.

- Reconnaissant que la production biologique est plus facile lorsqu'entourée d'autres producteurs biologiques ou encore à proximité pour partager des ressources, des producteurs bio suggèrent de faciliter l'entrée au biologique.
- Explorer le créneau des productions qui répondent aux besoins des communautés de Néo-Canadiens.
- Explorer les possibilités de commercialisation du foin.

Menaces

- L'élevage de bovin laitier étant notre secteur le plus important au niveau des revenus agricoles, la baisse récente du prix du lait est un enjeu majeur pour la rentabilité des entreprises laitières et pour les fournisseurs de qui ils sont clients.
- Certains producteurs laitiers s'inquiètent du fossé qui se creuse entre la taille des entreprises laitières au Québec en comparaison à ailleurs.
 - Certains pensent que ce ne sont pas tous les producteurs qui souhaitent ou peuvent grossir, alors que d'autres y voient une condition indiscutable à leur succès à long terme.
 - Un producteur influent dans la mise en marché du lait soulignait que les 135 plus grandes fermes laitières des États-Unis produisent autant que l'entièreté des fermes laitières canadiennes.
 - Un producteur laitier indiquait qu'à son avis « *ce qui va nourrir le monde, c'est des porcheries de 2000 truies, des fermes de 200-300-400 vaches* » comme ces entreprises sont généralement plus efficaces. Notons toutefois que tous les producteurs agricoles ne sont pas de cet avis. Dans la même ligne de pensée, un producteur indiquait qu' « *aux États-Unis, ce sont les producteurs de troupeaux de 500 vaches et moins qui tombent. Des fermes de 3000 vaches, c'est pas si hors-norme aux États-Unis. Ici, ce n'est pas tout le monde qui est capable de gérer un troupeau de 500 vaches.* »
 - Un producteur laitier appréciant plus les entreprises de taille plus modeste indiquait qu'à son avis « *Ce qui est important, c'est pas d'être gros, c'est d'être efficace.* »
- Les revenus du secteur laitier par hectolitre à la baisse dans les dernières années ont mis une forte pression sur les producteurs de bovins laitiers. Vu leur importance dans notre économie régionale, la santé de leur secteur est à surveiller.
- Comme l'eau consommée par 92% des résidents provient des eaux souterraines, il pourrait y avoir des contaminations de puits par des matières d'origine agricole. Ce genre d'événements serait dommageable pour la relation entre les individus concernés.
- Les dommages occasionnés aux cultures par plusieurs animaux sauvages sont importants. Certains producteurs disent perdre pour 15 000\$ annuellement à cause des cerfs, une productrice parle de perte de 6 000\$ en une nuit à cause de cerfs.
- Les quotas laitiers valaient 382 M\$ à l'été 2016 pour le territoire de la MRC de Coaticook, pour une moyenne d'environ 2M\$ par entreprise de bovins laitiers. Les

accords de libre-échange pourraient mettre à mal la valeur de ces actifs qui comptent pour beaucoup dans les bilans des entreprises laitières.

- Des producteurs laitiers s'inquiètent que les quotas laitiers deviennent une monnaie d'échange dans le conflit du bois d'œuvre ayant lieu entre le Canada et les États-Unis.
- Les réglementations différentes entre les régions du monde et l'importation font que les producteurs d'ici sont souvent désavantagés.

Classement variable selon les points de vue

- De moins en moins de producteurs cultivent la même superficie ou presque dans les productions conventionnelles. Dans le même sens, dans les 23 dernières années, la MRC a perdu le tiers de ses producteurs laitiers, en gardant sensiblement le même nombre de vaches.
 - Positif : des entreprises plus grosses sont généralement présumées comme étant plus performantes et résilientes.
 - Négatif : les grandes superficies sont plus difficiles à passer à des entrepreneurs avec des petits projets. La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles crée une dynamique où la moyenne des terrains agricoles indivisibles tend à augmenter, créant une rareté et un prix élevé pour les terres agricoles de moins de 100 ha.
- 2% des répondants au questionnaire disent songer au démantèlement de leur entreprise au courant des 5 prochaines années. Ce taux est relativement faible, toutefois nous pouvons suspecter que plusieurs producteurs dans cette situation n'ont probablement pas répondu à notre questionnaire.
- Notre secteur porcin est très intégré. Selon plusieurs, la rentabilité en porcin conventionnel est possible seulement en ayant de très grandes entreprises. Plusieurs producteurs sont également heureux de continuer à produire en limitant les risques associés à la production en faisant affaire avec un intégrateur.
- Selon les experts en sciences atmosphériques, les hausses de températures les plus probables d'ici 2050 sont de l'ordre de 2°C à 4°C, suivi de hausses de 4°C à 7°C entre 2050 et 2100. Certains producteurs y voient une opportunité par des températures plus élevées qui favoriseront leurs cultures, alors que d'autres sont conscients de l'arrivée d'espèces invasives avec les températures plus clémentes ainsi que des risques plus élevés d'événements météorologiques extrêmes.
- Parallèlement, les productions comme le maraîcher voient le nombre de producteurs augmenter, en visant des plus petites superficies → Les entreprises en fonction peinent à trouver de la relève comme leurs entreprises ne correspondent pas à la mode actuelle, même si leur entreprise est rentable et a un marché bien développé. Un risque est de perdre les acquis régionaux que sont ces entreprises si rien n'est fait pour aider la relève à accéder aux outils permettant de reprendre ces entreprises.
- De pratiquement absent il y a 10 ans, les organismes génétiquement modifiés représentent maintenant 52 % des superficies de soya et 64 % des superficies de maïs-grain. Pour plusieurs producteurs qui utilisent les OGM, ils les considèrent comme une

- assurance de plus d'avoir quelque chose à récolter, alors que d'autres sont encore incertains que les OGM ne seront pas dangereux pour l'environnement et pour la santé. « On a beaucoup de bouches à nourrir. Les OGM modernes donnent le double de rendement de ce qu'on avait il y a 50 ans. » Vu la compétition mondiale et la pression de performance sur leur entreprise, plusieurs se demandent s'ils ont vraiment le choix de choisir les OGM ou non. Toutefois, ils pensent que le mouvement anti-OGM en Europe pourrait changer la donne.
- De moins en moins de pâturages améliorés (de 8 587 ha en 1993 à 2 573 ha en 2015)
 - Ceci a eu pour effet l'augmentation de la productivité, en changeant toutefois le paysage : les vaches laitières font moins partie du paysage.

Main-d'oeuvre

Forces

- La présence du CRIFA sur le territoire. Le CRIFA forme des employés de ferme qui sont généralement appréciés par la communauté agricole.
- Certaines entreprises ont des pratiques en gestion des ressources humaines qui favorise l'embauche d'employés compétents et qui facilite la rétention des employés à long terme. La région gagnerait à faire la promotion de leurs pratiques.

Faiblesses

- La plupart des producteurs et des fournisseurs de produits et de services identifient la pénurie de main-d'oeuvre comme une problématique majeure pour le secteur agricole. Une productrice a d'ailleurs indiqué : « Si j'avais 2 M\$ à mettre dans une bâtisse, je ne suis pas certaine que j'investirais dans la région, vu la difficulté à trouver de la main-d'oeuvre. »
- Le transport de la main-d'oeuvre agricole des communautés culturelles de Sherbrooke est difficile
- Plusieurs producteurs disent ne pas pouvoir être malades, se blesser ou s'absenter pour des raisons familiales comme ils observent que personne ne peut les remplacer s'ils sont absents vu le niveau de responsabilité élevé qu'ils ont dans leur entreprise. Ce genre de situation s'observe dans des entreprises de tous les secteurs et de toutes les tailles.
- Les horaires de travail sont une limitation dans l'accès à la main-d'oeuvre dans plusieurs productions animales.
- Le caractère saisonnier des emplois est une limitation dans l'accès à la main-d'oeuvre dans plusieurs productions végétales.
- 48% des répondants disent avoir de la difficulté à recruter.
- Il y a un problème au niveau de la rétention de la main-d'oeuvre.
- Les pratiques de gestion des ressources humaines des entreprises agricoles sont souvent déficientes. Les processus d'embauche, la formation sur place, la gestion disciplinaire sont des sujets sur lesquels les entreprises pourraient souvent s'améliorer.
- Quelques producteurs rencontrés dans la dernière année ont des employés ayant des problèmes de toxicomanie ayant des impacts sur la sécurité au travail ainsi que sur leur

productivité. Ils ne savent pas toujours comment gérer ce genre de situation et sont souvent contraints de les garder comme ils n'ont personne d'autres pour les aider.

- Les attentes des producteurs semblent élevées et il semble que le fossé entre la main-d'œuvre disponible et les besoins se creusent avec les années. Plusieurs producteurs agricoles mentionnent qu'il était plus facile d'avoir de la main-d'œuvre avant, qu'elle était plus travaillante, qu'elle avait « le sens du travail ». Le niveau d'éducation plus élevé en général et le changement des valeurs sont probablement une partie de l'explication de ce changement.
- Les producteurs agricoles disent connaître les ressources pour avoir accès à de la main-d'œuvre, mais ils ne les utilisent pas. Est-ce que les services répondent à leurs besoins ?

Opportunités

- Différentes méthodes de mise en commun de la main-d'œuvre peuvent permettre d'embaucher des candidats formés et compétents et de les partager entre les producteurs selon les besoins.
- Une mise à niveau des pratiques en ressources humaines des entreprises agricoles pourrait favoriser l'embauche de meilleurs candidats et une meilleure rétention des employés.
- Plusieurs nouveaux immigrants sont à la recherche d'un cadre de vie stable pour leur famille. De plus en plus d'entreprises agricoles ailleurs au Québec utilisent cette main-d'œuvre.
- Certains ont trouvé une main-d'œuvre fiable à travers les immigrants pour ceux qui sont en activité à l'année ou presque et avec les travailleurs migrants pour des travaux saisonniers. Vu la nature de leur passage dans notre région, les travailleurs migrants ont la réputation d'être travaillants et d'être disponibles pour de longues heures. Chez les immigrants, la fidélité à l'entreprise qui leur offre de l'emploi et un sentiment de sécurité est un des aspects les plus intéressants.
- Si une faible proportion des producteurs ont fait affaire avec les travailleurs migrants, 86% des répondants à notre questionnaire qui ont fait affaire avec des travailleurs migrants se sont dits satisfaits.
- Dans certains secteurs, la robotisation peut régler une partie des problèmes de main-d'œuvre.
- Les maisons inoccupées appartenant aux producteurs agricoles peuvent servir de lieu d'accueil pour la main-d'œuvre migrante. Part non négligeable d'une rémunération que d'avoir un logis.
- Les retraités peuvent fournir une main-d'œuvre aux entreprises agricoles. Certaines entreprises y font déjà appel et les propriétaires sont très satisfaits.
- Pour les entreprises biologiques, le WOOFing est une solution intéressante permettant de déléguer certaines tâches et de faire des rencontres.
- Un producteur évoquait l'idée de mettre en commun francisation et travail agricole pour les nouveaux arrivants. Ce serait une première expérience en territoire canadien

pour plusieurs conjointement avec des apprentissages culturels et linguistiques reconnus.

- Pour certains projets, les gens veulent se former et viennent participer gratuitement aux travaux. Ce serait le cas pour les plantations d'arbres à noix, d'arbres fruitiers, de culture de PFNL.

Menaces

- Le manque de main-d'œuvre dans la région est reconnu pour la plupart des secteurs.
- Le manque de main-d'œuvre agricole est une problématique qui semble généralisée au Québec.
- La conjonction de ces deux manques de main-d'œuvre en fait un enjeu majeur pour les propriétaires. Ils disent qu'il est facile de trouver de la main-d'œuvre, mais qu'elle est rarement fiable, compétente, et elle ne reste pas longtemps. Plusieurs employés problématiques semblent circuler d'entreprise en entreprise.
- Le manque de main-d'œuvre pour des répités de courte durée en cas de besoin favorise l'épuisement et la détresse psychologique.
- Certaines entreprises ayant des projets de transformation pourraient songer à s'installer ailleurs comme il est difficile pour eux de trouver de la main-d'œuvre.
- Des changements aux programmes permettant d'avoir accès à des travailleurs agricoles saisonniers pourraient avoir des impacts majeurs pour les entreprises de certains secteurs qui utilisent beaucoup cette formule.

Relève et formation

Forces

- Présence du CRIFA, du CIARC et du Cégep de Sherbrooke.
 - Le CRIFA a admis 86 étudiants dans les domaines agricoles et périagricoles pour l'année scolaire 2015-2016.
 - Le Cégep de Sherbrooke a admis 32 étudiants en GTEA pour l'année scolaire 2015-2016, ce qui est une augmentation.
 - Pour beaucoup de producteurs, les liens créés au CRIFA au Cégep de Sherbrooke en agriculture restent vivants longtemps. Le CRIFA est un lieu important pour beaucoup de membres de la communauté agricole.
 - Présence de l'incubateur en production maraîchère du CIARC.
- Beaucoup de producteurs reconnaissent que la formation est prioritaire pour avoir du succès en agriculture : « *La formation, c'est presque plus important que tout...* »
- Le territoire de la MRC de Coaticook comprend 25% de la relève établie de l'Estrie. La relève établie représente les actionnaires d'entreprises agricoles de moins de 40 ans.
- Les municipalités de Compton et de Coaticook comptent à elles seules pour 12 % de la relève établie estrienne.
- À travers leur formation et à travers leurs stages pour certains, les étudiants du Cégep de Sherbrooke en technique de gestion et technologies d'entreprises agricoles ont la chance d'être en contact avec la riche communauté agricole de la région coaticookoise.

L'accès à proximité à la formation agricole au plan professionnel et technique favorise la relève locale.

- L'âge moyen des producteurs agricoles sur notre territoire était de 49,5 ans en 2010, soit la plus faible moyenne estrienne.
- Des participants indiquaient voir une bonne proportion de jeunes de la relève dans les rencontres entourant le secteur laitier.
- Aux dires des professeurs en technique de gestion et technologies d'entreprises agricoles, le visage des étudiants inscrits est en mutation. De plus en plus de femmes, de gens ayant grandi en milieu urbain et même d'étudiants provenant de l'extérieur du Canada sont sur les bancs d'école pour apprendre l'agriculture.
- Le secteur laitier a un taux élevé de relève établie.
- Près du ¼ de la relève établie a plus de 50% des parts de l'entreprise agricole. Cette position donne à la relève une position avantageuse pour déterminer la direction à donner à leur entreprise.
- À long terme, les producteurs ayant répondu au questionnaire souhaitent prioritairement léguer leur entreprise à la relève. La majorité dit également qu'ils encourageraient quelqu'un voulant se lancer en agriculture.
- Le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE) compte plusieurs membres actifs sur le territoire de la MRC de Coaticook.
- Aux dires des étudiants en GTEA, les producteurs agricoles de la région sont très accueillants pour les étudiants.
- Offre du Collectif en formation agricole de l'Estrie très abordable sur un large éventail de sujets.
- Plusieurs producteurs voient une relève potentielle à travers leurs employés (transferts non-apparentés).

Faiblesses

- Certaines productions plus spécialisées peinent à trouver de la formation plus poussée sur les sujets qui les préoccupent.
- L'âge moyen des producteurs agricoles et le nombre de membres de la relève établie fluctuent beaucoup entre les différentes municipalités et les différentes productions. Les élevages de bovins de boucherie et les productions fruitières et maraîchères sont les plus susceptibles de ne pas avoir de relève.
- Il est difficile de trouver des terres pour démarrer un projet agricole ou pour faire croître une entreprise.
 - Peu de terres sont en vente, les propriétés se vendent généralement rapidement. Les voisins sont souvent à l'affût pour saisir les occasions permettant d'agrandir sans trop s'éloigner des bâtiments de ferme;
 - Les prix sont élevés et ne représentent pas toujours la valeur agronomique.

Opportunités

- Le concept de fiducies foncières agricoles pourrait être intégré dans des projets agricoles de la région de Coaticook. Ces fiducies visent à garder la vocation agricole particulière d'un terrain tout en favorisant l'implantation de nouveaux producteurs.
- Selon des étudiants en agriculture, un certain nombre d'entreprises dans la région se cherchent de la relève, ce qui est une opportunité pour eux.
- Des individus de plus de 40 ans souhaitent reprendre ou démarrer des entreprises agricoles. La région compte plusieurs producteurs potentiels dans cette catégorie, mais peu d'aide gouvernementale est à leur disposition. Ils arrivent souvent avec des bagages riches qui gagneraient à être mis en valeur dans le secteur agricole.

Menaces

- Beaucoup de producteurs ont fait part de la confusion réglementaire qui les limite dans leurs projets. C'est un enjeu particulier pour les producteurs qui démarrent un projet d'entreprise et qui doivent jongler avec de nombreux ministères, départements, paliers de gouvernements. Ils ont souvent l'impression que les intérêts divergents des différentes instances les mettent dans des situations de doubles contraintes. Certains projets d'entreprises ou de développement sont compromis dès le départ par manque de soutien dans l'élaboration des projets.
- Considérer la relève comme de la main-d'œuvre bon marché.
- Au-delà de la relève pour les entreprises agricoles, une attention particulière doit être donnée à la relève dans les organisations locales ayant de l'importance pour nos secteurs agricoles et forestiers.
- Les entreprises de plusieurs productions peinent à trouver de la relève pour reprendre les entreprises :
 - Pour certaines, la santé financière des entreprises du secteur les inquiète (commentaire entendu dans le bovin de boucherie et dans le porcin);
 - D'autres parts, plusieurs entreprises sont rentables, mais la relève est difficile à trouver vu l'engagement requis au niveau de la charge de travail et de l'endettement. Dans le maraîcher, la mode est aux petites entreprises.

Vitalité de la communauté agricole et santé des producteurs et de leurs familles

Forces

- Beaucoup d'intervenants en lien avec l'agriculture et de producteurs agricoles reconnaissent d'entrée de jeu comme première force la communauté agricole active et dynamique sur le territoire de la MRC de Coaticook:
 - Plus d'un habitant de la région sur 20 est producteur agricole. (1100 producteurs /19 000 habitants) En comptant les membres de la famille qui n'ont pas de parts dans l'entreprise ainsi que les proches de ces producteurs, il est évident que l'agriculture a une place importante dans le tissu social des communautés sur le territoire de la MRC.
 - 71 % du territoire agricole est détenu par des producteurs agricoles (tenir en compte que beaucoup de boisés sont également en zone agricole)
 - Une masse critique de producteurs permet d'avoir beaucoup de ressources agricoles en région. Les producteurs ont le choix parmi les fournisseurs et les distances pour avoir accès aux produits et services sont moindres qu'à beaucoup d'autres endroits en Estrie.
 - D'autres démarches de concertation ont mis la lumière sur l'agriculture et son importance régionale par le passé :
 - Forum agricole de 2004
 - Planification stratégique de la TCR.
 - De nombreuses initiatives de mise en commun des ressources favorisant la rentabilité des entreprises ou procurant des bénéfices pour l'ensemble de la population de la MRC de Coaticook, parfois sous forme d'entreprises privées et parfois sous forme d'organisations autres :
 - Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Coaticook (CUMARC);
 - Le Groupe-conseil agricole de Coaticook (GCAC) prépare entre autres des analyses de groupe qui permettent aux producteurs de s'étalonner, de déterminer les améliorations à effectuer pour optimiser leurs opérations au niveau de la gestion;
 - Le Centre d'initiatives en agriculture de la région de Coaticook (CIARC) a un passé riche d'innovation, entre autres par la mise sur pied du CRIFA. Le CIARC possède la ferme-école utilisée par les étudiants au CRIFA et pour certaines utilisations des étudiants au niveau technique.
 - Présence de beaucoup d'entreprises offrant des travaux à forfait (seulement 1% des producteurs questionnés disent avoir de la difficulté à trouver un exécutant pour leurs travaux à forfait dans la région. Une bonne partie des producteurs cultivant de grandes superficies y font appel). Les travaux à forfait peuvent aider dans une certaine mesure dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre agricole comme le travail

- est fait par quelqu'un d'autre, généralement avec de la machinerie qui optimise l'utilisation de main-d'œuvre.
- L'Expo de la Vallée est un rassemblement important pour la communauté agricole plus traditionnelle. Si le nombre d'entrées a chuté dans la dernière année, l'ajout de nouvelles activités comme le Rodéo pourrait aller chercher une nouvelle clientèle.
 - La MRC a mis sur pied une collecte des plastiques agricoles. En 2014, ce sont 223 tonnes de plastiques qui ont été récupérées.
- Les Comptonales (Marché de soir de Compton, Virée gourmande, Festin des grâces et la mobilisation qui en résulte) sont une autre initiative locale structurante. Entre autres, le taux de réponse au questionnaire que nous avons envoyé aux producteurs agricoles a été rempli par la grande majorité des participants au marché du soir si nous prenons en considération le nombre de participants et le nombre de répondants mentionnant utiliser les marchés du soir.
 - La plupart des producteurs agricoles sont fiers d'être producteurs dans la région de Coaticook. Un producteur soulignait que plusieurs de ses pairs indiquent souvent qu'ils viennent de la région en se présentant, par exemple « Jean Untel, producteur de Coaticook » ou en parlant de leurs pratiques « À Coaticook, on fait ça de même. »
 - Les Comptonales font rayonner la région. Lors de la Virée gourmande, une proportion appréciable des participants proviennent de l'extérieur du territoire de la MRC.
 - La vocation du territoire agricole est protégée; 87 % du territoire est zoné agricole en vertu de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*.
 - Si certains producteurs ne prennent pas de vacances, d'autres en soulignent l'importance, par exemple en affirmant « *Chez nous, les vacances sont plus importantes que la religion.* » Certains producteurs travaillent donc à changer la perception bien ancrée dans la communauté agricole traditionnelle que le travail passe avant tout.
 - S'il est souvent difficile pour les producteurs de s'absenter pour s'occuper d'eux lorsque nécessaire, la plupart des producteurs rencontrés étaient conscients de l'importance de leur santé (physique et psychologique) pour bien gérer leur entreprise.
 - Les femmes occupent un rôle important dans notre agriculture; 27% des 1080 personnes actionnaires des entreprises agricoles de notre territoire sont des femmes.
 - Plusieurs élus municipaux sont producteurs agricoles, les conseils municipaux comprennent souvent des gens qui connaissent les enjeux agricoles.
 - Vu la place importante qu'occupent les familles agricoles sur notre territoire et des statistiques inquiétantes à propos de la santé psychologique des producteurs agricoles québécois, le comité Priorité agriculteurs a été mis sur pied. Incluant des acteurs du secteur de la santé, du secteur communautaire et du secteur agricole, le comité prévoit des actions pour favoriser la santé des producteurs agricoles et de leurs familles sur le plan physique et psychologique.
 - La MRC de Coaticook a beaucoup de producteurs biologiques (23), ce qui participe à une image souvent prisée des « foodies », qui présente des impacts environnementaux

- positifs et qui peut attirer d'autres producteurs biologiques à venir s'installer : dans les rencontres de diagnostic, des producteurs biologiques ont souligné que c'est beaucoup plus facile de venir s'installer dans une région où il y a plusieurs autres producteurs biologiques; ils peuvent partager des ressources, des produits agricoles et de l'expertise.
- Le travail de Line Boulet, agente de développement agroalimentaire au CLD de la MRC de Coaticook de 1996 à 2013 a laissé des marques profondes dans la région. Décrite comme une rassembleuse et une entrepreneure, elle a donné le coup de pouce nécessaire à faire avancer plusieurs projets régionaux ainsi que de nombreux projets d'entreprises du territoire de la MRC de Coaticook. Pour de nombreux projets, elle semble avoir été la personne qui a abattu les barrières en ayant une approche positive, tentent de voir « comment ce sera possible de le faire » plutôt qu'en listant les limitations. Son héritage est une force de la région de Coaticook. Un producteur illustre bien sa capacité à motiver et à aider les producteurs à relever les défis : « Quand mon projet était en développement, j'allais la voir quand je faisais face à des problèmes. Je ressortais de son bureau recrinqué pour 3-4 semaines. »
 - Une relève présente, dynamique et impliquée.

Faiblesses

- Nous n'avons pas de chiffres précis pour notre territoire, mais 1 producteur agricole sur 2 vit de la détresse psychologique, contre 1 Québécois sur 5 dans la population en général.
- Plusieurs producteurs agricoles prennent peu ou pas de vacances.
- 28% des répondants disent ne pas être capable de se faire remplacer. Dans ceux qui disent pouvoir se faire remplacer, plusieurs ne peuvent se faire remplacer que sur de très courtes périodes de temps.
- Le niveau moyen de satisfaction des répondants au questionnaire par rapport à la reconnaissance par la société est faible.
- Deux grands sous-groupes composent la population agricole; les productions plus près du conventionnel, des grandes superficies et les producteurs plus alternatifs et de petites superficies. Même s'ils ont beaucoup en communs, les producteurs restent souvent près des producteurs qui leur ressemblent. Ils entretiennent parfois des préjugés envers les producteurs de l'autre groupe. Les producteurs agricoles gagneraient à être plus unis.
- Certaines femmes peinent encore à se faire une place dans le secteur agricole. De jeunes femmes racontaient que dans le cadre de négociation pour l'achat d'une entreprise agricole, certains hommes plus âgés ne voulaient pas négocier avec des femmes.

Opportunités

- Développer des services en pensant aux horaires des producteurs agricoles (ex. : services de garde).

- Faire la promotion de la diversité dans notre communauté agricole (ex. : modèles familiaux différents; de la place pour les producteurs agricoles issus de familles urbaines comme pour les producteurs de 5^e génération, etc.).
- Plusieurs producteurs des sous-secteurs de la transformation, de l'agrotourisme ou des petites productions pensent qu'une ressource locale à temps plein les soutenant aiderait au développement de leurs entreprises.
- Développer encore plus l'offre du CIARC pour rejoindre plus de camps de jour d'été et plus d'écoles dans le but de faire expérimenter l'agriculture aux jeunes de la région.

Menaces

- Lors des rencontres de diagnostic, des producteurs ont souligné qu'ils trouvent qu'il est important de ne pas s'asseoir sur la réputation de la région de Coaticook. Il est important de reconnaître la vitalité du secteur agricole, mais c'est une réalité à entretenir de l'avis de plusieurs.
- De nombreux producteurs sont inquiets de la désinformation faite par les médias à l'égard de leur travail. Ils ont l'impression qu'aucun canal ne rend justice aux efforts qu'ils font pour l'environnement ou pour le bien-être des animaux qu'ils élèvent. Ils ont l'impression que l'influence qu'ont certaines organisations environnementales ou de promotion du bien-être des animaux est démesurée par rapport à ce qui a réellement lieu sur le terrain.
- Autant selon les recherches nationales que selon notre questionnaire local, la réglementation, la paperasse et les enjeux économiques de leur entreprise sont les facteurs les plus stressants.
- Certains producteurs trouvent que ce sont souvent les mêmes producteurs qui s'impliquent dans les organisations autour des producteurs. Certains sont inquiets que ces derniers s'épuisent, d'autres sont inquiets qu'ils n'aient pas de relève au niveau de l'implication.
- Il est difficile pour certains producteurs et productrices de trouver un partenaire de vie qui est compatible avec la vie agricole.

Difficile à classer/ne font pas l'unanimité

- Représentant 5 % de la population, les producteurs agricoles possèdent environ 60 % du territoire. Le territoire agricole appartient majoritairement à des producteurs agricoles, ce qui est favorable à l'exploitation agricole. La possession d'une grande partie du territoire par peu de propriétaires peut toutefois jouer sur les relations entre ceux qui possèdent, cultivent et sont responsables économiquement du paysage (paient les coûts associés à son maintien selon certaines normes établies par réglementation).
- 5% des producteurs sondés disent ne pas avoir personne à qui se confier. Difficile de dire si ce chiffre est bon ou pas; tous devraient toutefois avoir quelqu'un à qui se confier. Plusieurs producteurs se tournent vers leurs proches ou vers les fournisseurs de produits et de services. Peu utilisent ou songent utiliser les services professionnels de travailleurs sociaux, psychologues ou autres.

- Paysages, patrimoine agricole, pratiques culturelles, bien-être animal, les producteurs se disent souvent très sensibles au bénéfice des pratiques promues par la société, mais aussi aux contraintes. Ils se disent souvent fatigués de payer le prix pour donner accès aux bénéfiques aux autres. De façon imagée, un producteur soulignait que ses commentaires sur l'esthétisme des gratte-ciel à Montréal seraient probablement très malvenus par le propriétaire de l'immeuble même son bâtiment urbain influence les paysages que tous observent. Pour lui, ses champs et ses installations sont équivalents : il s'agit d'une propriété privée et il souhaite pouvoir choisir comment en prendre soin.

Technologies de l'information et communication

Forces

- Plus de 80% des répondants disent utiliser Internet et des logiciels dans leur gestion de l'entreprise agricole.

Faiblesses

- Plus de la moitié du territoire a une couverture de téléphonie cellulaire absente ou déficiente.
- Le système Internet en secteur rural avec le fournisseur Xittel n'est pas jugé fiable par beaucoup de citoyens.
- 18% des producteurs agricoles ayant répondu au questionnaire disent ne pas utiliser de messagerie vocale (répondeur).
- 56% des répondants au questionnaire disent se servir du téléphone intelligent.

Menaces

- La relève estime que d'avoir Internet est une nécessité de premier ordre pour avoir accès aux ressources, aux informations sur les marchés, pour mettre leurs produits en marché, etc.

Transformation et mise en marché

Forces

- La transformation alimentaire et agroalimentaire, une source d'emploi et de valeur ajoutée pour la MRC de Coaticook :
 - Le secteur de la transformation alimentaire de la MRC de Coaticook représente des revenus bruts d'environ 40M\$ annuellement, soit environ 27 % du total estrien.
 - Le secteur de la transformation alimentaire génère environ 250 emplois permanents sur notre territoire.
 - Entre 1998 et 2012, le nombre d'employés du secteur de la transformation a bondi de 500% (contre 137% pour l'Estrie).
 - Plus de la moitié des emplois permanents en transformation alimentaire revient à la transformation laitière (2012). 14% des emplois permanents en

transformation en Estrie viennent de la transformation laitière sur notre territoire. Notons que la Laiterie de Coaticook est un employeur important.

- La moitié des transformateurs alimentaires du territoire de la MRC de Coaticook sont des agrotransformateurs (17/34)
- De petites entreprises de transformation se sont greffées à des entreprises de production, injectant une valeur ajoutée aux productions locales.
- 61% des entreprises de transformation alimentaire sont faites par un producteur agricole. Le secteur agricole comptant le plus grand nombre de transformateurs est le secteur maraîcher.
- Notons que la transformation à la ferme, qui n'est pas mise en marché en passant par un grossiste mais seulement en vente à la ferme, n'est pas comptée dans ces chiffres, mais sera comptée dans les productions agricoles. Sans pouvoir les estimer, nous pouvons supposer que les valeurs sont importantes pour les entreprises qui s'y adonnent et pour la région.
- De très nombreux canaux de mise en marché :
 - 10% des répondants au questionnaire disent utiliser plus de 3 canaux de mise en marché.
 - La grande majorité des répondants au questionnaire disent ne pas se chercher de nouveaux canaux de distribution.
 - Certains producteurs exploitent la vente en ligne (dont les fromages, les produits de l'érable et les sapins).
 - Forte présence d'autocueillette sur le territoire de la MRC de Coaticook.
 - Nombreux lieux de vente à la ferme sur le territoire de la MRC de Coaticook (dont au moins une entreprise en libre-service).
 - Présence importante de vente suivant le bouche-à-oreille.
 - Participation de plusieurs producteurs au marché de solidarité régional à Sherbrooke.
 - Plusieurs entreprises détenant les permis pour acheter et classer le grain sur le territoire et à proximité.
 - Exportation de foin pour les chevaux vers les États-Unis.
 - La coopérative Deep Root Organic Coop met en marché des produits régionaux sur le marché américain, ce qui est un débouché substantiel pour certains de nos gros producteurs maraîchers.
 - Proximité relative de l'encan de Sawyerville pour les animaux de ferme.
 - Présence de nombreux marchés publics sur le territoire de la MRC et aux alentours.
 - Les épiciers présentent des produits locaux.
 - Accès Québec distribution alimentaire fait la distribution d'aliments de nos producteurs locaux.
- Proximité de la Ville de Sherbrooke, accès relativement facile aux marchés de Québec et de Montréal par le réseau autoroutier.

- La MRC de Coaticook a une Table de concertation agroalimentaire. Cette table a pour but de répondre à certains besoins des entreprises agroalimentaires, comme au niveau de la promotion et du réseautage. Le site *produitsdelaferme.com* est une initiative soutenue par cette table.
- Le site *produitsdelaferme.com* présente de nombreuses entreprises locales. Maintenu par la MRC, cette plateforme sert de carte de visite pour plusieurs entreprises qui n'ont pas d'autre site Web, alors que pour d'autres il s'agit d'un moyen de faire partie d'un site centralisé à propos de nos productions locales. Le référencement du site Web est très bon. 41 entreprises de la MRC de Coaticook l'utilisent.
- Tourisme Coaticook est un allié de taille dans la promotion de l'agrotourisme sur le territoire de la MRC de Coaticook. L'agrotourisme y est considéré comme un attrait régional de premier ordre.
- Le label *Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est* permet d'identifier certains produits des Cantons-de-l'Est chez le détaillant. 18 entreprises de la MRC de Coaticook l'utilisent.
- Le projet *Créateur de souvenirs* du CIBLE permet de savoir où et quand l'autocueillette a lieu. 4 entreprises de la MRC de Coaticook l'utilisent.
- Le projet la Cité verte de Compton est prévu pour répondre aux besoins d'entreprises œuvrant en transformation alimentaire.
- 20% des producteurs agricoles ayant répondu au questionnaire se disent intéressés par l'agrotourisme. 7% des répondants disent déjà en faire, incluant de l'autocueillette.

Faiblesses

- Comme pour de nombreuses régions, les abattoirs sous agrément fédéral sont loin pour plusieurs productions.
- Des producteurs ne trouvent pas de bouchers pouvant faire les coupes les plus fines dans la région. De l'avis de certains, des bouchers utilisant les mêmes techniques que les bouchers français ou italiens permettraient de générer plus de valeur avec les mêmes animaux.
- Méconnaissance des ressources disponibles dans la région pour aider les entreprises à exporter vers les marchés étrangers.

Opportunité

- Un projet de motel agroalimentaire a été mis sur pied à Coaticook pour répondre aux besoins des transformateurs en démarrage.
- Une productrice a proposé de considérer l'intérêt d'être le plus autosuffisant possible comme région pour limiter l'impact des fluctuations économiques extérieures et pour garder le plus de la valeur créée localement. Sa réflexion s'appliquait aux produits vendus vers les consommateurs ainsi qu'aux produits agricoles qui sont échangés entre producteurs, comme les produits d'alimentation animale.
- Les produits locaux ont une certaine place dans les épiceries locales. Il y aurait tout de même place à une amélioration.
- Les consommateurs s'intéressent à l'agriculture de proximité et aux circuits-courts.

- Deep Root Organic Coop pourrait accueillir de nouveaux producteurs qui répondent à certains critères.
- Plusieurs bâtiments agricoles sont à louer. Ils pourraient être convertis en quelque chose d'autre lié à la transformation (enjeu CPTAQ).
- Une bonne quantité de légumes déclassés sont rejetés par le marché. Des projets locaux pourraient les mettre en valeur.

Menaces

- Les producteurs rencontrés lors des rencontres de diagnostic disent que les contraintes réglementaires sont le principal obstacle à la mise sur pied d'activités agrotouristiques dans leur entreprise.

Difficile à classer

- 58% des répondants au questionnaire disent n'utiliser qu'un seul canal de mise en marché. Beaucoup d'entreprises agricoles de notre territoire ont une seule production, et elle est vendue en passant par une mise en marché collective, ce qui explique partiellement ce chiffre.
- 94% des entreprises de transformation alimentaire avaient moins de 10 employés.

Agrotourisme et tourisme gourmand

Forces

- Un cadre agricole authentique.
- Une campagne panoramique agricole et forestière exceptionnelle. Une productrice soulignait : « *En agrotourisme, même si les produits sont bons, si la vue n'est pas là, on risque d'avoir moins de monde.* »
- Le tourisme représentait des retombées économiques de 48 M\$ en 2015.
- Plusieurs entreprises agrotouristiques ou de tourisme gourmand phares dans la région : La laiterie de Coaticook, Le Verger le Gros Pierre, La fromagerie la Station, etc. Ces entreprises attirent les touristes et leur permettent souvent de découvrir l'offre touristique locale.

Opportunités

- Une hausse de l'intérêt de la population pour les questions alimentaires et agricoles.
- Plusieurs bâtiments agricoles sont à louer. Ils pourraient être convertis en quelque chose d'autre lié à l'agrotourisme ou en hébergement en zone agricole.
- *Foresta Lumina* attire un nombre important de touristes ce qui représente une opportunité majeure pour les producteurs agricoles locaux et pour le tourisme gourmand dans son ensemble.
- Le manque d'hébergement est connu dans la région. L'hébergement à la ferme et les résidences de tourisme en zone agricole pourraient permettre pour la région et pour les propriétaires des lieux de tourisme de bénéficier du séjour des touristes.
- Proximité d'autres secteurs à fort achalandage touristique : Sherbrooke, MRC de Memphrémagog.

- Pour les producteurs agricoles, recevoir à la ferme est souvent une opportunité de rencontrer des gens qui ont une bonne opinion de l'agriculture.

Foresterie

Forces

- En 2015, les producteurs de bois de la MRC ont livré 21% des volumes de bois de l'Estrie en exploitant seulement 12% de la forêt productive de l'Estrie.
- Entre 2008 et 2015, l'ensemble des producteurs a reçu annuellement en moyenne 1,7M\$ pour le bois de pâtes et 3,8M\$ pour le bois de sciage, pour un total de 5,5M\$.
- Entre 2008 et 2015, les sommes versés annuellement aux transporteurs de bois étaient de 1,4 M\$ en moyenne.
- 37% des répondants au questionnaire ayant un lot boisé disent déjà l'utiliser ou le louer pour la chasse. 16% disent envisager de le faire. Cette utilisation a des répercussions économiques intéressantes et opère une pression sur les populations qui sont souvent perçues comme une menace pour les cultures.
- La forêt productive couvre 59% du territoire de la MRC de Coaticook. La forêt est l'occupation dominante du sol de toutes les municipalités, sauf Coaticook (48%), Waterville (42%) et Compton (39%).
- Présence de transformateurs sur le territoire et à proximité
 - Scieries;
 - Transformateurs;
 - Usine de transformation Domtar à Windsor qui achète beaucoup de bois pour la fabrication de pâtes.
- Le groupement forestier dont le territoire couvre l'entièreté de la MRC de Coaticook est ouvert d'esprit aux nouvelles idées des clients.
- La Forêt Communautaire Hereford fait preuve de leadership en essayant des projets novateurs sur son territoire, permettant au groupement forestier d'essayer de nouvelles approches pouvant être ensuite exportées chez les autres clients. La Forêt communautaire Hereford est également un exemple d'harmonisation des usages forestiers (récolte, recherche, sports, chasse, etc.)
- Le territoire a un bon potentiel sur le plan des produits forestiers non ligneux selon des relevés sur la forêt. Au point de vue humain, un peu plus du quart des répondants disent souhaiter en savoir plus à propos de la culture ou l'exploitation des PFNL. La curiosité est au rendez-vous, mais seulement 2 des 157 répondants à la question des PFNL du questionnaire disaient déjà en faire l'exploitation.
- L'organisation historique du territoire inclut beaucoup de boisés.
- Étant moins favorable à l'agriculture que la région du plateau Beauce-Appalaches par ses sols et ses dénivelés, la région naturelle des montagnes Blanches a un fort potentiel forestier.
- La plupart des producteurs agricoles possèdent au moins 4 ha de forêt, permettant d'avoir le statut de producteur forestier.

- Plus de la moitié des répondants au questionnaire ayant un lot boisé indiquent l'avoir exploité pour le bois ou l'avoir aménagé pour la récolte du bois dans les 5 dernières années.
- La formation en GTEA inclut des cours à propos de la mise en valeur du fonds de terre. L'importance de mettre en valeur le boisé de ferme est mise de l'avant.
- Seulement 7% des producteurs agricoles ayant répondu au questionnaire et possédant un lot boisé estiment que le cadre réglementaire au niveau forestier est trop contraignant.
- L'objectif d'aménagement suscitant le plus d'intérêt de la part des producteurs agricoles est la conservation, suivi de la coupe de bois.
- La démarche de *Mobilisation des bois* dans la région favorise l'aménagement et l'exploitation forestière, ce qui a des conséquences économiques positives pour la région.

Faiblesse

- Décalage entre la réglementation de la MRC et l'application terrain : l'information sur la réglementation passe difficilement vers les producteurs forestiers et les propriétaires forestiers.
- La grande couverture de notre territoire en érablière est une problématique pour nos transformateurs produisant des produits à forte valeur ajoutée, la qualité du bois entaillé est beaucoup moins intéressante.
- Les plantations pourraient tenir plus compte de la qualité du sol.
- Milieu forestier a sa part d'érosion des chemins forestiers (ponceaux mal dimensionnés, chemins mal entretenus).
- Plusieurs producteurs agricoles se disent trop occupés pour bien s'occuper de leurs lots boisés. Ils ne prennent pas toujours le temps de faire faire les travaux par d'autres, estimant souvent que les prix du bois sont trop faibles (29% des répondants ayant un lot boisé). 23% des répondants ayant une parcelle boisée disent aussi que l'exploitation forestière n'est pas dans leurs priorités. 48% disent manquer de temps. Moins du tiers des producteurs ayant répondu au questionnaire et ayant un lot boisé disent avoir un plan d'aménagement pour leur forêt.
- Les informations à propos des PFNL sont peu connues (moyens de mise en marché, méthodes de culture ou de cueillette, etc.)
- En 2014, le niveau de certification FSC des forêts de la MRC est sous le niveau estrien (21% contre 30%).
- Plusieurs producteurs forestiers font des travaux sans permis.
- En moyenne, les forêts de la MRC de Coaticook sont jeunes et pauvres en espèces de forte valeur (DDM, 2014)

Opportunités

- Une conclusion semble être partagée de tous les acteurs rencontrés autour de la forêt : une éducation à propos doit être faite :

- Pour bien faire comprendre aux propriétaires forestiers les avantages économiques pour eux et pour la région de mettre en valeur leurs lots boisés;
- Pour remettre en perspective les pratiques forestières souvent démonisées chez la population québécoise moyenne.
- Vu la menace d'une guerre commerciale sur le bois d'œuvre, favoriser régionalement la 2^e et la 3^e transformation. Les produits transformés sont exportables. Permetts également de créer des emplois dans notre région. La ressource est à proximité.
- Le territoire de la MRC a un potentiel de 2100 producteurs forestiers (propriétaires de terrains de 4ha ou plus de forêts). Une meilleure mise en valeur des superficies qui ne sont pas mises en valeur permettrait aux propriétaires d'avoir un revenu supplémentaire, tout en favorisant l'économie régionale par les travaux forestiers, le transport de bois et la transformation.
- Mieux informer les producteurs agricoles sur les options qui s'offrent à eux pour la mise en valeur de leurs forêts.
- Projet PIVOT en développement permettra peut-être aux propriétaires de recevoir des montants pour le carbone capté par leur forêt.
- L'arrivée dans la région d'un musée à propos des PFNL et d'une entreprise en faisant la mise en marché pourrait structurer le secteur des PFNL et permettre à la région de se positionner comme leader dans le domaine.
- L'opportunité que sont les PFNL pourrait être exploitée pour la cueillette récréative ou dans le cadre de tables champêtres axées sur les produits alimentaires provenant de la forêt. L'idée d'avoir une station forestière lors de la Virée gourmande des Comptonales a également été évoquée.
- Selon des personnes engagées dans le secteur forestier, des gains pourraient être faits concernant le transport du bois pour baisser les coûts et rendre l'exploitation plus profitable pour les forestiers.
- Enrichissement des peuplements en feuillus nobles.
- Encourager les propriétaires qui souhaitent développer des projets de plantations d'arbres à noix. En plus des noix, ils produisent du bois de bonne qualité.
- Pour encourager l'aménagement forestier, favoriser l'utilisation du bois ayant poussé chez le producteur pour les constructions des producteurs agricoles.

Menaces

- Menace majeure : une nouvelle guerre commerciale à propos du bois d'œuvre.
- Les valeurs des terrains boisés sont souvent basées sur des dynamiques de spéculation; les investissements dans des plantations d'essences nobles risquent de ne pas réellement transparaître dans le prix lors d'une éventuelle vente.
- Les cerfs de Virginie complexifient les plantations de feuillus et mangent une bonne partie de la régénération naturelle de la forêt.
- Les récents changements à l'attribution des sommes aux agences de mise en valeur de la forêt mettent toutes les régions sur un pied d'égalité par rapport aux prix des interventions en forêt. L'écart entre le montant subventionné pour une opération en

- forêt par rapport au coût réel qui était calqué sur les réalités locales risque de se creuser.
- La forme que prend le crédit de taxe foncière pour les producteurs agricoles ne les encourage pas à mettre en valeur les parties forestières de leur propriété, contrairement au crédit de taxe sur le revenu pour les opérations forestières qui s'applique sur la valeur des travaux.

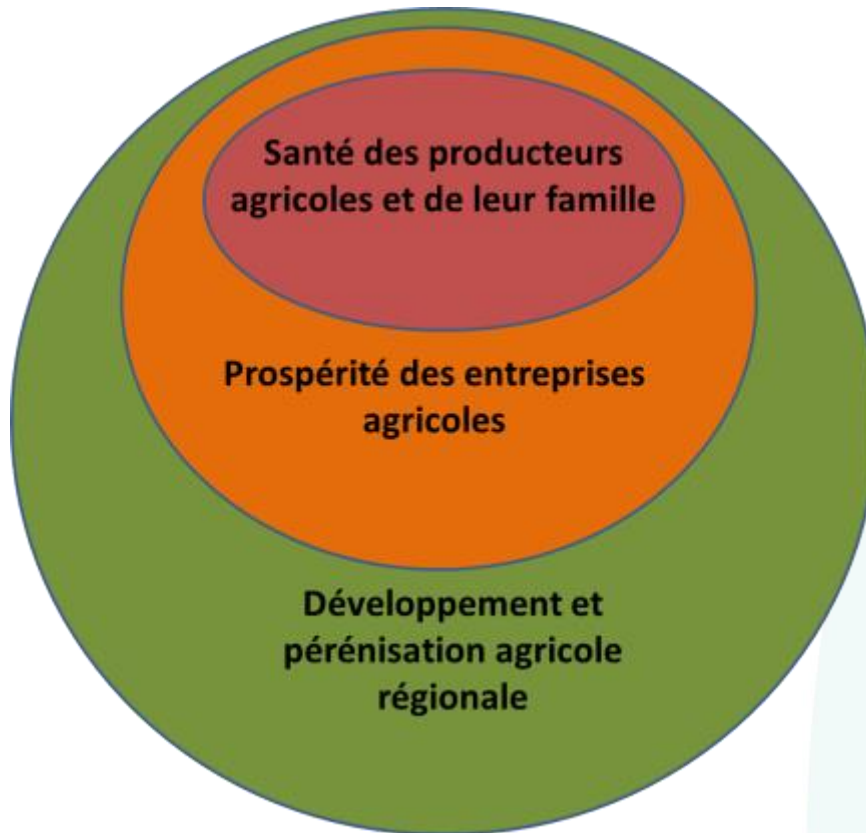
Variable selon les points de vue

- Plusieurs forestiers sont irrités par les normes imposées par la LPTAA qui limitent les opérations forestières dans les érablières potentielles. Les érablières potentielles tapissant notre territoire, il y a une opportunité au niveau de la transformation qui est perdue : le volume et la qualité de l'érable produite ne sont pas très intéressants. Par contre, les produits de l'érable qui y sont produits sont également intéressants pour la région.

3. Conclusion du diagnostic

En conclusion du diagnostic, une observation simple s'impose; comme pour la plupart des domaines, il est impossible de réellement isoler un enjeu et de l'observer en faisant abstraction des autres. Les secteurs agricoles et forestiers forment des systèmes complexes. Pour s'assurer un réel développement durable de la zone agricole, les actions devront viser la santé à trois niveaux qui sont interdépendants : celle des producteurs et de leurs familles, celle des entreprises (prospérité) et la santé agricole régionale (communauté agricole dynamique, ressources nombreuses pour les producteurs, région prospère avec d'autres secteurs bien vivants, comme le tourisme, etc.). Lorsqu'un des trois niveaux de santé est compromis, les deux autres sont également à risque.

Figure 3.1 : La santé agricole à 3 niveaux



À nos yeux, la démarche des rencontres de diagnostic a été un succès comme elle a permis d'aller écouter les producteurs d'aujourd'hui et de demain à propos de leurs préoccupations. Le départ précipité de Line Boulet a laissé un grand vide et aucune démarche n'a soulevé l'enthousiasme et la mobilisation des producteurs depuis. En visant des thèmes chers aux producteurs pour le forum, la MRC de Coaticook souhaite remettre de l'avant des actions provenant réellement des préoccupations des producteurs qui risquent de susciter leur intérêt et de les toucher. Le climat économique et réglementaire est inquiétant pour les producteurs agricoles et forestiers, ils ont un réel besoin de sentir que leur région les appuie et reconnaît leur importance dans la communauté de la région de Coaticook. L'incertitude sur beaucoup de points laisse certains producteurs pensifs sur le fait qu'il est difficile de prévoir comment se préparer à l'avenir :

*« L'agriculture d'aujourd'hui n'est pas encore définie. »
Un participant aux rencontres de diagnostic*

Le forum

1. Sélection des enjeux à traiter au forum

L'analyse précédente démontre que les enjeux de nos secteurs agricoles et forestiers sont vastes et touchent de nombreux domaines. Le forum visant à explorer des solutions locales et concrètes avec tous ceux qui se sentent concernés par la pérennisation et le développement des activités de ces deux secteurs, une sélection de thèmes a été faite.

Les critères de sélection :

- Une relative unanimité sur ce besoin comme étant un besoin prioritaire a été observée chez la population agricole, peu importe les productions et l'âge;
- Les niveaux de connaissance pour pouvoir s'exprimer sur le sujet sont raisonnables, ce qui risque de laisser place à des discussions plus intéressantes et riches avec des gens de tous les horizons autour des tables lors du forum.
- Des actions dans le cadre du PDZA sont possibles.

En ont découlé 4 thèmes :

- La relève;
- L'accès à la main-d'œuvre compétente et fiable;
- L'innovation et le développement des entreprises agricoles;
- Reconnaissance du rôle des producteurs agricoles et forestiers.

D'autres sujets ont suscité de nombreuses discussions en amont du forum, même s'ils ne s'y sont pas fait de place. Voici un échantillon des autres thèmes d'intérêt:

- Rôle des femmes dans notre agriculture
- Mise en marché
- Unité et solidarité entre sous-groupes de producteurs
- Travail en silo des intervenants
- Confusion réglementaire
- Meilleure mise en valeur des forêts
- Santé des producteurs agricoles
- Adaptation aux changements climatiques
- Faune

- Accès à Internet et à la téléphonie cellulaire
- Agroenvironnement
- Patrimoine et paysages
- Représentativité des producteurs agricoles sur les différents comités (tant agricoles que non agricoles)

Les thèmes choisis pour le forum et les thèmes ci-dessus ont été présentés et approuvés lors du comité directeur du 10 novembre 2016.

2. Formule et questions

Le forum consultatif a eu lieu mardi le 6 décembre 2016, à la salle communautaire de Sainte-Edwidge-de-Clifton. Pour l'occasion, 127 participants ont pris part aux conversations qui ont eu lieu de 9h30 à 15h.

Les participants ont pris place autour de tables rondes de 6 places. Les participants étaient préalablement répartis afin de permettre l'échange d'idées entre participants ayant des points de vue différents. Les producteurs agricoles, les intervenants, les élus et la relève agricole (dont de nombreux étudiants en GTEA) ont été dispersés en proportions similaires autour de chaque table. Les discussions étaient facilitées par un animateur pour chaque table, et l'animateur avait également pour rôle de prendre en note le fil des discussions. Au milieu de la journée, tous les participants ont changé de table à l'exception de l'animateur de table. Le but de ce mouvement était de permettre aux participants de faire de nouvelles rencontres, de partager leur expérience personnelle avec plus de participants et de disperser les idées discutées à leur table en matinée avec d'autres participants.

Voici la répartition des participants présents par catégories :

- 32 producteurs agricoles
- 24 étudiants et 3 enseignants du programme de GTEA
- 10 producteurs forestiers et intervenants du milieu forestier
- 15 élus (préfet, maires et conseillers)
- 43 intervenants (secteurs agricole, gouvernemental, de l'éducation, local, etc.)

Il est toutefois important de noter que de nombreux participants auraient pu être comptés dans plus d'une catégorie. Par exemple, certains élus et intervenants du milieu agricole sont également producteurs agricoles. Dans le cadre de cette comptabilisation, nous prenons en compte le rôle du participant qu'il a mis de l'avant lors de son inscription.

Pour chacun des 4 thèmes, en plus de quelques éléments du diagnostic en lien avec le sujet, des questions exploratoires étaient proposées :

Thème 1 : L'accès à de la main-d'œuvre qualifiée et fiable

1. En tant que région, comment peut-on attirer et conserver une main-d'œuvre agricole qualifiée et fiable?
2. En tant qu'entrepreneur agricole, comment puis-je attirer et conserver une main-d'œuvre qualifiée et fiable?
3. Doit-on mieux vendre les métiers du secteur agricole pour favoriser l'embauche de candidats locaux et, si oui, comment?

Thème 2 : L'innovation et le développement des entreprises des secteurs agricole, agroalimentaire et forestier

1. Comment les producteurs peuvent-ils innover et se développer dans le contexte actuel de normes et de réglementation? Comment améliorer la situation par des gestes concrets et locaux?
2. Comment favoriser l'innovation en agriculture et en foresterie sur le territoire de la MRC de Coaticook? Pour ceux qui sont producteurs, de quoi avez-vous besoin pour innover?
3. Quelles sont les principales opportunités de développement ou d'innovation sur notre territoire?

Thème 3 : La relève

1. Comment favoriser le démarrage d'entreprises agricoles?
2. Comment faire en sorte que les entreprises agricoles trouvent la relève qui leur convienne et favoriser les éléments qui les rendent propices au transfert?
3. Comme région, comment peut-on travailler collectivement contre les obstacles à la relève?

Thème 4 : Reconnaissance du rôle des producteurs agricoles et forestiers

1. Comme région, comment pouvons-nous souligner l'apport des producteurs agricoles et forestiers et valoriser les professions qui sont rattachées au domaine?
2. Comme producteurs, comment mettre de l'avant ses bons coups?
3. Les producteurs agricoles et forestiers forgent le paysage. Comment mettre davantage en valeur nos paysages agricoles et forestiers?
4. Qu'est-ce qui pourrait favoriser de bonnes relations entre producteurs agricoles et forestiers et les autres citoyens?

Les 23 animateurs de tables ont pris des notes au courant des conversations dans un cahier de l'animateur qui était ramassé à la fin de la journée pour en faire la compilation. Tout le matériel a ensuite été compilé par thème, pour ensuite permettre des recoupements et retourner sous forme d'enjeux similaires à l'organisation du portrait.

La compilation a été présentée au comité directeur qui a orienté la réorganisation du matériel sous forme de plan d'action.

Le Plan d'action

Introduction au plan d'action

Le plan d'action de la MRC de Coaticook découle des conclusions du portrait, du diagnostic, des discussions ayant eu lieu lors des rencontres de groupes de discussion de diagnostic, lors du forum et lors des rencontres du comité directeur. Le plan d'action sert de tremplin pour la région de Coaticook pour faire progresser de façon durable dans la direction de sa vision, énoncée ainsi :

« Une région qui encourage et soutient les entreprises agricoles dans leur développement et leur innovation, qui facilite l'accès à une main-d'œuvre qualifiée et fiable, qui aide à la concrétisation des aspirations de sa relève agricole et qui reconnaît la place centrale de l'agriculture et de la forêt dans son milieu. »

Au courant de la démarche, la vision émerge des échanges avec les groupes de discussion et avec le comité directeur. L'énoncé a été validé au courant du forum.

Le plan d'action est séparé en deux sections, les outils et les actions. Les outils sont des ressources dont se dotera la MRC de Coaticook pour réaliser sa vision en prenant activement part aux actions décrites plus bas dans le plan d'action, auxquelles de nombreuses organisations ainsi que les producteurs agricoles de la région de Coaticook sont invités à prendre part.

Se doter d'outils

Lors des rencontres de diagnostic, des producteurs ont souligné qu'ils trouvent qu'il est important de ne pas s'asseoir sur la réputation agricole de la région de Coaticook et qu'il est collectivement souhaitable de se munir d'outils permettant de développer et de pérenniser les activités agricoles de notre territoire. Les outils présentés ici vont dans ce sens et permettront de réaliser les actions présentées plus bas.

Outil #1 : Mettre en place un guichet unique en agriculture

Pourquoi	<ul style="list-style-type: none"> Le développement d'un projet agricole nécessite de nombreuses démarches et plusieurs producteurs souhaitent avoir de l'aide locale pour trouver les ressources qui répondront à leurs besoins et les aider à structurer leur démarche. De nombreux besoins identifiés par les producteurs agricoles au courant de la démarche ont déjà une solution concrète. Toutefois, le lien entre la ressource et les producteurs est souvent manquant. Les outils de financement sont dispersés et ne sont pas synchronisés, ce qui rend la recherche de financement complexe et étalée sur des périodes de temps souvent incompatibles avec les réalités des saisons en agriculture. Pour les 5 prochaines années, la majorité des entreprises ayant répondu au questionnaire espèrent développer des projets d'expansion comme l'achat de nouvelles terres ou le développement de nouvelles activités. 	
Collaborateurs principaux	<ul style="list-style-type: none"> MRC de Coaticook Réseau Agri-Conseil UPA CRIFA (CSHC et Cégep de Sherbrooke) 	<ul style="list-style-type: none"> MAPAQ Organisations offrant des subventions et du financement agricoles (FADQ, FAC, FIRA, SADC, etc.)
Idées de mise en œuvre	<p>De manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rencontres individuelles. Aide à l'organisation des démarches pour les producteurs. Suivi des démarches avec les producteurs et avec les autres intervenants impliqués. Donner des références vers les ressources existantes pour le financement, les ressources-conseils, la formation, le mentorat, etc. Veille pour connaître les ressources et les opportunités pour orienter les producteurs; Développement, promotion et utilisation de guides (voir action # 3). 	
Quand	À partir de 2017.	
Ressources requises	<ul style="list-style-type: none"> Environ 24 000 \$ par année pour 2 jours/semaine. Frais de formation Frais de transport et autres : 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> L'offre locale d'aide individuelle au démarrage et au développement des projets des entreprises agricoles. 	

Outil #2 : Participer au projet l'ARTERRE

Pourquoi	<ul style="list-style-type: none"> • Pour faciliter les démarrages et les transferts d'entreprises agricoles. • Pour mieux mettre en valeur les ressources agricoles de notre territoire. • Pour maximiser les retombées dans notre territoire de la présence de formation agricole • Pour profiter de la visibilité du projet l'ARTERRE. • Pour bénéficier des outils déjà développés dans le cadre des projets Banque de terres et Banque de fermes.
Collaborateurs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • CRAAQ (l'ARTERRE) • MAPAQ • Autres MRC estriennes • Place aux Jeunes Coaticook • Centre de transfert d'entreprises du Québec
Idées de mise en œuvre	<p>De manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance des opportunités sur le terrain et les documenter : <ul style="list-style-type: none"> ○ Producteurs envisageant de louer des sections de leurs terres ou des bâtiments agricoles; ○ Entreprises à la recherche de relève; ○ Friches agricoles. • Faciliter la rencontre entre les cédants ou entités ayant des terrains à louer et la relève. • Faciliter les discussions entre les différentes parties prenantes • Mettre à la disposition des parties prenantes la documentation nécessaire à la prise de décision et au bon déroulement des discussions.
Quand	<ul style="list-style-type: none"> • En 2017, l'ARTERRE se structure et n'accepte pas de nouvelles demandes d'adhésion. Toutefois, un travail pourrait être fait en 2017 pour identifier des cédants à la recherche de relève et diffuser la démarche dans le but d'accélérer les choses suite à l'accès à la plate-forme. • Mise sur pied officielle en 2018
Ressources requises	<ul style="list-style-type: none"> • Environ 30 000 \$ par année pour 2,5 jours/semaine. • Frais de formation • Frais de transport et autres : • Frais annuel de 1000 - 2500 \$ (à valider au courant de l'année avec l'ARTERRE) et frais d'inscription de 4000\$ ou moins (à valider au courant de l'année).
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Entretenir le dynamisme de notre secteur agricole et l'occupation du territoire en favorisant les transferts agricoles et les démarrages sur le territoire de la MRC de Coaticook.

Outil #3 : Analyser, promouvoir et bonifier les fonds locaux destinés au démarrage ou au développement des entreprises agricoles

Pourquoi	<ul style="list-style-type: none"> • Pour favoriser le développement des activités agricoles et complémentaires à l'agriculture. <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour aider les producteurs avec des projets qui augmenteront leur productivité et réduiront leurs besoins de main-d'œuvre. ○ Pour aider les producteurs avec des projets innovants qui sont plus difficiles à financer. ○ Pour favoriser le développement d'activités de transformation. ○ Pour favoriser l'agrotourisme, dont le développement de l'hébergement à la ferme. 	
Collaborateurs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • SADC • Emploi-Québec 	<ul style="list-style-type: none"> • Autres partenaires intéressés à la mise sur pied d'un fond • MESI
Idées de mise en œuvre	<p>De manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les fonds actuellement offerts auprès des nombreux bailleurs de fonds. • Faire connaître le potentiel agricole des fonds existants (ex : Promotion du fonds de développement de l'offre d'hébergement touristique (FDOHT) et de ses applications possibles pour l'hébergement à la ferme) • Offrir l'accès au fonds d'amélioration de la productivité pour les projets agricoles. • Évaluer la possibilité de mettre sur pied un fonds de développement local agricole visant les productions ayant moins de garanties. • Bonifier ou modifier certains fonds existants pour mieux répondre aux besoins agricoles. 	
Quand	<ul style="list-style-type: none"> • Mise sur pied du fonds facilitant le développement de l'hébergement à la ferme - 2016 • Mise sur pied du fonds local d'amélioration de la productivité – 2017 • Évaluation des fonds déjà disponibles 2017 	
Ressources requises	<ul style="list-style-type: none"> • Selon la volonté des partenaires (de 1\$ à 100 000\$) 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Un développement de l'offre d'hébergement à la ferme sur notre territoire. • L'émergence de plus de projets innovants au sein des entreprises agricoles. • L'augmentation de la productivité de certaines entreprises agricoles, suivi d'une meilleure disponibilité de main-d'œuvre pour les autres entreprises agricoles. • Le développement d'activités de transformation permettant de créer des chaînes de valeur sur notre territoire, de développer les produits du terroir local • Offrir du financement à taux d'intérêt intéressant pour des projets qui répondent aux objectifs de développement autour de la productivité, de la transformation, de l'innovation et de l'offre d'hébergement. 	

Outil #4 : Mettre sur pied une table de concertation des communications agricoles

Pourquoi	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup d'actions proposées lors du forum concernent les communications. • Le comité directeur a identifié que le besoin est plus particulièrement au niveau de la concertation de la communication. • De nombreux besoins des producteurs agricoles ont déjà des solutions concrètes qui sont toutefois méconnues. • Beaucoup d'acteurs travaillent déjà sur des enjeux de communication dans leur organisation
Collaborateurs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • Autres MRC estriennes • UPA • Les écoles d'agriculture locales • Réseau Agri-Conseil • Le comité à propos de la santé psychologique des agriculteurs • Municipalités • Les médias locaux • Le collectif de formation agricole de l'Estrie • Autres collaborateurs en fonction des projets.
Idées de mise en œuvre	<p>De manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des rencontres de concertation entre les organisations concernées par un enjeu de communication (ex. : une rencontre autour des communications à propos de la formation agricole, une à propos de la cohabitation, etc.) • 2 rencontres annuelles. <p>Idées de sujets à aborder :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les actions du PDZA et leur mise en œuvre. • L'importance de l'agriculture dans l'économie locale. • L'importance de la formation en agriculture. • Le besoin mutuel de cohabitation entre les producteurs agricoles et les autres résidents. • Les bons coups des producteurs de la MRC de Coaticook. • Les ressources à la portée de producteurs. • L'importance de planifier hâtivement la retraite des producteurs agricoles et l'impact d'une bonne planification sur la fin de la carrière et la relève.
Quand	À partir de 2017
Ressources requises	<ul style="list-style-type: none"> • L'équivalent de 1/2 journée de travail pour une personne par semaine pour la coordination (environ 3 500 \$/an). • Temps partagé entre spécialiste des communications et une ressource de la MRC près du secteur agricole.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure connaissance du monde agricole par la population en général et un meilleur accès aux ressources pour les agriculteurs.

Outil # 5 : Bonifier la banque d'opportunités de développement d'affaires

Pourquoi	<ul style="list-style-type: none"> • La banque d'opportunités de la MRC est peu connue des producteurs agricoles et des étudiants en agriculture. • Après l'ajout d'une section agricole, la structure permettra de promouvoir des opportunités d'affaires pour les secteurs agricoles et agroalimentaires qui ne seront pas pris en charge par l'ARTERRE.
Collaborateurs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • MAPAQ • Les producteurs agricoles • Les autres MRC de l'Estrie
Idées de mise en œuvre	<p>De manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer une section spécifique aux opportunités d'affaires agricoles et agroalimentaires. • Facilite le maillage entre producteurs et transformateurs. • Diffuser la disponibilité de locaux pouvant être utilisés pour la transformation alimentaire. • Pourrait permettre de faire le lien vers les autres plates-formes pour les besoins pris en charge ailleurs (Centre d'Emploi agricole de l'UPA, l'ARTERRE, etc.)
Quand	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la plate-forme : 2017 • Mise à jour des opportunités sur le site Web : 2017 - ...
Ressources requises	<ul style="list-style-type: none"> • Services de webmestre - entre 2 000\$ et 10 000\$ • Ressources humaines pour la mise à jour – MRC de Coaticook
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter les échanges entre l'agroalimentaire et l'agriculture qui favoriseront le développement des entreprises. • Conserver localement la valeur créée par les opportunités locales. • Créer des emplois.

Outil # 6 : Nouvelle demande en vertu de l'article 59 de la LPTAA

Pourquoi	<ul style="list-style-type: none"> • La démarche de mise à jour du schéma d'aménagement de la MRC de Coaticook prévoit qu'elle sera suivie d'une demande à portée collective en vertu de l'article 59 de la LPTAA. • Récemment, la MRC de L'Érable a négocié une nouvelle entente avec la CPTAQ pour préautoriser la construction de nouvelles résidences en zone agricole (à l'extérieur des îlots déstructurés et des grandes superficies forestières vacantes) suivant certaines conditions, comme la création d'emplois agricoles et une superficie minimale de terrain sur lequel la construction s'insère. • L'élaboration du PDZA aura permis d'accumuler une quantité importante de connaissances sur les activités agricoles de la MRC de Coaticook. Cette information est primordiale pour préparer une demande de projet-pilote bien documentée et crédible auprès de la CPTAQ. 	
Collaborateurs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • UPA-Estrie 	<ul style="list-style-type: none"> • Les municipalités • MAPAQ • MAMOT
Idées de mise en œuvre	<p>De manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'analyse des opportunités de développement agricole sur notre territoire. • Établir le dialogue avec UPA-Estrie. L'UPA doit donner son opinion sur le projet et ses impacts sur l'agriculture. • Préparer une demande en vertu de l'article 59 permettant une meilleure occupation du territoire en limitant tout en favorisant l'agriculture. • Soumettre la demande et assurer le suivi avec la CPTAQ et les parties prenantes. 	
Quand	<p>Préparation de la demande suite à l'adoption du nouveau Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD). Dépôt en 2018 ou dès que la CPTAQ permettra le dépôt de nouvelle demande.</p>	
Ressources requises	<p>S.O. - Service d'aménagement de la MRC de Coaticook</p>	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure occupation du territoire. • Faciliter le développement d'entreprises agricoles de petite taille axées sur les productions de niche, l'agrotourisme ou l'agrotransformation. 	

Actions (ce que nous ferons de nos outils)

Main-d'œuvre

Action #1 Faciliter l'accès à la main-d'œuvre ainsi que son intégration et sa rétention

Pourquoi	<ul style="list-style-type: none"> • 48% des répondants au questionnaire du PDZA disent avoir de la difficulté à recruter des employés, la rétention est aussi un problème. • 28% des répondants disent ne pas être capable de se faire remplacer. • Le manque de main-d'œuvre compétente et de confiance pour des remplacements favorise l'épuisement et la détresse psychologique. • Le manque de main-d'œuvre décourage les investissements dans certains projets, dont en transformation. • Le transport de la main-d'œuvre vers les entreprises agricoles est un enjeu. • Plusieurs entreprises pourraient s'améliorer dans la gestion des ressources humaines. • Les producteurs agricoles disent connaître les ressources pour avoir accès à de la main-d'œuvre, mais peu de producteurs les utilisent. • 86% des répondants à notre questionnaire qui ont fait affaire avec des travailleurs agricoles saisonniers se sont dits satisfaits. • Certains nouveaux arrivants souhaitent s'installer hors des grands centres. La région de Coaticook travaille actuellement à bien accueillir les nouveaux arrivants. 	
Collaborateurs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • Centre d'emploi agricole (UPA) • Pro-Gestion Estrie • Actions interculturelles • Emploi-Québec • CRIFA (CSHC et Cégep de Sherbrooke) 	<ul style="list-style-type: none"> • Service d'aide aux Néo-Canadiens • Carrefour BLÉ • Individus et entreprises offrant actuellement du remplacement en milieu agricole
Idées de mise en œuvre	<p>De manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mieux faire connaître les services en place, par exemple ceux du Centre d'emploi agricole (UPA) pour donner accès aux travailleurs agricoles saisonniers (Stratégie de communication). • Participer au développement de projets faisant travailler les étudiants du CRIFA et du Cégep de Sherbrooke sur les entreprises agricoles de notre territoire. • Faire connaître les ressources locales pour le remplacement temporaire. • Évaluer si les ressources locales pour le remplacement temporaire répondent à la demande. • Évaluer la pertinence de mettre sur pied une structure de remplacement temporaire en fonction des l'engagement et de la capacité de payer des producteurs agricoles. • Faire connaître les bonnes pratiques en gestion des ressources humaines des entreprises agricoles du territoire (Stratégie de communication) • Faciliter le transport de la main-d'œuvre agricole. • Favoriser l'intégration des nouveaux arrivants dans les entreprises agricoles et les communautés rurales. 	

Quand	En fonction des moyens de mise en œuvre choisis.
Ressources requises	En fonction des moyens de mise en œuvre choisis.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Un meilleur accès à l'information et aux outils liés à la gestion des ressources humaines. • Une amélioration de l'accessibilité à la main-d'œuvre engagée pour des remplacements ponctuels ou à long terme. • Une meilleure rétention des travailleurs agricoles. • L'intégration de nouveaux arrivants en sol canadien dans des emplois sur des entreprises agricoles.

Aménagement de la zone agricole et réglementation, lotissement et accès aux terres

Action #2 : Concevoir et instaurer un modèle favorisant les petites fermes

Pourquoi	<ul style="list-style-type: none"> • Sur les 13 incubés du CIARC, seulement une productrice s’est installée sur le territoire de la MRC de Coaticook. Le manque d’accès aux terres de petite taille est souvent mis en cause. • Plusieurs entreprises en démarrage se cherchent des terrains de petite superficie pour démarrer un projet agricole. • Les terres agricoles de petite taille sont rares, et lorsqu’elles sont sur le marché, elles sont hors de prix comme elles peuvent également être intéressantes pour des gens qui n’ont pas de projet agricole. • Les friches présentent peu de potentiel agricole sur le territoire. • Certains types d’agriculture permettent des revenus intéressants malgré des petites superficies. • Les producteurs en démarrage souhaitent éventuellement avoir une habitation près du lieu de production. 	
Collaborateurs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • Club agroenvironnemental • MAPAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Municipalités • UPA
Idées de mise en œuvre	<p>De manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cibler et faciliter l’accès aux terres agricoles propices aux petites productions déjà existantes <ul style="list-style-type: none"> ○ Diffusion des cartes des friches identifiées par photo-interprétation pendant l’élaboration du PDZA. ○ À l’aide de données publiques, mettre sur pied un outil de géomatique pour identifier les opportunités en matière de productions agricoles sur petites superficies. • Acquérir une grande propriété agricole et y louer/vendre des plus petits lots pour des établissements à long terme. • Encadrer des locations à long terme, avec possibilité de morcellement et de construction lorsque le projet aura fait ses preuves et qu’une demande sera recevable pour la CPTAQ (Lien possible avec l’ARTERRE) • Faire une demande à portée collective (en vertu de l’article 59 de la LPTAA) visant à permettre la construction de résidences en zone agricole lorsqu’accompagnée d’une production agricole à temps partiel sans détruire l’homogénéité de la zone agricole (projet inspiré de celui accepté par la CPTAQ sur le territoire de la MRC de L’Érable, mais selon nos réalités locales) (Voir outil # 6) 	
Quand	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction des moyens de mise en œuvre choisis. 	
Ressources requises	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction des moyens de mise en œuvre choisis. 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre le démarrage, l’implantation ou la rétention d’entreprises agricoles de petite taille économiquement viables. 	

Aménagement de la zone agricole et réglementation, lotissement et accès aux terres

Action # 3 : Participer à l'élaboration de guides de mise sur pied de projet, les utiliser et en faire la promotion

Pourquoi	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs entreprises consultées souhaitent se développer en diversifiant leur production ou en ajoutant un aspect de transformation ou d'agrotourisme à leur entreprise. • Le développement de projets agricoles et agroalimentaires implique souvent des démarches complexes incluant de nombreux intervenants et le respect de plusieurs normes et réglementations. • Plusieurs indiquent que les cadres réglementaires sont souvent complexes à un point où ils se retiennent de mettre leurs aspirations en action.
Collaborateurs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • MAPAQ • UPA • Autres MRC estriennes • Club agroenvironnemental
Idées de mise en œuvre	<p>De manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonifier, mettre à jour et faire connaître les guides déjà existants. • Lorsque utile, rédiger un bref document faisant état des particularités locales accompagnant un guide provincial ou régional déjà existant. • En fonction des demandes des producteurs agricoles, développer des guides pour les activités émergentes ou moins bien documentées.
Quand	En continu
Ressources requises	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction des manques observés à la documentation déjà disponible.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter le développement des entreprises agricoles. • Favoriser l'ajout de nouvelles activités agrotouristiques ou de transformation. • Faciliter le démarrage des entreprises agricoles.

Productions agricoles

Action # 4 Diversifications des secteurs agricoles et agroalimentaires

Pourquoi	<ul style="list-style-type: none"> • Les conditions climatiques et les types de sols variés permettent une variété de productions sur le territoire. • Les chiffres d'affaires élevés des productions laitières et porcines conventionnelles éludent l'importance des autres productions qui profitent aussi grandement à l'économie régionale. • Un secteur agricole plus diversifié augmente la résilience du secteur agricole. • Pour saisir des opportunités de marchés émergents. • Pour favoriser le développement de chaînes de valeur autour de la transformation de produits agricoles. 	
Collaborateurs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • Centres de transfert technologiques 	<ul style="list-style-type: none"> • MAPAQ • Centres de recherche • CIARC
Idées de mise en œuvre	<p>De manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer des liens avec les centres collégiaux de transfert technologique et autres centres de recherche en lien avec l'agriculture et encourager le développement de projets de transfert de connaissance sur notre territoire. • Favoriser le partage de ressources (ex. : espaces partagés pour la transformation). • Favoriser la diversification des opérations d'incubation agricole et agroalimentaire. • Attirer les transformateurs et les mailler avec les producteurs agricoles. • Explorer le créneau des productions qui répondent aux besoins des communautés de Néo-Canadiens. • En facilitant l'accès aux capitaux pour les projets innovants (Fonds locaux) • Favoriser les échanges de ressources et de connaissances entre producteurs. • Présenter des conférences ou de la formation sur les productions émergentes, sur les marchés à développer, etc. • Diffusion des cartes des friches agricoles identifiées par photo-interprétation pour encourager leur mise en valeur. 	
Quand	En continu.	
Ressources requises	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction des avenues de mise en œuvre choisies 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier le secteur agricole et agroalimentaire pour en augmenter la résilience. • Bénéficier localement des chaînes de valeur. • Favoriser l'ajout de nouvelles activités agrotouristiques ou de transformation. 	

Productions agricoles

Action #5 Éduquer et sensibiliser sur le rapport intime entre l'eau et l'agriculture

Pourquoi	<ul style="list-style-type: none"> • 3,8% des superficies cultivées sont dans des pentes de 15% ou plus. • La culture et les opérations forestières dans des zones pentues peuvent accélérer les processus d'érosion. • Inquiétude d'intervenants et de citoyens par rapport à la gestion des berges en territoire agricole. • Des sommes importantes sont investies annuellement pour tenter de garder la rivière au même endroit, souvent en déplaçant le problème d'érosion et de perte de terrain en amont ou en aval. • La MRC de Coaticook offre du financement afin de stimuler la réalisation de projets structurants dont les actions auront un effet positif sur la ressource qu'est l'eau. • Problèmes récurrents d'inondations sur notre territoire. Les inondations occasionnent souvent des dommages matériels en milieu urbain (Ruisseau Pratt) ainsi qu'aux cultures ou aux terrains agricoles. • Le territoire de la MRC est traversé par deux des trois rivières estriennes notées par le MAPAQ comme Zones d'intervention prioritaire pour le phosphore (ZIPP), soit la rivière Coaticook et la rivière Tomifobia. • L'utilisation de certaines pratiques en agroenvironnement pourrait limiter les problématiques d'érosion (cultures de couvertures de sols) dans notre contexte pentu. • Selon les experts, les changements climatiques viendront avec des risques plus élevés d'événements météorologiques extrêmes et des changements aux régimes de précipitations. • Comme l'eau consommée par 92% des résidents provient des eaux souterraines, une attention particulière doit être donnée pour protéger les sources d'eau potable. 	
Collaborateurs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • UPA 	<ul style="list-style-type: none"> • COGESAF • Club agroenvironnemental de l'Estrie
Idées de mise en œuvre	<p>De manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer un outil de démonstration à propos des effets de différentes pratiques en bande riveraine (ex. : empiècement). • Participer aux initiatives visant à limiter les problématiques d'érosion et l'impact des polluants agricoles sur les cours d'eau et l'eau souterraine. 	
Quand	<p>En continu.</p>	
Ressources requises	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction des avenues de mise en œuvre choisies 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Une durabilité de la ressource qu'est l'eau pour les usages agricoles et pour l'eau potable. • Une diminution des problématiques liées à l'érosion. 	

Action # 6 Favoriser le démarrage et l'établissement pour la relève

Pourquoi	<ul style="list-style-type: none"> • La relève est l'avenir de notre agriculture régionale. • La grande majorité des entreprises questionnées songent à transférer à la relève. • Malheureusement, par manque de préparation, par manque de relève ou pour des raisons financières, plusieurs entreprises sont démantelées, ce qui a des impacts sur l'occupation du territoire et sur le nombre de familles vivant de l'agriculture • La relève non apparentée éprouve souvent de la difficulté à trouver une entreprise à reprendre ou un lieu où installer leur entreprise en démarrage. • La relève arrive avec de l'énergie et des idées nouvelles qui bénéficient à l'ensemble de la communauté agricole. 	
Collaborateurs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • MAPAQ • UPA – SYRAE 	<ul style="list-style-type: none"> • CRIFA (CSHC et Cégep de Sherbrooke) • Centre de transfert d'entreprises du Québec
Idées de mise en œuvre	<p>De manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instaurer un dialogue avec le Syndicat de la relève de l'Estrie (SYRAE) pour les impliquer dans les projets découlant du PDZA. • Favoriser la mise sur pied de fiducies foncières agricoles avantageuses pour la relève. Ces fiducies visent à garder la vocation agricole particulière d'un terrain tout en favorisant l'implantation de nouveaux producteurs. • Encourager la participation de la relève dans les structures agricoles. • Organiser des événements mettant en commun des cédants potentiels et de la relève (ex. : une tournée de visite de ferme sans relève avec des repreneurs potentiels). • Faciliter la relève non apparentée avec des projets comme l'ARTERRE. • En concevant et instaurant un modèle favorisant les petites fermes (Action # 2). • Faire la promotion de la formation agricole (Voir action # 7). • Guichet unique agricole facilitant les démarrages (Outil # 1). 	
Quand	En continu	
Ressources requises	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction des avenues de mise en œuvre choisies. 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Une relève présente, impliquée, formée et en mesure de prendre le relais des entreprises en places et d'en démarrer de nouvelles au gré de leurs aspirations. • L'émergence de projets agricoles régionaux qui répondent aux besoins de la relève agricole. 	

Relève et formation

Action # 7 Favoriser la formation agricole

Pourquoi	<ul style="list-style-type: none"> • 54% des répondants au questionnaire disent ne pas avoir suivi de formation en gestion agricole. • La plupart des producteurs reconnaissent que la formation agricole donne accès à des connaissances et compétences qui facilitent le travail de l'entrepreneur agricole. • La main-d'œuvre agricole est plus performante lorsque formée. • La formation agricole a un impact majeur sur le réseau agricole. Les liens créés à lors de la formation servent après la formation, tant au niveau professionnel que personnel. • Certaines productions plus spécialisées peinent à trouver de la formation plus poussée sur les sujets qui les préoccupent. • Le niveau de formation a un impact sur les subventions au démarrage.
Collaborateurs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • Collectif en formation agricole de l'Estrie (UPA) • CRIFA (CSHC et Cégep de Sherbrooke)
Idées de mise en œuvre	<p>De manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire la promotion des avantages de la formation pour tous ceux qui souhaitent développer une carrière en agriculture. (Stratégie de communication) • Participer à la diffusion de l'information concernant la formation disponible (Stratégie de communication) • Aider individuellement les producteurs et les employés agricoles à trouver la formation qui convient à leurs besoins (guichet unique) • Favoriser la collecte d'information sur les besoins des producteurs en matière de formation et transmettre l'information aux fournisseurs de formation agricole, comme le Collectif de formation agricole de l'Estrie, le CRIFA ou le Cégep de Sherbrooke (Agent agroalimentaire et guichet unique) • Expliquer l'avantage de poursuivre les études en formation technique pour ceux qui souhaitent être producteurs agricoles. (stratégie de communication – Cégep de Sherbrooke)
Quand	En continu
Ressources requises	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction des avenues de mise en œuvre choisies
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Des producteurs et une main-d'œuvre agricole mieux équipée pour développer leurs projets et pour faire face aux défis.

Vitalité de la communauté agricole et santé des producteurs et de leurs familles

Action # 8 Promouvoir l'importance de l'agriculture (Citoyens en général et enfants)

Pourquoi	<ul style="list-style-type: none"> • Les retombées économiques de l'agriculture sont majeures pour la région <ul style="list-style-type: none"> ○ Chiffre d'affaires du secteur agricole primaire d'environ 250 M\$ en 2015. ○ Les producteurs de la MRC de Coaticook produit pour 1/3 des revenus agricoles estriens sur l'équivalent de 1/8 du territoire estrien. ○ Les 178 répondants (sur 550 entreprises) à la question à propos de la main-d'œuvre au questionnaire disent embaucher un total de 969 personnes (temps plein, temps partiel, saisonniers, bénévoles, etc.) • Le niveau moyen de satisfaction des répondants au questionnaire par rapport à la reconnaissance par la société est faible. • De nombreux producteurs sont inquiets de la désinformation ayant lieu sur les médias sociaux à l'égard de leur travail ainsi que parfois dans les médias traditionnels. 	
Collaborateurs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • UPA • CSHC • Médias locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • CIARC • Croquarium • Comptonales
Idées de mise en œuvre	<p>De manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mieux connaître et faire connaître l'importance de l'agriculture dans l'économie de la région de Coaticook. • Assurer une meilleure visibilité de l'offre du CIARC en matière de camps de jours et de sorties scolaires à saveur agricole et du Club Explo de la CSHC. • Encourager et faciliter le travail des médias locaux à propos de l'agriculture et de l'agroalimentaire. • Élaborer une politique alimentaire incluant la notion d'achat local. • Participer aux projets de l'UPA en matière de promotion de l'agriculture. 	
Quand	En continu.	
Ressources requises	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction des avenues de mise en œuvre choisies 	
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Que les citoyens de la région prennent conscience de l'importance économique de l'agriculture pour leur région. • Que les enfants de la région comprennent que les producteurs agricoles autour d'eux sont à la base de produits alimentaires comme ceux qui les nourrissent quotidiennement. 	

Vitalité de la communauté agricole et santé des producteurs et de leurs familles

Action # 9 Éduquer les citoyens et les producteurs à la cohabitation et au respect de l'environnement et de la propriété privée

Pourquoi	<ul style="list-style-type: none"> • 44% des répondants au questionnaire du PDZA disent avoir déjà eu des problématiques au niveau de la cohabitation. • Les odeurs, les dommages dans les champs et le partage de la route sont les trois sujets à propos desquels les répondants au questionnaire ont eu le plus de problématiques liées à la cohabitation.
Collaborateurs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • UPA • Municipalités
Idées de mise en œuvre	<p>De manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recommencer la distribution de l'<i>Entente de cohabitation harmonieuse</i> produite par l'UPA. • Mettre de l'énergie sur les enjeux du partage de la route, des odeurs et des dommages à la propriété privée. • Se joindre à certaines actions prévues par l'UPA liées à la cohabitation.
Quand	En continu.
Ressources requises	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction des avenues de mise en œuvre choisies.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure compréhension mutuelle des contraintes liées à l'agriculture et des besoins des autres résidents de la MRC de Coaticook.

Vitalité de la communauté agricole et santé des producteurs et de leurs familles

Action # 10 Agir pour favoriser la santé des producteurs agricoles, de leur famille et de leurs employés

Pourquoi	<ul style="list-style-type: none"> • La santé physique et psychologique des producteurs agricole est primordiale pour le bien-être des familles et du secteur agricole. • Vu la place importante qu’occupent les familles agricoles sur notre territoire et des statistiques inquiétantes à propos de la santé psychologique des producteurs agricoles québécois, le comité Priorité agriculteurs a été mis sur pied. • Incluant des acteurs du secteur de la santé, du secteur communautaire et du secteur agricole, le comité prévoit des actions pour favoriser la santé des producteurs agricoles et de leurs familles sur le plan physique et psychologique. • Nous n’avons pas de chiffres spécifiques à notre territoire, mais 1 producteur agricole québécois sur 2 vit de la détresse psychologique, contre 1 Québécois sur 5 dans la population générale. • Peu de producteurs ayant répondu à notre questionnaire disent utiliser ou songent à utiliser les services professionnels de travailleurs sociaux, psychologues ou autres. • 5% des producteurs questionnés n’ont personne à qui se confier. • Quelques producteurs rencontrés ont des employés ayant des problèmes de toxicomanie ayant des impacts sur la sécurité au travail ainsi que sur leur productivité. Les producteurs ne savent pas toujours comment gérer ce genre de situation. 	
Collaborateurs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • CIUSSS-CHUS • UPA • L’Éveil 	<ul style="list-style-type: none"> • JEVI – Estrie • MRC de Coaticook • CRIFA (CSHC et Cégep de Sherbrooke)
Idées de mise en œuvre	<p>De manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer d’offrir aux intervenants du secteur agricole la formation Sentinelles pour la prévention du suicide. • Sensibiliser les intervenants du réseau de la santé et des ressources communautaires aux réalités des familles agricoles. • Intégrer des ateliers à propos des saines habitudes de vie dans les formations agricoles du CRIFA ainsi que dans les activités agricoles. • Former un intervenant du CIUSS-CHUS pour qu’il adapte sa pratique aux spécificités de cette clientèle. • Mettre sur pied un bottin des ressources existantes pour répondre aux besoins des producteurs agricoles en matière de santé et le promouvoir. • Pour plus de détail, consulter le <i>Plan d’amélioration concerté de la santé et du bien-être des adultes 18-64 ans de la MRC de Coaticook</i>. • En plus des actions spécifiquement présentées au plan, évaluer la possibilité de mettre sur pied un service de travailleur de rang (service d’écoute et d’accompagnement dédié aux producteurs agricoles et référencement psychosocial) • Promouvoir les bonnes pratiques de santé et sécurité au travail. 	
Quand	<p>Le <i>Plan d’amélioration de la santé et du bien-être des adultes 18-64 ans de la MRC de Coaticook</i> s’échelonne sur la période 2016-2020.</p>	

Ressources requises	<ul style="list-style-type: none">• En fonction des avenues de mise en œuvre choisies
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none">• Le nombre d'agriculteurs présentant des symptômes de détresse psychologique et qui utilise les ressources d'aide aura augmenté (objectif principal du <i>Plan</i> mentionné plus haut).

Technologies de l'information et communication

Action # 11 Favoriser une couverture Internet haute vitesse et un réseau cellulaire performants et fiables

Pourquoi	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de la moitié du territoire a une couverture de téléphonie cellulaire absente ou déficiente. • Le système Internet actuellement en place dans beaucoup de secteurs ruraux ne permet plus de répondre à l'évolution constante des nouvelles technologies. • 56% des répondants au questionnaire disent se servir du téléphone intelligent dans leurs tâches à la ferme. • Plus de 80% des répondants disent utiliser Internet et des logiciels dans leur gestion de l'entreprise agricole. • La relève estime que d'avoir Internet est une nécessité de premier ordre pour avoir accès aux ressources. • Les nouvelles technologies permettent une plus grande productivité des producteurs agricoles, une meilleure qualité de vie, et permettent une circulation d'information plus facile pour les échanges avec les conseillers, la mise en marché et la formation à distance.
Collaborateurs principaux	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • TACTIC (Table d'action en communication et en technologie de la MRC de Coaticook Limitée) • Gouvernement du Canada • Gouvernement du Québec • Commission scolaire des Hauts-Cantons
Idées de mise en œuvre	<p>De manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tentative d'aller chercher des subventions des gouvernements provincial et fédéral. • Si la demande est acceptée, déploiement d'un réseau de fibres optiques en milieu rural qui appartiendra à la MRC de Coaticook. • Installation d'antennes de téléphonie cellulaire dans les poteaux électriques permettant un réseau plus uniforme sur le territoire.
Quand	<ul style="list-style-type: none"> • Dépôt de la demande de subvention – 2017 • Si le projet va de l'avant, construction - 2018 à 2021 • Début des branchements aux domiciles et aux bâtiments agricoles – 2019 • Si la demande de subvention n'est pas acceptée – à suivre en fonction des autres scénarios possibles.
Ressources requises	<ul style="list-style-type: none"> • À venir en fonction des réponses pour les demandes de subventions.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Que l'entièreté des bâtiments ruraux soit connectée à un réseau fiable d'au moins 50 Mb/seconde. • Que la couverture cellulaire fiable passe à 85% de notre territoire • La possibilité pour les producteurs agricoles d'utiliser les technologies modernes, gagnant en qualité de vie et en productivité. • Avoir des secteurs ruraux attrayants pour la relève • Une sécurité et une productivité accrue pour les producteurs agricoles par une meilleure couverture cellulaire.

Action # 12 Favoriser la mise en valeur durable des forêts de la MRC de Coaticook liées à des entreprises agricoles

<p>Pourquoi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La forêt couvre 62 % du territoire de la MRC de Coaticook. • La forêt et l'agriculture cohabitent intimement sur le territoire. • La plupart des producteurs agricoles possèdent des superficies boisées. • Moins du tiers des producteurs ayant répondu au questionnaire et ayant un lot boisé disent avoir un plan d'aménagement pour leur forêt. • Plusieurs producteurs agricoles ne mettent pas en valeur les zones boisées de leur terrain. • Plusieurs entreprises agricoles pourraient tirer des revenus supplémentaires d'une meilleure mise en valeur des zones boisées. • Cette mise en valeur a des impacts positifs pour l'économie régionale. • Les pratiques forestières actuelles permettent une mise en valeur durable. • Plusieurs outils de mise en valeur sont méconnus des producteurs agricoles. • La mise en valeur des zones boisées peut prendre des formes variées : exploitation de la matière ligneuse, exploitation ou culture des PFNL, vente de crédits carbone, chasse, autres activités récréatives, etc. • En moyenne, les forêts de la MRC de Coaticook sont jeunes et pauvres en espèces de forte valeur (DDM, 2014) • La forêt du territoire a un bon potentiel au niveau de produits forestiers non ligneux. Le quart des producteurs agricoles questionnés aimeraient en savoir plus à ce propos. 	
<p>Collaborateurs principaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • AFA des Sommets • Forêt communautaire Hereford • Cultur'Innov • MAPAQ 	<ul style="list-style-type: none"> • Syndicat des Producteurs forestiers du sud du Québec • Association Forestière du sud du Québec • Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie

Idées de mise en œuvre	<p>De manière non limitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager les producteurs agricoles à récolter la matière ligneuse et/ou à participer au projet Pivot visant une rémunération pour la captation de carbone atmosphérique par leurs secteurs boisés. • Diffuser les cartes des friches ayant un faible potentiel agricole et qui pourraient être appropriées pour un reboisement. • Diffuser l'importance de mettre en valeur les secteurs boisés et présenter les opportunités qui s'offrent aux propriétaires forestiers, entre autres par des conférences sur la production forestière lors des journées agricoles. • Participer aux initiatives du groupe de mobilisation des bois pour favoriser l'aménagement forestier et la récolte de la matière ligneuse. • Participer aux initiatives de développement de la filière des PFNL sur le territoire de la MRC de Coaticook (ex. : évaluer la possibilité d'inclure une station forestière dans le cadre de la Virée gourmande pour mettre en valeur les PFNL comestibles) • Éduquer la population sur les pratiques actuelles en foresterie. • Favoriser régionalement la 2^e et la 3^e transformation du bois. • Informer sur les pratiques forestières innovantes possibles sur notre territoire, comme les plantations d'arbres à noix (produisant également du bois de bonne qualité), l'enrichissement des peuplements en feuillus nobles, etc. • Encourager l'utilisation locale de bois provenant du territoire.
Quand	<p>En continu.</p>
Ressources requises	<p>En fonction des moyens de mise en œuvre choisis.</p>
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Une prise de conscience de la valeur de la forêt par les producteurs agricoles. • Une meilleure mise en valeur des ressources forestières.

Tableaux synthèse – Plan d’action du PDZA de la MRC de Coaticook

Introduction des tableaux synthèse

Le plan d’action de la MRC de Coaticook découle des conclusions du portrait, du diagnostic, des discussions ayant eu lieu lors des rencontres de groupes de discussion de diagnostic, lors du forum et lors des rencontres du comité directeur. Le plan d’action sert de tremplin pour faire progresser le secteur agricole et les secteurs complémentaires à l’agriculture de la région de Coaticook de façon durable dans le sens de sa vision, énoncée ainsi :

« Une région qui encourage et soutient les entreprises agricoles dans leur développement et leur innovation, qui facilite l’accès à une main-d’œuvre qualifiée et fiable, qui aide à la concrétisation des aspirations de sa relève agricole et qui reconnaît la place centrale de l’agriculture et de la forêt dans son milieu. »

Le plan d’action est séparé en deux sections, les outils et les actions. Les outils sont des ressources dont se dotera la MRC de Coaticook pour réaliser sa vision en prenant activement part aux actions décrites plus bas dans le plan d’action, auxquelles de nombreuses organisations ainsi que les producteurs agricoles de la région de Coaticook sont invités à prendre part.

Les outils

#	Nom de l'outil	Collaborateurs principaux	Ressources prévues
1	Mettre en place un guichet unique en agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • Réseau Agri-Conseil • UPA • CRIFA (CSHC et Cégep de Sherbrooke) • MAPAQ • Organisations offrant des subventions et du financement agricoles (FADQ, FAC, FIRA, SADC, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> • Environ 24 000 \$ par année pour 2 jours/semaine • Frais de formation • Frais de transport et autres
2	Participer au projet l'ARTERRE	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • CRAAQ (l'ARTERRE) • MAPAQ • Autres MRC estriennes • Place aux Jeunes Coaticook • Centre de transfert d'entreprises du Québec 	<ul style="list-style-type: none"> • Environ 30 000 \$ par année pour 2,5 jours/semaine • Frais de formation • Frais de transport et autres • Frais annuel de 1000 - 2500 \$ et frais d'inscription de 4000\$ ou moins
3	Analyser, promouvoir et bonifier les fonds locaux destinés au démarrage ou au développement des entreprises agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • SADC • Emploi-Québec • Autres partenaires intéressés à la mise sur pied d'un fond • MESI 	<ul style="list-style-type: none"> • Selon la volonté des partenaires (de 1\$ à 100 000\$)

#	Nom de l'outil	Collaborateurs principaux	Ressources requises
4	Mettre sur pied une table de concertation des communications agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • Autres MRC estriennes • UPA • Les écoles d'agriculture locales • Réseau Agri-Conseil • Le comité à propos de la santé psychologique des agriculteurs • Municipalités • Les médias locaux • Le collectif de formation agricole de l'Estrie • Autres collaborateurs en fonction des projets. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'équivalent de 1/2 journée de travail pour une personne par semaine pour la coordination (environ 3 500 \$/an). • Temps partagé entre spécialiste des communications et une ressource de la MRC près du secteur agricole.
5	Bonifier la banque d'opportunités de développement d'affaires	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • MAPAQ • Les producteurs agricoles • Les autres MRC de l'Estrie 	<ul style="list-style-type: none"> • Services de webmestre - entre 2 000\$ et 10 000\$ • Ressources humaines pour la mise à jour – MRC de Coaticook
6	Nouvelle demande en vertu de l'article 59 de la LPTAA	<ul style="list-style-type: none"> • MRC de Coaticook • UPA-Estrie • Les municipalités • MAPAQ • MAMOT 	S.O. - Service d'aménagement de la MRC de Coaticook

Les actions

Catégories et actions		Collaborateurs principaux	Échéancier de la mise en œuvre	Outils mis à contribution ⁵⁶
Main-d'œuvre				
1	Faciliter l'accès à la main-d'œuvre ainsi que son intégration et sa rétention	MRC de Coaticook, Centre d'emploi agricole (UPA), Emploi-Québec, Actions interculturelles, CRIFA (CSHC et Cégep de Sherbrooke), Agricarrières...	Déjà en cours	Guichet unique, concertation des communications,
Aménagement de la zone agricole et réglementation, lotissement et accès aux terres				
2	Concevoir et instaurer un modèle favorisant les petites fermes	MRC de Coaticook, MAPAQ, UPA, Municipalités, Club agroenvironnemental...	À moyen terme	Guichet unique, l'ARTERRE, fonds locaux, banque d'opportunités, article 59
Aménagement de la zone agricole et réglementation, lotissement et accès aux terres				
3	Participer à l'élaboration de guides de mise sur pied de projet, les utiliser et en faire la promotion	MRC de Coaticook, MAPAQ, UPA, autres MRC estriennes...	À court terme	Guichet unique
Productions agricoles				
4	Diversifications des secteurs agricoles et agroalimentaires	MRC de Coaticook, centres de transfert technologiques, MAPAQ, CIARC, Centres de recherche...	À long terme	Guichet unique, l'ARTERRE, fonds locaux, banque d'opportunités,
5	Éduquer et sensibiliser sur le rapport intime entre l'eau et l'agriculture	MRC de Coaticook, UPA, COGESAF, Club agroenvironnemental...	À moyen terme	Concertation des communications
Relève et formation				
6	Favoriser le démarrage et l'établissement pour la relève	MRC de Coaticook, MAPAQ, UPA, SYRAE, CRIFA (CSHC et Cégep de Sherbrooke), Centre de transfert d'entreprises du Québec...	À court terme	Guichet unique, l'ARTERRE, fonds locaux, banque d'opportunités,
7	Favoriser la formation agricole	MRC de Coaticook, Collectif en formation agricole de l'Estrie, CRIFA (CSHC et Cégep de Sherbrooke)...	À moyen terme	Guichet unique, concertation communications
Vitalité de la communauté agricole et santé des producteurs et de leurs familles				
8	Promouvoir l'importance de l'agriculture (Citoyens en général et enfants)	MRC de Coaticook, UPA, CSHC, CIARC, Croquarium, Comptonales, médias locaux...	Déjà en cours	Concertation des communications
9	Éduquer les citoyens et les producteurs à la cohabitation et au respect de l'environnement et de la propriété privée	MRC de Coaticook, UPA, Municipalités...	À moyen terme	Concertation des communications
10	Agir pour favoriser la santé des producteurs agricoles, de leur famille et de leurs employés	CIUSSS-CHUS, L'Éveil, UPA, JEVI-Estrie, MRC de Coaticook, CRIFA (CSHC et Cégep de Sherbrooke)...	Déjà en cours	Concertation des communications
Technologies de l'information et communication				
11	Favoriser une couverture Internet haute vitesse et un réseau cellulaire performants et fiables	MRC de Coaticook, TACTIC, Gouvernement du Canada, Gouvernement du Québec, CSHC...	Déjà en cours	-
Foresterie				
12	Favoriser la mise en valeur durable des forêts de la MRC de Coaticook liées à des entreprises agricoles	MRC de Coaticook, AMFE, AFA des Sommets, Forêt communautaire Hereford, Cultur'Innov, MAPAQ, Syndicat des Producteurs forestiers du sud du Québec, Association Forestière du sud du Québec...	À long terme	Guichet unique, concertation communications

⁵⁶ Pour l'ensemble des actions, les coûts de démarrage seront influencés par les moyens de mise en œuvre choisis (voir fiches détaillées). Les coûts récurrents prévus seront principalement liés aux ressources humaines de la MRC de Coaticook et des autres organisations participant aux actions présentées dans le PDZA.

Annexe 1 : Communications

Cette annexe a pour but de présenter les communications à propos du PDZA de la MRC de Coaticook. Les pages suivantes présentent les articles ayant été publiés. À ces articles s'ajoutent des passages en onde à la radio communautaire de Coaticook, CIGN:

- 29 février 2016, participation à l'émission CIGN l'info de Dan Campeau de 16h à 16h30 ;
- 3 mars 2016, participation à l'émission Menu du jour de Jean-François Foucault et Ève Bonin de 7h30 à 8h ;
- 23 mars 2016, participation à l'émission 100% Chez nous de Lisette Proulx de 11h à 13h45 ;
- 24 novembre 2016, participation à l'émission 100% Chez nous de Lisette Proulx de 15h10 à 15h30 ;
- 6 décembre 2016, participation d'environ 10 minutes à l'émission de Dan Campeau lors du forum.

Le Progrès de Coaticook, 13 juillet 2015

40 000 \$ pour imaginer l'espace agricole

Vincent Cliche

MAPAQ. La MRC de Coaticook obtient un coup de pouce financier du ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation (MAPAQ) afin de réaliser un Plan de développement de la zone agricole.

Les quelque 40 000 \$ offerts à l'organisme serviront à définir un enjeu important, surtout lorsqu'on sait que 85 % du territoire de la Vallée se situe en zone agricole. «Ça fait plusieurs années que nous voulons nous doter d'un PDZA, mentionne le directeur général de la MRC de Coaticook, Dominick Faucher. Ça nous permettra de nous projeter dans l'avenir, de voir comment on veut développer la zone agricole.»

Un Plan de développement de la zone agricole représente en moyenne 18 mois de travail. Une très grande partie de cet échéancier se traduit par la concertation et à la consultation du milieu. «On utilisera une panoplie d'outils, comme des sondages et des séances d'informations. L'opinion de l'ensemble des utilisateurs de cette zone, que ce soit les agriculteurs, les transformateurs et même les résidents, sera pris en considération», affirme M. Faucher.

Les résultats viendront répondre à certaines questions afin de mieux imaginer et développer l'espace agricole. «Que devrait-on faire avec les friches agricoles? Devrait-on faire de la foresterie ou bien de la culture? On sait aussi qu'on ne sort pas nécessairement assez de bois par rapport à la capacité de la forêt de se régénérer. On pourra aussi voir s'il est possible de se doter d'une image de marque pour nos producteurs agroalimentaires, afin de renforcer notre pôle d'excellence dans ce domaine.»

En Estrie, les MRC de Memphrémagog et des Sources ont déjà adopté un tel plan. Le travail des dirigeants de la MRC de Coaticook débutera en janvier prochain. «On voulait terminer la révision de notre schéma d'aménagement avant de se lancer dans un autre chantier important. On ne voulait pas s'attaquer à deux grands documents de front», conclut Dominick Faucher.

La MRC de Coaticook se dotera d'un Plan de développement de la zone agricole

Depuis quelques années, plusieurs MRC du Québec se sont dotées d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA). La MRC de Coaticook, zonée agricole à 85 %, vient de recevoir un appui financier de 40 000 \$ du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour élaborer son propre PDZA. L'élaboration d'un PDZA peut notamment amener la MRC à acquérir une connaissance plus pointue du territoire et de ses activités agricoles, à créer une nouvelle dynamique de concertation entre les acteurs du milieu, à établir un lieu d'échanges propice à la définition d'une vision concertée du développement de l'agriculture, à déterminer les meilleurs moyens d'exploiter pleinement le potentiel agricole et à entreprendre des actions concrètes en ce sens. Le processus s'échelonne sur dix-huit mois, au cours desquels tous les producteurs et toute la population seront consultés afin de déterminer les occasions de développement en fonction du potentiel de la région et d'un arrimage du milieu rural avec le milieu urbain. Un chargé de projet intégrera l'équipe de la MRC dès janvier 2016 pour mettre en lumière ces occasions selon les caractéristiques des différents secteurs de la zone agricole et pour réaliser un plan de mise en oeuvre simple et efficace. La zone agricole de la MRC de Coaticook présente une grande diversité : agriculteurs, producteurs de sapins, acériculteurs, producteurs biologiques, villégiateurs, commerçants, consommateurs de produits agroalimentaires, etc. Un comité directeur composé de représentants de tous ces secteurs encadrera la démarche. La MRC considère le PDZA comme une (sic).

Pour une meilleure vision du développement agricole

VINCENT CLICHE
vincent.cliche@tc.ca



COATICOOK. Question d'avoir un portrait d'ensemble et de mieux guider ses futures actions, la MRC de Coaticook se dote d'un Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

La démarche a été lancée lors d'un point de presse tenu le 26 février dernier, du côté du CRIFA. Le président du comité directeur du PDZA, Réjean Masson, résume le but de cette initiative. «C'est un plan d'action pour les années à venir qui va se baser sur le portrait actuel des activités des secteurs agricole, agroalimentaire et forestier sur le territoire de la MRC. L'exercice vise à aller chercher tous ceux qui sont concernés pour faire émerger une vision communes», souligne celui qui est également maire de Martinville.

«Le PDZA, je le vois aussi comme un le diction qui dit que si on veut savoir où on s'en va, il faut savoir d'où on vient», rajoute-t-il.

Partenaire au sein de cette démarche, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) croit qu'il s'agit d'une belle occasion de mettre en valeur l'apport économique de l'agriculture dans la région. «Il s'agit d'une excellente façon d'assurer la pérennité du développement des activités agricoles. Cela permettra par la suite de diminuer la pression de

Le chargé de projet du plan de développement de la zone agricole de la MRC de Coaticook, Étienne LaFortune (à l'avant), se réjouit de la collaboration de plusieurs partenaires, dont Philip Stirmmann (UPA Coaticook), Réjean Masson (président du comité directeur) et Alain Roy (MAPAQ Estrie). (Photo TC Media - Vincent Cliche)

l'urbanisation en plus de favoriser l'occupation de la zone agricole. Au bout du compte, on vise l'accroissement et la diversification des produits et des modèles d'entreprises. Pourquoi ne pas encourager le développement d'activités complémentaires à l'agriculture, comme l'agrotourisme. Il

Y aura bien des choses à imaginer, à explorer lorsque viendra le temps de mettre les actions en place», croit le directeur régional de l'Estrie du MAPAQ, Alain Roy.

Autre joueur impliqué dans le PDZA, l'Union des producteurs agricoles de Coaticook croit que

L'agriculture dans la MRC de Coaticook

1109

Nombre d'exploitants agricoles.

574

Nombre d'entreprises agricoles.

33%

En termes de revenus agricoles, la MRC de Coaticook est la première région en Estrie, générant ainsi le tiers de ceux-ci.

la démarche ne peut être que positive. Elle débouchera également sur des résultats porteurs pour l'avenir, si on en croit les dires du président du regroupement, Philip Stirmmann. «Je pense que ça peut être bon pour notre relève. Aussi pour contrer l'accapement des terres par des investisseurs étrangers. À la fin, le PDZA, c'est un outil pour dynamiser le plus possible notre milieu».

La parole sera aux propriétaires d'exploitations agricoles dans les prochaines semaines. Un sondage est disponible au mrcdecoaticook.qc.ca/pdza. Il permettra de mieux comprendre les défis auxquels ils font face. Les participants du volet agricole courront la chance de gagner l'un des deux chèques-cadeaux d'une valeur de 200 \$ de la Coop des Cantons ou encore un iPad Air, grâce à la Coop des Cantons ou encore un iPad Air, grâce à Brunelle Electronique.

D'autres acteurs seront invités à participer à la consultation au cours des prochains mois.

Le Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Coaticook sera déposé au printemps 2017.

Repenser l'agriculture pour récolter demain

MARYSE CARBONNEAU
mcarbonneau@latribune.qc.ca

COATICOOK — Reconnue comme le plus important territoire agricole en Estrie, la MRC de Coaticook a récemment procédé au lancement officiel de l'élaboration de son *Plan de développement de la zone agricole* (PDZA), une démarche régionale destinée à mobiliser les acteurs du milieu vers une vision concertée de l'agriculture.

« En plus de son importance économique, l'agriculture occupe une place importante du tissu social de nos communautés, c'est une marque distinctive de nos paysages et de notre identité », a tenu à rappeler

Réjean Masson, maire de Martinville et président du Comité directeur du PDZA.

Afin de mener à bien la démarche, le Comité directeur s'est entouré d'une solide équipe composée d'intervenants des secteurs agricole, agroalimentaire et forestier, le tout appuyé par l'expertise technique de l'équipe du MAPAQ de l'Estrie.

« Élaborer un PDZA contribue à acquérir une connaissance approfondie des connaissances du territoire agricole, à créer une nouvelle dynamique de concertation entre les acteurs du milieu et à définir un lieu d'échanges propices au développement d'une vision concertée au niveau de l'agriculture, a commenté Alain Roy, directeur régional

du MAPAQ de l'Estrie. Ultimement, le PDZA devrait mettre en valeur les entreprises agricoles et leurs produits, viser l'accroissement ou la diversification des produits et des modèles d'entreprises, de même qu'encourager le développement d'activités complémentaires à l'agriculture. »

« Je suis content du désir de développer l'agriculture de façon proactive et de voir jusqu'où on peut aller, a partagé Philipp Stürimann, président de l'UPA de l'Estrie. La concertation du PDZA ne peut être que positive et avec un peu de bonne volonté et d'efforts, il est possible d'en arriver à des résultats porteurs pour l'avenir. J'invite tous les producteurs et productrices à



Au cours des 15 prochains mois, la région coaticookoise sera invitée à se mobiliser autour de son *Plan de développement de la zone agricole*, une invitation à se projeter dans l'avenir, celle de l'agriculture de demain. De gauche à droite, Réjean Masson, maire de Martinville et président du Comité directeur du PDZA, Alain Roy, directeur régional du MAPAQ de l'Estrie, Philipp Stürimann, président de l'UPA de Coaticook et Étienne Lafo-tune, chargé de projet du PDZA.

— PHOTO LA TRIBUNE, MARYSE CARBONNEAU

participer en grand nombre aux activités qui seront proposées dans le cadre de cette démarche et ainsi saisir l'occasion de nous exprimer afin que les décisions prises au sujet de notre territoire agricole nous satisfassent. »

LA PAROLE AUX EXPLOITANTS

Une des premières démarches du PDZA vise spécifiquement les producteurs et productrices dans le cadre d'une consultation visant à dresser le portrait de la situation des exploitants agricoles de la MRC de Coaticook. Le questionnaire est

accessible en ligne à www.mrcde-coaticook.qc.ca/pdza ou en version papier. Les participants courront la chance de remporter un des deux chèques-cadeaux d'une valeur de 200 \$ offerts par la Coop des Cantons, ou un iPad Air, gracieuseté de Brunelle Electronique et la MRC de Coaticook. La date limite de participation est le 18 avril. Pour plus d'information ou obtenir une copie papier, on peut communiquer avec le chargé de projet, Étienne Lafo-tune, au 819 849-7083 poste237 ou par courriel à pdza@mrcdecoaticook.qc.ca.

32 ACTUALITÉS

VENDEDI 4 MARS 2016 laTribune

Estrieplus. com, mercredi 2 mars 2016

Par Elizabeth Nadeau

Un nouveau Plan agricole pour la MRC de Coaticook

La MRC de Coaticook lance officiellement l'élaboration de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA). D'ici 15 mois, un portrait actuel de la MRC sera dessiné et permettra de mieux adresser les problèmes que vit et vivra le monde agricole de la région.

La démarche réunira autour de la table une vingtaine de représentants de l'Union des producteurs agricoles (UPA), du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), du Centre de formation professionnel de Coaticook - CRIFA, des Comptonales et d'agriculteurs de tous les milieux.

Si nécessaire, d'autres comités seront mis sur pied pour adresser une question particulière, comme l'exploitation des forêts, affirme le maire de Martinville et président du Comité directeur qui encadre l'élaboration du plan, Réjean Masson.

« Beaucoup de choses ont changé ces vingt dernières années. Des nouvelles cultures sont produites, les conditions climatiques ne sont pas les mêmes... Cette prise d'image de la zone agricole de la MRC nous permettra de mieux s'orienter. De grandes thématiques seront abordées, comme la question de la relève, les produits en demande par les consommateurs, la disponibilité des terres agricoles et la mise en marché des fruits et légumes de nos producteurs », souligne M. Masson.

La relève agricole est une de ces questions qui ne datent pas d'hier.

« C'est difficile de s'installer si on n'est pas fils ou fille de cultivateur parce que l'espace est très, très dispendieux, affirme Réjean Masson. Les terres en friche s'avèrent aussi être un problème lorsque des gens achètent des acres et n'en font rien. Il faut trouver un moyen d'approcher ces gens, leur demander pourquoi ils ne cultivent pas leur propriété et proposer des solutions. »

Réfléchir sur cette question pourrait aussi mener à une piste de solution quant à la disponibilité des terres pour entre autres, retenir les étudiants qui graduent du CRIFA ou encore permettre à un producteur de mettre la main sur un lot qui répond à ses besoins.

« Récemment, un cultivateur cherchait cinq ou six acres pour produire de l'asperge et tous les terrains qu'il a trouvés étaient trop grands pour son besoin. L'interdiction de diviser les terres, en vertu de la Loi sur la protection des terres et des activités agricoles, est un obstacle au développement. On veut retourner toutes les pierres pour voir si on peut trouver une solution, par exemple la location. »

La mise en marché des fruits et légumes produits localement sera aussi étudiée puisque leurs producteurs se retrouvent bien souvent isolés, comparativement aux producteurs de lait, de porc ou d'œufs, qui bénéficient du soutien d'une grande association.

« Les paniers de légumes et le marché public de Compton sont de belles initiatives pour promouvoir nos producteurs, mais on doit aller beaucoup plus loin pour exploiter le plein potentiel de la région », affirme Réjean Masson.

Au cours des prochaines semaines, les propriétaires d'exploitations agricoles sont invités à répondre à un [questionnaire en ligne](#) afin que le Comité directeur comprenne mieux les défis auxquels ils font face. D'autres consultations auront également lieu ces prochains mois.



Agriculteurs et agricultrices, la parole est à vous!

PDZA

Plan de développement
de la zone agricole de la
MRC de Coaticook



La MRC de Coaticook a récemment entamé l'élaboration de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA). La démarche vise à mettre sur pied des actions locales qui viseront à assurer la continuité et le développement des activités agricoles ainsi que des activités complémentaires à l'agriculture comme la foresterie, la transformation agroalimentaire et l'agrotourisme. Comme les agriculteurs occupent une place très importante dans la zone agricole, leurs intentions, les défis qu'ils identifient et leurs suggestions de mesures pour améliorer leur contexte sont d'une grande valeur pour nous.

Pour faciliter la compilation de cette information, la MRC a élaboré un questionnaire explorant différentes questions qui nous aideront à mieux cibler les actions à mettre en œuvre pour faciliter les activités

du secteur agricole et des secteurs qui y sont complémentaires. D'autres démarches de consultations visant d'autres groupes auront également lieu au courant des prochains mois.

Les producteurs agricoles recevront le questionnaire en version papier au courant des prochaines semaines, mais ils peuvent répondre dès maintenant en ligne au www.mrcdecoaticook.qc.ca/pdza. En plus d'aider la MRC à mieux identifier leurs besoins, les répondants pourraient gagner un des deux chèques-cadeaux de 200\$ offerts généreusement par la Coop des Cantons ou un iPad Air offert gratuitement par Brunelle Electronique et la MRC de Coaticook. Nous estimons qu'ils devront réserver entre 30 et 45 minutes pour terminer le questionnaire d'environ 80 questions à choix de réponses. Le questionnaire de relevé, des contraintes réglementaires, de formation, des

boisés de ferme, des relations avec le voisinage, des intentions des producteurs par rapport à leur entreprise, etc.

L'élaboration du PDZA est entre autres soutenue techniquement et financièrement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Agriculture et Agroalimentaire Canada et avec la collaboration de l'UPA-Coaticook et de l'UPA-Estre.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous appeler au 819 849-7083, poste 237. Les propriétaires ou actionnaires d'entreprises agricoles ont jusqu'au 18 avril pour y répondre, mais plus ils répondront tôt, plus ils auront de chances de gagner un des prix de participation.

Étienne Lafortune,
chargé du PDZA à la MRC de Coaticook



Un PDZA, c'est un PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE d'une région spécifique qui se présente sous la forme d'un document de planification visant à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC tout en favorisant le développement durable des activités agricoles.

PDZA... Qu'ossé ça?

Le nombre faramineux d'abréviations qui se sont installées dans nos conversations peut facilement s'avérer une source d'irritation. Mais le nouvel acronyme « PDZA » vaut vraiment la peine d'être appris et compris dans notre milieu rural, car on n'a pas fini d'en entendre parler, puisque notre MRC est en voie d'élaborer un PDZA pour son territoire...

- Lisette Proulx

Nous avons piqué votre curiosité? Devriez-vous avoir peur? Craindre le pire? Non, car le PDZA n'est ni une maladie, ni un nouveau poison ou un nouvel art martial. Un PDZA, c'est un PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE sous la forme d'un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole d'une MRC tout en favorisant le développement durable des activités agricoles.

À l'instar de plusieurs autres régions, la MRC de Coaticook a embauché une ressource spécialisée pour élaborer son PDZA et s'est associée à différents partenaires et acteurs du milieu afin de se baser sur l'état actuel de notre milieu agricole pour mieux en planifier son avenir. Dans le comité directeur, on retrouve, entre autres, des représentants du monde municipal, de l'UPA, du MAPAQ et du MAMROT, ainsi que plusieurs exploitants d'entreprises agricoles, laitières, agroalimentaires et forestières. La délégation comptonnoise étant très bien représentée par mesdames Diane Goyette et Annie Lévesque, ainsi que par messieurs André Couture et Jacques Blain.

CONSULTATION AUPRÈS DES PRODUCTRICES ET PRODUCTEURS AGRICOLES DE LA RÉGION

« Améliorer notre connaissance de la situation des agriculteurs et de l'agriculture de notre milieu est absolument nécessaire avant de dresser ce plan de développement, commente Étienne Lafortune, chargé de projet du PDZA de la MRC de Coaticook ». Une des premières étapes de ce projet consiste donc à consulter les productrices et producteurs agricoles par le biais d'un questionnaire. « C'est très important d'avoir l'heure juste sur leurs besoins, poursuit le chargé de projet. De savoir les défis auxquels ils font face et de connaître leurs projets pour le futur. Voilà ce qui nous permettra de dégager des mesures locales et concrètes qui répondront aux besoins réels du secteur agricole et des secteurs complémentaires à l'agriculture, comme la foresterie, l'agrotourisme et la transformation agroalimentaire ».

UN OUTIL DE CONCERTATION

Le but de cette démarche est d'assurer la pérennité et le développement de notre agriculture et des activités complémentaires à l'agriculture sur notre territoire. Le directeur général du MAPAQ Estrie, Alain Roy, explique : « En élaborant son PDZA, la MRC développera non seulement une connaissance approfondie du territoire agricole, mais contribuera à créer une nouvelle dynamique de concertation entre les acteurs du milieu; un lieu d'échanges propices au développement



L'ensemble de la collectivité régionale, les intervenants en agriculture et plus particulièrement les producteurs agricoles sont sollicités pour aider à dresser un portrait juste de la situation des agriculteurs de la MRC de Coaticook dans le cadre de la démarche d'élaboration du Plan de développement de notre zone agricole (PDZA). De gauche à droite, Philipp Stirnimann, président de l'UPA de Coaticook, Réjean Masson, maire de Martinville et président du Comité directeur du PDZA, Étienne Lafortune, chargé de projet du PDZA et Alain Roy, directeur régional du MAPAQ de l'Estrie.

d'une vision concertée au niveau de l'agriculture. Au bout du compte, le PDZA devrait mettre en valeur les entreprises agricoles et leurs produits, stimuler l'accroissement ou la diversification des produits et des modèles d'entreprises, tout en stimulant le développement d'activités complémentaires à l'agriculture. »

LE PDZA, ÇA CONCERNE NOS AGRICULTEURS... ET TOUT LE MONDE!

Au départ, la démarche vise spécifiquement les producteurs agricoles ayant une exploitation sur le territoire de la MRC de Coaticook. Mais tous les citoyens sont touchés d'une façon ou d'une autre par l'agriculture en tant que travailleur, consommateur, voisin d'une exploitation agricole, etc. Tous seront donc appelés à s'exprimer dans le cadre de cette démarche qui s'échelonnera jusqu'au printemps 2017.

Vous avez des questions sur le PDZA? De la difficulté à remplir le questionnaire? Vous désirez en recevoir un exemplaire en format papier? Vous pensez à des questions importantes qui n'y sont pas posées? Ou pour tout autre commentaire ou interrogation, le chargé de projet du PDZA, Étienne Lafortune, demeure à votre disposition à la MRC au 819 849-7083 poste 237 ou pdza@mrcdecoaticook.qc.ca

NOTE: English documents, questionnaire and informations are available at the MRC.

UN QUESTIONNAIRE... ET UNE CHANCE DE GAGNER DES PRIX!

Productrices et producteurs agricoles de notre région, vous êtes invités à remplir un questionnaire afin d'aider la MRC de Coaticook à dresser le meilleur portrait possible de la situation des activités des secteurs agricoles, agroalimentaires et forestiers sur son territoire.

Les producteurs agricoles qui répondent au questionnaire courent la chance de gagner un des deux chèques-cadeaux de 200 \$ généreusement offerts par la Coop des Cantons, ou un iPad Air, gracieuseté de Brunel Electronique et de la MRC de Coaticook.

Au cours des prochains jours, 550 producteurs agricoles enregistrés auprès du MAPAQ recevront le questionnaire par la poste. Celui-ci est également accessible en ligne à www.mrcdecoaticook.qc.ca/pdza ou en version papier.

La date limite pour remplir le questionnaire est le 18 avril.

Le nombre de chances de gagner varie selon le moment où le questionnaire rempli est soumis en ligne ou reçu dans un bureau d'administration municipale (Municipalités ou MRC).

Un questionnaire dûment rempli et...

- soumis entre le 26 février et le 15 mars donne droit à trois chances de gagner.
- soumis entre le 16 mars et le 3 avril donne droit à deux chances de gagner.
- soumis entre le 4 avril au 18 avril donne droit à une chance de gagner.

Le questionnaire ne s'adresse qu'aux propriétaires et exploitants d'une entreprise agricole sur le territoire de la MRC de Coaticook et enregistré auprès du MAPAQ.

Une personne ne peut soumettre qu'un questionnaire.



Rappel aux agriculteurs de la MRC de Coaticook

La MRC de Coaticook rappelle aux producteurs agricoles de son territoire qu'ils ont reçu un questionnaire à remplir dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Ce questionnaire permettra d'identifier les défis auxquels vous faites face et de connaître vos projets. Cette information permettra de mieux répondre à vos besoins à travers des actions concrètes et locales à inclure dans le PDZA. En bref :



- Votre participation pourrait vous mériter un des deux chèques-cadeaux de 200 \$ offerts par la Coop des Cantons ou un iPad Air offert par Brunelle Électronique et la MRC de Coaticook
- Vous avez jusqu'au 18 avril pour répondre
- Vous pouvez également répondre en ligne au www.mrcdecoaticook.qc.ca/pdza
- Si vous avez des questions ou des commentaires à propos du questionnaire ou de l'élaboration du PDZA, communiquez avec Étienne Lafortune au 819 849-7083, poste 237

Le PDZA vise la continuité et le développement des activités agricoles sur notre territoire. L'élaboration du PDZA est soutenue techniquement et financièrement, entre autres, par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Agriculture et Agroalimentaire Canada avec la collaboration de l'UPA-Coaticook et de l'UPA-Estrie.

«Saisissons l'occasion de nous exprimer afin que les décisions au sujet de notre territoire agricole nous satisfassent.» Philipp Stirnimann, président
Syndicat local de l'UPA de Coaticook.





Questionnaire PDZA - Rappel aux agriculteurs

La MRC de Coaticook rappelle aux producteurs agricoles de son territoire qu'elle a envoyé par la poste un questionnaire à remplir pour nous aider dans l'élaboration du Plan de Développement de la Zone Agricole (PDZA). Ce questionnaire nous permettra d'identifier les défis auxquels vous faites face ainsi que vos projets futurs. Cette information nous permettra de mieux répondre à vos besoins à travers des actions concrètes et locales de notre PDZA. En bref :

Votre participation pourrait vous mériter un des deux chèques-cadeaux de 200 \$ offerts par la Coop des Cantons ou un iPad Air offert par Brunelle Électronique et la MRC de Coaticook.

Vous avez jusqu'au 18 avril pour répondre. Si vous répondez avant le 4 avril, vous avez deux fois plus de chances de gagner,

Vous pouvez également répondre en ligne au www.mrcdecoaticook.qc.ca/

pdza.

Si vous avez des questions ou des commentaires à propos du questionnaire ou de l'élaboration du PDZA, vous pouvez nous appeler au 819 849-7083, poste 237.

Le PDZA vise la continuité et le développement des activités agricoles sur notre territoire. L'élaboration du PDZA est entre autres soutenue techniquement et financièrement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Agriculture et Agroalimentaire Canada et avec la collaboration de l'UPA-Coaticook et de l'UPA-Estrie. »

PDZA

Plan de développement
de la zone agricole de la
MRC de Coaticook

Étienne Lafortune
Chargé de projet du PDZA



LA VIE AGRICOLE

Agriculteurs, dernière chance de remplir le questionnaire PDZA

PDZA

Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Coaticook



La MRC de Coaticook remercie les 150 agriculteurs et agricultrices qui ont déjà répondu au questionnaire pour le Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Pour ceux qui ne l'ont pas encore remis et qui souhaiteraient faire entendre leur voix, la MRC a repoussé la date limite de remise au 25 avril.

Plus vous serez nombreux à répondre à l'appel, meilleure sera notre compréhension de vos besoins et des défis auxquels vous faites face. Cette information nous permettra de mettre sur pied des actions locales et concrètes qui aideront le secteur agricole et les secteurs qui y sont complémentaires, comme la foresterie, l'agroalimentaire et l'agrotourisme. Le PDZA a pour but d'assurer la pérennité et le développement de l'agriculture à l'échelle de la MRC.

Le questionnaire a été envoyé par la poste aux 550 entreprises agricoles de la MRC de Coaticook qui sont enregistrées auprès du MAPAQ. Les producteurs agricoles peuvent déposer le questionnaire rempli aux bureaux municipaux, aux bureaux de la MRC ou l'envoyer par la

poste à la MRC. Pour ceux qui préfèrent le remplir en ligne, vous trouverez le questionnaire à l'adresse suivante : www.mrcdecoaticook.qc.ca/pdza.

Une démarche de consultation similaire aura lieu auprès des étudiants du CRIFA inscrits en production horticole, en production animale, en mécanique agricole ainsi qu'avec les étudiants du niveau collégial en Gestion et technologies d'entreprises agricoles (GTEA). Le but sera entre autres de déterminer les ressources dont aura besoin la relève pour participer à l'avenir de notre agriculture régionale.

Pour les agriculteurs et agricultrices qui ont répondu avant la date limite du concours (18 avril), le tirage des deux chèques-cadeaux de 200\$ offerts par la Coop des Cantons ainsi que du iPad Air généreusement offert par Brunelle Électronique et la MRC de Coaticook aura lieu dans les prochaines semaines. À suivre !

Si vous avez des questions ou des commentaires sur le questionnaire ou sur l'élaboration du PDZA en général,

contactez Étienne Lafortune, chargé de projet du PDZA au 819-849-7083, poste 237 ou à pdza@mrcdecoaticook.qc.ca.

L'élaboration du PDZA est entre autres soutenue techniquement et financièrement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Agriculture et Agroalimentaire Canada et avec la collaboration de l'UPA-Coaticook et de l'UPA-Estrie.

Étienne Lafortune, chargé de projet du PDZA, MRC de Coaticook



LE MÉGILIEN

Volume 6 numéro 2 Avril—Mai 2016



Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

La MRC de Coaticook démarre officiellement l'élaboration de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA), une démarche qui mobilisera les acteurs de la zone agricole pour les 15 mois à venir.

M. Réjean Masson, maire de Martinville et président du Comité directeur qui encadre l'élaboration du plan, explique la mécanique du PDZA : «C'est un plan d'action pour les années à venir qui va se baser sur le portrait actuel des activités des secteurs agricole, agroalimentaire et forestier sur le territoire de la MRC. L'exercice vise à aller chercher tous ceux qui sont concernés pour faire émerger une vision commune. De cette vision-là découlera un plan d'action qui sera composé d'initiatives ayant des impacts locaux pour assurer la pérennité des activités agricoles et complémentaires à l'agriculture sur le territoire.»

Le président de l'UPA Coaticook, M. Philipp Stirnimann, invite les agriculteurs à participer : «Saisissons l'occasion de nous exprimer afin que les décisions au sujet de notre territoire agricole nous satisfassent.» La parole sera aux propriétaires d'exploitations agricoles dans les prochaines semaines, alors qu'ils seront invités à répondre à un questionnaire qui permettra de mieux comprendre les défis auxquels ils font face. Les partici-

pants du volet agricole courront la chance de gagner un des deux chèques-cadeaux d'une valeur de 200\$ généreusement offerts par la Coop des Cantons ou encore un iPad Air, gracieuseté de Brunelle Électronique et de la MRC de Coaticook. Le questionnaire peut être rempli en ligne dès maintenant au www.mrcdecoaticook.qc.ca/pdza ou en version papier.

D'autres questionnaires visant d'autres groupes de la population circuleront plus tard au courant de la démarche. L'élaboration du PDZA est entre autres soutenue techniquement et financièrement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Agriculture et Agroalimentaire Canada et avec la collaboration de l'UPA-Coaticook et de l'UPA-Estrie.

La démarche du PDZA a une importance particulière pour les élus de la MRC, comme en témoigne M. Réjean Masson : «En plus de son importance économique, l'agriculture est aussi une part importante du tissu social de nos communautés, c'est une marque distinctive de nos paysages et de notre identité.»

Source et informations : Étienne Lafortune, chargé de projet-PDZA à la MRC de Coaticook au 819-849-7083, poste 237

Merci aux participants et félicitations aux gagnants

Étienne Lafortune, chargé de projet du PDZA, MRC de Coaticook



La MRC de Coaticook souhaite remercier chaleureusement les 191 producteurs et agricoles qui ont répondu au questionnaire qui leur était destiné dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

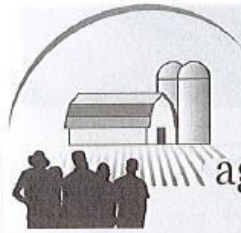
Des 550 entreprises agricoles ayant reçu le questionnaire en version papier, 35 % des entreprises agricoles ont pris le temps de faire entendre leur voix. Nous en sommes très satisfaits. Merci également aux administrateurs du Syndicat local de l'UPA de Coaticook pour leur engagement dans la démarche ainsi que pour avoir fait la promotion de l'importance de remplir le questionnaire visant à mieux connaître et illustrer les couleurs des producteurs de la région.

Trois prix de participation ont été tirés parmi les producteurs ayant répondu à temps:

- Le iPad Air offert gracieusement par Brunelle Électronique a été remis à Nathalie Rodrigue de la Ferme Rotasol de Compton (bovins laitiers);
- Les cartes-cadeaux de 200 \$ offertes par la Coop des Cantons ont été remises à Réginald Dassylva (acériculture et petits fruits) de Compton, ainsi qu'à Johanne Lemire et François Benoit, propriétaires des Jardins la Val'heureuse de Compton (herbes médicinales biologiques).

Nous travaillons actuellement à dresser le portrait de l'agriculture de la MRC de Coaticook à l'aide des données recueillies avec le questionnaire et des statistiques qui nous ont été fournies par nos nombreux partenaires. Nous aurons des résultats intéressants à partager d'ici quelques semaines. Nous espérons que vous serez au rendez-vous et participerez aux discussions qui en découleront.

Enfin, merci au MAPAQ pour son appui financier et technique dans ce projet.



Groupe conseil agricole de Coaticook

La référence en gestion agricole en Estrie !

Communiqué des membres

Juin 2016

Nouvelles et remerciements

PDZA

Plan de développement
de la zone agricole de la
MRC de Coaticook

La MRC de Coaticook souhaite remercier chaleureusement les 191 producteurs agricoles qui ont répondu au questionnaire qui leur était destiné pour l'élaboration du PDZA. Sur les 550 entreprises agricoles ayant reçu le questionnaire en version papier, nous sommes satisfaits que 35 % des entreprises agricoles aient pris le temps de faire entendre leur voix. Merci également à l'UPA Coaticook de s'être engagée dans la démarche et d'avoir fait la promotion du questionnaire et de son importance pour connaître et illustrer les couleurs des producteurs de la région dans la démarche.

Trois prix de participation ont été tirés parmi les producteurs ayant répondu à temps:

- ♦ Le iPad Air offert gracieusement par Brunelle Electronique a été gagné par Nathalie Rodrigue de la Ferme Rotasol de Compton (bovins laitiers);
- ♦ Les cartes-cadeaux de 200 \$ offertes gracieusement par la Coop des Cantons ont été gagnées par Réginald Dassylva (acériculture et petits fruits) de Compton, ainsi que par les propriétaires des Jardins la Val'heureuse de Compton (herbes médicinales biologiques), Johanne Lemire et François Benoit.

Nous travaillons actuellement à dresser le portrait de l'agriculture de la région à l'aide des données recueillies avec le questionnaire et des statistiques qui nous ont été fournies par nos nombreux partenaires. Nous aurons des résultats intéressants à partager dans les prochaines semaines, et espérons que vous serez au rendez-vous pour participer aux discussions qui en découleront !

Finalement, merci également au MAPAQ pour son appui financier et technique dans ce projet.

Étienne Lafortune
Chargé de projet du PDZA
MRC de Coaticook



Un «message d'espoir» lancé par les agriculteurs de la Vallée



VINCENT CLICHÉ
vincent.cliche@ictc

LE PROGRES DE COATICOOK - WWW.LEPROGRES.NET - LE MERCREDI 8 JUIN 2016 - PAGE 3

AVENIR. Malgré les difficultés vécues dans le monde agricole, les producteurs encouragent tout de même les jeunes à se lancer dans cette grande aventure.

Sur les 191 répondants du sondage du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Coaticook, près des deux tiers d'entre eux incitent la relève à choisir cette sphère d'activité. «Je vois ça comme un message rempli d'espoir, mentionne le chargé de projet du PDZA, Étienne Lafortune. Ils disent «oui, ce n'est pas nécessairement facile, oui ça fait encore du sens et oui ça vaut encore la peine de se lancer en agriculture.»»

Dans la même lignée, le transfert à la relève ainsi que l'acquisition de nouvelles terres représentent les souhaits les plus chers pour les

Que représente l'agriculture dans la région?

80 291

Nombre d'hectares de terres agricoles dans la Vallée recensées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

141,8

En moyenne, les entreprises agricoles possèdent une terre de 141,8 hectares à Coaticook. Dans la Vallée, les terres vont de 0,03 hectare à 1500 hectares

191

Nombre de répondants du sondage du PDZA. «Je suis satisfait de ce chiffre car c'était un exercice assez costaud et ceux qui ont répondu ont bien répondu», note Étienne Lafortune, qui salue également la collaboration de l'Union des producteurs agricoles de Coaticook dans ce travail.

Le sondage du Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Coaticook a fait réfléchir les producteurs quant à l'avenir de leur entreprise. (Photo TC Media - Vincent Cormier)

producteurs de la Vallée, selon ce même sondage. «On voit cependant qu'ils planifient plutôt à court ou moyen terme, note M. Lafortune. On pourrait peut-être penser que ces deux scénarios représentent un facteur de stress, mais ce n'est pas le cas.»

En effet, l'augmentation des dépenses, la paperasse ainsi que l'instabilité du marché font plutôt partie des préoccupations quotidiennes des agriculteurs.

LES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE SONT GRANDISSANTS

Chose certaine, le secteur agricole emploie beaucoup de travailleurs. Les 191 répondants du sondage donnent du boulot à 969 personnes, qu'elles soient à temps partiels, à temps plein ou employés saisonniers.

Les producteurs qui estiment avoir des besoins en main-d'œuvre ont de la difficulté à trouver des travailleurs qualifiés. Près du quart des propriétaires mentionnent avoir aussi de la difficulté à se faire remplacer lorsque viennent les vacances. «Je pense même que ce chiffre pourrait être plus élevé, car nous n'avons pas précisé la longueur du congé, explique Étienne

Lafortune. Concrètement, sur le terrain, les agriculteurs ont de la difficulté à déléguer la prise de décision.»

Quelque sept répondants ont aussi mentionné avoir embauché de la main-d'œuvre immigrante. On pourrait croire qu'il y en aurait davantage, mais la grande majorité des sondés faisaient partie du secteur laitier, où cette main-d'œuvre est peu utilisée. «Il y a une forme de piste de solution ici, croit le chargé de projet du PDZA. Quand on en parle avec les agriculteurs, ils ont très bonne presse.»

Quant à l'achat de nouvelles terres, ils sont près d'une soixantaine à regarder le marché. De ce nombre, la moitié d'entre eux sont des producteurs laitiers.

Fait aussi à noter, les agriculteurs de la Vallée disent ne pas avoir de problème de voisinage.

UN MEILLEUR AVENIR

Toutes ces statistiques seront utilisées pour la rédaction du Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Coaticook. «On vise des actions locales et concrètes, qui répondront aux besoins des agriculteurs. Ce document servira à poser un diagnostic, à analyser, à trouver des pistes d'amélioration, de formation, tout ça pour dynamiser le milieu», souligne Étienne Lafortune.

Selon les prévisions, le PDZA sera déposé au début de l'été 2017.

LES SERVICES

LES SERVICES

- Présentation des services
- Aménagement du territoire
- Cartographie et géomatique
- Culture et patrimoine
- Entrepreneuriat
- Évaluation
- Familles et aînés
- Fonds et programmes
- Matières résiduelles
- Sécurité publique
- Sport et loisirs
- ACTI-BUS - Transport collectif
- ACTI-SPORTS
- PDZA - Plan de développement de la zone agricole
- Tourisme

BABILLARD

[NOUVELLES](#)
[AVIS PUBLIC](#)
[APPELS D'OFFRES](#)
[VENTE POUR TAXES](#)
[LIENS UTILES](#)
[CALENDRIER](#)
[JOURNAL CRIEUR PUBLIC](#)

Plan de développement de la zone agricole

PDZA

Plan de dévelop
de la zone agric
MRC de Coa



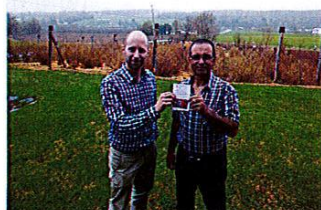
Le plan de développement de la zone agricole (ou PDZA) sera un plan d'action local visant la pérennité et le développement de l'agriculture et des activités complémentaires à l'agriculture sur le territoire de la MRC de Coaticook. Comme tous les citoyens sont touchés d'une façon ou d'une autre par l'agriculture (comme travailleur, consommateur, voisin d'une exploitation agricole, etc.), tous sont invités à s'exprimer dans le cadre de cette démarche qui s'échelonne jusqu'au printemps 2017. Au courant de l'hiver, 191 producteurs agricoles de la MRC de Coaticook ont pris le temps de répondre à un questionnaire que nous leur avons envoyé pour mieux comprendre les défis auxquels ils font face ainsi que leurs objectifs pour les prochaines années. Pour les remercier pour leur temps, trois prix de participations ont été tirés parmi ceux qui ont répondu.

Voici les gagnants :

Madame Nathalie Rodrigue de la ferme Rotasol de Compton a gagné un iPad Air offert généreusement par Brunelle Électronique.



Monsieur Réginald Dassylva, producteur de petits fruits et producteur forestier de Compton a gagné un chèque cadeau de 200 \$ offert généreusement par la Coop des Cantons de Coaticook.



Madame Johanne Lemire et monsieur François Benoit des Jardins La Val'Heureuse producteur d'herbes médicinales de Compton ont gagné un chèque cadeau de 200 \$ offert généreusement par la

(Suite de la page précédente)
Coop des Cantons de Coaticook.



La démarche se poursuit, nous établissons le portrait de la zone agricole et de l'agriculture ayant lieu sur le territoire de la MRC de Coaticook à l'aide des résultats au questionnaire envoyé aux producteurs agricoles, avec les résultats du recensement 2015 du MAPAQ ainsi qu'avec d'autres informations fournies par nos nombreux partenaires. Des consultations auprès de la population et des différents acteurs du secteur agricole auront lieu à l'automne 2016.

Personne-ressource

Étienne Lafortune

Chargé de projet PDZA

819-849-7083 poste 237

pdza@mrcdecoaticook.qc.ca

**Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
Invitation à la population**

La MRC de Coaticook invite les citoyens de son territoire à venir participer au forum du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) qui se tiendra

Quand : le mardi 6 décembre 2016 de 9h30 à 15h00 (arrivez dès 9h00) ;

Où : Salle communautaire de Sainte-Edwidge-de-Clifton (1375, ch. Favreau) ;

Qui : Tous ceux et celles qui se sentent concernés par l'agriculture et par son développement ;

Cet événement a pour but de poursuivre l'élaboration du PDZA en permettant à tous de venir parler d'actions locales et concrètes à mettre en place pour le développement des activités agricoles et complémentaires à l'agriculture de notre territoire.

Inscription obligatoire à info@mrcdecoaticook.qc.ca ou par téléphone au 819-849-7083, poste 221. Un repas sera servi sur place.

Prenons vos feuilles mortes

Nous prenons toutes vos feuilles mortes. Vous n'avez qu'à nous les apporter au 1763, chemin Ball Brook. Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez communiquer avec Monsieur Normand Vigneau au 819-876-2210.



**14 novembre au 23 décembre
Le bonheur se partage, faites un
geste d'entraide!
À Barnston Ouest, vous pouvez déposer
vos denrées à l'école St-Luc**

Novembre 2016 - Le Joyau - 3

PDZA de la MRC de Coaticook Invitation au forum



La démarche d'élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) se poursuit! Les producteurs agricoles de la MRC de Coaticook sont maintenant invités à participer à un forum. Cette journée de réflexion et d'échanges a pour but d'identifier des actions locales et concrètes permettant de mettre en valeur notre zone agricole et de soutenir les activités agricoles et forestières qui y ont lieu. Les objectifs prioritaires auront été identifiés à l'automne en collaboration avec les producteurs agricoles et les membres de la relève. Des élus, d'autres citoyens ainsi que des acteurs du secteur agricole participeront aussi à la réflexion. En espérant vous y trouver en grand nombre!

Le mardi **6 décembre** de 9 h 30 à 15 h (arrivez dès 9 h)
Salle communautaire de Sainte-Edwidge-de-Clifton, (1375, ch. Favreau)
Un repas sera servi sur place.

Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à vous inscrire à info@mrcdecoaticook.qc.ca ou par téléphone au 819 849-7083, poste 221.

La MRC de Coaticook remercie le MAPAQ pour son appui financier et technique dans ce projet.

La Tribune, 28 novembre 2016

Un forum sur le développement de la zone agricole de Coaticook

ÈVE BONIN

(Coaticook) La MRC de Coaticook invite ses citoyens à un forum portant sur le Plan de développement de la zone agricole (PDZA), le mardi 6 décembre à la salle communautaire Sainte-Edwidge-de-Clifton.

La relève agricole, l'accès à la main-d'oeuvre, l'innovation et le développement des entreprises agricoles, et la reconnaissance du rôle des producteurs agricoles et forestiers sont au programme des discussions de la journée. Ces grands thèmes ont été identifiés comme étant les principales préoccupations du monde agricole lors de rencontres précédentes.

Le but de la journée est de faire émerger des pistes concrètes d'action pour la zone agricole de Coaticook. On souhaite une bonne participation des agriculteurs et agricultrices de la région.

On s'inscrit gratuitement à la journée au info@mrcdecoaticook.qc.ca ou par téléphone au 819 849-7083, poste 221. Un repas sera servi sur place et les participants auront la chance de gagner des prix de présence.



Forum du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

Une invitation à tous les Comptonois et Comptonaises qui se sentent concernés par l'agriculture et par son développement

La MRC de Coaticook invite les citoyens de son territoire à participer au forum du Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Cet événement a pour but de poursuivre l'élaboration du PDZA en permettant à tous de venir parler d'actions locales et concrètes à mettre en place pour le développement des activités agricoles et complémentaires à l'agriculture de notre territoire.

Au courant de l'automne, les forces, les faiblesses, les opportunités et les difficultés régionales ont été identifiées grâce à des rencontres avec des producteurs agricoles, des membres de la relève agricole, des organisations du secteur forestier ainsi que des fournisseurs de produits et services en milieu agricole. L'expertise des participants a été mise à profit dans ce processus afin d'identifier les enjeux prioritaires selon les principaux utilisateurs de la zone agricole. « La démarche va bon train, indique M. Réjean Masson, maire de Martinville et président du comité encadrant l'élaboration du PDZA. Nous sommes maintenant rendus à l'étape où on souhaite savoir ce que les producteurs agricoles et les citoyens voient comme avenues de développement de manière à répondre aux besoins qu'ils identifient. On pourra ainsi regarder en avant ensemble pour notre région. »

QUAND : Le mardi 6 décembre de 9 h 30 à 15 h (arrivés dès 9 h);

OÙ : Salle communautaire de Sainte-Edwidge-de-Clifton (1375, chemin Favreau);

QUI : Tous ceux qui se sentent concernés par l'agriculture et par son développement;

INSCRIPTION : Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à vous inscrire à info@mrcdecoaticook.qc.ca ou par téléphone au 819 849-7083, poste 221.

Un repas sera servi sur place.

Le président du Syndicat local de l'UPA de Coaticook, M. Philipp Stirnimann, invite les agriculteurs à participer en grand nombre. « Pour nous, producteurs agricoles, le forum sera une bonne occasion de parler de ce qu'on vit, de présenter nos idées. On souhaite une bonne participation des agriculteurs et des agricultrices. »

L'élaboration du PDZA est, entre autres, soutenue techniquement et financièrement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et par Agriculture et Agroalimentaire Canada, en collaboration avec le Syndicat local de l'UPA de Coaticook et la Fédération de l'UPA de l'Estrie.



Avis public d'entrée en vigueur du règlement numéro 2002-36-3.16 modifiant le règlement de lotissement numéro 2002-36

Veuillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 11 octobre 2016, la Municipalité de Compton a adopté le règlement n° 2002-36-3.16. Ledit règlement est intitulé : *Règlement numéro 2002-36-3.16 modifiant le règlement de lotissement numéro 2002-36.*

Ce règlement avait fait préalablement l'objet d'une assemblée publique de consultation le 5 octobre 2016. Il vise à ajouter des exceptions pour l'application de la redevance pour fonds fins de pare, principalement à exclure la redevance pour fins de paires ou de terrains de jeux en zone agricole.

Ce règlement a été approuvé par le conseil de la Municipalité régionale de comté de Coaticook le 16 novembre 2016 et un certificat de conformité a été émis à cette date. Le règlement numéro 2002-36-3.16 est donc en vigueur depuis le 16 novembre 2016.

Tout intéressé peut prendre communication dudit règlement aux heures ordinaires d'affaires de la Municipalité au bureau situé au 3, chemin de Hatley, à Compton.

DONNÉ À COMPTON, CE 25 NOVEMBRE 2016

Philippe De Courval
Directeur général
Secrétaire-Trésorier

La Progrès de Coaticook, 9 décembre 2016

130 personnes débattent sur les enjeux agricoles et forestiers

Vincent Cliche



L'avenir des milieux agricole et forestier dans la Vallée passera en partie par le Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Coaticook.

©(Photo TC Media - Vincent Cotnoir)

COATICOOK. Tout près de 130 personnes ont répondu à l'appel du tout premier forum consultatif en préparation du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Coaticook. L'exercice du 6 décembre dernier a permis aux participants de débattre sur les principaux enjeux liés à l'agriculture et à la foresterie.

Des agriculteurs, des intervenants de ce secteur et de celui de la foresterie, des organismes économiques et communautaires de même que des citoyens ont participé au rendez-vous tenu à la salle communautaire de Sainte-Edwidge-de-Clifton. «Comme quoi tout le monde se sent concerné par l'agriculture et son développement», souligne le chargé de projet du PDZA de la MRC de Coaticook, Étienne Lafortune.

Des dizaines de propositions ont été proposées, dont la mise en commun des ressources, des connaissances et de la main-d'œuvre ainsi que l'enseignement de certains apprentissages agricoles dès un très jeune âge. «Celles-ci seront analysées par le comité, puis présentées à titre de recommandations au conseil de la MRC. Tout ça va aboutir à un plan d'action quinquennal qui devrait être adopté au printemps prochain», mentionne M. Lafortune.

«En plus d'identifier des pistes d'actions locales et concrètes qui seront proposées aux élus dans la planification au plan agricole, l'événement a également permis de célébrer l'importance de l'agriculture et de la foresterie dans la région de Coaticook», résume le maire de Martinville et président du comité du PDZA, Réjean Masson.

«Avec la collaboration de l'ensemble des partenaires concernés, la MRC a prévu de maintenir une ressource pour la mise en œuvre des actions qui se trouveront dans le PDZA», a indiqué pour sa part le préfet de la MRC de Coaticook, Jacques Madore.



©(Photo gracieuseté - MRC de Coaticook)

Annexe 2 : Le questionnaire

Questionnaire destiné aux producteurs agricoles de la MRC de Coaticook

PDZA

Plan de développement
de la zone agricole de la
MRC de Coaticook



QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES AGRICOLES

Une fois ce questionnaire rempli, [vous pouvez le déposer à votre bureau municipal, à la MRC ou nous l'envoyer par la poste](#) au:

MRC de Coaticook - PDZA
294, rue St-Jacques Nord,
Coaticook, QC J1A2R3

Si vous avez accès à internet, nous vous invitons à remplir ce questionnaire en ligne pour nous faciliter la compilation et vous économiser un déplacement. Vous le trouverez à l'adresse suivante: www.mrcdecoaticook.qc.ca/pdza

L'ensemble des producteurs agricoles sont sollicités pour aider la MRC à dresser un portrait juste de la situation des agriculteurs de la MRC de Coaticook. Cette consultation par questionnaire s'inscrit dans le cadre de la démarche d'élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

Vous avez jusqu'au 18 avril pour remettre le questionnaire. Que ce soit en ligne ou par la version papier, plus vous répondez tôt, plus vous avez de chances de gagner un prix de participation. En répondant, vous courez la chance de gagner un des [2 chèques-cadeaux d'une valeur de 200\\$ de la Coop des Cantons](#) ou encore un [iPad Air offert généreusement par Brunelle Électronique](#) et la MRC de Coaticook. Les règlements du concours sont accessibles sur le site de la MRC ou par téléphone au numéro indiqué plus bas.

Vos réponses nous aident à mieux comprendre votre réalité. Elles nous permettront de planifier des actions concrètes qui répondront aux besoins du secteur agricole.

Veuillez noter que vos réponses sont confidentielles et ne seront utilisées que dans le cadre du PDZA.

Si vous éprouvez des problèmes à remplir le questionnaire, vous pouvez nous appeler au 819-849-7083, poste 237.

Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada

Québec

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Coaticook
L'Union des producteurs agricoles

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Estrie
L'Union des producteurs agricoles

MRC
Coaticook

PROFIL DU RÉPONDANT ET DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

1. Dans quel type d'entreprise agricole situez-vous la vôtre?

- Propriétaire unique
- Entreprise en coexploitation / cogestion (société, compagnie, indivision)
- Coopérative
- Autre (veuillez préciser)

2. Qui êtes-vous par rapport à l'entreprise agricole ?

- Propriétaire unique
- Actionnaire majoritaire
- Actionnaire minoritaire
- Autre (veuillez préciser)

3. Si vous êtes actionnaire / propriétaire principal de votre entreprise agricole, depuis combien d'années l'êtes-vous?

- Moins de 5 ans
- 5 à 15 ans
- 15 à 25 ans
- 25 à 35 ans
- 35 à 50 ans
- 50 ans et plus
- Je ne suis pas actionnaire/propriétaire principal

4. Indique l'âge de:

	1er	2e	3e	4e
Actionnaire / propriétaire principal (50% des parts et plus)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres actionnaires / propriétaires (le cas échéant)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

5. Avez-vous des enfants?

- Oui
- Non

6. Si vous avez des enfants, précisez leur âge.

	1er	2e	3e	4e	5e	6e
Âge des enfants:	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

7. Dans quelle municipalité résidez-vous?

- Barnston-Ouest
 - Coaticook
 - Compton
 - Dixville
 - Autre (veuillez préciser)
-
- East Hereford
 - Martinville
 - Sainte-Edwidge-de-Clifton
 - Sainte-Herménégilde
- Saint-Malo
 - Saint-Venant-de-Paquette
 - Stanstead-Est
 - Waterville

8. Dans quelle(s) municipalité(s) se trouve votre entreprise agricole.

- Autre(s) municipalité(s)
- Barnston-Ouest
- Coaticook
- Compton
- Dixville
- East Hereford
- Martinville
- Sainte-Edwidge-de-Clifton
- Sainte-Herménégilde
- Saint-Malo
- Saint-Venant-de-Paquette
- Stanstead-Est
- Waterville

**9. Quelle est LA production principale de votre entreprise?
(veuillez inscrire une seule réponse)**

	Production conventionnelle	Production biologique certifiée	En processus de devenir biologique
Lait	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Porcs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bovins de boucherie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Volailles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ovins	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aquiculture	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Veaux lourds	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Chevaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres élevages (chèvres, cerfs, sangliers, lamas, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Horticulture ornementale (arbres de Noël, gazon, plantes vivaces, fleurs, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Céréales et protéagineux (soya, maïs-grain, avoine, orge, blé, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Cultures abritées (tomates, concombres, fleurs annuelles, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fourrages pour la vente	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fruits (pommier, fraisier, framboisier, bleuetier, vigne, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Légumes (pommes de terre, maïs sucré, citrouille, courge, carotte, betterave, asperge, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Acériculture	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autre (veuillez préciser)

**10. Quelles sont les productions secondaires de votre entreprise?
(veuillez inscrire les différentes productions lors qu'applicable)**

	Production conventionnelle	Production biologique certifiée	En processus de devenir biologique
Lait	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Porcs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bovins de boucherie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Volailles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ovins	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Aquiculture	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Veaux lourds	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Chevaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autres élevages (chèvres, cerfs, sangliers, lamas, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Horticulture ornementale (arbres de Noël, gazon, plantes vivaces, fleurs, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Céréales et protéagineux (soya, maïs-grain, avoine, orge, blé, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Cultures abritées (tomates, concombres, fleurs annuelles, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fourrages pour la vente	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Fruits (pommier, fraisier, framboisier, bleuetier, vigne, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Légumes (pommes de terre, maïs sucré, citrouille, courge, carotte, betterave, asperge, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Acériculture	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bois (foresterie)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autre (veuillez préciser)

11. Est-ce que l'agriculture représente votre revenu principal?

- Oui
- Non
- Non, situation temporaire (en voie de devenir un revenu principal)

12. Quel est le chiffre d'affaires de votre entreprise agricole?

- moins de 5 000\$
- 5 000\$ à 25 000\$
- 25 000\$ à 50 000\$
- 50 000\$ à 100 000\$
- 100 000\$ à 150 000\$
- 150 000\$ à 500 000\$
- 500 000\$ et plus

13. Quelle est la superficie de terres que possède l'entreprise en hectares ou en acres ? (SVP indiquez l'UNITÉ !)

Superficie totale	<input type="text"/>
Superficie cultivée	<input type="text"/>
Superficie forestière (sans érablière)	<input type="text"/>
Superficie érablière	<input type="text"/>
Superficie friche	<input type="text"/>
Superficie que vous louez à quelqu'un d'autre	<input type="text"/>
Superficie que vous louez de quelqu'un d'autre	<input type="text"/>

14. Si vous louez des terres que vous cultivez, de qui les louez-vous ?

- Un autre agriculteur
- Un forestier
- Un villégiateur
- Je n'utilise pas de terres louées
- Autre (veuillez préciser)

15. Combien de personnes travaillent sur votre entreprise à TEMPS PLEIN AU MOINS LA MOITIÉ DE L'ANNÉE?

	0	1	2	3	4	5	6 et plus
Propriétaires et actionnaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Relève n'ayant pas de parts de l'entreprise	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Personnel administratif n'ayant pas de parts de l'entreprise	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Employés (spécialisé ou non en agriculture)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bénévoles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

16. Combien de personnes travaillent sur votre entreprise à TEMPS PARTIEL AU MOINS LA MOITIÉ DE L'ANNÉE?

	0	1	2	3	4	5	6 et plus
Propriétaires et actionnaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Relève n'ayant pas de parts de l'entreprise	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Personnel administratif n'ayant pas de parts de l'entreprise	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Employés (spécialisé ou non en agriculture)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bénévoles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

17. Combien de personnes travaillent sur votre entreprise en tant que SAISONNIER (temps plein ou temps partiel)?

	0	1	2	3	4	5	6 et plus
Propriétaires et actionnaires	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Relève n'ayant pas de parts de l'entreprise	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Personnel administratif n'ayant pas de parts de l'entreprise	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Employés (spécialisé ou non en agriculture)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bénévoles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

18. Recevez-vous des stagiaires ?

- Oui
- Non

19. Avez-vous de la difficulté à recruter votre main-d'œuvre?

- Oui
- Non
- Ne s'applique pas

**20. Avez-vous de la difficulté à retenir votre main-d'œuvre?
(plusieurs réponses possibles)**

- Oui, en raison des horaires de travail
- Oui, en raison des tâches demandées
- Oui, en raison du salaire
- Oui, en raison du caractère saisonnier / temporaire
- Autre (veuillez préciser)
- Oui, en raison du manque de formation / compétence de l'employé
- Oui, en raison de mes exigences
- Non
- Ne s'applique pas

**21. Connaissez-vous les outils énumérés ci-après pour obtenir de l'aide dans l'embauche de la main-d'œuvre?
(veuillez répondre pour chaque ligne)**

	Oui, je connais et j'utilise	Oui, je connais mais n'utilise pas	Non, je ne connais pas
Centre d'emploi agricole (UPA)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Emploi Québec	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Connaissez-vous d'autres programmes ou outils pour trouver de la main-d'œuvre?

22. Avez-vous déjà embauché de la main-d'œuvre migrante (ex: mexicaine, guatémaltèque, etc.)

- Oui et je suis toujours intéressé
- Oui, mais je n'ai pas l'intention de répéter l'expérience
- Non, mais je serais intéressé
- Non et je ne suis pas intéressé

23. Si votre entreprise a des besoins en formation ou en reconnaissance des acquis pour les actionnaires ou la main-d'oeuvre, sélectionnez les sujets et le niveau d'études qui répondraient le mieux aux besoins. Vous pouvez sélectionner plusieurs réponses sur une même ligne.

	Reconnaissance des acquis	Études à temps partiel (Sélectionnez un niveau d'études)	Études à temps plein (Sélectionnez un niveau d'études)	Professionnel (DEP)	Collégial (DEC/AEC)	Universitaire
Formation en opérations forestières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation en gestion / administration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation en comptabilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation en acériculture	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation en production animale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation en production horticole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation en mécanique agricole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autre (veuillez préciser)

TRAVAUX À FORFAITS

24. Quelles tâches déléguez-vous à forfait?

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Tenue de livre hebdomadaire et/ou mensuelle | <input type="checkbox"/> Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (champs) | <input type="checkbox"/> Taillage de sabots |
| <input type="checkbox"/> Préparation du sol | <input type="checkbox"/> Récoltes fourragères | <input type="checkbox"/> Tonte d'animaux |
| <input type="checkbox"/> Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisantes, etc.) | <input type="checkbox"/> Récoltes céréalières | <input type="checkbox"/> Travaux forestiers |
| <input type="checkbox"/> Fertilisation | <input type="checkbox"/> Récoltes maraîchères et/ou fruitières | <input type="checkbox"/> Aucune |
| <input type="checkbox"/> Ensemencement | <input type="checkbox"/> Séchage de grains | |
| <input type="checkbox"/> Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (bâtiments) | <input type="checkbox"/> Transport de récoltes | |
| <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) | | |

25. Pour réduire votre charge de travail, quels services de travaux à forfait utiliseriez-vous s'ils étaient davantage développés et/ou accessibles?

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Tenue de livre hebdomadaire et/ou mensuelle | <input type="checkbox"/> Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (champs) | <input type="checkbox"/> Taillage de sabots |
| <input type="checkbox"/> Préparation du sol | <input type="checkbox"/> Récoltes fourragères | <input type="checkbox"/> Tonte d'animaux |
| <input type="checkbox"/> Amendements (chaux, matières résiduelles fertilisantes, etc.) | <input type="checkbox"/> Récoltes céréalières | <input type="checkbox"/> Équipe de remplacement ponctuel / opérateur complet |
| <input type="checkbox"/> Fertilisation | <input type="checkbox"/> Récoltes maraîchères et/ou fruitières | <input type="checkbox"/> Travaux forestiers |
| <input type="checkbox"/> Ensemencement | <input type="checkbox"/> Séchage de grains | <input type="checkbox"/> Aucune |
| <input type="checkbox"/> Traitement et/ou aspersion de produits phytosanitaires (bâtiments) | <input type="checkbox"/> Transport de récoltes | |
| <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) | | |

26. Quelles sont vos intentions quant à l'avenir de votre entreprise agricole?

	0 à 5 ans	5 à 10 ans	10 à 15 ans	15 ans et plus	Ne sait pas	Ne s'applique pas
Vendre en bloc	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Vendre à la pièce (démantèlement par encan)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Louer vos terres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rechercher une relève	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Transférer l'entreprise à la relève	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Transférer à forfait (intégration)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Expansion, achat de nouvelles terres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Expansion, location de nouvelles terres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Expansion, diversification des productions	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Expansion, ajouter de nouvelles activités (transformation, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Demeurer identique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autre (veuillez préciser)

27. Y a-t-il une relève potentiellement intéressée à s'impliquer dans votre entreprise?

- Relève active (déjà à l'emploi de l'entreprise à temps plein)
- Relève confirmée
- Relève incertaine (jeunes enfants, relève non-apparentée, etc.)
- Aucune relève

28. S'il y a une relève, quel est le lien avec l'entreprise et dans quel groupe d'âge se situe-t-elle?

(Veuillez répondre à cette question uniquement si vous avez une relève)

(plusieurs réponses possibles)

	Non applicable	moins de 16 ans	16 à 25 ans	25 à 30 ans	30 à 40 ans	40 à 50 ans	50 ans et plus
Enfant(s)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Membre(s) de la famille élargie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissance(s) de la famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aucun lien avec l'entreprise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

DÉFINITION: L'agrotourisme est une activité touristique complémentaires de l'agriculture ayant lieu sur une exploitation agricole. Il met en relation des producteurs agricoles avec des touristes ou des excursionnistes, permettant à ces derniers de découvrir le milieu agricole, l'agriculture et sa production par l'accueil et l'information que leur réserve leur hôte.

29. Suite à la lecture de la définition ci-haut, êtes-vous un producteur agrotouristique? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)

- Oui et désire continuer avec cette activité
- Oui, mais envisage de délaissé ce volet de l'entreprise
- Non et pas intéressé
- Non, mais intéressé par les activités de restauration (ex: table champêtre)
- Non, mais intéressé par l'hébergement à la ferme
- Non, mais intéressé par les visites d'entreprise agricole avec animation et interprétation

Autre (veuillez préciser)

(Si vous avez répondu non, passez à la question 34)

30. Uniquement si vous avez répondu OUI à la question précédente, quels types d'activités et de productions réalisez-vous?

(vous pouvez cocher plusieurs cases si applicable)

- Restauration / table champêtre / repas de cabane à sucre mettant en valeur les produits de la ferme
- Hébergement à la ferme
- Visite de l'entreprise agricole avec animation et interprétation

31. Exploitez-vous le plein potentiel de cette activité qu'est l'agrotourisme?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non, par manque de ressources humaines |
| <input type="checkbox"/> Non, mais cela me convient ainsi | <input type="checkbox"/> Non, par manque de ressources financières |
| <input type="checkbox"/> Non, par manque de temps | <input type="checkbox"/> Non, trop de contraintes réglementaires |

32. Votre entreprise agrotouristique est-elle active toute l'année?

- Oui
- Non
- (veuillez préciser)

33. Si vous avez répondu que vous faites de l'agrotourisme mais envisagez mettre fin à cette activité, spécifiez pourquoi.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Par manque de temps | <input type="checkbox"/> Trop de contraintes réglementaires |
| <input type="checkbox"/> Par manque de ressources humaines | <input type="checkbox"/> Par manque d'intérêt (pas aussi rentable que prévu, moins agréable qu'espéré, etc.) |
| <input type="checkbox"/> Par manque de ressources financières | <input type="checkbox"/> Motif personnel (conciliation vie privée-accueil des visiteurs difficile, etc.) |
| <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) | |

34. Faites-vous de la transformation agroalimentaire?

- Oui
 Non
 Non, mais intéressé

(Si vous avez répondu NON, passez à la question 40)

35. Assurez-vous vous-même la transformation des produits vendus à la ferme?

(vous pouvez cocher plusieurs cases)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Oui, pour l'ensemble des produits vendus | <input type="checkbox"/> Non, par manque de ressources humaines |
| <input type="checkbox"/> Oui, pour une partie des produits vendus | <input type="checkbox"/> Non, par manque de ressources financières |
| <input type="checkbox"/> Non, mais cela me convient ainsi | <input type="checkbox"/> Non, trop de contraintes règlementaires |
| <input type="checkbox"/> Non, par manque de temps | |

36. Dans quel(s) secteur(s) d'activités faites-vous de la transformation agroalimentaire?

(vous pouvez cocher plusieurs cases si applicable)

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Viandes, volailles et poissons | <input type="checkbox"/> Produits laitiers | <input type="checkbox"/> Café, thé, épices |
| <input type="checkbox"/> Boulangeries et pâtisseries | <input type="checkbox"/> Mets préparés | <input type="checkbox"/> Céréales et oléagineux |
| <input type="checkbox"/> Fruits et légumes | <input type="checkbox"/> Boissons alcoolisées | <input type="checkbox"/> Chocolat et confiseries |
| <input type="checkbox"/> Produits de l'érable | <input type="checkbox"/> Produits du miel | <input type="checkbox"/> Autres produits d'origine végétale |

37. Obtenez-vous de l'assistance dans votre transformation agroalimentaire ?

- Oui
 Non

Si oui, de quel type ?

38. Est-ce que votre transformation agroalimentaire se fait sur votre exploitation agricole?

- Oui
 Non
 En partie

39. Votre entreprise agroalimentaire est-elle active toute l'année?

- Oui
 Non

(veuillez préciser)

40. Quels types de mise en marché utilisez-vous pour vos produits?

	Oui	Non	Non, mais serais intéressé
Mise en marché collective (lait, oeufs, sirop, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marché du vrac (ex: grains)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrat avec un intégrateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Kiosque ou boutique à la ferme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Auto-cueillette	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marché public de Coaticook	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marché public de Compton	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marché public de North Hatley	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marché public d'Ayer's Cliff	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marché public de Stanstead	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marché de la Gare à Sherbrooke	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marché Locavore de Racine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marché de solidarité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Panier équitable-fermier de famille (agriculture soutenue par la communauté ASC)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Site internet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Circuit conventionnel (supermarchés, épiceries, fruiteries, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Autre (veuillez préciser)

41. Souhaiteriez-vous développer la mise en marché LOCALE de vos produits agroalimentaires?

- Oui
- Non
- Ne s'applique pas

Si oui, quels sont les produits que vous voudriez mettre en marché à court terme ou moyen terme (moins de 3 ans)

DESCRIPTION DES SURFACES CULTIVABLES

42. Seriez-vous intéressé à louer une partie de vos terres à des fins agricoles?

- Oui
 Non

(Si vous avez répondu NON, passez à la question 44)

43. Si vous avez répondu OUI à la question précédente, quelles superficies les surfaces disponibles en location représentent-elles et précisez leur utilisation actuelle. (vous pouvez cocher plusieurs cases si applicable)

	Culture	Pâturage	Friche
Moins de 5 hectares (moins de 12 acres)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 à 15 hectares (12 à 37 acres)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15 à 40 hectares (37 à 99 acres)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus de 40 hectares (plus de 99 acres)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Envisageriez-vous la possibilité de louer de très petites superficies à des maraîchers en démarrage d'entreprise ?

44. Envisagez-vous vendre vos terres à court terme (moins de 5 ans) ?

- Oui, en totalité Oui, en partie Non

(Si vous avez répondu NON, passez à la question 46)

45. Si vous avez répondu OUI à la question précédente, quelles superficies les surfaces à vendre représentent-elles et précisez leur utilisation actuelle. (vous pouvez cocher plusieurs cases si applicable)

	Culture	Pâturage	Friche	Boisé
Moins de 5 hectares (moins de 12 acres)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 à 15 hectares (12 à 37 acres)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15 à 40 hectares (37 à 99 acres)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus de 40 hectares (plus de 99 acres)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

46. Avez-vous des bâtiments agricoles qui pourraient être loués à des fins agricoles?

- Oui
 Non

47. À l'inverse, êtes-vous à la recherche de terres à acheter ou à louer pour les besoins de votre entreprise agricole?

- Oui, pour louer
 Oui, pour acheter ou louer selon la disponibilité
 Oui, pour acheter
 Non

48. Utilisez-vous ces matières résiduelles fertilisantes ou ces amendements alcalins naturels ou industriels dans vos champs?

	Oui	Non, mais intéressé	Non
Boues d'usine de traitement des eaux usées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Boues de compostage ou compost municipal	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Boues de papetière	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Cendres industrielles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Tubrex (résidus de cimenterie)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

TERRES EN FRICHE

Qu'est-ce qu'une friche ? Une friche est une superficie autrefois utilisée à des fins agricoles, qui est maintenant abandonnée où s'implante graduellement la végétation naturelle.

49. Est-ce que votre propriété comporte des superficies agricoles en friche ou à l'abandon?

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> Oui, moins de 5 hectares (moins de 12 acres) | <input type="radio"/> Oui, plus de 10 hectares (plus de 24 acres) |
| <input type="radio"/> Oui, de 5 à 10 hectares (12 à 24 acres) | <input type="radio"/> Non |

(Si vous avez répondu NON, passez à la question 52)

**50. D'après vous, quels sont les facteurs qui ont contribué à l'abandon des terres?
(vous pouvez cocher plusieurs cases si applicable)**

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Accès difficile (route, rivière, zone humide, enclave) | <input type="checkbox"/> Très rocailleux |
| <input type="checkbox"/> Éloignement | <input type="checkbox"/> Roc en surface, à découvert |
| <input type="checkbox"/> Mauvais drainage | <input type="checkbox"/> Problème de cohabitation |
| <input type="checkbox"/> Infrastructure gênante | <input type="checkbox"/> Trop petite superficie |
| <input type="checkbox"/> Mauvaise exposition climatique | <input type="checkbox"/> Ne sait pas / autre * |

* (Veuillez préciser)

**51. Que désirez-vous faire avec vos terres en friches?
(vous pouvez cocher plusieurs cases si applicable)**

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Reboiser | <input type="checkbox"/> Ne rien faire (laisser aller la nature) |
| <input type="checkbox"/> Remettre en culture (incluant plantation de sapins de Noël) | <input type="checkbox"/> Indécis |

BOISÉS

Si vous n'avez pas de boisé ou d'érablière, passez à la question 61.

52. Si vous avez un boisé de 4 hectares ou plus (10 acres ou plus), quelle(s) utilisation(s) en faites-vous?

Vous pouvez sélectionner plus d'une réponse.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Érablière entaillée | <input type="checkbox"/> Boisé autre qu'une érablière utilisé ou aménagé pour le loisir (chasse, VTT, etc.) |
| <input type="checkbox"/> Érablière non entaillée et non exploitée pour le bois | <input type="checkbox"/> Boisé autre qu'une érablière utilisé ou aménagé pour les produits forestiers non ligneux (PFNL) |
| <input type="checkbox"/> Érablière exploitée pour le bois | <input type="checkbox"/> Boisé autre qu'une érablière non aménagé (laisse la nature aller) |
| <input type="checkbox"/> Boisé autre qu'une érablière aménagé pour la récolte du bois | |
| <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) | |

53. Pourriez-vous envisager de louer votre érablière pour que quelqu'un d'autre y opère une exploitation acéricole ?

- Oui
- Non
- Je le fais déjà
- Je n'ai pas d'érablière

54. Pourriez-vous envisager de louer votre boisé pour la chasse ?

- Oui
- Non
- Je le fais déjà
- Je n'ai pas de boisé

55. En plus du statut de producteur agricole, avez-vous aussi celui de producteur forestier?

- Oui
- Non

DÉFINITION: Les produits forestiers non ligneux (PFNL) proviennent d'espèces végétales, cultivées ou récoltées en forêt naturelle ou en plantation. Ils se définissent comme des produits ou des sous-produits de végétaux forestiers, autres que la matière ligneuse destinée à l'industrie du bois d'œuvre, de la pâte et papier, du bois de chauffage ou du charbon. Les usages commerciaux associés aux PFNL sont variés: aliments et additifs alimentaires, plantes aromatiques, résines, huiles essentielles, produits médicaux, cosmétiques et produits ornementaux.

56. Cultivez-vous ou récoltez-vous de manière significative les produits forestiers non ligneux? (vous pouvez cocher plusieurs cases)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Oui, plantes médicinales | <input type="checkbox"/> Oui, baies comestibles |
| <input type="checkbox"/> Oui, têtes de violon | <input type="checkbox"/> Non, mais j'ai de l'intérêt |
| <input type="checkbox"/> Oui, champignons | <input type="checkbox"/> Non, aucun intérêt |
| <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) | |

57. Avez-vous un plan d'aménagement pour votre boisé?

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> Oui, il est produit par un ingénieur forestier à son compte | <input type="radio"/> Oui, il est produit par un ingénieur forestier travaillant pour Aménagement forestier et agricole des Sommets |
| <input type="radio"/> Oui, il est produit par un ingénieur forestier travaillant dans un bureau d'experts-conseils | <input type="radio"/> Non, je n'ai pas de plan d'aménagement |
| <input type="radio"/> Autre (veuillez préciser) | |

58. Concernant spécifiquement votre boisé, indiquez votre niveau d'intérêt pour: (1 étant aucun intérêt et 10 étant très intéressé)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
L'aménagement pour la coupe du bois	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'aménagement pour la production/récolte de PFNL	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'aménagement pour la faune (chasse)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'aménagement pour le loisir (VTT, randonnée, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
L'aménagement pour la conservation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Autre (veuillez préciser)

59. Quand était la dernière récolte de bois ou les derniers travaux visant à favoriser la récolte de bois ?

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> Dans la dernière année | <input type="radio"/> Il y a entre 10 et 20 ans |
| <input type="radio"/> Il y a entre 1 et 2 ans | <input type="radio"/> Il y a plus de 20 ans |
| <input type="radio"/> Il y a entre 2 et 5 ans | <input type="radio"/> Jamais |
| <input type="radio"/> Il y a entre 5 et 10 ans | |

60. Si je ne compte pas exploiter mon boisé, les principales raisons sont:

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Trop faible prix du bois | <input type="checkbox"/> Je n'ai pas trouvé d'exécutant |
| <input type="checkbox"/> L'exploitation du bois n'est pas dans mes objectifs | <input type="checkbox"/> Je garde cette tâche pour ma relève |
| <input type="checkbox"/> Je n'ai pas le temps d'y penser | <input type="checkbox"/> Réglementation trop contraignante |
| <input type="checkbox"/> J'attends d'avoir le temps pour le faire moi-même | |
| <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) | |

61. Si vous avez déjà exploité votre boisé pour la coupe du bois avec l'aide d'un conseiller indépendant, groupement forestier ou entrepreneur forestier, indiquez votre degré de satisfaction envers les services reçus : (1 étant aucunement satisfaisant et 10 étant très satisfaisant)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	s. o.
Avant les travaux (aménagement et planification)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pendant les travaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Après les travaux de récolte (état du terrain, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Respect de la réglementation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Commentaires

62. Sur une échelle de 1 à 10, veuillez noter si ces énoncés sont pour vous une source de limitation au niveau de votre entreprise agricole.

(1 étant aucunement limitant et 10 étant très limitant)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Agrandissement des superficies cultivables (REA)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La réglementation portant sur les distances séparatrices relatives à la gestion des odeurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le règlement relatif aux bandes riveraines (bandes minimales de 3 mètres conservées de part et d'autre d'un cours d'eau)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La réglementation sur l'abattage d'arbres	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre réglementation *	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

* (Veuillez préciser)

63. Selon vous, qui devez-vous contacter dans le cas de ces actions?

(vous pouvez cocher plusieurs cases si applicable)

	Municipalité	MRC	Ministère de l'Environnement	Ne sait pas
Creusage d'un fossé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Creusage d'un cours d'eau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Installation de drains de surface	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Abattage d'arbres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Installation d'un ponceau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

64. Quel est votre plus haut niveau de scolarité complété parmi les propriétaires / actionnaires de votre entreprise agricole ?

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> Aucun diplôme | <input type="radio"/> Études collégiales (D.E.C) |
| <input type="radio"/> Études secondaires générales (D.E.S ou équivalent) | <input type="radio"/> Études de premier cycle universitaire (Baccalauréat, certificat, etc.) |
| <input type="radio"/> Études professionnelles (D.E.P) | <input type="radio"/> Études de deuxième cycle universitaire (Maîtrise, DESS, etc.) |
| <input type="radio"/> Attestation d'études collégiales (A.E.C) | <input type="radio"/> Études de troisième cycle universitaire (Doctorat, post-doctorat, etc.) |

65. Avez-vous suivi des cours en gestion agricole?

- Oui
- Non

66. Avez-vous suivi d'autres formations spécifiques à l'agriculture de production, de transformation et/ou de commercialisation?

- Oui
- Non

Si oui, lesquelles?

67. Dans le cadre de vos activités de gestion agricole, utilisez-vous:

	Oui	Non, mais intéressé	Non
Ordinateur (chiffrier, traitement de texte, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Internet	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Répondeur	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Téléphone intelligent	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

68. Connaissez-vous et/ou utilisez-vous ces services?

	Oui, je connais et j'utilise	Oui, je connais mais n'utilise pas	Non, je ne connais pas
Formule de partage des investissements par copropriété	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Partage informel d'instruments / matériel agricole entre producteurs	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Syndicat d'instruments / matériel agricole	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la région de Coaticook (CUMARC)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

69. À quel(s) type(s) de conseillers avez-vous recours?

- Conseillers en gestion (comptable, fiscaliste, financier, etc.)
 Conseillers en mise en marché
 Conseillers techniques (fertilisation, production, etc.)
 Aucun recours
 Conseillers en transformation
 Autre (veuillez préciser)

70. Vivez-vous ou avez-vous vécu des problèmes de cohabitation avec votre voisinage à cause de votre production agricole?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Oui, au niveau des odeurs | <input type="checkbox"/> Oui, au niveau du dommage dans les champs |
| <input type="checkbox"/> Oui, au niveau des bruits | <input type="checkbox"/> Oui, au niveau de l'usage des pesticides |
| <input type="checkbox"/> Oui, au niveau des poussières | <input type="checkbox"/> Non, pas récemment |
| <input type="checkbox"/> Oui, au niveau de la propreté des chemins | <input type="checkbox"/> Non, pas depuis longtemps |
| <input type="checkbox"/> Oui, au niveau du partage de la route | <input type="checkbox"/> Non, jamais |
| <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) | |

71. Croyez-vous que dans 5 ans, votre entreprise agricole sera dans une situation meilleure ou pire qu'elle l'est en ce moment?

- | | |
|--|---|
| <input type="radio"/> Bien meilleure situation | <input type="radio"/> Légèrement moins bonne |
| <input type="radio"/> Légèrement meilleure | <input type="radio"/> Très mauvaise situation |
| <input type="radio"/> Même situation, aucun changement | <input type="radio"/> Ne sait pas |

Si vous voulez, vous pouvez commenter.

72. Si une connaissance ou un membre de la famille envisageait de faire sa vie en agriculture ou dans un domaine connexe, seriez-vous enclin à l'encourager?

- | | |
|---------------------------------------|---|
| <input type="radio"/> Oui, fortement | <input type="radio"/> Neutre, ni pour ni contre |
| <input type="radio"/> Oui, légèrement | <input type="radio"/> Non |

Si vous voulez, vous pouvez commenter.

73. Parmi les situations suivantes, comment évalueriez-vous votre niveau de stress?

(Veuillez indiquer, pour chaque catégorie, le niveau de stress associé, 1 étant un niveau de stress inexistant et 10 étant le niveau de stress le plus élevé)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Ne s'applique pas
Charge de travail	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Concurrence mondiale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Endettement	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Bris de machinerie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Conciliation travail / vie familiale et/ou personnelle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Difficulté à trouver de la relève	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Relations avec les associés de la ferme	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Relations avec les employés de la ferme	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Relations avec les voisins	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Diminution des revenus	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Augmentation des dépenses	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Obligations environnementales	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Règlementation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Paperasse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Instabilité des marchés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Maladie des animaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Coûts et incertitude des quotas	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Imprévisibilité de la météo	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Obligations de performance	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Rareté de la main-d'œuvre compétente	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Transfert de la ferme	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mise en marché, visibilité et clientèle	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

74. Au cours des dernières années, avez-vous vécu des moments de découragement face à l'avenir de votre entreprise ?

Jamais Rarement Occasionnellement La moitié du temps Souvent Toujours

Si vous voulez, vous pouvez commenter.

75. Au cours des dernières années, vous est-il arrivé de vous sentir seul?

Jamais Rarement Occasionnellement La moitié du temps Souvent Toujours

Si vous voulez, vous pouvez commenter.

76. Y a-t-il dans votre entourage quelqu'un à qui vous pouvez vous confier, parler librement de vos préoccupations?

(vous pouvez cocher plusieurs cases si applicable)

- Oui, famille
- Oui, amis
- Oui, voisins
- Oui, employés/conseillers
- Oui, structure d'aide professionnelle
- Non

77. Êtes-vous:

- Un homme
- Une femme
- Je préfère ne pas répondre

78. Avez-vous pris du temps pour vous (plus de trois jours) à l'extérieur de l'entreprise agricole dans...

La dernière année Les 3 dernières années Les 5 dernières années Les 10 dernières années Il y a plus de 10 ans Pas depuis que je suis propriétaire / actionnaire

79. Y a-t-il dans votre entourage quelqu'un qui peut vous remplacer sur la ferme en cas de maladie, blessure, congé ou toute autre situation pouvant nécessiter plusieurs jours d'absence?

- Oui
- Non

80. Indiquez votre niveau de satisfaction quand aux éléments suivants:

(1 étant aucunement satisfaisant et 10 étant très satisfaisant)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Sentiment de solidarité au sein de la communauté rurale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Qualité de votre vie sociale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Reconnaissance par la société du travail de producteur agricole	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

81. Indiquez votre niveau de fierté par rapport aux éléments suivants:

(1 étant associé à aucune sentiment de fierté et 10 étant la plus grande fierté que vous puissiez ressentir)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Avoir bâti une entreprise	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La performance de mon entreprise	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La reconnaissance qu'ont les gens pour mon entreprise	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Participer à l'économie de ma région (dont la création d'emplois)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Protéger les paysages, le patrimoine et les traditions par l'agriculture	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Préserver l'environnement par des techniques de culture appropriées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Le style de vie agricole	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Nourrir la population	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Nous vous invitons à partager d'autres sources de fierté pour vous dans cette case.

C'EST PRESQUE TERMINÉ...MERCI
!

**82. Selon vos réponses, accepteriez-vous d'être contacté par un employé de la MRC de Coaticook pour...
(vous pourrez nous contacter pour modifier ces paramètres à tout moment)**

	Oui	Non
Discuter des options pour vos friches (ex: mise en valeur agricole, plantations, etc)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Discuter des options de relève agricole (ex: ressources facilitant le transfert, projet de banque de terre, etc.)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Discuter des opportunités de locations ou de prêt de terrain à des producteurs en démarrage (parfois aussi peu que 1-5 acres)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Discuter des options pour avoir accès à de la main-d'oeuvre (ex: partage de main-d'oeuvre)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Discuter des options pour vos boisés (ex: possibilités de mise en valeur)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Discuter de la formation offerte localement qui correspond aux besoins que vous avez identifié plus haut	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Discuter de tout sujet qui sera jugé d'intérêt dans l'élaboration du PDZA.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

83. Adresse postale de l'entreprise agricole

Numéro civique

Rue

Code postal

84. Numéro de téléphone personnel ou adresse courriel personnelle pour vous rejoindre si vous gagnez un prix de participation ou si vous avez répondu que vous êtes intéressé à être contacté pour les sujets identifiés à la question 81. (nécessaire pour participer au concours)

85. Pour finir, si vous avez quelque chose à ajouter, nous vous invitons à formuler vos commentaires ou vos suggestions sur le questionnaire ou sur la démarche d'élaboration du PDZA:

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir ce sondage. Nous vous rappelons qu'il est confidentiel et que les informations contenues dans celui-ci ne seront utilisées que pour mieux comprendre le secteur agricole sur le territoire de la MRC de Coaticook et pour l'élaboration et la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole.

Toute information de nature confidentielle recueillie dans le cadre du présent projet ne sera pas utilisée à d'autres fins ou divulguée à un tiers, à moins d'un accord écrit préalable à cet effet.

La MRC de Coaticook s'engage à :

- prendre et mettre en œuvre toutes les mesures appropriées pour conserver le caractère confidentiel des informations reçues dans le cadre du présent sondage ;

- ne pas communiquer, transmettre, exploiter ou autrement faire usage, pour son propre compte ou pour autrui, des informations reçues dans le cadre du présent sondage ;

et

- prendre toutes les mesures appropriées pour que, le cas échéant, ses employés et personnes liées, maintiennent le caractère confidentiel des informations reçues dans le cadre du présent sondage.

